

**REPUBLIQUE ALGERIENNE POPULAIRE ET DEMOCRATIQUE**  
**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME**

# **LES IMMEUBLES DE RAPPORT NEO-MAURESQUES A ALGER**

## **Etude architecturale du quartier de l'Oriental (Debussy)**

**MEMEOIRE DE MAGISTER EN PATRIMOINE URBAIN  
ET ARCHITECTURAL**

**Présenté par :**

**Mme OULDALI HAMMOUDI Rymel**

**Devant le jury composé par :**

**Président du jury : Dr DJEBRI Boualem.  
Maitre de conférences, EPAU.**

**Examineur : Dr BELAKHAL Azzedine.  
Maitre de conférences, université de Biskra.**

**Examineur : Dr CHERGUI Samia.  
Maitre de conférences, école de préservation du  
patrimoine.**

**Rapporteur : Dr CHERIF Nabila.  
Maitre de conférences, EPAU**

## Remerciements

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à Mme CHERIF Nabila pour la direction de mon mémoire de magister, ses précieux conseils sans lesquels ce travail n'aurait pas vu le jour.

J'exprime mes sincères remerciements à tout le personnel du centre d'étude diocésain des glycines pour leur disponibilité, au personnel du service d'archives de la wilaya d'Alger particulièrement Mr Mouloud pour son aide lors de mes investigations dans les fonds d'archives, ainsi que le personnel de la bibliothèque de la poste graduation de l'EPAU.

Enfin, je remercie tous ceux qui m'ont soutenu, mes parents, ma sœur et mon mari.

## Résumé

L'architecture néo mauresque est l'une des tendances de l'architecture coloniale qui a marqué la fin du 19<sup>ème</sup> et le début du 20<sup>ème</sup> siècle. Par ses monuments prestigieux et emblématiques qui marquent à nos jours le paysage urbain.

Le patrimoine des immeubles d'habitation de style néo mauresque à Alger est considérable mais qui n'a pas été exploré. L'architecture résidentielle néo mauresque nécessite donc l'établissement d'un répertoire de ces immeubles ainsi que la détermination de leur situation afin de saisir son importance.

Cette recherche a pour objectif de comprendre l'origine du néo mauresque appliqué à l'immeuble d'habitation algérois. Le sujet recherche l'origine de l'adoption de la mode néo-mauresque dans l'architecture résidentielle qui n'est pas sans rapport avec la présence anglaise à Alger. Ces hiverneurs britanniques ont restauré les maisons de campagne de l'époque ottomane puis construit d'autres villas dans le même style adapté à leurs besoins et exigences, seraient à l'origine de l'émergence du style néo-mauresque dans l'architecture résidentielle à Alger.

Cette étude permet également de saisir les manifestations du style, ses variantes et ses interprétations dans l'immeuble d'habitation d'Alger. S'agit-il d'une interprétation fondamentale de l'architecture mauresque dans les immeubles de rapport ou alors une architecture d'apparat qui reprend des citations des éléments décoratifs du répertoire mauresque ? Il est également question de l'étude des rapports de corrélation, de syncrétisme entre les formes d'organisation de l'architecture résidentielle locale d'obédience « mauresque » et celles induites par le modèle métropolitain de l'immeuble de rapport de type haussmanien.

Le patrimoine résidentiel néo-mauresques à Alger est important, riche et aux expressions variées. Son exploration a exigé un inventaire des immeubles de rapport néo mauresques à Alger et sa couronne en les répertoriant. L'inventaire a permis le recensement d'une trentaine d'immeubles implantés de façon éparse suivant le sens de développement de la ville d'Alger vers le sud. Il a également permis d'établir un essai de cartographie des immeubles d'habitation néo-mauresque.

Une concentration d'immeubles de rapport néo mauresques a été retrouvée. Ces immeubles se situent dans un des quartiers de Mustapha supérieur connu sous le nom du quartier de l'Oriental. Ce quartier est né après le morcellement du jardin d'un luxueux hôtel au décor oriental fréquenté par les riches hiverneurs. Une étude monographique de ce quartier est établie à partir d'un corpus significatif d'immeubles de rapport néo mauresques. Ce corpus est composé de douze immeubles, sur lesquels une étude exhaustive a été faite. Celle-ci a permis de cerner les aspects liés à la distribution et à l'organisation spatiale des immeubles, à l'expression des façades à travers leur composition ainsi qu'aux éléments architecturaux et décoratifs qui a permis de détecter une typologie des immeubles.

## Summary

The Moorish Revival architecture is one of the trends of the colonial architecture that marked the late 19th and early 20th century. Its prestigious and emblematic monuments mark the urban landscape today.

Heritage residential buildings neo Moorish Algiers is considerable but was not explored. The New residential Moorish architecture therefore requires the establishment of a directory of these buildings as well as the determination of their situation in order to grasp its importance.

This research aims to understand the origin of neo Moorish applied to the Algiers apartment building. The subject research the origin of the adoption of the neo -Moorish fashion in residential architecture that is not unrelated to the British presence in Algiers. These British colonists have restored country houses from the Ottoman period and other villas had been built in the same style to suit their needs and requirements, would be responsible of the emergence of neo -Moorish style in residential architecture Algiers.

This study allows capturing the demonstration of style, its variants and interpretations in the residential building in Algiers. Is it a fundamental interpretation of Moorish architecture in tenements or a fragment architecture that takes quotes from the Moorish decorative elements directory? There is also question of the study reports correlation of syncretism between local forms of organization of the residential architecture of obedience "Moorish" and those induced by the model of the metropolitan building Haussmann-style report.

The neo -Moorish residential properties in Algiers is important, rich and have varied expressions. Its exploration has required an inventory of buildings neo Moorish report in Algiers and its suburbs in the listing. The inventory has allowed the identification of thirty buildings located in a scattered manner in the direction of development of the city of Algiers to the south. He also established a test mapping of neo -Moorish dwellings.

A concentration of buildings neo Moorish report was found. These buildings are located in a neighborhood in upper Mustapha known as the district of the Oriental. This area is born after chunking the garden of a luxury hotel in Oriental decor frequented by wealthy colonists. A monographic study of this area is made from a significant body of neo Moorish buildings report. This corpus consists of twelve buildings on which an exhaustive study has been made. It has identified the aspects of distribution and spatial organization of buildings, facades expression through their composition as well as architectural and decorative elements which allowed detecting a typology of buildings.

## ملخص

الهندسة المعمارية المغاربية المعاصرة هي إحدى الأتجاهات الهندسة المعمارية التي ميّزت أواخر القرن 19 و أوائل القرن 20 عبر المعالم المرموقة و الرمزية التي تميّز المشهد الحضري ليومنا هذا.

ثرات المباني السكنية ذات الطابع المغاربي المعاصر بالجزائر العاصمة ليس بالقليل و لكن يتم دراستها. الهندسة المعمارية ذات الطابع المغاربي المعاصرة تحتاج إلى إنشاء ذخيرة لهذه المباني و تحديد موقعهم حتى نعي بأهميتهم.

يهدف هذا البحث لفهم أصل النمط المغاربي المعاصر المطبق على المبنى السكني للجزائر العاصمة. موضوع البحث يتعلق بمصدر تبني الطابع المغاربي المعاصر في العاصمي. موضوع البحث يتعلق بمصدر تبني الطابع المغاربي المعاصر في العمارة السكنية التي لها علاقة بالوجود البريطاني بالجزائر العاصمة. أستعاد المستعمرين البريطانيين بيوت من الفترة العثمانية و شيّدوا آخرين في نفس النمط مكيف لتتناسب إحتياجاتهم و متطلباتهم, تكون مسؤولة عن ظهور الأسلوب المغاربي المعاصر في العمارة السكنية بالجزائر العاصمة.

تسمح هذه الدراسة أيضا بفهم تعبير هذا النمط, متغيراته و تفسيراته في المبنى السكني بالجزائر العاصمة. أهو ترجمة صميم الهندسة المغاربية في المباني السكنية أم هي هندسة أبهة تأخذ مقتطفات من العناصر الزخرفية المغاربية؟ و هناك أيضا مسألة الارتباط بين أنماط تنظيم المباني السكنية المغاربي و تلك الناجمة عن نموذج البناء الحضري ل HAUSSMAN .

المباني السكنية ذات الطابع المغاربي المعاصر بالجزائر العاصمة هامة, غنية ذات التغيرات المتنوعة.

استكشافها طلب جردها و نصب قائمة للجزائر و ضواحيها. تقييم الوضع سمح إحصاء ثلاثين مبنى مبعثرة في الجزائر و في اتجاه تمديد المدينة جنوبا كما سمح محاولة إقامة خريطة للمباني السكنية ذات الطابع المغاربي المعاصر.

تم العثور على كتلة مركزة من المباني السكنية ذات الطابع المغاربي المعاصر في أحد أحياء مصطفى الأعلى المعروف بحي L'Oriental . أسس هذا الحي بعد تجزأت حديقة فندق فخم ذات مشهد شرقي كان يتردد عليه أثرياء المستعمرين. دراسة معمقة و شاملة لهذا الحي تمت على جسد متكون من اثنا عشر مبنى السكني ذات الطابع المغاربي المعاصر سمح بتحديد المظاهر المتعلقة بالتوزيع و التنظيم المكاني للمباني تعبير الواجهات عبر بنيتهم و كذلك العناصر المعمارية و الزخرفية التي سمحت بتصنيف المباني.

## TABLES DES MATIERES

Introduction.....	1
Problématique.....	3
Objectifs .....	7
Méthodologie et organisation de la recherche : .....	8

### **PARTIE 1: Le néo mauresque et ses champs d'expression.**

<b>Chapitre 1 : Le néo mauresque dans les villes arabes méditerranéennes sous mandat colonial. ....</b>	<b>11</b>
1.1 L'architecture domestique de style arabe durant le protectorat français à Tunis .....	11
1.2 Villas et immeubles des années 1920 à Casablanca .....	14
1.3 L'orientalisme domestique au Caire. ....	17
1.4 Beyrouth, l'habitat résidentiel néo ottoman pendant le mandat français. ....	20
<b>Chapitre 2 : Le néo mauresque de l'Alger colonial : de la maison ottomane aux édifices publics de style Jonnart. ....</b>	<b>21</b>
2.1 Les maisons occupées par les militaires en 1830. ....	21
2.2 Les résidences des hiverneurs britanniques .....	28
2.3 Les villas néo mauresques de la fin du 19 <sup>ème</sup> et du début du 20 <sup>ème</sup> siècle ; L'œuvre de Bucknall.....	37
2.4 Les résidences d'hôtellerie de Mustapha supérieur .....	50
2.5 L'architecture officielle néo mauresque : édifices publics.....	58
<b>Chapitre 3 : les immeubles d'habitation néo-mauresques à Alger. ....</b>	<b>65</b>
3.1 Paysage architectural d'Alger entre 1830 et 1930 ; des styles d'occupation européens aux expressions locales .....	65
3.2 Essai d'inventaire et de cartographie des immeubles résidentiels néo mauresques à Alger. ....	70
3.3 Histoire et topographie du quartier de l'Oriental .....	87
<b>Conclusion de la 1ère partie.....</b>	<b>93</b>

### **PARTIE 2: Le quartier de l'Oriental: formes et esthétiques architecturales**

<b>Chapitre 4 : Topographie et forme urbaine. ....</b>	<b>98</b>
--	-----------

4.1 Morphologie et réseau de voirie .....	98
4.2 Parcellaire et mode d'occupation .....	100
<b>Chapitre 5 : Organisation architecturale .....</b>	<b>104</b>
5.1 Le référentiel : L'immeuble de rapport européen et la maison traditionnelle .	104
5.2 Espaces communs et distribution.....	109
5.3 Typologie des logements et Aménagements.....	120
<b>Chapitre 6 : Esthétique des façades .....</b>	<b>135</b>
6.1 Composition d'ensemble et tracé géométrique .....	135
6.2 Eléments architecturaux et formes décoratives.....	145
6.3 Origine et filiation du vocabulaire des façades .....	156
<b>Conclusion de la 2ème partie .....</b>	<b>165</b>
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>171</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>175</b>
<b>Table des figures .....</b>	<b>185</b>
<b>Dossiers graphiques .....</b>	<b>194</b>
<b>Annexe : .....</b>	<b>206</b>

### Introduction

L'héritage architectural et urbain de la période coloniale est aujourd'hui menacé, malgré son importance, son répertoire architectural et artistique riche et varié et sa contribution à la définition de l'image de la ville. Au cours de ces dernières années, l'exploitation abusive et les transformations anarchiques, la négligence et la succession de catastrophes naturelles ont considérablement altéré ce patrimoine. Plus grave encore est l'absence d'une « volonté politique »<sup>1</sup> pour la gestion et l'intervention sur ce patrimoine en péril.

Aujourd'hui, le patrimoine du 19<sup>ème</sup> et du début du 20<sup>ème</sup> siècle est altéré, la non reconnaissance officielle de ce patrimoine et l'absence de statut mettent son avenir en péril. En effet, plusieurs bâtiments datant de cette période se sont écroulés ou ont été démolis pour cause de vétusté ou obsolescence des structures. Cette situation s'est aggravée après le séisme de 2003 obligeant les pouvoirs publics à procéder aux démolitions des immeubles afin d'éviter leur effondrement. Cela a été le cas pour l'immeuble situé au 8, rue sergent Addoun dit « La Parisienne ». Sa démolition a créée de nombreuses réactions et interactions et a suscité la polémique, cet immeuble construit au début du siècle dernier (en 1904) a fait renaitre le débat sur le vieux bâti, l'identité des villes algériennes et le patrimoine architectural de la période coloniale. L'altération de l'aspect architectural du centre de la ville d'Alger a soulevé la problématique de la rénovation et de l'entretien régulier des immeubles ainsi que le respect des règles de construction puisque les dommages causés par le séisme de 2003 dans cet immeuble semblent être liés à la destruction d'un mur porteur au niveau de la célèbre pâtisserie, sans oublier les techniques de réhabilitation qui ne cessent d'évoluer. Dans le cas d'un arrêté de mise en péril ou une non-conformité parasismique, conserver l'enveloppe ou alors conserver uniquement la façade principale aurait pu éviter cet acte de vandalisme à l'encontre de ce patrimoine architectural certes en péril mais sa disparition a défiguré l'une des plus importantes et plus belle artère d'Alger.

D'autres immeubles souffrent de multiples dégradations altérant la valeur artistique des façades. Tel que l'effondrement ou la destruction des éléments décoratifs de la façade, la saleté ainsi que les éléments accrochés aux façades comme les climatiseurs et les antennes paraboles.

Etant donné que le tissu colonial représente l'essentiel du tissu urbain de la ville, sa dégradation conduit à la dégradation de l'image de la ville entière.

Néanmoins, des initiatives en faveur de la protection du patrimoine architectural de la période coloniale commencent à voir le jour, ainsi à titre d'exemple, la réhabilitation des Galeries Algériennes et sa reconversion en musée d'art moderne. Ce bâtiment a été construit dans le style néo mauresque en 1908 par Henri Petit à la demande du gouverneur Charles Célestin Jonnart. Il a été érigé avec une démarche orientaliste

---

<sup>1</sup> M. BENNAI, 2010, p 8

dans un esprit de conciliation et de rapprochement entre les deux cultures française et arabo- islamique. En effet, en prévision de l'événement, Alger capitale de la culture arabe en 2007 les locaux des ex : Galeries Algérienne ont bénéficié d'une opération de reconversion qui a consisté en le réaménagement de l'intérieur de la bâtisse néo mauresque pour abriter diverses formes d'expression d'art contemporain.

La réhabilitation a également concernée les immeubles situés dans le secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger tels que les immeubles de la rue de la Lyre et ceux du front de mer.

Une autre opération de réhabilitation a concerné les bâtiments de la rue Ben M'hidi (ex rue d'Isly) qui a été lancée en février 2010 par les services de la wilaya d'Alger. Dix-sept immeubles sont concernés par cette opération. Les travaux ont débuté par les immeubles faisant face à la grande poste en attendant d'étendre le projet au reste d'Alger. La rue Didouche Mourad sera également destinataire d'une opération similaire.

Il est donc plus que nécessaire de produire des connaissances détaillées sur ces immeubles afin que ces opérations ne soient pas que de simples opérations de badigeonnage et qu'elles soient faites dans les règles de l'art, dans le respect du style architectural et du système constructif.

L'architecture néo mauresque, l'une des tendances de l'architecture coloniale a marqué le tournant du siècle. Cette architecture est la représentation d'une idée en faveur de la culture locale à la fin du 19<sup>ème</sup> et le début 20<sup>ème</sup> siècle, une conciliation entre deux cultures.

Le néo mauresque a été érigé comme « style officiel » par le gouvernement de Charles Célestin Jonnart. Ce style est visible dans le paysage urbain et abordé par des bâtiments publics prestigieux et emblématiques tels que les postes, les hôtels et les gares. Ces derniers sont des équipements inexistantes dans le tissu traditionnel, créant ainsi, un rapport nouveau entre des fonctions modernes et l'architecture traditionnelle.

Cette tendance arabisante a également concerné l'architecture résidentielle. Une architecture qui allie les immeubles de rapport de type Haussmannien à l'architecture traditionnelle. Cette architecture n'a jamais été étudiées, les exemples sont pourtant nombreux mais non répertoriés, non identifiés, pas cartographiés. L'architecture résidentielle néo mauresque est méconnue et non reconnue malgré les valeurs architecturales et usuelles qu'elle recèle.

Le patrimoine résidentiel, notamment de style néo mauresque, est sujet au mépris, au déni et soumis à des querelles idéologiques<sup>2</sup>. En effet, même si la valeur d'usage est admise, toute la reconnaissance de sa valeur patrimoniale reste à faire. Il se

---

<sup>2</sup> B. AICHE, F. CHERBI, 2005, p100.

trouve en marge de toute opération de valorisation et de mise en valeur et cela malgré sa position au cœur de la vie sociale. L'intérêt de ce mémoire est la contribution à la prise de conscience de considérer l'ensemble du patrimoine qu'on a reçu en legs.

### **Problématique**

L'importance du patrimoine néo mauresque est considérable, une tendance marquant fortement le paysage urbain et architectural de la ville d'Alger. Ses expressions se manifestent dans des bâtiments emblématiques et prestigieux de la ville, occupant des situations privilégiées, notamment sur les grandes artères. L'architecture néo mauresque se manifeste également dans l'architecture résidentielle notamment les villas et les immeubles de rapport.

Alger se voit doter d'écoles, de la préfecture, d'hôtel des postes, d'église et des immeubles de rapport dans la tradition mauresque: la medersa Thaalibya inaugurée en 1905, le siège de la Dépêche Algérienne conçu par Henri Petit en 1906, la préfecture d'Alger en 1913, les Galeries Algériennes en 1914 œuvre d'Henri Petit, l'hôtel des postes conçu par les architectes Voinot et Tondoire en 1910, l'église de Saint Marcienne (aujourd'hui mosquée El Ouarthilani) sur le chemin de Telemly (aujourd'hui Krim Belkacem).

Concernant les immeubles d'habitation de style néo mauresque, une première prospection dans le paysage urbain et architectural de la ville permet d'apprécier leur répartition. Ils sont particulièrement concentrés dans certaines artères de la capitale, sur les hauteurs de la ville, notamment au niveau du boulevard Khmisti, dans le quartier de Didouche Mourad et du boulevard Mohamed V.

La présente recherche se propose d'étudier l'architecture néo mauresque résidentielle dans le cadre de l'immeuble de rapport urbain algérois. Les questions sur un tel sujet sont nombreuses.

Elle concerne en premier lieu leur situation à la fois historique et géographique dans le paysage architectural et urbain de la ville d'Alger.

Concernant la situation historique, la question est liée à l'origine de l'apparition de l'architecture néo mauresque. Les communautés étrangères, particulièrement anglaise ont fait d'Alger à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle une station d'hivernage, leur attrait pour les maisons mauresque a participé à la conservation de ces dernières. Les propriétaires de ces villas les réaménageaient afin de donner à ses habitants le confort anglais ; parfois les reconstruisaient dans le style mauresque. Quand et dans quel contexte a eu lieu l'émergence du style néo mauresque dans l'architecture résidentielle d'Alger? Sa période d'apparition et de floraison a-t-elle un lien avec son émergence comme style officiel prôné par la politique de Jonnart au début du 20<sup>ème</sup> siècle?

Quant à la situation géographique, elle concerne l'importance de ce patrimoine dans le paysage urbain de la ville d'Alger. Comment se présente la topographie des immeubles d'habitation de style néo mauresque dans le tissu de la ville d'Alger? L'implantation de ces immeubles est-elle concentrée dans le premier noyau de la ville française ou sur les hauteurs de la ville ?

Les questions sur ce sujet concernent en second lieu les formes architecturales et esthétiques employées dans les immeubles d'habitation ainsi que les modes d'hybridation entre l'architecture européenne et l'architecture mauresque.

Quelle adaptation avec l'immeuble de rapport européen ? Quelles conséquences sur l'agencement, la distribution et les modes d'occupation de l'immeuble ?

En quoi, comment et sous quelle forme se présente l'interprétation de ce style qui s'est manifestée dans les immeubles résidentiels de rapport ? Quel langage architectural ; les variations et les déclinaisons dans l'interprétation de l'architecture mauresque ?

A ce jour, les connaissances sur l'architecture néo mauresque à Alger restent lacunaires. Le néo mauresque, « style d'état » au début du 20<sup>ème</sup> siècle, n'a été étudié que dans le cadre de l'histoire urbaine de la ville d'Alger ou alors dans le cadre de la monographie architecturale de la Grande Poste, un édifice dont l'aspect monumental, les qualités architecturales et usuelles marquent toujours le paysage urbain d'Alger. Cependant, il n'existe pas de recherches consacrées à l'architecture résidentielle notamment aux immeubles de rapport néo mauresque du début du 20<sup>ème</sup> siècle.

Les études sur l'histoire urbaine d'Alger existent, elles offrent l'arrière-plan de la présente recherche. Quelques études approfondies sur la ville d'Alger ont été menées durant la période coloniale. La thèse de géographie urbaine de René Lèspes s'arrête en 1930<sup>3</sup> ou il distingue quatre périodes ; la première de 1830 à 1846, est celle de l'installation dans la vieille ville, la deuxième de 1846 à 1880, période marquée par l'évolution du quartier d'Isly et la création d'une nouvelle cité au niveau de Mustapha, la troisième, de 1881 à 1896, est celle de la croissance d'Alger et de Mustapha, la quatrième de 1896 à 1921 est celle de l'annexion de Mustapha et de l'essor d'Alger. Par cette étude monographique fondamentale René Lèspes s'inscrit en rupture par rapport à ses contemporains s'intéressant à la ville. Géographe et professeur d'histoire au lycée d'Alger, il a élaboré plusieurs articles parus dans les revues Chantiers Nord Africains et journal général des travaux publics et du bâtiment sur les tendances nouvelles de l'aménagement prévisionnel au début des années 1930<sup>4</sup>. Ses écrits nous offrent un panorama complet sur l'histoire urbaine de la ville d'Alger.

Parmi les études plus récentes, nous retrouvons celle de Jean Jacques Deluz professeur à l'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme auteur d'un

---

<sup>3</sup> R. LESPE, 1930.

<sup>4</sup> R. LESPE, 28 mars 1936.

ouvrage sur l'architecture et l'urbanisme d'Alger<sup>5</sup>. Il retrace l'histoire urbaine et architecturale de la ville d'Alger du début de la colonisation jusqu'à l'Algérie indépendante des années 1970 où il situe de manière chronologique l'ensemble des projets d'urbanisme et d'architecture entrepris à Alger durant la période coloniale.

L'ouvrage de Maria Sgroi-Dufresne s'intéresse aux politiques urbaines, aux stratégies et aux enjeux urbains à Alger de 1830 à 1984<sup>6</sup>. Ainsi que l'ouvrage de Saïd Almi qui traite également de l'urbanisme d'Alger pendant la présence française.<sup>7</sup>

Nous trouvons également les études de Xavier Malverti<sup>8</sup> et Aleth Picard<sup>9</sup> qui à leurs tour analysent l'urbanisme colonial algérois.

Récemment publiée, l'étude de Zohra Hakimi contribue aussi à l'histoire de l'urbanisme et de l'architecture d'Alger et traite d'une période (1846-1958) animée de fortes recompositions qui constituent un moment décisif dans l'histoire de la ville.<sup>10</sup>

Concernant les études sur l'architecture néo mauresque, celle de François Béguin, intitulée « Arabisances, décor architectural et tracé urbain en Afrique du nord 1830-1950 » est l'une des rares études qui abordent la question des formes arabisantes. Il procède à l'analyse de la multiplicité des empreintes architecturales laissées par la France qui stratifient le paysage bâti des villes d'Afrique du nord. Il rassemble les nombreuses traces d'arabisation des formes architecturales importées d'Europe, ce qui lui permet d'expliquer son apparition et sa constitution comme style de l'état au tournant du 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècle, il décrit les inflexions formelles de la tendance entre 1900 et 1950, il fait le point sur les critiques adressées à l'arabisation ainsi qu'une analyse détaillée de plusieurs techniques d'arabisation.<sup>11</sup>

Quant à l'ouvrage intitulé ; « les usages du patrimoine Monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930) », Nabila Oulebsir nous relate l'histoire des missions scientifiques successives à l'origine de la conscience patrimoniale. Elle a indiqué la progression et l'élargissement de la notion de patrimoine sous le règne de Napoléon III qui est marqué par un intérêt nouveau pour les formes de l'Orient, rendues accessibles grâce aux voyages d'architectes et les mises en scène à Paris par les expositions universelles. Le passé médiéval arabe de l'Algérie, perçu à travers le prisme de la civilisation andalouse par un architecte néogothique, Edmond Duthoit, fait désormais l'objet d'une valorisation particulière. Vers 1900, les conditions d'invention d'une esthétique nouvelle reflètent enfin la liberté politique acquise par la

---

<sup>5</sup> J.J. DELUZ, 1988.

<sup>6</sup> M. SGROI-DUFRESNE, 1986. p11-28

<sup>7</sup> S. ALMI, 2002.

<sup>8</sup> X. MALVERTI, 1996, p229-244

<sup>9</sup> A. PICARD, 1996, p121-136.

<sup>10</sup> Z. HAKIMI, 2011.

<sup>11</sup> F. BEGUIN, 1983.

colonie et se matérialisent par l'adoption d'un style architectural régional, le néo mauresque, consacré style officiel. Alors qu'ils semblaient annoncer une reconnaissance des populations autochtones, ces prémices restent sans lendemain. C'est une « Algérie latine » qu'exalte le moment du Centenaire. Les usages du patrimoine nous introduisent tant à l'histoire des institutions : les sociétés savantes, les structures patrimoniales et les établissements scientifiques qu'à la trajectoire artistique et intellectuelle de nombreux acteurs: les conservateurs, les architectes ou universitaires. Dans le cadre de notre recherche, cette étude apporte surtout des connaissances concernant le contexte de l'émergence du style néo mauresque.<sup>12</sup>

L'étude de Kamel Semar, intitulé « contribution à la connaissance de l'architecture néo mauresque à Alger cas de la Grande Poste » est une étude spécifique à l'architecture néo mauresque algéroise, il est question d'une monographie d'un édifice emblématique de la ville, la grande poste. Le résultat est la classification des traits spécifiques du langage artistique néo mauresque appliqué à la grande poste au niveau du traitement de la façade et des surfaces intérieures ainsi que le principe d'imbrication du système constructif colonial avec le langage formel et stylistique traditionnel. Autrement dit, l'utilisation de la structure métallique issue de la tendance néoclassique à laquelle a été greffée des éléments de décor mauresques tels que les arcs brisés outrepassés, les coupoles, les stalactites, les faïences polychromes...Etc. l'auteur a également donné un aperçu des expériences récentes qui consistent à réinterpréter les valeurs du patrimoine architectural et urbain dans les constructions modernes au cours des années de l'Algérie indépendante. A travers les expériences de trois architectes aux tendances différentes, Fernand Pouillon, Abderrahmane Bouchama et André Ravereau.<sup>13</sup>

L'étude de Cherifi Roukia dans le cadre du mémoire de magister intitulé « contribution méthodologique à l'élaboration d'un langage documentaire à base d'un thesaurus pour la description de l'architecture néo mauresque en Algérie » a fait ressortir les caractéristiques des systèmes de recherche d'informations, leurs fonctions ainsi que la manière dont s'effectue le processus de recherche de documents dans un système de recherche d'informations dans le but de construire une ressource sémantique qui permet de décrire, identifier et interpréter d'une manière artificielle la richesse et la caractéristique architecturale et esthétique du style néo mauresque en Algérie.<sup>14</sup>

Concernant l'architecture résidentielle à Alger, Attilio Petrocculi dans le cadre des expériences de recherche et de formation des professeurs italiens de la poste graduation en « préservation et mise en valeur des monuments et sites historiques » de l'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger a étudié l'évolution

---

<sup>12</sup> N. OULEBSIR, 2004.

<sup>13</sup> K. SEMAR, 2004.

<sup>14</sup> R.CHERIFI, 2009.

typologique des immeubles d'habitation dans la ville d'Alger dans la période de 1830-1930 en corrélation avec les phases de formation urbaine de la ville.<sup>15</sup>

Dans la lignée de l'étude de Petrocculi, Oukaci Abdenour dans le cadre du mémoire de magister étudie l'évolution typologique du tissu résidentiel colonial de la ville d'Alger au 19<sup>ème</sup> siècle, son objectif était de déterminer les éléments et les principes de composition qui ont rendu possible sa qualification de tissu homogène.<sup>16</sup>

Plus récemment, l'étude de Marion Vidal-Bué dans son ouvrage intitulé « villas et palais d'Alger du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours » a étudié l'historique des maisons de campagne de l'époque ottomane, certaines maisons sont connues par les descriptions notamment celles d'Henri Klein. Mais le grand intérêt de cet ouvrage est la documentation iconographique qu'il fournit (photos, tableaux) issu d'archives privées.<sup>17</sup>

Enfin, l'étude de Tiar Manel dans son mémoire de magister aborde la question de l'architecture résidentielle néo mauresque dans la ville de Blida. Elle s'intéresse particulièrement aux caractéristiques architecturales et stylistiques des structures résidentielles traditionnelles. Elle étudie également les valeurs architecturales et morphologiques de ce patrimoine par rapport aux caractères locaux, engendrés par les ramifications expérimentées et testées dans la production du cadre bâti à la période française dans le tissu ancien.<sup>18</sup>

Ainsi, il n'existe pas d'étude approfondie qui traite spécifiquement de l'architecture résidentielle néo mauresque à Alger. La difficulté d'accès aux sources explique en partie cette lacune. D'autre part, la valorisation de certains bâtiments ou projet a pu occulter d'autres éléments pourtant fondamentaux dans l'histoire de la ville.

Aux lieux fétiches issus de l'arabisation dont l'évocation était centrale dans le discours colonial tels que la Grande Poste, la dépêche algérienne ont été ainsi ignorés, d'autres bâtiments tels que les immeubles de rapport et de nombreuses villas des quartiers résidentiels.

## Objectifs

L'objectif général de la recherche est d'alimenter l'histoire de l'architecture de la ville d'Alger en connaissances sur une tendance qui a occupé un temps court pour laquelle il n'existe que des informations éparses.

Identifier et reconnaître le patrimoine d'immeubles d'habitations néo mauresques de la ville par l'élaboration d'une cartographie répertoriant les immeubles de rapport de style néo mauresques, déterminant avec précision leur localisation.

---

<sup>15</sup> A. PETROCCULI, 1992, p33-51.

<sup>16</sup> A. OUKACI, 2009.

<sup>17</sup> M. VIDAL-BUE, 2012.

<sup>18</sup> M.D. TIAR, 2013.

Identifier et reconnaître les caractéristiques architecturales et esthétiques de cette tendance appliquées aux immeubles d'habitation dans le cadre algérois.

Comprendre les modes d'hybridation entre les logiques d'organisation et d'expression architecturale de l'immeuble de rapport avec les emprunts des formes mauresques.

Cerner les différentes expressions et déclinaisons de l'esthétique néo mauresque à travers sa période de développement.

### **Méthodologie et organisation de la recherche :**

Pour la présente recherche, une méthode combinant deux approches a été utilisée: l'approche de la monographie architecturale et l'approche typologique.

L'outil de l'inventaire a été utilisé afin de recenser les immeubles de rapport néo mauresque. La méthode mise en place pour conduire l'inventaire pourrait se résumer, par une dualité de modes d'approche : le recensement et l'étude. Ces approches sont employées en parallèle sur l'aire d'étude, ils permettent de prendre en compte la diversité des immeubles d'habitation néo mauresques, tout en s'appuyant sur un dénominateur commun (identification, localisation, datation, auteur et image). La traduction cartographique est le point de départ de l'analyse mais aussi le premier résultat du travail d'inventaire.

Pour l'inventaire des immeubles de rapport néo mauresques à Alger, un travail préliminaire a été nécessaire et qui a consisté en un inventaire des immeubles à partir de documents d'archives (anciens plans et cartes, anciennes photographies). Pour cela une investigation auprès des différents centres archives a été effectuée ; les archives nationales, le centre des archives de la wilaya d'Alger ainsi que le centre d'étude diocésain des glycines ou des revues spécialisées de l'époque qui traitaient d'architecture et d'urbanisme notamment la revue l'Afrique du nord illustrée, la revue Chantiers Nord Africains et le journal général des travaux publics et du bâtiment. Des cartes de la période étudiée sont également disponibles tel que :

Le plan d'Alger de CARBONNEL de 1904.

Le plan d'Alger de A. CARRAZ dans les années vingt.

Le plan d'Alger et ses environs de SGA de 1929.

Le plan d'Alger et ses environs de SGA de 1934.

Le plan de la ville d'Alger d'OBERTHUR de 1947.

Le plan d'Alger de BACONNIER de 1948.

Ensuite, L'arpentage des rues à l'aide des plans de villes successifs, les notations photographiques, le repérage des bâtiments remarquables dans les revues a été suivi

de visites des immeubles en tenant compte des réalités du terrain et en délimitant le site de prospection à Alger et sa couronne.

L'étude du quartier de l'Oriental s'appuie sur une méthode qui concilie deux approches complémentaires : la monographique repose sur l'articulation entre l'analyse historique, née de la confrontation entre les sources, manuscrites ou figurées, organisées de manière sélective et critique, donc toujours interprétées, et une observation approfondie du corpus faisant l'objet d'une description raisonnée par le texte et par l'image, pour aboutir à une définition selon une vision diachronique et synchronique ; des caractères intrinsèques de l'architecture néo-mauresque dans les immeubles d'habitation algérois, de cerner l'originalité et la spécificité de l'architecture résidentielle néo-mauresque et de saisir les variations ou l'évolution des typologies architecturales ou esthétiques du néo-mauresque dans les immeubles d'habitation à Alger. L'approche typologique est la classification raisonnée des types, qui implique simultanément, à travers l'analyse d'un corpus exhaustif d'édifices un travail d'identification des types. Cette dernière s'opère à partir de critères dimensionnels, fonctionnels, distributifs et esthétiques.

Ce travail se base sur un corpus diversifié de textes, de documents d'archives écrits ou iconographiques, de repérage sur site et de plans inédits établis avec la restitution des dossiers graphiques des immeubles consultés au niveau des archives de la wilaya d'Alger, mais aussi à travers un travail de complément, de correction et de mise à jour par relevés des dossiers graphiques du CPVA. Les façades non disponibles ont été restituées par redressement de photos. En outre, des vues satellite et le SIG d'Alger ont été utilisés pour localiser et identifier les immeubles de rapport étudiés dans leur environnement.

La structure du mémoire est bipartite, la première partie, comprenant trois chapitres, est dédiée aux champs d'expression du néo mauresque.

Le premier chapitre traite du néo mauresque dans les villes arabes méditerranéennes sous mandat colonial afin de saisir les manifestations et les caractères de l'arabisation dans l'architecture domestique dans les principales capitales coloniales.

Le second chapitre traite du néo mauresque à Alger, commençant par l'occupation des villas de l'époque ottomane par les militaires au début de la conquête qui démontre un certain engouement pour cette architecture, puis l'occupation de ces villas par les hiverneurs. Puis l'étude des villas construites dans le style mauresque adaptées à leurs exigences donnant naissance au style néo mauresque dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Enfin, l'adoption du néo mauresque comme style d'état au début du 20<sup>ème</sup> siècle.

Dans le troisième chapitre il est question des immeubles d'habitation néo mauresque à Alger, il s'agit de démontrer la richesse et l'importance des immeubles de rapport néo mauresques à Alger, à travers leur apparition dans l'évolution urbaine de la ville d'Alger mais aussi à travers un inventaire certes non exhaustif mais représentatif

aboutissant à une cartographie de ces immeubles. Cet essai de topographie aidera à prendre conscience de l'intérêt et de la valeur du patrimoine architectural résidentiel de style néo mauresque. Il permet de déterminer un corpus d'étude composé d'immeubles situés dans l'un des quartiers de Mustapha supérieur. Ce quartier est nommé « le quartier de l'Oriental », nous procédons donc à l'étude de l'histoire et de la topographie de ce quartier.

La deuxième partie composée de trois chapitres est consacrée à l'étude des immeubles de rapport néo mauresques du quartier de l'Oriental à travers l'élaboration d'une monographie détaillée d'un corpus d'immeubles qui est constitué à partir de l'étape précédente. La monographie est la méthode indispensable pour la production de connaissances sur le patrimoine et nécessaire pour synthétiser les éléments caractéristiques du style néo mauresque appliqué aux immeubles de rapport.

Le quatrième chapitre est consacré à l'étude de la topographie et la forme urbaine du quartier de l'Oriental à travers l'étude des voiries et des modes d'occupations.

Dans le cinquième chapitre : A travers un travail systématique sur terrain, qui consiste en la collecte de données, la reproduction des dossiers graphiques obtenus au niveau des archives de la wilaya d'Alger, nous proposons une classification de ces immeubles avec une description des espaces communs des immeubles et leur système de distribution ainsi que leur organisation spatiale et leur aménagement intérieur.

Le sixième chapitre est consacré aux expressions des façades à travers leur composition, les éléments architecturaux et décoratifs des douze immeubles constituant le corpus d'étude ensuite aux origines et filiations de éléments composant ces façades.

---

## **Chapitre 1 : Le néo mauresque dans les villes arabes méditerranéennes sous mandat colonial.**

Conciliant une organisation spatiale occidentale et des éléments décoratifs du répertoire oriental, l'architecture arabisante a vu le jour dans l'empire colonial français à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Entre la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et les années 1930, l'arabisation a constitué un mouvement artistique particulièrement riche autant par l'importance des constructions que par l'effervescence et les réflexions qu'elle a suscitées dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme en Afrique du nord. Impulsée à partir de 1900 par Charles Célestin Jonnart, gouverneur général de l'Algérie, et réaffirmée par le maréchal Lyautey et l'architecte urbaniste Henri Prost dans les années 1920 au Maroc, elle est présentée comme une « architecture moderne de style arabe ». En Tunisie, artistes et architectes issus des beaux-arts secondèrent les directeurs des travaux publics pour concevoir cette architecture adaptée à des besoins et à des usages modernes, mais totalement intégrée dans le paysage local.

### **1.1 L'architecture domestique de style arabe durant le protectorat français à Tunis**

Pendant le protectorat français en Tunisie, l'arabisation fut prescrite pour les constructions officielles, entre 1915 et 1930. Elle a concerné aussi bien les équipements publics que l'architecture résidentielle.

L'architecte Guy Raphael auteur du livre « l'architecture arabe de style moderne » participe activement à la renaissance architecturale en Tunisie, soucieux de renouveler le répertoire décoratif local, il ne tombe pas dans l'exotisme des mille et une nuits. Il emprunte des éléments décoratifs au répertoire tunisien qui sont déclinés en de nombreux édifices publics ou privés.<sup>19</sup>

Victor Valensi est quant à lui considéré comme le fondateur de la tradition de l'architecture domestique contemporaine en Tunisie. Il aura su pendant quelques décennies, donner une architecture éclectique au décor Tunisois, tout à fait adaptée aux besoins d'une clientèle européenne et tunisienne. Dans les plans des maisons qu'il conçoit, il reprend la typologie spatiale de la villa adaptée au mode de vie occidental et traite les volumes extérieurs de manière pittoresque avec des éléments ornementaux traditionnels.

---

<sup>19</sup> L. AMMAR, 2006, p157.

## Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

### Chapitre 1 : Le néo mauresque dans les villes arabes méditerranéennes sous mandat colonial.

---

Raphael Guy comme Victor Valensi apparaissent comme les chefs de file de cette tendance architecturale qui consiste à concevoir des édifices modernes dans le style arabe.<sup>20</sup>

Attirés par le climat intellectuel et culturel de Tunis au début du 20<sup>ème</sup> siècle mais aussi par son climat tempéré et surtout de très beaux sites encore vierges, riches industriels, intellectuels et artistes découvrent la Tunisie délaissant les médinas trop denses, ils préfèrent les jardins des périphéries de Sidi Bou Saïd et Hammamet bordant la mer, dans lesquels ils se font construire palais ou maisons plus modestes à l'orientale.<sup>21</sup>

Ainsi attirés par la beauté et le charme des jardins entourant la petite ville côtière de Hammamet, une petite colonie européenne bâtit de belles maisons sur des terrains bordant la mer.

L'arabisation a connu des évolutions stylistiques considérables selon les pays et la personnalité des architectes qui la pratiquèrent. Aux volumes cubiques des villas de Tunis des années 1910 plaqués d'ornements traditionnels succédèrent des édifices plus complexes à l'organisation hybrides comme la villa Valensi du mars (fig.1), ces maisons ne sont plus à patchwork de deux savoir-faire mais constituent un tout homogène et singulier.<sup>22</sup>



Fig. 1: Villa Valensi.  
Source : A. ZAOUCHE, 2011, p45.

---

<sup>20</sup> S. SANTELLI, 1992, p85.

<sup>21</sup> Idem., 1995, p 85.

<sup>22</sup> A. ZAOUCHE, 2011, p43.

## Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

### Chapitre 1 : Le néo mauresque dans les villes arabes méditerranéennes sous mandat colonial.

---

A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, l'immeuble de rapport fait son apparition à Tunis, le long des boulevards de ceinture qui remplacèrent les remparts à l'est et au sud de la médina. L'arabisation a concerné également les immeubles de rapport qui se parent de façades néo mauresques au décor architectural de style arabe. Arcades outrepassées, tuiles vertes, coupoles, encadrements de portes et fenêtres en pierre, grilles de fer forgé, corniches surmontées de merlons, minarets, autant d'éléments architecturaux et décoratifs arabes plaqués sur les façades jusque-là confinés dans les cours intérieures des maisons de la médina.<sup>23</sup>

L'immeuble nommé « maison de France » situé au 35, rue Djamel Abdel Nasser à Tunis est l'un des exemples. Cet imposant immeuble néo mauresque construit en 1907 est l'œuvre de l'architecte français Henri Piquart. L'immeuble comprend deux corps de bâtiment à quatre étages l'un sur rue et l'autre sur cour. Les références de l'art islamique se concentrent sur les baies en forme d'arcs outrepassés et sur les parois des cages d'escaliers entièrement parées de carreaux de céramique. L'accès au bâtiment en fond de parcelle se fait au travers d'un large passage ouvert rythmé par une rangée de colonnes surmontées d'arcs outrepassés. Les grilles de l'entrée sont de bels exemples de ferronnerie en style arabisant.<sup>24</sup> (fig. 2)



Fig. 2: Immeuble de rapport « maison française ».  
Source : A. ZAUCHE, 2011, p 88.

---

<sup>23</sup> S. SANTELLI, 1995, p68.

<sup>24</sup> J. HUEBER, C. PIATON, 2011, p88.

---

Dans la Tunisie de l'après-guerre, la question ornementale fut réduite à sa plus stricte expression, et l'arabisation connut un réel déclin avec la diffusion partout en Europe des dogmes du mouvement moderne.<sup>25</sup>

Les architectes tunisiens étaient en quête d'un renouveau architectural ; compromis entre la structure fondamentale de l'espace traditionnel et les principes de l'architecture moderne.

## 1.2 Villas et immeubles des années 1920 à Casablanca

Les options du maréchal Lyautey, traduit par Prost et son équipe, pour l'aménagement des principales villes marocaines présentent une caractéristique qui les différencient des plans antérieurs : Prost applique la doctrine du développement séparé des communautés<sup>26</sup>. En effet, l'administration française met en place une politique particulière vis-à-vis des indigènes. Ils resteront dans leur ville d'origine tandis que les quartiers nouveaux se développeront d'une façon autonome. On sait que le maréchal Lyautey voulait respecter et valoriser les traditions locales.<sup>27</sup>

Dans l'ensemble, le pluralisme des approches caractérisera la production casablancaise, il se réfère à l'art nouveau ou au néo classicisme dans les années 1910, puis au thème art déco dans la décennie suivante, les architectes établissent des liens étroits avec les mosaïstes, les ferronniers ou les ébénistes. La pratique du néo mauresque ou du néo marocain n'exclura pas la recherche d'une synthèse avec les thèmes modernes. La rencontre des motifs des arts décoratifs marocains et des configurations art déco produira des décors de façades originaux.

Le décor des façades des premiers grands immeubles du centre ne diffère, au premier regard, de celui des immeubles parisiens de la même époque que par l'emprunt à la tradition des zelliges. Les zelliges formant fresques ou décorant les frontons<sup>28</sup>, remplacent providentiellement les parements de grès utilisés avant 1914.<sup>29</sup>

L'expérience marocaine qui se développe à partir des années 1930 a su mêler les influences, amalgamer les cultures marocaines et européennes tout en combinant les techniques modernes (notamment celles du béton armé) avec le savoir-faire des maîtres artisans marocains, c'est le génie de cette architecture.

---

<sup>25</sup>A. ZAUCHE, 2011, p41.

<sup>26</sup>J.L. COHEN, 1992, p109.

<sup>27</sup>M. ELEB, 1992, p121

<sup>28</sup>Idem. p125.

<sup>29</sup>J.L. COHEN, M. ELEB, 2009, p150.

## Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

### Chapitre 1 : Le néo mauresque dans les villes arabes méditerranéennes sous mandat colonial.

C'est au niveau du décor que les phénomènes d'hybridations sont les plus évidents. Les architectes collaborent avec des artisans, ainsi l'art décoratif marocain ou éléments ornés ; faïences colorées (fig.4), balcons en bois de cèdre ouvragés agrémentent des façades blanches et nues.<sup>30</sup> Ceci témoigne d'une retenue dans l'usage des éléments décoratifs dans les bâtiments publics (fig.3) mais aussi dans l'architecture domestique.



Fig. 3 : Jardin intérieur et portique du palais de justice de Casablanca, 1915.

Source : F. BEGUIN, 1983, p64.

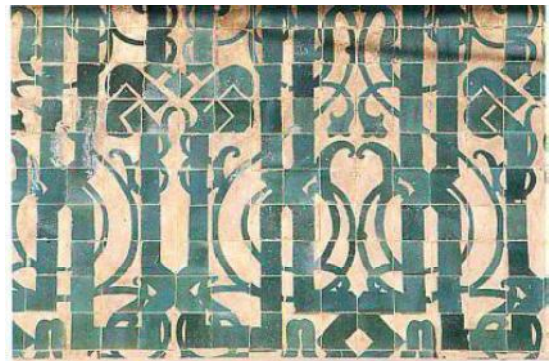


Fig. 4: Le couronnement du palais de justice.

Source : J.L. COHEN, M. ELEB, 2009, p151.

Un des immeubles d'habitations de style néo mauresque à Casablanca est l'immeuble construit pour le syndicat immobilier de Casablanca en 1922 par Pierre Ancelle et les frères De Montarnal. Implanté à l'angle du boulevard de la gare et de la rue de l'horloge, il associe des boutiques et un étage d'habitations. La façade à encorbellement couronnée de frontons de zelliges géométriques et d'un petit auvent de tuiles vertes, renvoie aux thèmes traditionnels marocains, cet immeuble est éclairé par une cour et respecte la servitude d'arcades du boulevard de la gare.<sup>31</sup>(fig.5)

<sup>30</sup> M. ELEB, 1992, p 125.

<sup>31</sup>J.L. COHEN, M. ELEB, 2009, p127.

## Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

### Chapitre 1 : Le néo mauresque dans les villes arabes méditerranéennes sous mandat colonial.



Fig.5 : Immeuble du syndicat immobilier de Casablanca, architecte Pierre Ancelle et Jean-Marie de Montarnal, 1922.

Source : J.L. COHEN, M. ELEB Monique, 2009, p127.

L'immeuble Hassan et de la Salle (fig.6), que les frères Suraqui construisent square Louis Gentil, offre un exemple efficace du compromis entre art déco et ornementation traditionnelle<sup>32</sup>, il présente des surfaces planes des lignes épurées, la seule référence à l'architecture locale est la tuile verte au quatrième étage ainsi que sous la dalle de la loggia et le zellige.



Fig. 6 : Immeuble Hassan et la Salle, 1926, carte postale.

Source: J.L. COHEN, M. ELEB Monique, 2009, p152.

<sup>32</sup>J.L. COHEN, M. ELEB, 2009, p152.

Quant aux villas des années 1920 de style « néo marocain », l'emprunt se fait au niveau d'éléments décoratifs au répertoire marocain, qu'au niveau de l'organisation spécifique de l'habitation.

L'un des exemples les plus significatifs est la villa exceptionnelle que Marius Boyer signe pour l'industriel Pierre Grand, construite en 1930 rue Jean Jaurès (fig.7). Extrêmement luxueuse par ces jardins, son décor de zelliges et sa distribution, cette maison à Ryad évoque les palais enchanteurs des aristocrates marocains.

Boyer choisit délibérément de mêler les signes du faste arabo musulman et ceux du luxe des hôtels particuliers parisiens, se rapporte au premier le patio et la suite qui forme le kiosque, le Ryad, le bassin, et enfin le salon arabe (fig.8), relèvent du second, la double entrée, l'appartement de maitres de maison, le fumoir et le boudoir, le hall, le jardin d'hiver, la lingerie et l'office.<sup>33</sup>

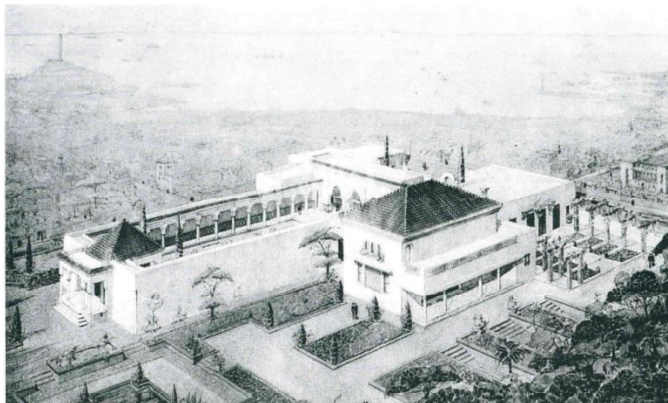


Fig.7 : Villa Pierre Grand, perspective d'ensemble.  
Source : J.L. COHEN, M. ELEB, 2009. p192.



Fig. 8: Villa Pierre Grand, vue sur le salon.  
Source : J.L. COHEN, M. ELEB, 2009. p192.

### 1.3 L'orientalisme domestique au Caire.

À la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, le Caire était caractérisé par son effervescence et son essor économique ; le paysage urbain est clairement occidentalisé : des cafés, des hôtels, des grands magasins, des théâtres et des consulats sont construits pour servir une communauté européenne de plus en plus importante. L'architecture reflète parfaitement la diversité et le pluralisme culturel.

Les acteurs de cette mutation du cadre bâti sont en premier lieu européens. En effet, les souverains égyptiens font en majeure partie appel à des architectes italiens

<sup>33</sup>J.L. COHEN, M. ELEB, 2009, p193-194.

## Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

### Chapitre 1 : Le néo mauresque dans les villes arabes méditerranéennes sous mandat colonial.

---

et français pour les diverses constructions nécessaires à l'euphémisation du Caire et d'Alexandrie. Ces architectes introduisent les styles historiques éclectiques, néo renaissance ou néoclassique. Avec la montée du nationalisme égyptien, autour des années 1920, ils s'engagent dans des voies qui tiennent de l'orientalisme exotique, avec un vocabulaire néo-islamique ou néo-pharaonique qui se manifesta durant une période plus courte.

Durant les premières décennies du 20<sup>ème</sup> siècle, le regard toujours fixé sur l'occident, la bourgeoisie égyptienne favorise l'émergence des styles décoratifs et de nouvelles réalisations sont distinctement imprégnées de l'influence de l'art nouveau et de l'art déco. L'entre deux-guerres voit l'apparition du style international, qui s'affirme à partir de la fin des années 1950.<sup>34</sup>

Les origines du processus d'occidentalisation des formes architecturale en Egypte datent du début du 19<sup>ème</sup> siècle, cette innovation coïncide avec les premières années du règne de Muhammad Ali. A l'instar de ce qui se passait en Europe, l'éclectisme fut le style dominant du 19<sup>ème</sup> siècle au Caire, où il se maintint jusqu'aux années 1940. Les projets destinés au Caire se limitent à reproduire purement et simplement des formes architecturales européennes tel l'immeuble à appartements de type Haussmannien. En revanche les constructions destinées à Héliopolis ou à Koubbeh Gardens dénotent l'utilisation d'un vocabulaire arabisant. Héliopolis est une ville nouvelle créée en 1906 à 10 km du centre du Caire avec des capitaux belges et français, à l'initiative du baron Edouard Empain et de son associé l'ingénieur Boghos Nubar Pacha. Empain avait obtenu en 1894 la concession des tramways du Caire, en 1905 il obtint la concession de terrains vacants sur le plateau désertique oriental surplombant la ville. Son idée première était de créer un ensemble résidentiel relié par transport rapide au centre de la capitale égyptienne, par la simple viabilisation et revente de terrains à bâtir, mais les circonstances en particulier l'éclatement en 1907 de la bulle de spéculation foncière qui s'était formée au même moment en Egypte, conduisirent à un programme de plus grande envergure, celui d'une véritable ville, autonome qui fut construite à plus de 45% par la société immobilière créée par Empain à cet effet, la *Héliopolis Oasis Company and Cairo Electric Railways* (H.O.C.). La ville fut composée selon un strict zonage des fonctions, des implantations et des gabarits, fondés sur des séparations sociales très nettes ; les constructions privées furent soumises à un contrôle rigoureux par le biais de cahiers des charges contraignants, sur le modèle des lotissements spéculatifs. Il en résulte des paysages construits d'une grande homogénéité.

Héliopolis se caractérise par la richesse et la variété de son architecture, représentant les principaux courants esthétiques de la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, de l'Orientalisme au Mouvement moderne. Durant la première phase de

---

<sup>34</sup> M.L. YEHIA, 2005, p 156.

## Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

### Chapitre 1 : Le néo mauresque dans les villes arabes méditerranéennes sous mandat colonial.

construction de la ville (1906- 1914), l'investissement est essentiellement réalisé par la H.O.C., qui construit les équipements publics tels que Héliopolis Palace Hôtel (fig.9), lieux de culte, marchés etc., les infrastructures comme la voirie, les réseaux divers et des logements de toutes catégories : villas, immeubles de rapport (fig.10), logements en bande.



Fig. 9 : Hôtel Héliopolis Place ouvert en 1909 construit par l'architecte belge Ernest Jaspar.  
Source : <http://www.flickr.com>



Fig. 10: Immeuble Corinne Younan, Héliopolis, A. Bachk, arch., 1929.  
Source : M. VOLAIT, avril 2012,  
<http://www.dailymotion.com>

Attentive à l'image de la ville, la H.O.C. compose une scénographie urbaine, développée le long de la ligne de chemin de fer et bordée d'élégants immeubles à arcades de style "mauresque" (fig. 11).<sup>35</sup>

L'utilisation du vocabulaire arabisant au Caire qui, à l'exception de l'emprunt de certaines typologies particulières à l'architecture islamique comme les coupoles ou les minarets, se manifeste uniquement à travers le décor : un décor généralement assez sobre pour les logements et plus sophistiqué pour les bâtiments publics ou les bâtiments symboliques.



Fig. 11 : Immeubles à arcades de style mauresque.  
Source : <http://insitu-revues.org>

<sup>35</sup> M. VOLAIT, C. PIATON, 2003, p3.

#### 1.4 Beyrouth, l'habitat résidentiel néo ottoman pendant le mandat français.

Dans la période qui s'étend de 1920 à 1940, le Liban s'est trouvé sous domination directe de l'occident puisqu'il était sous mandat français.

La cité passa par plusieurs étapes de transformations intérieures et d'expansions urbaines avant l'établissement du mandat français en 1920. Ces trois étapes transformèrent l'image et le statut de Beyrouth, de cité arabo islamique médiévale à une ville bourgeoise méditerranéenne. L'éclectisme architectural dans ses diverses manifestations trouva son origine dans la rencontre des cultures locales avec le système international d'échanges instauré par le capitalisme industriel de l'Europe du 19<sup>ème</sup> siècle. Dans le levant, les échanges interculturels suivirent le déclin des relations entre l'Europe colonisatrice, l'empire ottoman qui perdait ses forces et les vastes provinces qu'il occupait. Istanbul, capitale du 19<sup>ème</sup> siècle la plus avancée, au point d'intersection de l'orient et de l'occident, fait la première l'expérience des influences occidentales, avant d'en diffuser certaines dans le reste de l'empire. Beyrouth, en tant que centre provincial en plein essor de la Syrie ottomane, fut ainsi soumise à une occidentalisation via Istanbul, avant sa modernisation sous le mandat français.<sup>36</sup>

A Beyrouth, l'immeuble néo traditionnel est apparu dans les quartiers des classes moyennes entre 1880-1920.<sup>37</sup> Robert Saliba remarque que contrairement qu'en Afrique du nord où les architectes locaux jouèrent le rôle important en mettant en évidence « *les qualités subtiles que seule une longue observation avait su révéler* », à Beyrouth, les styles néo- islamiques furent mis en œuvre dans l'architecture résidentielle sous forme de pastiches hybridés par les constructeurs et ingénieurs locaux. La malléabilité du béton, qui permet de produire des motifs complexes et répétitifs, le caractère accommodant des styles néo islamiques encouragèrent la prolifération de formes et motifs orientaux, englobant le traitement des baies centrales, les fenêtres et les balustrades, sans cependant donner naissance à un « style local »<sup>38</sup>

---

<sup>36</sup> R. SALIBA, 2009, p43.

<sup>37</sup> Idem., 2009, p24.

<sup>38</sup> Idem., 2009, p48-49.

## **Chapitre 2 : Le néo mauresque de l'Alger colonial : de la maison ottomane aux édifices publics de style Jonnart.**

Les prémices d'un goût pour l'esthétique mauresque local adapté à l'art de vivre au quotidien s'est forgé par le contact des premiers colons. D'abord, les militaires français occupèrent les maisons du *fahs*. Ensuite, les hiverneurs britanniques les transformèrent. Puis, de nouvelles villas et des résidences hôtelleries néo mauresques ont été contruites. Ces quelques éléments permettront de comprendre les jeux d'influences dans l'architecture résidentielle qui est devenu un véritable programme à l'échelle de la ville dans l'architecture officielle.

### **2.1 Les maisons occupées par les militaires en 1830.**

Au moment de la conquête française, « *Il fallut tout de suite trouver des logements pour les officiers et pour les troupes et malheureusement, on prit possession des grandes demeures du fahs, comme des palais de la ville laissés libres par le départ des turcs.* »<sup>39</sup>. Plusieurs de ces grandes propriétés furent réquisitionnées afin d'y cantonner des troupes protégeant la capitale et ses environs des attaques qui persistent durant plus d'une décennie, ce fut le cas pour la villa Ben Negro, de Djenan Ben Siam et de Cheikh el Bled, occupées fin 1831 ainsi que la maison de campagne de Khazna Dar.<sup>40</sup>

Beaucoup de propriétaires de villas de campagnes, ne pouvant plus faire face à leur entretien, les laissaient à l'abandon. Certains persuadés qu'ils allaient tout perdre avec les nouveaux occupants, préfèrent s'exiler en nommant des mandataires.

Ainsi, il fut facile pour quelques riches étrangers de se porter acquéreurs de leurs domaines.<sup>41</sup>

Beaucoup de propriétaires ayant, après quelques temps, demandé que leurs villas leur fussent restituées, l'autorité militaire satisfait à ce désir, à mesure que les circonstances le permirent.

Le génie militaire dû cependant conserver quelques-unes de ces maisons dont le gouvernement paya la location. Plusieurs dans le nombre, avaient été acquises par des européens.

---

<sup>39</sup> M. VIDAL-BUE, 2012, p23.

<sup>40</sup> Idem, 2012, p120.

<sup>41</sup> Idem, 2012, p23.

**Dans ses feuillets d'El Djezair, Henri Klein dénombre quelques villas de campagne occupées par les militaires :**

La villa Mustapha Pacha située sur l'avenue de l'indépendance ex : Savorgnan-de-Brazza, après les vicissitudes juridiques que la propriété a connu, signalées par Henri Klein<sup>42</sup>. La villa a été affectée aux troupes du 7<sup>ème</sup> régiment d'infanterie légère jusqu'en octobre 1848. Elle fut ensuite cédée à l'orphelinat de jeunes filles des sœurs Saint Vincent de Paul. La villa Mustapha Pacha est aujourd'hui le ministère de la famille et de la condition féminine (fig.47).

La ferme de l'Agha, occupée par deux escadrons de chasseurs. Selon Henri Klein<sup>43</sup>, cette villa était comprise dans l'espace que délimitent les rues Sadi Carnot actuellement rue Hassiba Ben Bouali, Richelieu actuellement rue Mohamed Ferroukhi, rue Michelet actuellement rue Didouche Mourad et le boulevard Victor Hugo.

Djenan El Khiat (villa Yusuf) se trouve au-dessous de la villa d'été de Mustapha Pacha sur l'actuelle avenue d'Ahmed Ghermoul. Elle a été mise sous séquestre par l'état en appliquant le décret de décembre 1830 relatif aux propriétés des turcs émigrés. L'état conserva la propriété du domaine et en fit la résidence des colonels des chasseurs jusqu'en 1845. A cette époque, la campagne fut léguée au colonel des spahis Yusuf pour le récompenser de ses services (fig.47).

La villa Abdeltif est située dans le quartier du Hamma, au sein du Bois des Arcades, au-dessus du musée national des Beaux-Arts et du jardin d'Essai. Dès 1831, la villa a servi d'infirmierie à la légion étrangère et ce jusqu'en 1836.

La villa Ben Siam située à l'entrée de Birkhadem fut occupée dès 1831 par un escadron de spahis réguliers constitué de cavaliers d'indigènes et de français. Le grand pavillon de la villa fut attribué en 1840 à un maréchal de camp et l'on construisit des annexes pour reloger les officiers qui étaient installés. <sup>44</sup> Dar Ben Siam n'existe plus, elle fut rasée en 2006.<sup>45</sup>

La villa Hussein Dey située dans la commune du même nom fut occupée après la prise d'Alger par les troupes françaises, les officiers se réservant le pavillon du Dey. A partir de 1839, le maréchal Valée, gouverneur de l'Algérie, fit loger un régiment de cavalerie dans des baraques envoyées de France et dans les anciennes écuries.

---

<sup>42</sup> H. KLEIN, 1910, p 77-76.

<sup>43</sup> Idem. 2003, p81

<sup>44</sup> H. KLEIN 2003, tome 2, p 101.

<sup>45</sup> M. VIDAL-BUE, 2012, p125.

Djenan Ben Et-Taleb ou s'étaient rassemblés des consuls a été occupé en 1830 par des vétérans ayant la mission de surveiller la région de Bouzaréah.

La villa de Khaznadar se trouve à la sortie de Birkhadem, non loin de la route d'Alger. L'armée réquisitionna le Djenan en raison de sa situation stratégique, le général commandant les avant-postes y établissant ses quartiers jusqu'en 1839.<sup>46</sup>

Djenan Ben Negro est situé entre le village de Birkhadem et Birmandreis, propriété du chef de province, elle avait été réquisitionnée par le commandant Duvivier en 1831 pour y cantonner une partie des troupes en même temps que la villa Ben Siam<sup>47</sup>.

La villa Djenan Rais Hamidou dite du traité à El Biar, où le général Bourmont déposa l'acte de capitulation d'Alger (fig.48).

La maison Yahia Agha à El Biar, a été remise par le génie aux domaines, le 11 septembre 1834.

La villa Djenan El Muphti à Bouzaréah fut un moment, le quartier général du compte de Bourmont puis du général Berthezène.

La villa Mustapha Rais située en face l'hôtel Saint Georges sur l'avenue Foureau-Lamy actuellement avenue Souidani Boudjemaa fut réquisitionnée dès 1830 pour loger les officiers de l'expédition d'Alger et servir de dépôt, elle fut remise aux civils le 26 avril 1835.

Le palais de Mustapha Khodjet El Kheil fut abandonné par son propriétaire au moment de la conquête, il fut séquestré par l'état français pour y installer la résidence d'été du gouvernement général (fig.47).

La maison de Baba Rouchi, dénommée maison des pirates située sur le flanc de la falaise qui domine le jardin d'essai.

Toutes les villas de l'époque turque occupées par les militaires sont généralement implantées dans les hauteurs de la ville dans un terrain escarpé ou en bordure de mer telle que la villa d'été du Dey Hussein décrite par Lamoricière qui fut pendant quelque temps chargé de surveiller la région et qui séjourna dans cette demeure. « ..L'air est embaumé du parfum des jasmins, des géraniums et des roses. La maison que j'occupe est à 200 pas de la mer. C'est un lieu de plaisance du dernier

---

<sup>46</sup> H. KLEIN, 1910, p78-79.

<sup>47</sup> Idem., 2003, tome 2, p 60.

---

*Dey d'Alger. Partout des bassins de marbre, des jets d'eau, des fontaines vives... »*<sup>48</sup>

Ces villas barbaresques où foisonnait la lumière, avaient d'importants domaines agricoles, de bouquets de vignes grimpantes, des vergers avec des systèmes complets d'irrigations.

Généralement, les occupants de ces villas étant de hauts fonctionnaires de l'état, ils dessinaient des allées pour le simple but de promenade mais aussi des plantations d'arbre et des massifs de verdure. Le maréchal Valée avait aménagé le Palais de Khodjet El Kheil devenu le Palais d'été du Gouverneur, en disposant des allées plantées d'arbres exotiques formant ainsi un cadre propice aux fêtes données par le gouverneur (fig.12). Le général Yusuf a réaménagé le jardin du Djenan El Khat en disposant des kiosques plaqués de faïences



Fig.12 : Vues sur le jardin du Palais d'Été du Gouverneur.  
Source : J. ALAZARD, 1951, p10-11.

Les façades de ces villas sont sévères et ne laissent rien deviner des richesses intérieures. Cependant, les nouveaux occupants les ornent d'éléments architecturaux de références diverses à l'exemple du grand moucharabieh de cèdre, dans le goût ottoman, avait été ajouté devant les fenêtres du séjour au-dessus du porche d'entrée de la villa Yusuf (fig.13). Dans le Palais d'été du Gouverneur, l'architecte Gabriel Darbeda s'était référé aux palais vénitiens pour les arcades de la grande galerie longeant la salle des fêtes et donnant sur le parc. (fig14)

---

<sup>48</sup> H. KLEIN, 2003, tome 1, p 22

## Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

### Chapitre 2 : Le néo mauresque de l'Alger colonial : de la maison ottomane aux édifices publics de style Jonnart



Fig.13 : Djenan El Khat, villa Yusuf, façade principale.  
Source : Vidal-bué, 2012, p161.



Fig.14: Portique vénitien du Palais d'Eté du Gouverneur.  
Source : Ch. De Galland, 1924, p44.

Dans ces villas, les pièces étaient exigües au goût des nouveaux occupants et peu adaptées aux exigences des nouvelles fonctions qu'elles accueilleraient, elles furent par conséquent toutes remaniées et reçurent des ailes entières de constructions imbriquées aux corps de bâtiments anciens.

L'état des lieux du Palais d'Eté du Gouverneur, établi en 1846 mentionne que la villa comprenait deux corps de bâtiments, l'un d'eux fut détruit en 1916 pour la réfection du palais confiée à l'architecte Darbeda. Ce dernier, modifia la structure générale d'origine du palais de Khojet El Kheil pour créer des appartements privés disposés autour de la cour mauresque. Il construisit de part et d'autre des bâtiments initiaux toute une série de salons de réception, notamment une salle des banquets au rez-de-chaussée et une salle des fêtes au 1<sup>er</sup> étage (fig.15).<sup>49</sup>

---

<sup>49</sup> M. VIDAL-BUE, 2012, p 164.

## Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

### Chapitre 2 : Le néo mauresque de l'Alger colonial : de la maison ottomane aux édifices publics de style Jonnart

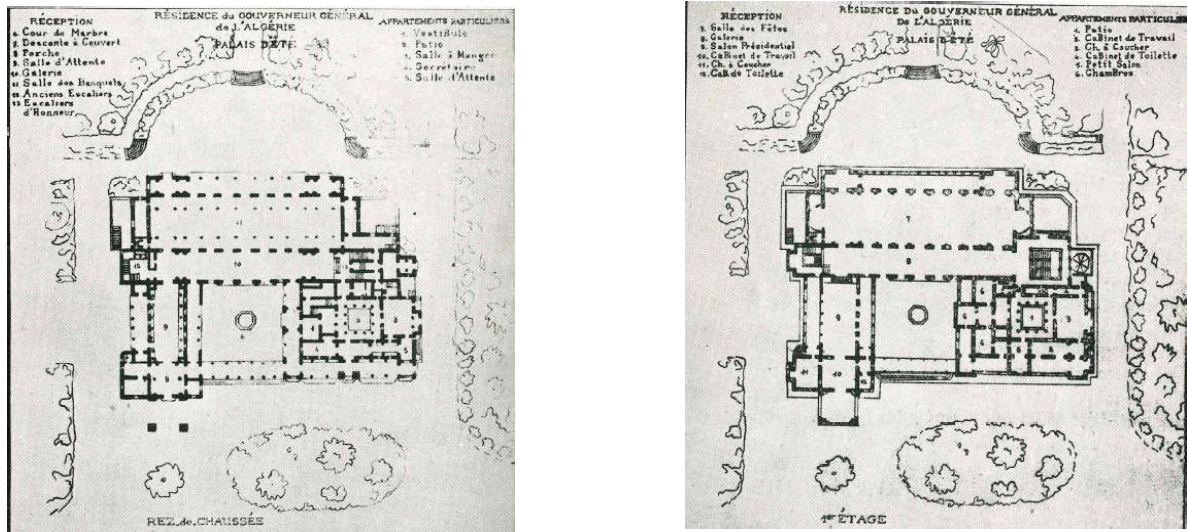


Fig.15 : Plans de l'ancienne résidence Khojet El Kheil et du nouveau Palais d'Eté.  
Source : J. ALAZARD, 1951, p48-49

Dans la plupart de ces villas, le décor est constitué essentiellement de faiences qui se retrouve dans les soubassements des murs, en lambris sur les parois, dans l'encadrement des arcades où elle forment ce que l'on nomme joliment des ceintures et des boucles pendante, autour des fenêtres, sur les contremarches des escaliers, et même en dallage sur les sols.

Dans le palais d'été du gouverneur, l'architecte Darbeda fit naturellement le choix du style « mauresque », tout en empruntant de nombreux éléments à des formes d'art diverses et en témoignant d'un large éclectisme dans la variété des décors.

Ainsi, l'immense salle des fêtes fut dotée de massives colonnes d'onyx supportant une série d'arcs monumentaux marquetés de mosaïques turquoise et or (fig. 16). Dans le fond de cette salle, sous le dôme d'une coupole, un gigantesque paon de mosaïque vint déployer ses ailes stylisées inspiré de la chapelle palatine de Palerme (fig.17).

## Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

### Chapitre 2 : Le néo mauresque de l'Alger colonial : de la maison ottomane aux édifices publics de style Jonnart

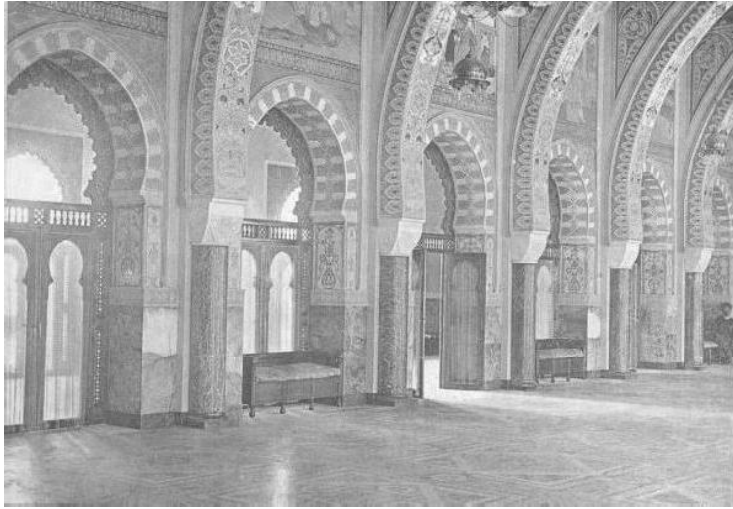


Fig.16 : Vue sur la salle des fêtes.  
Source : Ch. De Galland, 1924, p42.



Fig. 17 : Salle des fêtes : les paons.  
Source : J. ALAZARD, 1951, p28.

Le salon d'attente présidentiel est quant à lui orné de colonnes torse et d'un plafond à stalactites. Cette pièce avait été enrichie de fresques, constituée de grandes compositions sur des thèmes de la vie musulmane, sont venues parer les murs de cette pièce.<sup>50</sup>(fig. 18)



Fig.18: Antichambre présidentielle.  
Source : J. ALAZARD, 1951, p14

Des colonnes de marbre provenant de l'ancienne caserne des janissaires furent apportées, elles servirent de décoration à la porte d'entrée de la salle à manger et à la construction du gracieux kiosque du jardin. De précieuses faïences de la même provenance furent employées pour parer certains salons.

---

<sup>50</sup> J. ALAZARD, 1951, p34.

## 2.2 Les résidences des hiverneurs britanniques

Jusqu'en 1951 le dictionnaire Larousse définissait l'hiverneur : « Qui va passer l'hiver dans le midi, en Algérie... »<sup>51</sup> Ce qui démontre que l'Algérie était un endroit prisé par les étrangers.

De nombreux hiverneurs anglo-saxon avaient tout d'abord choisi le quartier de saint-Eugène, au nord d'Alger et en bordure de mer, pour son air romantique et ses brises marines<sup>52</sup>. Ils se tournèrent après 1860 vers Mustapha-supérieur jusque-là fief des officiers et hauts fonctionnaires français qui avaient succédé aux puissants de la régence turque, cette région convenait mieux aux malades car elle était bien exposée et protégée du vent, Henri Dumont décrit cette localité dans ses notes de voyage ; « *A Mustapha, c'est bien différent. abrité des vents du désert par le dos de la montagne, couvert à droite et à gauche par ses flancs qui font le demi-cercle, admirablement exposé aux rayons de soleil, ayant à sa gauche la ville d'Alger, qui se détache sur le fond bleu du ciel profil si dentelé de sa ville mauresque, à sa droite Kouba et les contreforts qui s'avancent jusqu'à Matifou pour fermer le golf ; au fond à quarante lieux de là et grâce à l'exceptionnelle transparence de l'air, la vue du Djurdjura et enfin devant lui le ciel et la mer, ce lieu situé au milieu du golf d'Alger, est un séjour au-dessus de tout éloge.* »<sup>53</sup> Et poursuit ; « *des arbres et des fleurs, presque au bord de la mer...Une vue splendide, assurément des plus belles du monde, forment de ce golfe comme un amphithéâtre qui aurait pour gradins les jardins des villas* »<sup>54</sup>

Ernest Feydeau qui avait exploré le Fahs d'Alger pendant son séjour de 1860 en fait également la description « *Ce que le coteau de Mustapha a de ravissant, c'est sa situation unique dans le monde, figurez-vous une rampe de collines tournant doucement au-dessus d'un golf et descendant vers ce golf par une pente facile. ... Nous aimons cette terre algérienne, où nous avons séjourné pendant plusieurs mois, pour son ciel lumineux et riant, son climat salubre, ses paysages grandioses...* »<sup>55</sup> Henri Dumont et Ernest Feydeau n'étaient pas les seuls de cet avis. Dès l'automne, Alger voyait son séjour recherché d'une multitude d'étrangers grâce à son doux hiver.

A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, les anglais font d'Alger une station hivernale. Alger était devenue un centre de villégiature très prisée par les hiverneurs en grande majorité

---

<sup>51</sup> Nouveau petit Larousse illustrée, 1951, p 495.

<sup>52</sup> J. REDOUNE, 1984, p 19.

<sup>53</sup> H. DUMONT, 1878, p31.

<sup>54</sup> Idem., 1878, p31

<sup>55</sup> E. FEYDEAU, 1884, p242-243.

des anglais, irlandais ou écossais mais aussi des suédois, hollandais et des américains.<sup>56</sup>

Dès 1860, Les Anglais sont les premiers à découvrir et encourager les vertus d'Alger en tant que résidence d'hiver pour les malades. Beaucoup d'entre eux cherchaient dans le soleil d'Alger un remède à leurs problèmes pulmonaires, les médecins leur préconisant le séjour pour soigner asthme, bronchite et tuberculose, terrible fléau à l'époque. Tous appréciaient la douceur du climat et la beauté de la nature. Le pays a été considéré comme plus chaud, plus ensoleillé et moins cher que les stations de renom française ou sur la riviera italienne.

Un grand nombre de ces résidents étrangers, préférant disposer d'une maison où vivre avec famille, amis et domesticité louèrent ou acquièrent des villas mauresques dont le style et les jardins séduisaient. Toutefois, comme le confort intérieur de ces demeures n'était pas celui auquel ils étaient habitués, ils les firent aménager à leur goût. Georges Guiauchain restaura ainsi la villa Mustapha rais pour le consul britannique John Bell, il en construisit d'autres inspirées par le style local<sup>57</sup>. L'architecte anglais Benjamin Bucknall arrivé 1876 pour des raisons de santé devient l'architecte de la communauté anglaise à Alger. Il restaure les villas de facture turque située dans les hauteurs d'Alger. Il construit des villas de style mauresque en respectant les principes de l'architecture algéroise et en réinterprétant le vocabulaire mauresque afin de donner le confort à ses nouveaux habitants.

Ces hiverneurs, souvent attirés par la douceur du climat en hiver et ayant goût pour l'orientalisme et l'exotisme deviennent rapidement les protecteurs des villas mauresques de la banlieue d'Alger. Selon l'étude de Jean-Jacques Jordi, les hiverneurs occupaient une partie de la ville bien délimitée dans les hauteurs de Mustapha et El Biar, sur les 35 demeures et résidences de la période turque appartenant aux anglais, 27 se situent dans ces deux quartiers.<sup>58</sup>

Logeant à Mustapha supérieur, la communauté anglaise était renfermée sur elle-même, elle pratiquait imperturbablement ses rites habituels dans le cadre exotique d'Alger, distractions mondaines, occupations religieuses et culturelles rythmaient la vie de ces hiverneurs.

Le *comité d'hivernage* devenu en 1897 *syndicat d'initiative* organisait les événements mondains. Exposition de peintures publiques et gratuites des grands peintres modernes. Des visites guidées et animations, Le programme du comité inclus

---

<sup>56</sup> M. VIDAL- BUE, 2001, p204-205.

<sup>57</sup> Idem., 2012, p 24.

<sup>58</sup> J.J. JORDI, P. ENCKELL, p 105, 1999.

généralement fantasias et fêtes maures, des concerts gratuits de musique classique à l'hôtel de ville. Une autre source de distraction pour le visiteur étranger à Alger était la vie arabe en tant que spectacle. La vieille ville, même disloquée par l'occupation française et par le processus de désorganisation sociale et culturelle qui a suivi, était encore un lieu exotique offrant des possibilités de passage dans un monde romantique et mystérieux, pour certains, bizarre et inquiétant, pour d'autres. Derrière la façade à arcades, le visiteur découvre un spectacle haut en couleur orientale. Le syndicat d'initiative publiait des guides illustrés dans lesquels il proposait aux visiteurs, des itinéraires accompagnés de plans et de textes explicatifs de promenades et d'excursions dans Alger et ses environs.

Un club anglais fut ouvert à la villa Royer à la fin des années 1880, situé dans un magnifique parc, on y donnait pendant les saisons d'hivernage des diners, bals et concerts, on n'y trouvait également un terrain de tennis, elle est aujourd'hui, la résidence officielle de l'ambassadeur britannique.<sup>59</sup>

Au tournant du siècle, au «théâtre municipal», sur la place de la République, quatre Concerts en plein air étaient donnés par l'orchestre militaire du 1<sup>er</sup> régiment des zouaves. Les visiteurs britanniques et américains pouvaient obtenir des invitations par leurs consuls au bal du gouverneur-général qui était donné vers le milieu du mois de mars. Il y avait aussi les Garden parties que le consul britannique donnait à ses compatriotes en visite à la villa Alaoui, sa résidence sur la route de colonne Voirol à El Biar située actuellement sur la rue Bachir El Ibrahim.

Les britanniques ont également gardé leurs propres rituels sociaux et de loisirs. Plusieurs familles anglaises avaient des maisons où ils revenaient, année après année. Ces hiverneurs avaient une passion commune pour le jardinage. Mme EW Arthur dans sa résidence de Djenan-el-muphti, la famille Bell dans leur domaine de Mustapha Rais et la famille Mackleay à Djenan Ali Rais ont ressuscité l'art du jardin à la perfection. L'intérêt de la colonie anglo-saxon s'est manifesté dans ce genre d'activité plutôt que dans les affaires politiques.

Concernant les lieux de culte, l'église anglicane de la saint trinité est construite en 1870 selon le modèle anglais sur un terrain attribué par le gouverneur située dans la rue d'Isly actuellement rue Larbi Ben M'hidi, elle est consacré en 1871 par l'évêque de Gibraltar (fig. 19). Elle sera démolie en 1905 pour laisser place à l'hôtel des postes inauguré en 1913. La nouvelle église anglicane se trouve à Mustapha

---

<sup>59</sup> J. REDOUANE, 1984, p 24

supérieur sur l'actuelle avenue Souidani Boudjemaa conçu par Henri Petit<sup>60</sup>, la princesse Battenberg posa la première pierre de l'église en 1909 en présence du consul général d'Angleterre, du directeur du cabinet du gouverneur général, du secrétaire général de la préfecture, ainsi que Petit et Vidal.<sup>61</sup> (fig. 20). L'autre lieu de culte de la communauté britannique est l'église écossaise. Elle se trouvait à Mustapha supérieur un peu plus haut que la station sanitaire non loin de là, l'actuelle rue Didouche Mourad. Elle fut construite par le riche bienfaiteur écossais, sir Peter Coats en 1886 pour accueillir près de 200 personnes. Elle fut démolie en 1937.<sup>62</sup>

Une partie du cimetière de la commune de Mustapha à Fontainebleu, près du boulevard Bru actuellement boulevard des Martyrs, avait été affecté à l'usage de la communauté anglaise et américaine et a été consacré par l'évêque de Gibraltar en 1871.<sup>63</sup>

Pour se tenir au courant des événements mondains, les hiverneurs disposaient de deux hebdomadaires en langue anglaise, *The Algerian Advertiser* fondé par Joseph H. Hyam en 1885 à Alger et *The Atlas*, publiés du 1 novembre à la fin avril, ils recèlent tout ce qu'un riche hiverneur, doit savoir de la ville blanche. On les retrouve dans les hôtels les plus selectes de la ville, dans les kiosques et même en Angleterre.

Pour veiller à la santé des hiverneurs, la communauté anglaise avait ses propres médecins comme le docteur Thompson qui affirmaient que le climat doux d'Alger faisait disparaître les maladies saisonnières.

Ainsi, les anglais restèrent séparés du reste de la communauté européenne et se désintéressaient des affaires de la colonie, ils jouèrent le rôle de conservateurs, sauvegardant de vieilles maisons de campagne turques, ressuscitant l'ancienne architecture mauresque, aménageant de vastes jardins, préservant enfin Mustapha supérieure de l'urbanisation effrénée qui battait son plein dans la basse ville. Guiauchain en parle dans son livre *Alger* : « C'est grâce à quelques membres de la colonie étrangère, principalement aux anglais, que les coteaux d'El Biar et de Mustapha possèdent encore quelques maisons mauresques et de la verdure. »<sup>64</sup>

---

<sup>60</sup> J.J. DELUZ, 1988, p 32.

<sup>61</sup> L'Afrique du nord illustrée, 20 mars 1909, p3.

<sup>62</sup> Feuilletés d'El Djezair, mars 1959, p5.

<sup>63</sup> O. BENCHERIF, 1997, p122

<sup>64</sup> G. GUIAUCHAIN, 1909, p89.

## Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

### Chapitre 2 : Le néo mauresque de l'Alger colonial : de la maison ottomane aux édifices publics de style Jonnart

La saison d'hivernage durait d'octobre à mai, l'âge d'or de ces migrations saisonnières culmina dans le dernier tiers du 19<sup>ème</sup> siècle. La tendance se poursuivit jusqu'à la première guerre mondiale, reprenant après la guerre pour disparaître presque totalement après la crise économique de 1929. <sup>65</sup>



Fig. 19 : La première église anglaise avant sa démolition sur le site actuel de la grande poste.  
Source: O. BENCHERIF, 2001, p53

<sup>65</sup> O. BENCHERIF, 2001, p 42.

## Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

### Chapitre 2 : Le néo mauresque de l'Alger colonial : de la maison ottomane aux édifices publics de style Jonnart

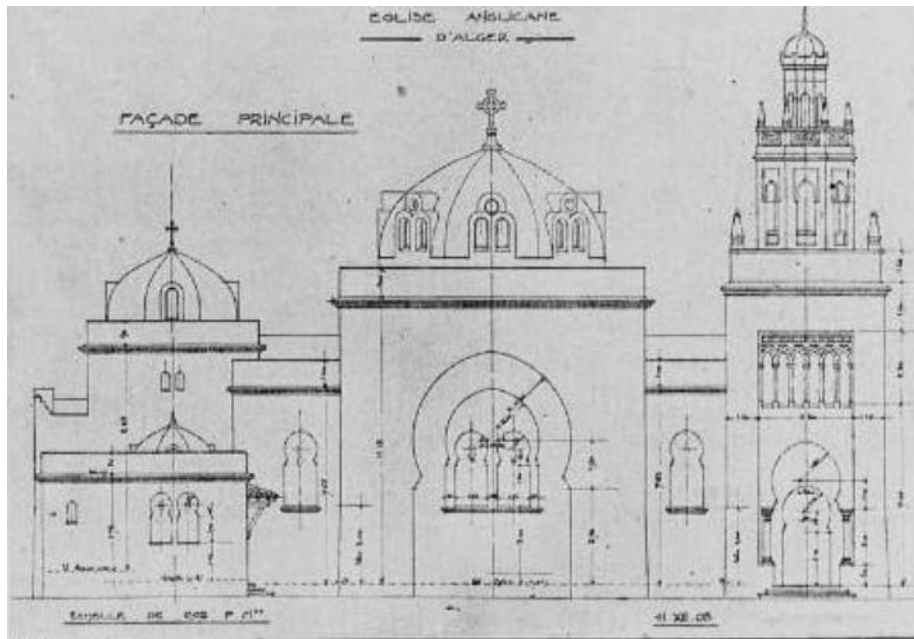


Fig. 20 : Façade de la nouvelle église anglicane.  
Source : Afrique du nord illustrée ,20 mars 1909, p3

L'étude de Jordi dans son écrit « *le temps des hiverneurs* » a cité quelques résidences mauresques ainsi que le nom de leurs propriétaires étrangers. « Ces fastueuses maisons apparaissent comme de petits paradis. Il serait inutile de les nommer toutes, mais retenons Djenan- el Muphti, propriété de lord et lady Arthur, ou sont reçus en 1905 Edouard VII et la reine Alexandra. Non loin de là, on peut s'extasier à la vue de la résidence de lady Hartwell (qui est écossaise), la propriété Emerald Park, au début du chemin des glycines, ou encore Dar El Ouard, résidence de lord et lady Holden ! enfin comment passer sous silence la villa Gatliff, sur le chemin des aqueducs, la demeure de la famille belge de Terwagne, le château d'Hydra, appartenant aux Leah, sur le chemin de Kadous, le Djenan es Saouda du major Bloomfield le long du chemin Beaurepaire, la splendide demeure du riche américain Mac Lay, enfin le parc idyllique de sidi Merzoug à El Biar, propriété des Lovett-Henn jusqu'à leur mort. »<sup>66</sup> L'étude de Vidal-Bué fait un inventaire des villas mauresques. Les villas de campagnes les plus représentatives font objet de description parmi elles les villas occupées par les hiverneurs.

Nous citons, Le château d'Hydra, imposant édifice situé non loin de la colonne Voirol, dressé sur une hauteur boisée occupée actuellement par l'ambassade de

<sup>66</sup>J.J. JORDI, P. ENCKELL, 1999, p105.

## Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

### Chapitre 2 : Le néo mauresque de l'Alger colonial : de la maison ottomane aux édifices publics de style Jonnart

France, son vaste terrain est compris entre le chemin Abdelkader Gadouche et la rue Larbi Alik.

Djenan Ali Rais situé à proximité de la route de Ben Aknoun, après le stade d'El Biar, son entrée actuelle se trouve sur l'avenue Mustapha Khalef.

La villa Mustapha Rais se situe en face de l'hôtel saint George, après qu'elle soit remise aux civils, elle est devenue la propriété du consul britannique à Alger 1851-1863 John Bell. Elle se trouve aujourd'hui au numéro 7 avenue Souidani Boudjemaa et sert de résidence d'hôtes du premier ministre.

Djenan El Mufti, dite « villa Arthur », du nom des anciens propriétaires anglais se trouve au sud de la résidence d'été de Mustapha Pacha

Dar El Ouard l'ancienne demeure ottomane se situe dans le bas du boulevard Gallieni actuellement boulevard Bougara (fig.48).

La plupart de ces maisons sont implantées dans des terrains à forte pente. Les hiverneurs occupant les Djenan les réaménageaient en construisant de nombreux escaliers pour accéder aux divers paliers de ces jardins ou sont disposés des bancs de maçonnerie ornés de faïences permettant de profiter de la vue sur la mer, tel est le cas pour dar El Ouard. (fig.21)



Fig. 21 : Jardin de dar El Ouard  
Source : Vidal-Bué, 2012, p185.

Ces hiverneurs avaient œuvré avec passion à l'embellissement de leurs jardins, Mr et Mrs Bell comme tous leurs compatriotes avaient importé dans leur jardin de Mustapha Rais des arbres exotiques, ils avaient développé les jardins dans une profusion de trésors horticoles et y avaient disposé des fontaines jaillissantes (fig. 22). Mrs Arthur, dans son



Fig.22: Un coté du jardin de la villa Arthur avec bassin.  
Source : Vidal-Bué, 2012, p181.

## Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

### Chapitre 2 : Le néo mauresque de l'Alger colonial : de la maison ottomane aux édifices publics de style Jonnart

jardin de Djenan El Mufti faisait de son parc l'un des plus beaux d'Alger. « *Arbres exotiques, essences rares, fleurs merveilleuses..* » décrivait Charles de Galland.<sup>67</sup>

Parfois, la citerne récoltant l'eau de pluie a été convertie en piscine comme celle de Dar El Ouard.

Ces maisons sont massives, presque sans fenêtres, aux murs blancs éclatant. En plus des remaniements intérieurs, les hiverneurs procédaient à des remaniements dans les façades, des fenêtres rajoutées pour permettre de profiter de l'environnement extérieur (fig.23), des balcons à balustrades en bois ou en pierre, tel était le cas pour la villa Mustapha Rais, la loggia du premier étage avec arcades, balcon de pierres ajourées et auvent de tuiles, les fenêtres géminées et dentelées, le porche travaillé de redents de plâtre ciselé étaient l'œuvre de Guiauchain (fig.24).

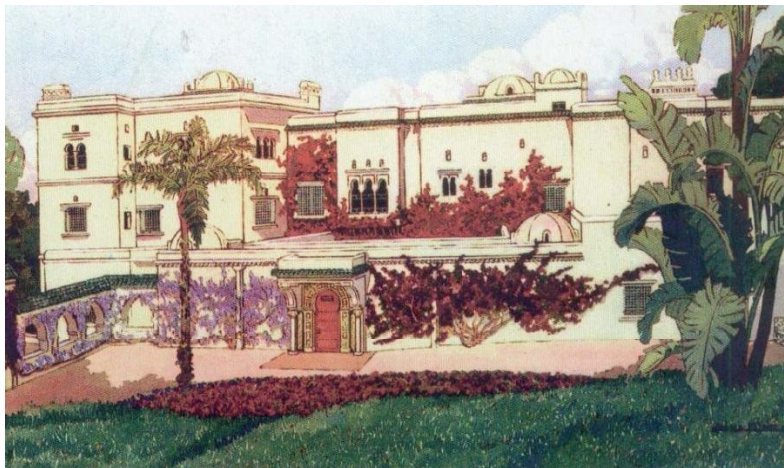


Fig.23 : Villa Montfeld, aquarelle d'Yvonne Kleiss-Hrzig.  
Source : Vidal-Bué, 2012, p237



Fig. 24: Façade sur jardin de la villa Mustapha Rais en 1933.  
Source : Vidal-Bué, 2012, p174

Généralement, les hiverneurs étrangers épris d'exotisme conservaient l'organisation de la maison mauresque classique ; la cour dallée bordée de galeries, la *Sqifa* menant au patio. Cependant, ils ont fait appel à des architectes tels que Bucknall et Guiauchain afin de les adapter au confort européen, en réaménageant une partie. Le patio habituellement à ciel ouvert, avait souvent été couvert par une verrière pour

<sup>67</sup> CH. DE GALLAND, 1924, p41.

## Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

### Chapitre 2 : Le néo mauresque de l'Alger colonial : de la maison ottomane aux édifices publics de style Jonnart

plus de commodité et aménagé par les nouveaux propriétaires en salon et décoré de meubles et d'objet d'art islamique. (fig.25)

Mais aussi en construisant d'autres ailes afin d'y installer des salons, des salles de réception, des cuisines modernes et des chambres d'hôtes, en respectant le style mauresque.



Fig. 25 : Salon du château d'Hydra.

Source : Vidal-Bué, 2012, p136.

Benjamin Bucknall et Barthelemy Vidal avaient utilisé pour moderniser la villa Montfeld des éléments provenant de la démolition de la casbah, essentiellement des colonnes et des faïences (fig.26).<sup>68</sup>

A l'intérieur comme à l'extérieur, le décor des maisons mauresques avaient été maintenus. Les colonnes de marbre, les carreaux de Delft, les plafonds de cèdre sculptés et peints existaient sans doute à l'époque turque, néanmoins des enrichissements avaient été apportés tel que les stucs ouvrés dans la villa Mustapha Rais semblent bien dater de l'époque Bell. (fig.27)

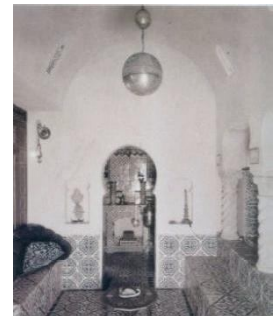


Fig. 26 : Café maure dans la villa Montfeld.

Source : Vidal-Bué, 2012, p236.

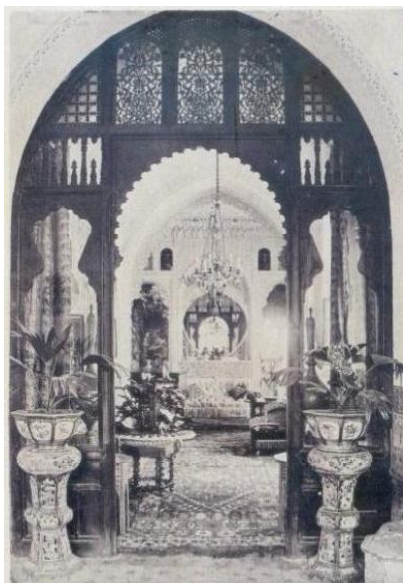


Fig.27: Salon de la villa Mustapha Rais, 1893

Source : Vidal-Bué, 2012, p177.

<sup>68</sup> M. VIDAL-BUE, 2012, p239.

La ravissante cour de Djenan El Muphti a été enrichie de faïences rares. Parmi les merveilles « rapportées de l'orient » par Mr Arthur, se détachaient « *des panneaux d'email de Rhodes, de Tunisie, de Perse, d'une valeur inestimable* », orné de motifs floraux ou d'inscriptions épigraphiques.<sup>69</sup> (fig.28)

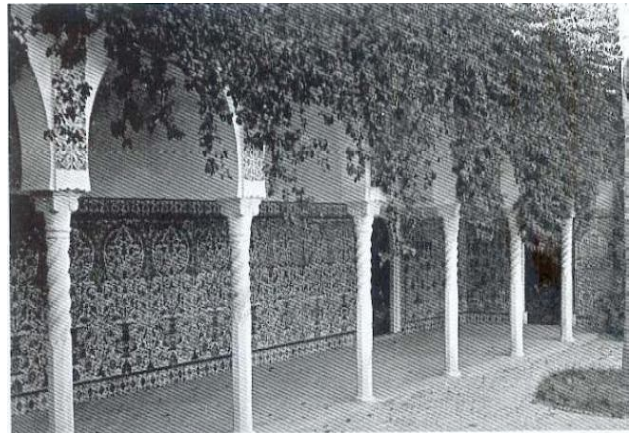


Fig. 28 : Loggia principale de la grande cour de Djenan El Mufti, villa Arthur.

Source : Vidal-Bué, 2012, p181

### 2.3 Les villas néo mauresques de la fin du 19<sup>ème</sup> et du début du 20<sup>ème</sup> siècle ; L'œuvre de Bucknall

Un siècle après la fin de la domination ottomane, le sahel d'Alger était toujours égayé de villas blanches au milieu de jardin luxuriants, des changements étaient intervenus bien entendu. Parmi les demeures anciennes, certaines avaient été endommagées par les troupes de la conquête, d'autres étaient tombées en ruine par manque de moyens de leurs propriétaires. Beaucoup étaient passées de mains musulmanes à des mains européennes et dispensaient leurs attraits sous des aspects différents. Mais aussi de nouvelle « maison mauresques » avaient été construites dans des quartiers jusqu'alors peu habités. Les coteaux de Mustapha et d'El Biar, les vallons d'Hydra et de Birmendreis, avaient accueilli de nombreuses villas néo mauresques édifiées pour les étrangers.<sup>70</sup>

Les maisons néo mauresques sont difficiles à dater. Selon J.J. Deluz l'apogée architecturale de la « fausse maison turque » se situe avant les années 1930.<sup>71</sup>

Nous devons distinguer l'expression architecturale de la maison mauresque du Fahs algérois de l'époque ottomane, de la villa néo mauresque développée par la communauté anglaise.

<sup>69</sup> M. VIDAL-BUE, 2012, p179

<sup>70</sup> Idem., 2012, p26.

<sup>71</sup> J.J. DELUZ, 1988, p32

L'architecte André Ravéreau donnait un avis pour faire cette distinction :

*« Toute construction à fenêtre hautes et dépourvues de grilles peut être considérée comme ayant été remaniée par une main européenne. Toutes les façades ornementées, avec des fenêtres hautes et simples, ou plus souvent découpées, lobées, à colonnettes, sont des constructions françaises. »<sup>72</sup>*

L'architecte britannique Benjamin Bucknall s'installa à Alger en 1876 pour des raisons de santé et y demeura jusqu'à sa mort. Il aurait eu pour résidence la villa Mahieddine, on imagine que les séductions de cette maison déterminèrent son désir à s'installer dans la ville pour se consacrer à l'étude des architectures mauresques anciennes.<sup>73</sup> Devenu l'architecte attitré de la communauté anglaise à Alger, Bucknall avec son associé Vidal va développer le style néo mauresque dont les quartiers des hauteurs d'Alger ont gardé l'empreinte jusqu'à nos jours<sup>74</sup>.

Il est à l'origine de la tendance néo mauresque à Alger qui allie le confort moderne au répertoire architectural traditionnel habilement réinterprété de la maison de campagne turc.<sup>75</sup> Benjamin Bucknall qui s'était spécialisé dans le style néo mauresque avait acquis une partie des matériaux de construction ; des tuiles, des colonnes en marbre, ferronnerie, portes, des chantiers de démolition de la partie inférieure de la casbah.<sup>76</sup>

Nombre de villas de style néo mauresque lui sont attribuées, parmi elles celles qui se trouvent sur le chemin tortueux et escarpé qui portait son nom à El Biar nommé actuellement chemin Yousef Tayebi menant du boulevard Bougara au chemin Bachir El Ibrahimy ; nous citons la villa El Djamila qui se trouve au numéro 22, presque en face de cette dernière , au numéro 17 se trouve la villa El Baraka et la villa Ryad Aicha mitoyenne de la villa El Baraka, elle se trouve au numéro 15, en face de la résidence de l'ambassadeur de Belgique et celle de l'Allemagne (fig.48).

Parmi ses œuvres, nous retrouvons celles qui se trouvent sur le chemin Beurepaire allant d'El Biar vers la Colonne Voirol nommé actuellement l'avenue Bachir El Ibrahimy ; la villa de Sidi Alaoui se situe non loin de l'actuelle ambassade américaine, elle fut la résidence de sir Robert Lambert Playfair consul général britannique à Alger et la villa Sidi Salah qui serait aujourd'hui la résidence de l'ambassadeur de Russie.<sup>77</sup> Ainsi que Djenan Es Saouda que Bucknall s'était fait construire pour lui-même, il avait

---

<sup>72</sup> A. RAVÉREAU, 1989, p42-43.

<sup>73</sup> M. VIDAL-BUE, 2012, p106.

<sup>74</sup> O. BENCHERIF, 2001, p 44.

<sup>75</sup> N. OULEBSIR, 2003, p111

<sup>76</sup> O. BENCHERIF, 1997, p 122.

<sup>77</sup> M. VIDAL-BUE, 2012, p 294.

entourée des plus beaux arbres sur le chemin Poirson, un quartier campagnard et tranquille à l'époque (fig.48). Bucknall céda sa villa au major Bloomfield beau fils du consul Robert Lambert Playfair en 1880 après que ce dernier décide de s'établir à Alger. Cette villa donne actuellement sur le chemin Ibn Badis qui relie Bougara à Bachir El Ibrahimi.

D'autres villas avaient été construites à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle dans le quartier d'El Biar et de Mustapha par des architectes qui s'y étaient établis à Alger pour le compte d'étrangers charmés par le pittoresque de la ville, ce sont de heureuses adaptations de l'art et des styles mauresques aux exigences des habitudes et du confort européen. Décoration, disposition intérieure, aménagement extérieur, emplacement et cadre, tout était réglé et choisi par un gout scrupuleux. Parmi elles nous citons la villa Sésini qui se trouve au haut de la falaise du Hamma, non loin de Diar El Mahcoul, son entrée actuelle est sur le boulevard Abderrahmane Laala.

Djenan Meryem situé non loin de sidi Alaoui sur l'avenue Bachir El Ibrahimi. Cette villa de style mauresque, enfouie sous la verdure, a été construite par Barthélemy Sébastien Vidal héritier de Benjamin Bucknall pour le compte du peintre orientaliste Georges Antoine RocheGrosse. La villa Malika Cette villa édifiée pour un anglais installé à Alger M. Gatlif dans un parc entièrement boisé qui porte son nom aujourd'hui elle est occupée par l'ambassade de la république tchèque, elle se trouve à côté de l'école des beaux-arts sur l'actuelle chemin Ziriyab qui monte de la rue Franklin Roosevelt au boulevard Bougara. La villa Pacha se situait juste en face du palais d'été, de l'autre côté de l'avenue Franklin Roosevelt. Elle fut démolie dans le cadre du plan de Constantine, après 1959 pour faire place à un ensemble d'immeubles résidentiels<sup>78</sup>. Par leurs situations, ces villas sont implantées dans des terrains à forte pente, comme la villa Malika qui comporte de ce fait trois étages sur la façade orientée vers l'ouest et deux seulement sur la façade opposée.

Comme les villas de l'époque ottomane, ces villas de style néo mauresques sont enfouies sous la verdure. Le jardin de Djenan Myriam offrait de magnifiques vues sur la mer lointaine et comportait une ravissante loggia à arcades, un petit café maure reconstitué et l'indispensable fontaine, toujours ornés de céramiques anciennes en est un exemple (fig.29). Dans la villa pacha (fig.30) et dans Djenan Es Saouda, un court de tennis accueillait invités et famille dans la profusion végétale omniprésente.

---

<sup>78</sup> M. VIDAL-BUE, 2012, p191

## Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

### Chapitre 2 : Le néo mauresque de l'Alger colonial : de la maison ottomane aux édifices publics de style Jonnart

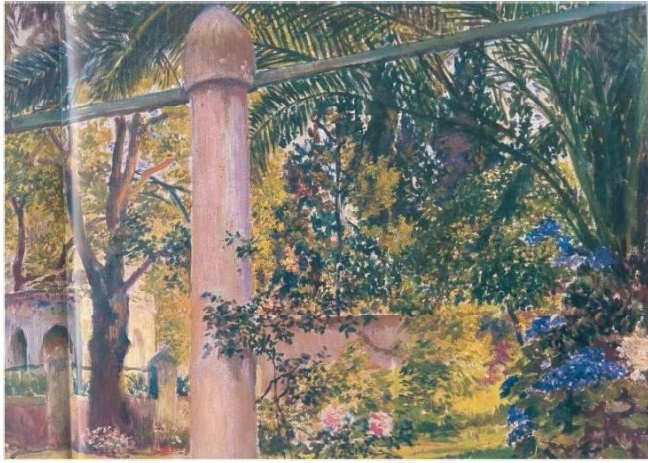


Fig. 29 : Djenan Meryem, l'allée de la noria par G.A. Rochegrosse.  
Source : Vidal-Bué, 2012, p244.

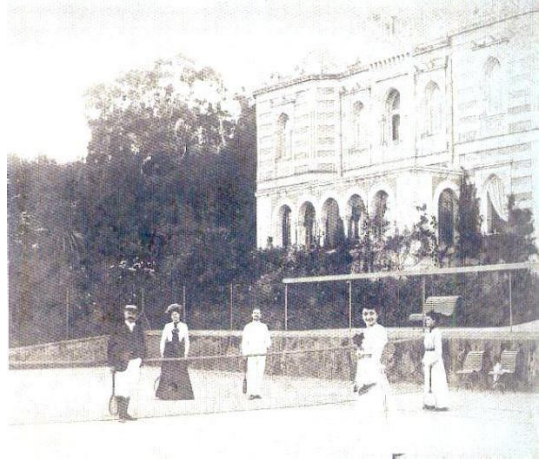


Fig. 30 : Cours de tennis dans le jardin de la villa Pacha.  
Source : Vidal-Bué, 2012, p191.

Les façades des maisons néo mauresques reprenaient les éléments architecturaux des maisons anciennes en les accentuant ; les faitages de merlons, auvent de tuiles vertes, corniches, fenêtre rectangulaire quadrillées, fenêtres géminées, encorbellements, etc.

La villa Sésini comportait un faitage de merlons dentelés sur tout le pourtour du bâtiment, un avant-corps ornés de doubles ou triples fenêtres aux arcatures festonnées, des auvents de tuiles vertes et une triple corniche. (fig.31)



Fig. 31 : Façade sur rue de la villa Sésini.  
Source: <http://alger-roi.fr>

## Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

### Chapitre 2 : Le néo mauresque de l'Alger colonial : de la maison ottomane aux édifices publics de style Jonnart

La façade de la villa Pacha s'agrémentait d'une galerie mauresque soutenue par les hautes colonnes torsées ornées de plantes grimpantes.

La façade de la villa Malika est ponctuée par de nombreuses fenêtres à arcades géminées surmontées d'un auvent de tuiles vernissées. Elle intègre également les murs en avant corps, une série de petite ouvertures à barreaux de fer, une génoise et merlons sur la partie supérieure des murailles. (fig.32)

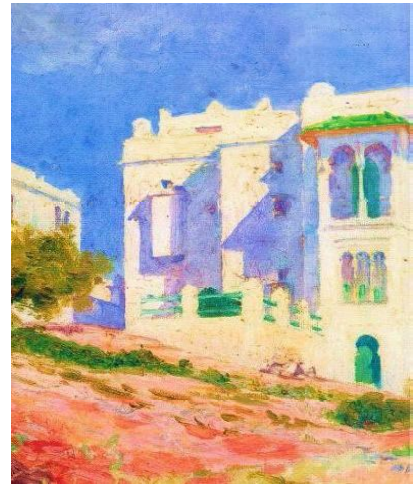


Fig. 32: Villa Malika.  
Source : Vidal-Bué, 2012, p194

Les façades de Sidi Alaoui sont ponctuées de nombreuses fenêtres de tous ordres, très étirées en hauteur, géminées pour la plupart, de larges bandeaux de faïence surmontent l'arc du porche d'entrée au dessin très particulier, coiffé d'un auvent en forme de chapeau chinois<sup>79</sup>. (fig.33)



Fig. 33 : Façade de Sidi Alaoui.  
Source : Vidal-Bué, 2012, p241

<sup>79</sup> M. BUE-VIDAL, 2012, p241.

Djenan Es Saouda comportait plusieurs corps de bâtiments, des changements de niveaux et des décrochements qui créaient des rythmes animés et permettaient de varier les expositions des pièces à la lumière. Sur la façade du jardin, les fenêtres géminées ornées de bandeaux de faïence se répétaient symétriquement et donnaient une magnifique vue sur la mer. Plusieurs fenêtres rectangulaires au grillage quadrillé, des génoises de tuiles vertes, de classiques cheminés à merlons, l'assimilaient aux constructions anciennes. Lorsque les Bloomfield occupèrent la villa, ils firent rajouter sur la façade du jardin un encorbellement soutenu par des rondins de thuya, qui formait l'avancée d'une chambre, à l'image des *qbou* des maisons de la casbah. (fig.34)



Fig. 34; Façade sur jardin de Djenan Es Saouda.  
Source : Vidal-Bué, 2012, p246

La villa Sidi Salah comme les autres villas de Bucknall, elle offre de grands volumes rectilignes et des décrochements qui animent les différentes façades, avec une majorité de fenêtres rectangulaire grillagées par rapport aux fenêtres géminées. Un arc outrepassé et un auvent de tuiles protègent la porte d'entrée, une petite pièce supplémentaire à l'angle de la terrasse supérieure fait office de Douira.

Dans les villas néo mauresques, on reproduisait l'organisation générale de la villa du Fahs, dans la villa Sésini, la classique cour intérieure a été maintenue, elle comportait une forêt de colonnes à fut torsés coiffés de chapiteaux très ornés. (fig.35)



Fig. 35 : Cour mauresque de la villa Sésini.  
Source : Vidal-Bué, 2012, p92

Cependant, elles été aménagées de façon à répondre aux habitudes européennes et aux exigences de la vie moderne, Djenan Es Saouda conçu par benjamin Bucknall comportait un beau vestibule introduisant sur la gauche dans un immense salon avec arcades et sur l'avant vers un autre plus petit, flanqué d'une grande salle à manger. Les pièces de service nécessaires à une maisonnée aussi importante entouraient la réception. Le rez-de-chaussée supérieur, prolongé par une terrasse surplombant le jardin, était doté d'un vestibule plus imposant et lambrissé de faïences, sur lequel prenaient un vestiaire-lingerie, trois grands salons, une chambre fumoir. Après une cour intermédiaire, l'aile des communs accueillait des garages pour quatre voitures, un atelier, les écuries, une sellerie et deux grandes caves. A l'étage supérieur, les cinq vastes chambres étaient toutes équipées de bains ou de salles d'eau, et le feu crépitait l'hiver dans les cheminées.

L'intérieur de ces maisons déclinait, en les accentuant tous les éléments de décors des palais citadins ; faïences, bois sculpté et stuc ouvré.

Dans la villa Sésini, tous les arcs étaient garnis de dentelles de plâtres. ces dentelles se retrouvaient sur les encadrements des portes donnant accès à chacun des salons et sur les riches plafonds, entremêlées aux décors de faïence en bandeaux ou en panneaux,(fig.36) au bois ajouré qui éclairaient la galerie supérieure et aux étoiles de marbre finement travaillées (fig.37) .

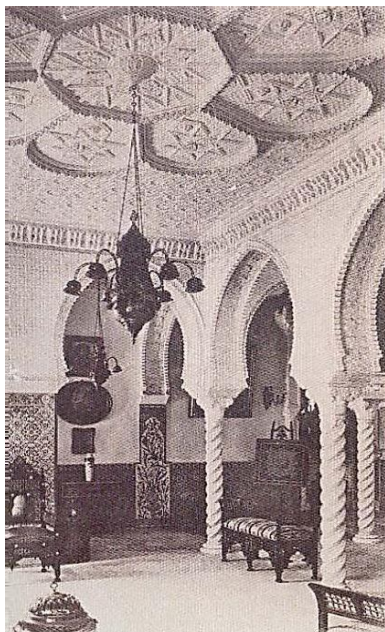


Fig.36 :L'ornementation du plafond  
Source : Vidal-Bué, 2012, p92

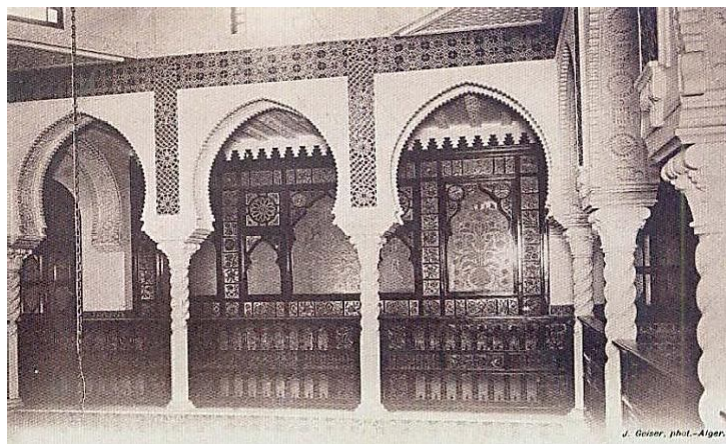


Fig.37: La galerie supérieure  
Source : Vidal-Bué, 2012, p92

## Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

### Chapitre 2 : Le néo mauresque de l'Alger colonial : de la maison ottomane aux édifices publics de style Jonnart

Djenan Meryem maintenait les alcôves décorées de faïences et de stucs ciselés, les colonnes torsadées, les portes de bois peintes de rouge et de vert, le sol dallé de carreaux anciens (fig.38). Les murs des pièces de réceptions de la villa Malika était garnis d'arabesques et de faïences aux motifs géométriques typiques de l'art islamique (fig.39). Dar El Hakem conservait les coupoles donnant le jour, l'escalier très raide recouvert d'une haute voute pour monter aux étages, avec contremarches ornées de faïences. Les meubles ainsi que tous les éléments de décors étaient choisis dans le style oriental.

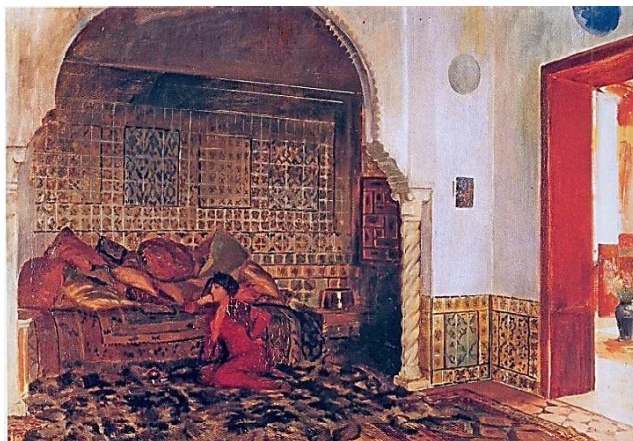


Fig. 38 : Salon de Djenan Meryem.  
Source : Vidal-Bué, 2012, p243.



Fig.39: Salon de la villa Malika avec ses objets et meubles orientaux.  
Source : Vidal-Bué, 2012, p195.

Au tournant du siècle, les architectes européens ont persisté à construire des villas dans le style mauresque, tels que les Vidal, une famille d'entrepreneurs et d'architectes qui se sont tous intéressés à l'architecture mauresque et ont marqué le paysage d'El Biar.<sup>80</sup> L'entreprise Vidal a également réalisé de nombreux immeubles de rapport à Alger : elle construit ainsi une grande partie du boulevard Carnot, de la rue du Marechal Soult et de la rue Michelet.<sup>81</sup>

**Parmi ces villas** ; celles qui se trouvent à El Biar comme la villa Nedjma Située entre le chemin Laperlier et le balcon Saint Raphael. Elle se trouve actuellement au numéro 13 rue Sfindja. Elle fut construite en 1900 par Barthelemy Vidal, elle est aujourd'hui la résidence du ministre conseiller de l'ambassadeur de France (fig.48).

<sup>80</sup> X. MALVERTI, 1999, p 110.

<sup>81</sup> M. CULOT, 1992, p397.

## Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

### Chapitre 2 : Le néo mauresque de l'Alger colonial : de la maison ottomane aux édifices publics de style Jonnart

Mitoyenne à celle-ci, la villa Jourdan se trouve à l'angle des rues Luciani et Albert 1<sup>er</sup>. Sur le chemin Bucknall actuellement chemin Youcef Taybi a été construite en 1949 la villa Teltbnet par l'architecte Jacques Vidal, il en fit sa propre demeure familiale.

Dans la même commune, à El Biar est construite en 1932 Dar El Aziza sur le chemin Beaurepaire, elle se situe actuellement au numéro 23 Bachir El Ibrahimi (fig.48).

Au cours de la même année, à Mustapha a été édiflée la villa Bey qui se trouve presque en face de l'entrée du Palais d'Eté du Gouverneur (fig.40).

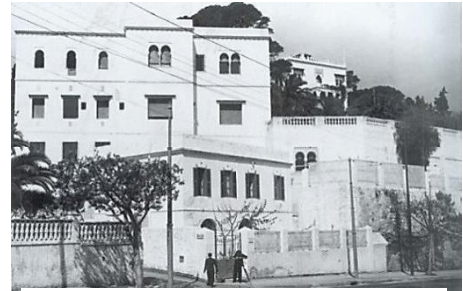


Fig. 40 : Villa Bey, façade sur rue.  
Source : Vidal-Bué, 2012, p192

La villa Tananarivo se trouvait non loin de la colonne Voirol, au-dessus du lycée Fromentin actuellement lycée Descartes dont l'entrée se situait dans la petite rue des cèdres prenant sur l'avenue Foureau Lamy renommée avenue Souidani Boudjema. Actuellement, cette villa est occupée par l'ambassade de Finlande qui se situe sur la rue Abdelkader Azil qui mène du chemin de Shakespeare à l'avenue de Pékin à El Mouradia.

Ces villas sont généralement implantées dans un terrain en pente comme la villa Bey dont le bâtiment est surélevé par rapport à l'avenue à cause de l'escarpement du terrain ce qui leur permettait de dominer la baie d'Alger.

Profitant de l'escarpement, des terrasses et un belvédère reliés par des escaliers ont été aménagés dans le jardin de la villa Nedjma.

Dans les façades de certaines maisons nombre de référents orientalistes ont été utilisés tel que les *muqarnas*, dans d'autres maisons, les façades étaient plus sobres et le style mauresque modernisé.

La façade de la villa Tananarivo dominant la baie d'Alger s'agrémentait d'une galerie extérieure à trois arcades, au-dessus de laquelle était aménagée une vaste terrasse. Une grande tour évoquant plus ou moins un minaret, coiffée d'une coupole ovoïde lui donnant un aspect majestueux (fig.41). De nombreux éléments décoratifs ont été réalisés, *muqarnas*, bandeaux de faïence et de multiples claustras surmontant les fenêtres et les balcons (fig.42).

Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

Chapitre 2 : Le néo mauresque de l'Alger colonial : de la maison ottomane aux édifices publics de style Jonnart

---



Fig.41 : Vue d'ensemble de la villa Tananrivo.  
Source : Vidal-Bué, 2012, p138

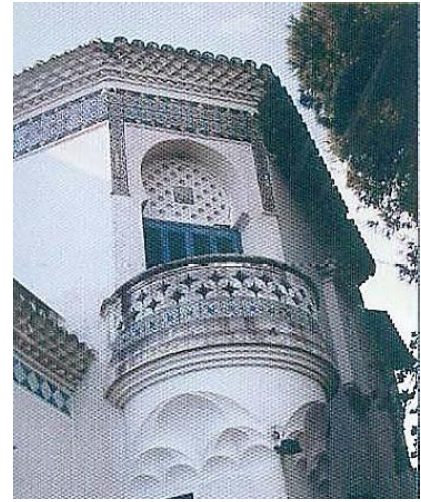


Fig.42 : Ornaments de muqarnas et de claustras.  
Source : Vidal-Bué, 2012, p138

La façade sur rue de la villa Bey arbore une série de fenêtres, rectangulaires à l'étage inférieur, à arcade mauresque plus haut. Au-dessus de la vaste terrasse jardin, portique et fenêtres géminées forment de grandes ouvertures qui assurent lumière et ventilation aux pièces d'habitation (fig.43).



Fig. 43 : Façade sur jardin de la villa Bey.  
Source : Vidal-Bué, 2012, p193.

## Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

### Chapitre 2 : Le néo mauresque de l'Alger colonial : de la maison ottomane aux édifices publics de style Jonnart

Dans la villa Teltbnet, les volumes sont plus amples, plus linéaires et plus ouverts que dans le modèle algérois traditionnel. Jacques Vidal s'était référé à l'architecture arabo-andalouse pour les grandes grilles de fer forgé galbées en leur milieu qui ornaient les fenêtres de la façade sur jardin (fig.44), conservant la forme rectangulaire habituelle pour la façade sur rue (fig.45).



Fig. 44 : Façade sur jardin de la villa Teltbnet.  
Source : Vidal-Bué, 2012, p225.



Fig. 45 : Façade sur rue de la villa Teltbnet.  
Source : Vidal-Bué, 2012, p225.

Généralement, l'organisation de la maison autour d'un patio à arcades sur colonnes torsées avec galerie à l'étage est conservée.

Dans la Villa Tananarivo et la villa Jourdan, le grand patio tapissé de faïences dont la galerie se répète à l'étage se coiffe d'un dôme ponctué de vitraux en couleur apportant la lumière. Dans la villa Bey, le propriétaire désireux de conserver dans la structure intérieure le principe du patio à ciel ouvert, l'avait fait équiper d'un toit électrique pour le couvrir si nécessaire. Ainsi la perspective du hall d'entrée et du grand escalier menant à la galerie supérieure restait en accord avec celle des temps passés.<sup>82</sup>

Les faïences en bandeaux sur les arcs ou en lambris sur les murs, les portes en bois sculpté, les plafonds à décor oriental contribuent à la réussite de l'interprétation de style algérois au début du 20<sup>ème</sup> siècle. Dans la villa Jourdan, les faïences jaunes et vertes en bandeaux sur les arcades, ou les mosaïques dans les tons ocre et vert en panneau sur les murs, datent de sa construction et sont très typées années 1930. De belles portes de bois

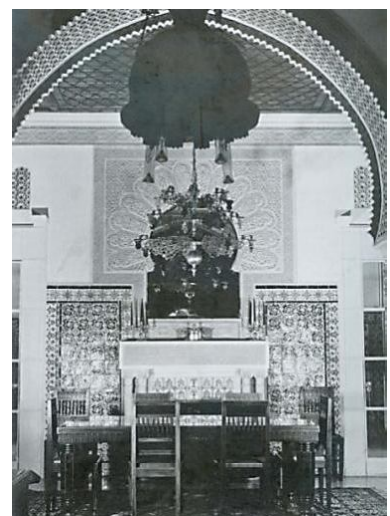


Fig.46: La salle à manger de la villa Nedjma.  
Source : Vidal-Bué, 2012, p219

<sup>82</sup> M. VIDAL-BUE, 2012, p193.

## Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

### Chapitre 2 : Le néo mauresque de l'Alger colonial : de la maison ottomane aux édifices publics de style Jonnart

sculptées, des fenêtres en moucharabieh, les plafonds à décors islamiques enluminés ornent la villa. Les pièces de réception notamment le patio de la villa Nedjma, furent décorées d'un grand nombre de carreaux de faïence tunisiennes des 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles (fig.46).

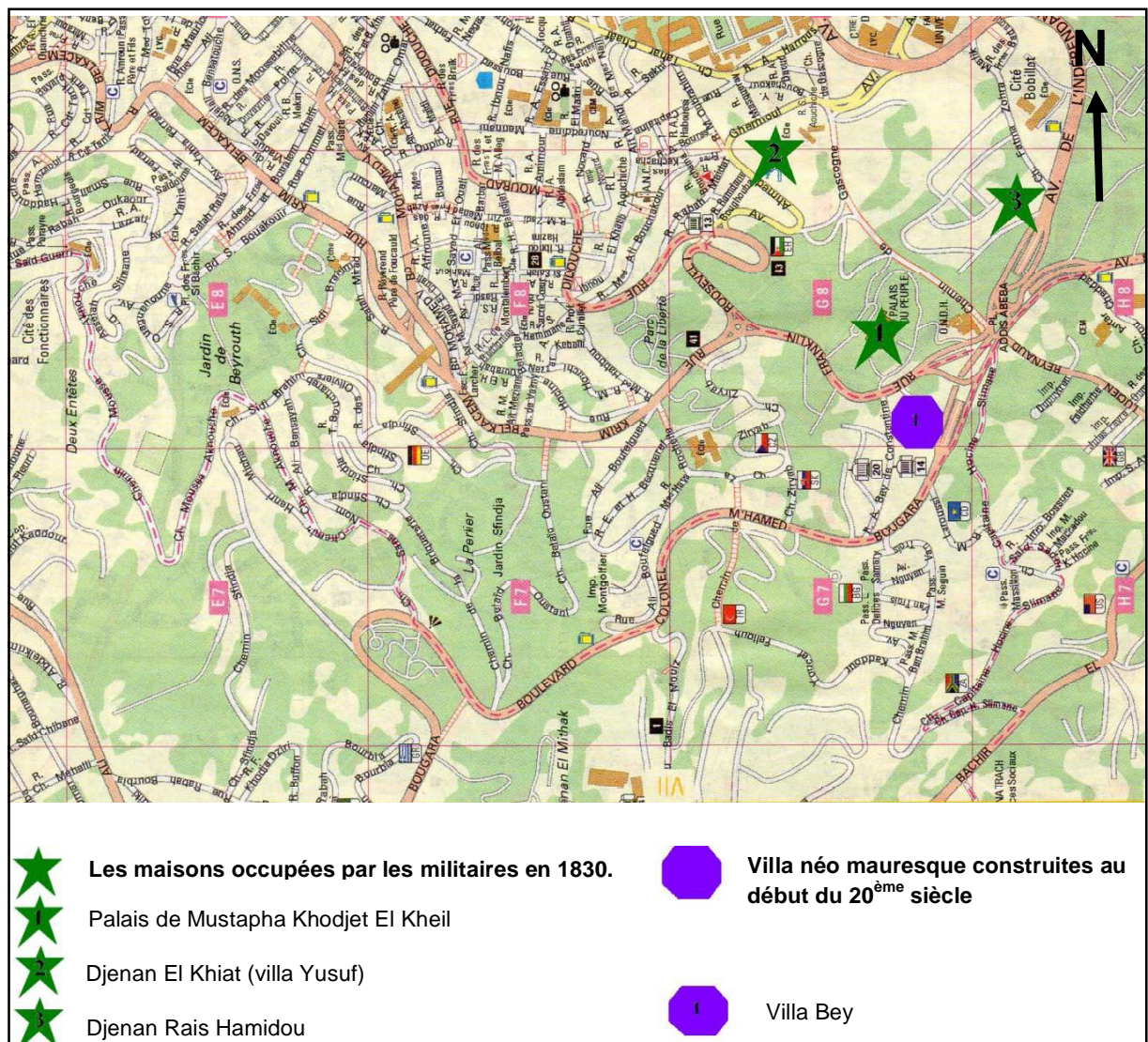


Fig.47 : Situation des villas dans Mustapha supérieur.

Source : Extrait de la carte Alger plan des rues, 1/75000, Carte dressée par l'institut national de cartographie.

# Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

## Chapitre 2 : Le néo mauresque de l'Alger colonial : de la maison ottomane aux édifices publics de style Jonnart

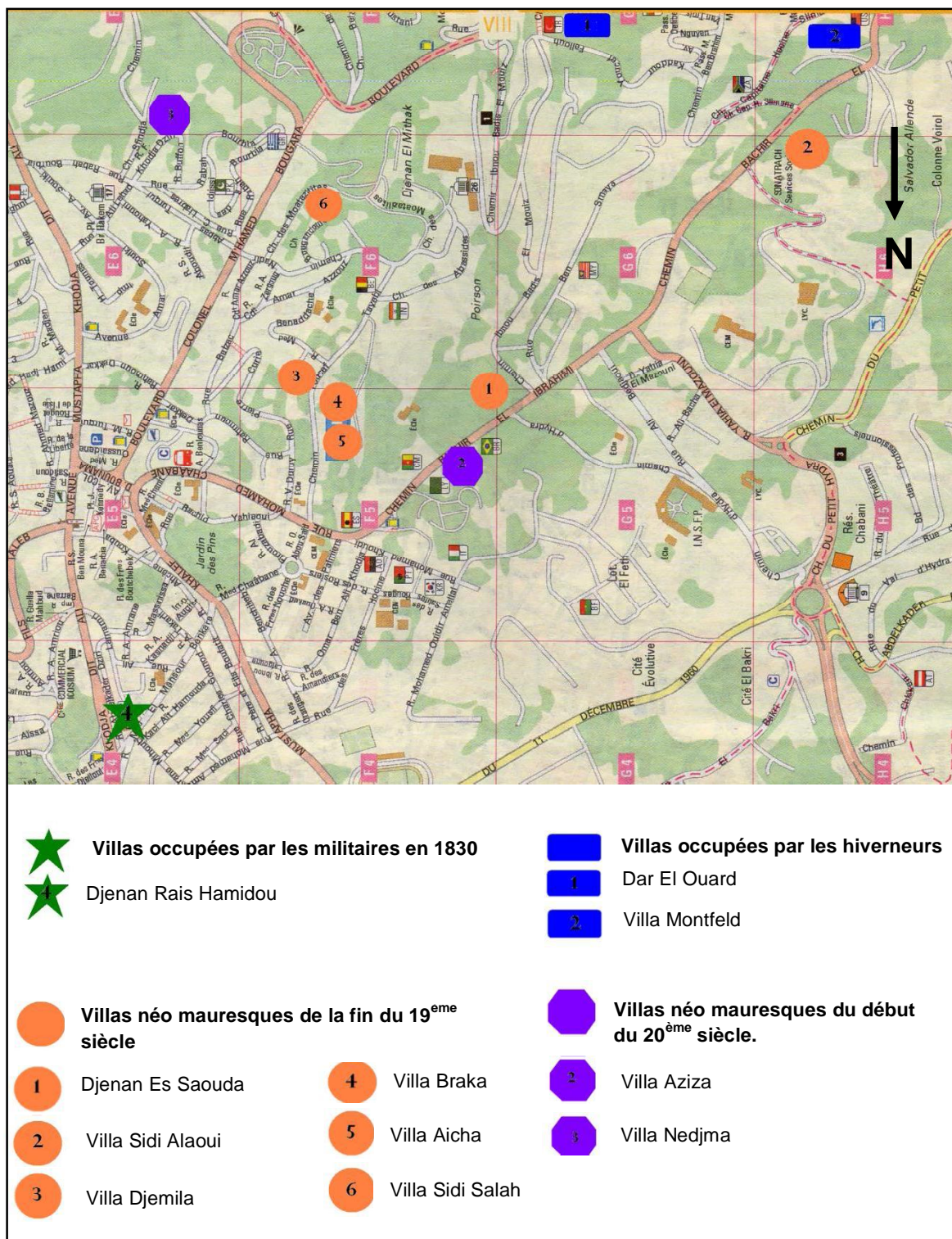


Fig.48 : Situation des villas dans le quartier d'El Biar.

Source : Extrait de la carte Alger plan des rues, 1/75000, Carte dressée par l'institut national de cartographie.

## 2.4 Les résidences d'hôtellerie de Mustapha supérieur

### Les attraits touristiques d'Alger

Les quarante premières années de la présence coloniale en Algérie ont été marquées par la rapide expansion du contact européen avec l'Algérie, le control de l'armée des parties côtières du pays et la présence de l'administration française a favorisé ce contact. Nombreux ont été les artistes attirés par Alger, tels que les écrivains comme Eugene Fromentin qui évoqua Alger en 1859 dans son œuvre « *une année au sahel* », Théophile Gautier accomplit deux voyages à Alger en 1845 et 1862 puis fit paraître « *voyages pittoresque en Algérie* » en 1846 et « *loin de paris* » en 1865 , Ernest Feydeau passe l'été à Alger en 1866, il décrit Alger et ses environs dans son livre paru en 1884 « *Alger, étude* » et Maupassant qui fait paraître son livre en 1884 « *au soleil* »<sup>83</sup>.

Les peintres orientalistes ont également sillonné le pays pour peindre ses différents paysages tels que Delacroix et Chassériau, sans oublier les archéologues et géographes. Attirés par le pittoresque et le fantasme orientaliste, la ville d'Alger ne laisse personne indifférent. Avec leurs plumes et pinceaux ils ont donné une très belle impression d'Alger et ont réussi à attirer le public vers le pittoresque, le mystère des ruelles, les souks, les cafés maures et les traditions. Maxime Champ écrit dans un article de la revue Algeria « n'avez-vous pas un jour rêvé d'un pays où le ciel serait presque toujours bleu, où la nature aurait un aspect mystérieux ou émouvant, où l'on pourrait trouver des fleurs et des fruits en n'importe quelle saison...un pays dont les paysages seraient tantôt simples et familiers, tantôt sauvages et grandioses....un pays, enfin, où les gens, les mœurs, la vie quotidienne offriraient à la curiosité de ses visiteurs des thèmes d'un intérêt captivant et inépuisable ? »<sup>84</sup>.

Dans une seconde phase, les progrès dans les transports maritimes les rendant plus confortables a permis d'attirer les touristes. La plus connue des compagnies maritime est la compagnie générale maritime transformée à partir de 1861 en compagnie générale Transatlantique sous la direction des frères Pereire. Elle assurait les liaisons maritimes avec la France et effectuait la traversée en 25 à 28 heures. Ses liaisons devinrent quotidiennes lorsque furent confiées en 1879 des services postaux<sup>85</sup>. De plus, dès 1857-1858, la ville a été liée aux capitales européennes par la télégraphie sans fil. Une autre mesure incitative qui a donné un

---

<sup>83</sup> E. CADUC, 1999, p90.

<sup>84</sup> M. CHAMP, revue Algeria, juin 1939.

<sup>85</sup> P. GOINARD, 1984, p196.

avantage concurrentiel à Alger, en plus d'être un lieu exotique sur la côte d'Afrique, il a offert des services habituels des meilleures villes de province en France.

La publication du premier guide Joanne (ancêtre du guide bleu) pour l'Algérie à la fin des années 1860 a facilité les déplacements. En effet, la diffusion de nombreux petits guides décrivant les différents aspects du pays constituent une incitation au voyage<sup>86</sup>, ils présentent aussi bien le climat de la ville, son aspect général, ses environs et ses jardins, son port, ses projets et ses monuments anciens. A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, Alger est un haut lieu de tourisme, de l'attrait de l'exotisme et du fantasme orientaliste succède l'attrait d'un tourisme de séjour. Alger devient un pôle d'attraction pour les riches hiverneurs, Mustapha supérieur rivalisait avec Cannes et Nice, par ces jardins fleuris odorants dès l'hiver, par la lumière des automnes et sa magnifique baie.

Enfin, l'essor du tourisme de santé à la fin des années 1870, la grande majorité des européens sont venus passer l'hiver à Alger en quête de santé. En effet, avant la découverte par Koch en 1882 du bacille à l'origine de la tuberculose, « le sud » avait été le cours standard de traitement pour les quelques riches qui pouvaient se le permettre. Les médecins français et anglais s'imaginaient que le doux climat d'Alger est plus sain pour les malades atteints de tuberculose et le recommandaient pour ses vertus thérapeutiques à leurs compatriotes, ce qui avait influencé le flux migratoire vers Alger. Karl Marx est un des personnages en quête de santé à succomber à cet attrait.

Le climat de la côte d'Azur était très prisé pour les séjours d'hiver. A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, la gentry britannique lui préfère les températures plus clémentes de l'Afrique du nord. Dans un premier temps, les hiverneurs élaient domicile dans les villas ottomanes sur les hauteurs d'Alger, puis ils leur préférèrent le luxe des somptueux hôtels flambants neufs et magnifiquement situés avec vue sur mer. Les impératifs de la vue sur la baie d'Alger constituaient une exigence à l'implantation des hôtels. C'était d'ailleurs à partir des fenêtres de l'hôtel d'Orient puis celles de l'hôtel Victoria que Karl Marx maintenu au lit par une bronchite avait décrit Alger à sa fille. Ces hôtels sont entourés de jardins côtoyant les somptueuses demeures de Mustapha.

---

<sup>86</sup> N. OULEBSIR, 2004, p 140.

## Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

### Chapitre 2 : Le néo mauresque de l'Alger colonial : de la maison ottomane aux édifices publics de style Jonnart



Fig. 49 : Façade de l'hôtel Saint-Georges dans les années 1930.

Source : [http://perso.wanadoo.fr/Bernard Venis](http://perso.wanadoo.fr/Bernard_Venis)



Fig. 50 : Hôtel Continental.

Source : [http://perso.wanadoo.fr/Bernard Venis](http://perso.wanadoo.fr/Bernard_Venis)

Contrairement aux hôtels du centre-ville, ils ont été conçus pour y loger des personnes venant faire un long séjour plutôt que pour des visiteurs de passage. L'hôtellerie de luxe a produit de véritables monuments architecturaux. Pour en citer que quelques-uns ; l'hôtel Saint Georges (fig.49.) situé sur l'avenue Foureau Lamy actuellement Souidani Boudjemaa, l'Oriental dans le quartier qui porte son nom, le Continental ouvert en 1887<sup>87</sup> situé sur le boulevard Bon Accueil actuellement boulevard Mohamed V non loin de l'hôtel Oriental, cet hôtel réputé dans la communauté des hiverneurs, était équipé des dernières installations modernes, ascenseur, éclairage électrique et l'appartement étaient munis de bain (fig.50), le Splendide sur le boulevard Bru actuellement avenue de Pékin était l'un des plus illustres hôtels fréquentés par les hiverneurs, il ferma avant 1914 et fut acquis par l'éducation nationale, devenu dans les années quarante, le lycée de jeunes filles Fromentin puis le lycée français Descartes, baptisé en 1989 lycée Cheikh Bouamama.(fig.51) l'hôtel Pension de l'Olivage Situé non loin du bois de Boulogne (actuellement El Mouradia) (fig.52 ).



Fig. 51: Carte postale, Hôtel Splendide.

Source : <http://alger-roi.fr>



Fig. 52: L'hôtel l'Olivage.

Source : <http://alger-roi.fr>

<sup>87</sup> J. REDOUANE, 1984, p 34.

## Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

### Chapitre 2 : Le néo mauresque de l'Alger colonial : de la maison ottomane aux édifices publics de style Jonnart

Quant à l'hôtel Beau Séjour, il était situé sur la rue Michelet (actuellement rue Didouche Mourad), à côté du parc de Galland, cet hôtel a été détruit et remplacé par un immeuble de style moderne (fig.53)<sup>88</sup>, l'hôtel « KIRSCH » situé à côté de l'hôtel saint Georges est quant à lui devenu l'« Alexandra » en 1905 (fig.54).



Fig. 53 : Vue sur l'hôtel Beau Séjour, carte postale.  
Source : <http://alger-roi.fr>



Fig. 54 : Hôtel Kirsch puis hôtel Alexandra.  
Source : <http://alger-roi.fr>

Les directeurs et le personnel de ces hôtels étaient pour la plupart suisses ou allemands. Certains hôtels sont de style néo mauresque. Tous accueillirent ce que l'Europe produit de têtes couronnées, d'hommes riches et d'artistes mondialement connus.

Des hôtels plus récents de type urbain sont construits au début du 20<sup>ème</sup> siècle tel que l'hôtel l'Algérie (fig.55) qui a remplacé l'hôtel Continental ainsi que le Djamila Palace qui a été inauguré en 1930 et qui se situe sur chemin Edith Cawell actuellement rue Hocine Belladjel (fig.56)

<sup>88</sup> P.GOINARD, 1884, p199.

## Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

### Chapitre 2 : Le néo mauresque de l'Alger colonial : de la maison ottomane aux édifices publics de style Jonnart



Fig. 55 : Hôtel l'Algérie

Source : Revue Chantiers Nord Africains, 1930,

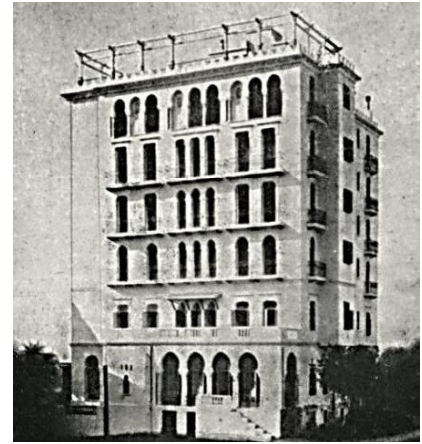


Fig. 56 : Djamila Palace en 1930.

Source : Revue l'Afrique du nord illustrée, n°464, mars 1930, p18.

Dans sa promenade à Alger, Chollier décrit ces hôtels ; « *les grands palaces dressent dans un décor édénique les façades de leurs deux cent chambres, avec salles de bains, chauffage central, ascenseur et le tout dernier mot du confort et du luxe. Les hôtels aux noms suggestifs, le Saint-Georges, l'Algeria, le Sémiramis, l'Oriental, l'Alexandra, etc., épanouissent leur blancheur dans les taillis de verdure, parmi des perspectives d'arcades, des successions de pergolas fleuries, des étagements de terrasses, de parterres et de jardins à la française.* »<sup>89</sup>

Les luxueux hôtels fréquentés par les hiverneurs sont situés à Mustapha supérieur en plein couronne de verdure avec vue sur le port et la mer. L'hôtel Saint Georges possède son propre jardin traité comme un jardin botanique, des pergolas fleuries, des terrasses et un court de tennis y sont aménagés (fig. 57)

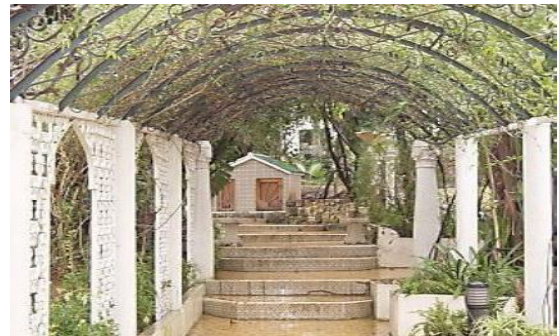


Fig.57 : Vue sur le jardin de l'hôtel El Djazair ex Saint Georges.

Source : Photos de l'auteur.

<sup>89</sup> A. CHOLLIER, 1929, p 67.

## Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

### Chapitre 2 : Le néo mauresque de l'Alger colonial : de la maison ottomane aux édifices publics de style Jonnart

L'hôtel Saint Georges présente des façades inspirées de l'architecture mauresque, ce complexe résidentiel affiche un traitement de façades rappelant celui des maisons néo mauresques construites par les hiverneurs (fig.58). L'hôtel utilise des éléments du langage architectural mauresque ; des éléments en saillies soutenus par des jambages en bois, des balcons ornés de moucharabieh en bois (fig.59), des arcades soutenues par des colonnes. Les Guiauchain firent les transformations de l'hôtel Saint Georges avec art, préservant le côté pittoresque des ailes de chambres et de leurs balcons en bois,

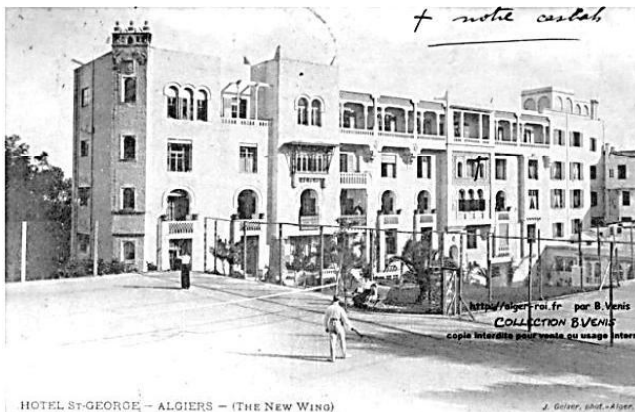


Fig. 58: Hôtel Saint-Georges, carte postale.  
Source : <http://alger-roi.fr>



Fig. 59: Vues sur le balcon en bois.  
Source : Photo de l'auteur.

L'hôtel urbain Djamila Palace est un immeuble à étages (fig.60), composé d'un seul volume qui se rapproche de l'immeuble à habitation, ses quatre façades arborent une série de fenêtres et de portes fenêtres à arcades brisées outrepassées, en accolade ou en plein cintre surmontées d'un auvent en tuiles vertes, une galerie soutenu par des colonnes torsées, encorbellement soutenu par des rondins, le dernier niveau est marqué par des merlons et une pergola est aménagée sur la terrasse.

Les chambres sont agréables, toutes meublées en style indigène, pourvues du plus judicieux confort, accompagnées parfois de salons particuliers.



Fig. 60 : Djamila Palace actuellement.  
Source : Photo de l'auteur.

## Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

### Chapitre 2 : Le néo mauresque de l'Alger colonial : de la maison ottomane aux édifices publics de style Jonnart

Les salons sont accueillants, dispensant la magie de leurs décors orientaux et l'invitation au repos.

Les Guiauchain aménagent les salons et le bar de l'hôtel Saint Georges avec un grand luxe disposant la continuité des terrasses et du jardin (fig.61).



Fig. 61 : La salle des fêtes.  
Source : Photo de l'auteur.

L'hôtel saint Georges est orné de colonnes et de colonnettes de marbre torses soutenant des arcades parées de stucs sculptés (fig.62). La faïence se trouve sur toutes les surfaces, en panneaux sur les murs ou en bandeaux et sur les contremarches des escaliers. Les plafonds sont ornés de caissons en bois peint en rouge et vert. Les portes en bois ouvré rappellent les portes des palais citadins soulignant le faste du tourisme de villégiature (fig.63).



Fig.62 : Le salon de la réception.  
Source : Photo de l'auteur.



Fig.63: Porte en bois sculpté.  
Source : Photo de l'auteur.

# Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

## Chapitre 2 : Le néo mauresque de l'Alger colonial : de la maison ottomane aux édifices publics de style Jonnart



- ★ 1 Hôtel Saint Goerges
- ★ 2 Hôtel Alexandra
- ★ 3 Hôtel Continental
- ★ 4 Hôtel Oriental
- ★ 5 Hôtel Beau séjour
- ★ 6 Hôtel Splendid
- ★ 7 Hôtel Olivage

Fig. 64 : Situation des hôtels à Mustapha supérieur.

Source : Extrait de la carte Alger plan des rues, 1/75000, Carte dressée par l'institut national de cartographie.

## 2.5 L'architecture officielle néo mauresque : édifices publics

Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, une politique intérieure spécifique à l'Algérie est déployée suite à l'accession à l'autonomie financière à l'égard de la métropole, promulguée le 19 décembre 1900 octroyant l'Algérie d'une personnalité civile et la dotant d'un budget spécial<sup>90</sup>. Cette politique offre un statut de prestige à Alger capitale de la nouvelle France, la faculté des lettres est mise à contribution, la ville et l'architecture y ont trouvées une large place par l'utilisation des référents patrimoniaux présents dans le contexte local, notamment par la production de nombreux édifices de style architectural régional, ce style particulier se définit comme néo-mauresque.

Cette attitude est le résultat d'une nouvelle démarche qui se manifeste à Alger au début du 20<sup>ème</sup> siècle et qui peut être associée aux directives énoncées par Napoléon III lors de sa visite à Alger en 1865, favorable à une politique arabe en Algérie<sup>91</sup>, encourageant l'émergence d'une attitude plus conciliante à l'égard de la population autochtones et mettant un frein à la destruction des maisons de la basse casbah. C'est aussi un point de départ d'une politique de conservation et de restauration des monuments architecturaux de l'art arabe. L'intervention du savant Berbrugger a permis à Alger de conserver un îlot de quelques vieilles maisons entre le boulevard de l'impératrice et le parapet et surtout l'un des palais de Mustapha Pacha qui avait transformé dans les années 1840 en bibliothèque –musée.<sup>92</sup> Ces opérations de sauvegarde avaient pour objectif de donner une image de la France protectrice et soucieuse des traditions.

Le travail de relevé effectué par Amable Ravoisié dans certaines demeures de la Casbah d'Alger notamment celui de Dar El-Hamra peut être considéré comme un préambule au travail effectué plus tard par Edmond Duthoit, dans la mesure où le dessin insiste sur les éléments architectoniques des édifices et sur certains détails de décors, sans pour autant pousser plus loin la réflexion<sup>93</sup>

Les professeurs de l'école supérieure des lettres sont particulièrement actifs dans le domaine de la conservation patrimoniale, notamment George Marçais qui a contribué de son côté à développer les disciplines rattachées à l'archéologie musulmane et à l'histoire de l'art maghrébin de facture hispano mauresque.

L'intérêt porté à un patrimoine architectural longtemps ignoré est traduit par l'importante mission architecturale programmée en 1872 qui avait pour objectif

---

<sup>90</sup> N. OULEBSIR, 2004, p178.

<sup>91</sup> F. BEGUIN, 1983, p20.

<sup>92</sup> J.J. JORDI, J.L. PLANCHE, 1999, p 30.

<sup>93</sup> N. OULEBSIR, 1996, p65.

l'étude de l'art mauresque. L'appréciation de ces traces urbaines et les formes artistiques s'inscrivent dans le cadre de la réflexion générale sur l'art arabe entreprise par quelques architectes français.

C'est en effet à la mission effectuée par Edmond-clément-marie-louis Duthoit en Algérie en 1872, essentiellement dans la ville de Tlemcen que l'on peut attribuer l'un des premiers essais de définition raisonnée de l'architecture mauresque à partir de critères rigoureux établis par les mathématiques et la géométrie. Cette mission architecturale est surtout la conséquence du regard que portent alors les architectes français sur l'orient et une suite cohérente apportée aux travaux entrepris lors de leurs voyages dans ce pays.<sup>94</sup> Elle s'inscrit dans le cadre de la réflexion menée en France sur la création architecturale et sur la possibilité de recours à de nouvelles formes esthétiques.<sup>95</sup>

Duthoit est désigné comme attaché à l'inspecteur général des monuments historiques pour effectuer plusieurs taches dont l'inventaire, le relevé et le dessin des monuments mauresques offrant un certain intérêt, reconnaître leur état de conservation et décider des restaurations prioritaires à entreprendre pour les monuments les plus représentatifs de l'art mauresque.<sup>96</sup>

Ainsi plusieurs monuments dans le département d'Oran particulièrement à Tlemcen et ses environs ont été dessinés et restaurés tels que la mosquée de Tlemcen et Sidi Boumediene (fig.65).

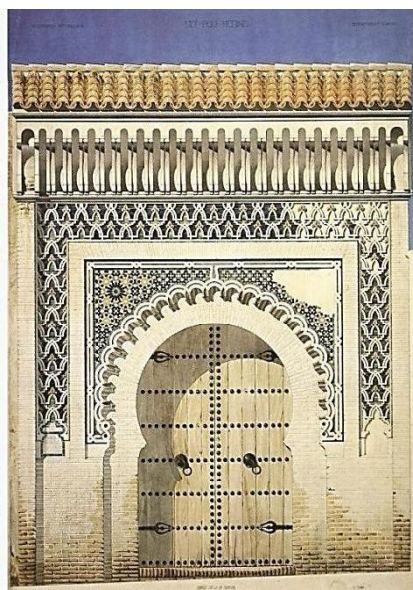


Fig.65: Elévation du porche de la médersa Sidi Boumediene, Tlemcen, état du porche avant restauration, aquarelle d'E. Duthoit, 1872.  
Source : H. Koumas, C. Nafa, 2003, p104.

<sup>94</sup> N. OULEBSIR, 1998, p 302.

<sup>95</sup> Idem., 2004, p 141.

<sup>96</sup> N. OULEBSIR, 2009, p165.

Ces différents travaux ont permis la constitution d'une banque de donnée des éléments architecturaux et architectoniques de l'art mauresque et ont été suivi par des opérations de classement et de restauration comme le palais Dar Es Soufi et Dar El Khaznadji, les mosquées de Sidi Abderrahmane, de la Pêcherie ainsi que la Grande Mosquée d'Alger. L'art arabe est désormais compréhensible et se traduit par des formes mauresques qui peuvent s'expliquer par les mathématiques et la géométrie. Le choix du style néo mauresque adopté par les architectes en Algérie au début du 20<sup>ème</sup> siècle a un lien direct avec ces travaux.

Le début du 20<sup>ème</sup> siècle à Alger est considéré comme la période Belle époque des Français d'Algérie, elle est caractérisée par une effervescence des activités scientifiques et culturelles qui vise à mettre en valeur la tradition locale. Dans ce climat, plusieurs associations voient le jour et ont pour objectif la sauvegarde du patrimoine mauresque. Parmi elles, la société des arts indigènes, la société des amis de l'université et le comité du vieil Alger crée par Henri Klein en 1905, constitué de notables, artistes et journalistes, fondé pour sauvegarder les restes de l'ancien Alger et dénoncer le vandalisme incessant sur les édifices mauresques de la cité. Le comité rédige des monographies d'édifices mauresques de la ville. Son action est double, conserver et protéger mais aussi créer et diffuser un style architectural. Le comité va jouer un rôle primordial dans le renouveau du style mauresque. Parallèlement à ces débats sur la conservation des anciens monuments, se pose également dès le début du siècle, la question du style architectural à adopter pour les nouvelles constructions. C'est donc une nouvelle ère qui s'amorce et qui se concrétise par la mise en scène de nouveaux édifices publics adoptant le répertoire mauresque dans la capitale algéroise. Passé et présent, occident et orient se réconcilient par l'invention du style néo mauresque.<sup>97</sup>

L'impulsion avait été donné par le gouverneur général Charles Célestin Jonnart, épris d'orientalisme, il introduit des reformes visant à donner aux édifices un aspect inspiré du style oriental. En 1906, des circulaires érigeant le style néo mauresque comme « style de l'état »<sup>98</sup> sont diffusées dans les municipalités. Elles représentaient une idée en faveur de la reconnaissance de la population autochtone, le symbole de la quête d'une identité politique et culturelle qui se distingue de la métropole et de la conciliation entre deux cultures arabo islamique et françaises.

Le gouverneur général Charles Célestin Jonnart, instigateur de cette politique culturelle indigène transmet des directives aux architectes chargés de la construction des édifices publics de s'inspirer de l'architecture mauresque. C'est ainsi, comme le

---

<sup>97</sup> N. OULEBSIR, 1998, p 301.

<sup>98</sup> F. BEGUIN, 1983, p19.

signale François Béguin que « le style du protecteur » succède au « style du vainqueur ». <sup>99</sup> Du reste il laissera son nom à ce style qui marque une période en Algérie allant jusqu'aux années 1930. <sup>100</sup>

Ainsi, le début du 20<sup>ème</sup> siècle marque l'abandon progressif du style néoclassique au profit des tendances orientalistes qui comme le signale J.J. Deluz ambitionnent de récupérer le décor islamique et l'expression populaire. <sup>101</sup> Les motifs et les éléments de l'Architecture mauresque sont reproduit dans les édifices publics des grandes villes algériennes notamment Alger. Ces édifices occupent les grandes artères de la ville telles que : le boulevard Khmisti ex Laferrière, le boulevard Zirout Youcef ex boulevard de l'impératrice, la rue Ben M'hidi ex rue d'Isly...Etc. donnant ainsi, une nouvelle image de marque d'Alger.

Les édifices publics de style néo mauresque inaugurés ainsi à partir de 1905 constituent les nouveaux repères de l'Alger moderne et lui confèrent une dimension patrimoniale qui lui manquait jusqu'alors. La medersa Thaalibya (fig. 66) conçue par l'architecte Henri Petit (1856-1926) est le premier édifice officiel construit selon les vœux du gouverneur général, inauguré par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en 1905, elle était destinée à l'enseignement supérieur des jeunes indigènes. La construction de la medersa sera suivi par de nombreux autres édifices de style néo mauresque : le siège de la Dépêche Algérienne par le même architecte construit en 1906, ou sont utilisées d'ingénieuses combinaisons entre les caractéristiques de la maison mauresque et celles de la mosquée (fig.67). Les Galeries de France, grand magasins construit en 1914 au niveau de la rue d'Isly (fig.68).

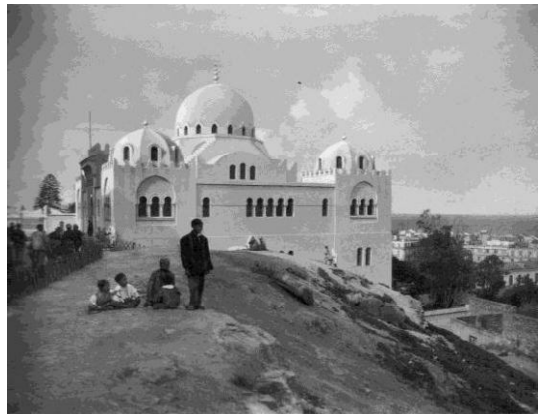


Fig. 66 : Medersa Thaalibya, Henri Petit, 1905

Source : N. OULEBSIR, 2003, p115.

---

<sup>99</sup> F. BEGUIN, 1983, p20.

<sup>100</sup> Z. HAKIMI, 2011, p47-49.

<sup>101</sup> J.J. DELUZ, 1988, p28.

## Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

### Chapitre 2 : Le néo mauresque de l'Alger colonial : de la maison ottomane aux édifices publics de style Jonnart



Fig. 67 : Immeuble de la dépêche algérienne et la grande poste.

Source : Z. HAKIMI, 2011, p52.



Fig. 68: Immeuble des Galeries de France.

Source : Photo de l'auteur.

L'hôtel des postes conçu par les architectes Voinot et Toudoire inauguré en 1913 sur le boulevard Laferrière fusionnant la fonction de bureau de poste avec les décors andalous maghrébins. La nouvelle préfecture conçue par les architectes Voinot et Darbeda face à la mer représente une synthèse de l'architecture orientale et mauresque (fig.69). Ainsi ces édifices publics représentent autant de réponses à la politique développée par Jonnart au début du siècle.

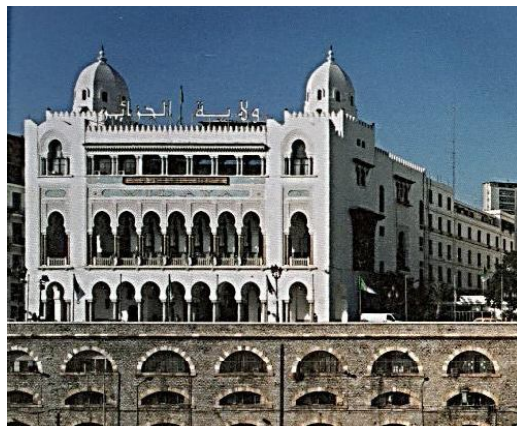


Fig. 69 : Le siège de la préfecture.

Source : N. OULEBSIR, 2003, p124.

## Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

### Chapitre 2 : Le néo mauresque de l'Alger colonial : de la maison ottomane aux édifices publics de style Jonnart

Les manifestations du néo mauresque ne sont pas limitées à l'architecture officielle, l'architecture résidentielle notamment les immeubles de rapport a été également concernée, les variantes et les combinaisons du style n'ont pas été explorées, pourtant de nombreux exemples ont été construit entre le début du 20<sup>ème</sup> siècle et 1930 par différents architectes tels que Gabriel Darbeda, Paul Guion, Fournier, Lombardi. Ces immeubles sont situés au niveau du boulevard Mohamed V ex : Camille Saint Saëns, l'avenue Mustapha Sayed el Ouali ex : Claude Debussy, Victor Hugo (fig.70), ainsi qu'au niveau du Telemly (fig.71).



Fig. 70: Immeuble de la société « Standard Oil », rue Victor Hugo.  
Source : Revue Chantiers nord-Africains, Juillet 1933.



Fig. 71: Immeuble d'angle, rue Franklin Roosevelt.  
Source : Photo de l'auteur.

Dès 1909, Georges Guiauchain pose le problème des limites de l'architecture mauresque et aborde la question des références architecturales. Malgré le savoir constitué vers le début du 20<sup>ème</sup> siècle sur les monuments mauresques, dans les années 1930, le centenaire de la prise d'Alger marque un changement dans les conceptions en vigueur. La maison du centenaire, conçue en 1930 par Léon Claro selon le style mauresque marque la fin de ce style.<sup>102</sup> L'architecture néo mauresque considérée comme surchargée est effectivement délaissée au profit de l'architecture moderne et les édifices construits à l'occasion du centenaire marquent cette nouvelle orientation. Parmi ces édifices, l'hôtel de ville et la maison des étudiants conçus par

<sup>102</sup> Z. HAKIMI, 2011, p 52.

Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression

Chapitre 2 : Le néo mauresque de l'Alger colonial : de la maison ottomane aux édifices publics de style Jonnart

---

Niermans et Ferlié, le bâtiment du Gouvernement Général de Guiauchain, le foyer civique de Claro et le musée des Beaux-arts de Guion.<sup>103</sup>

Le style architectural opté dès 1930 adopte des formes pures, plus fonctionnelles sans décor superflu, Béguin l'exprime en ces termes « *ainsi la tendance symbolisant et décorative était-elle disqualifiée au nom d'une pureté formelle fondée sur la nudité des plans, le rejet de toute forme d'éclectisme et de toute décoration non motivée par des raisons de structures. Autant de principes chers aux architectes du mouvement moderne.* »<sup>104</sup>

---

<sup>103</sup> X. MALVERTI, 1992, p40.

<sup>104</sup> F. BEGUIN, 1983, p83-84.

## Chapitre 3 : les immeubles d'habitation néo-mauresques à Alger.

### 3.1 Paysage architectural d'Alger entre 1830 et 1930 ; des styles d'occupation européens aux expressions locales

La probabilité d'une évolution typologique des immeubles de rapport de style néo mauresque dans la ville d'Alger en corrélation avec les phases de la formation urbaine de la ville suppose des moments évolutifs des types. Malheureusement, nous n'avons pas toutes les dates de construction des immeubles de rapport néo mauresques répertoriés.

Il s'agit de présenter à travers un exposé bref de l'histoire urbaine d'Alger, le contexte dans lequel est né l'intérêt pour l'architecture locale et l'apparition d'une véritable politique culturelle de mise en valeur du patrimoine architectural local.

Les premières interventions sur le tissu de la ville autochtone reflètent une implantation coloniale militaire soucieuse de contrôler la ville conquise sans se préoccuper du tissu existant jugé dense et anarchique. Les premiers travaux concernent l'élargissement et le percement de plusieurs rues et leur alignement, ainsi que la création de la Place du Gouvernement, aujourd'hui place des Martyrs. La priorité de l'armée française qui occupe la ville est de créer une place d'arme pour réunir les troupes. Cette place ouverte en terrasse sur le port restera le point central de la cité jusqu'au développement des faubourgs.<sup>105</sup> Ces interventions dénotent de la volonté d'affirmer la domination française.

*« Les premières rues taillées dans le tissu ancien sont toutes des rues à arcades : rue Bab Azoun, rue Bab El Oued, rue de la Marine, de Chartres et des consuls. On peut supposer que ces trottoirs ombragés répondaient à un souci de protection solaire, mais on constate que cette pratique fut peu à peu abandonnée au profit des rez-de-chaussée en alignement »<sup>106</sup>*

La fin du 19<sup>ème</sup> siècle correspond à la période seconde empire en France, Napoléon III et ses ambitions impérialistes et hygiénistes menées par Haussmann à Paris. Le modèle Haussmannien était le modèle à suivre, il influençait donc les interventions sur le tissu existant mais aussi sur les plans d'extension de la ville. La première implantation coloniale est donc une implantation de type haussmannien. En effet, cette période est également marquée par les premiers tracés de la banlieue ; le long de la rue d'Isly et plus lentement du côté de Bab el Oued.<sup>107</sup> Comme le plan de Guiauchain 1846 qui fut le premier tracé hors de l'enceinte ottomane ; Maillage d'Isly-Mogador- Constantine, extension du port, extension des rampes Rovigo et

---

<sup>105</sup> X. MALVERT, 1992, p 32.

<sup>106</sup> J.J. DELUZ, 1988, p11

<sup>107</sup> A. PETRUCCIOLI, 1993, p 34.

vallée..).<sup>108</sup> Les artères ponctuées de places où les immeubles de rapport suivaient un alignement et des gabarits pré établis avec un langage architectural néoclassique utilisant dans toutes ses variantes le vocabulaire des colonnes et pilastres, des corniches et entablements, des balustres, des bas-reliefs floraux, etc.

Jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, le néoclassique sera le style dominant à Alger, à l'image du modèle français, les principales implantations coloniales dans la ville d'Alger seront de type haussmannien. L'aménagement du front de mer en 1860 par l'architecte Frédéric Chassériau est l'une des images les plus représentative de cette période.

La fin du 19<sup>ème</sup> siècle et le début du 20<sup>ème</sup> siècle a été une période florissante économiquement pour la ville d'Alger grâce au commerce du vin<sup>109</sup>. La fusion des trois communes ; vieille ville, faubourg de Bâb El Oued au nord et Mustapha au sud par l'autorisation ministérielle de 1896<sup>110</sup> ainsi que le passage à l'économie libre en Algérie ont fait qu'un nouveau paysage se voit installé dans le centre moderne d'Alger. La ville s'est définitivement affirmée entant que centre tertiaire habité par une population fortunée.

Durant cette période, le tissu urbain s'est déployé autour du champ de manœuvres jusqu'au jardin d'essai et la construction de la partie basse de la rue Michelet connaît son amorcement ainsi la ville gagna les premières pentes de Telemly.<sup>111</sup>

Cette période a vu également la naissance d'une démarche inspirée d'exotisme et d'orientalisme qui va succéder à celle de démolition et de déstructuration des bases de la société algérienne. L'action de certains précurseurs va ouvrir deux voies, la première, est celle d'une politique de conservation amorcée par Napoléon III, le voyage de ce dernier en Algérie en 1865 marqua la fin des démolitions et le départ d'une politique de conservation des quartiers musulmans et l'orientation des activités d'urbanisme à des interventions d'aménagements et d'embellissement des quartiers européens. Ainsi que l'essor du tourisme, et l'émergence d'une communauté d'hiverneur qui ont eu le rôle de conservation de villas du *fahs* de l'époque ottomane et la construction d'autre villas de style néo mauresque et ceci avant l'émergence du « style officiel ». La deuxième, est la suite logique de la précédente qui est celle de la perpétuation de certaines traditions notamment ornementales dans des programmes nouveaux d'ordre tertiaire tel que les postes, hôtels, etc., inexistants dans le tissu traditionnel marque la naissance du « style d'état ».

La politique culturelle suivi par le gouvernement de Charles-Célestin Jonnart dès le début du 20<sup>ème</sup> est fondée sur la revalorisation de la culture locale, une démarche à

---

<sup>108</sup> J.J. DELUZ, 1988, p 12.

<sup>109</sup> A. PICARD, 1996, p126.

<sup>110</sup> Z. HAKIMI, 2011, p45.

<sup>111</sup> A. PETRUCCIOLI, 1993, p36.

tendance humaniste. Le gouverneur Jonnart instaure par des consignes administratives, le décor de style arabe dans les édifices publics. Une production néo mauresque pour rompre avec soixante-dix ans d'ignorance de l'architecture arabe et de production néo-classique suivant une politique de conciliation entre les deux cultures arabo-islamique et française.

Concernant l'architecture résidentielle, l'immeuble de rapport étant un modèle étranger d'importation européenne devint la composante principale du tissu résidentiel d'Alger. La plupart des immeubles de l'époque coloniale à Alger date de cette période. Selon J.J Deluz, entre 1907 et 1914, 1200 nouveaux immeubles ont été bâti dont bon nombre possèdent une façade arabisante<sup>112</sup>.

Ces immeubles de rapport ont été construits le long des rues et des tracés préalablement existants. Dans une même rue nous pouvons trouver une grande hétérogénéité du bâti en fonction de l'époque de sa construction. Ainsi des immeubles datant de 1880 et de 1910 de style architectural différent selon l'époque de leur construction se côtoient. La tendance arabisante a touché très tôt les immeubles d'habitation, l'architecte Gabriel Darbeda a édifié deux immeubles de rapport de style néo mauresque avant même la construction du siège de la préfecture. Ces deux immeubles datent de 1906 et se trouvent non loin de la rue Michelet. Le traitement de leurs façades est identique, l'architecte reprend des éléments du décor inspirés de l'architecture locale ; le décor en losange ainsi que l'auvent de tuiles vertes vernissées sur charpente en bois. D'autres immeubles sont construits sur la rue Victor Hugo affichant des façades néo-mauresques reprenant des références mauresques telles que les arcades, la céramique et le bois ouvragé. Suivant le développement de la ville vers le sud, des immeubles de rapport de style néo-mauresque ont été bâti à Mustapha supérieur sur le boulevard Mohamed V, l'avenue Claude Debussy et le Telemly qui datent de la fin des années 20 utilisant des éléments architecturaux appartenant aux vocabulaire mauresque, arcades plein cintres outrepassés, jambage en bois soutenant les encorbellements, céramiques, corniches..Etc.

Cependant, l'excès de l'orientalisme et d'exotisme, l'usage répétitif voir abusif des éléments de l'architecture musulmane, les minarets, coupoles, faïence, arc brisés pousse quelques architectes algérois tel que Georges Guiauchain à s'y opposer « *ce n'est pas en juxtaposant des motifs tout faits qu'on peut prétendre créer un ensemble harmonieux. Ces motifs tout fait chers aux esprits paresseux, sont néfastes, car ils conduisent fatalement à des pastiches honteux, à des architectures de café-concert* »<sup>113</sup> et penser à définir un style algérois et de s'inspirer du fond plutôt que de la forme, d'en dégager l'essentiel<sup>114</sup> afin de produire une architecture

---

<sup>112</sup> J.J DELUZ, 1988, p16.

<sup>113</sup> G. GUIAUCHAIN, 1905, p 152.

<sup>114</sup> Idem., p 152.

moderne et adaptée à l'Algérie. Considéré comme un style pastiche par les français d'Algérie, le néo mauresque a duré une courte période allant du début du 20<sup>ème</sup> siècle aux années trente.

Le style méditerranéen apparaît comme une alternative à l'arabisation<sup>115</sup>. Il émerge dans le contexte particulier de l'entre deux-guerres marquant un tournant radical dans l'histoire de l'architecture algéroise<sup>116</sup>. Ce style se base sur l'adaptation des formes à l'environnement et met en valeur les caractères méditerranéens du site d'Alger.

La notion de style méditerranéen est développée par Jean Cotereau dans une série d'articles publiés par la revue *Chantiers nord Africains* où il justifie la nécessité de la production d'une architecture moderne liée au climat, à l'histoire du lieu et de l'espace méditerranéen. Il estime que l'architecte se doit de réutiliser les éléments d'une architecture qui « *a fleuri pendant des siècles sur le sol africain* » ; décrochements, cubes blancs juxtaposés, simplicité des volumes, angles nets, terrasses auvents, claustras...etc. Aïche Boussad souligne que « *L'usage du qualificatif 'style méditerranéen' désigne ainsi une forme d'expression architecturale dont la dimension culturelle, mais aussi politique marque l'évolution idéologique coloniale ou encore sa remise en cause sous-jacente.*

*Cet élargissement des références, qui s'opère avec la célébration du centenaire, tente de lier l'esprit de modernité à l'histoire, ouvrant ainsi un nouveau champs référentiels »<sup>117</sup>*

Par ailleurs, on ne saurait ignorer l'apparition dans les années 1930 d'une génération d'architectes européens, souvent nés en Algérie et proches de Perret et le Corbusier, et qui souhaitent construire une architecture méditerranéenne<sup>118</sup> en rupture avec l'éclectisme antérieur. Ainsi vers les années 1930, et avec la célébration du centenaire de l'Algérie, la tendance s'oriente vers un style hybride franco-algérien et la mise en valeur des caractères méditerranéens d'Alger en exploitant les qualités du site d'Alger afin de produire une architecture qui répondent aux besoins et aspirations des usagers.

La maison indigène du centenaire érigée par l'architecte Leon Claro dans la haute casbah est l'exemple de la conciliation des formes d'architecture mauresque et les lignes pures établies par le mouvement moderne<sup>119</sup> Léon Claro dirige l'atelier d'architecture de l'école des beaux-arts d'Alger de 1920 à 1950. Il forme plusieurs

---

<sup>115</sup> F. BEGUIN, 1983, p 85.

<sup>116</sup> B. AICHE, 2011, p264.

<sup>117</sup> Idem., 2011, p 266.

<sup>118</sup> A. PICARD, 1996, p 121.

<sup>119</sup> N. OLEBSIR, 2004, p 259.

générations d'architectes algérois avec le souci constant d'un « métissage » devant aboutir à une architecture à la fois moderne et méditerranéenne.<sup>120</sup>

La spécificité de l'architecture algérienne durant les années 1930 apparaît déjà à travers les travaux d'architectes tels ceux de Paul Guion (le musée national des beaux-arts), de Marcel Lathuillière, Xavier Salvador et plus tard Fernand Pouillon.<sup>121</sup>

C'est dans ce contexte que les immeubles de rapport situés sur les hauteurs d'Alger notamment au niveau du boulevard Mohamed V ex Saint Saens et datant de la fin des années vingt voient leur architecture se dépouiller. Ces immeubles sont réalisés avec des lignes sobres et de formes pures et dénué de tout décor superflu, les arcades, les balustrades en bois ouvragé sont éliminées.

Une autre forme d'habitat apparaît dans les années vingt, les habitations à bon marché dont l'office public des HBM a été créé en 1921<sup>122</sup>. Le traitement des façades de certain de ces immeubles d'habitations reprend la plasticité blanche et puriste revendiquée par le modernisme mais également représentative de la maison traditionnelle algéroise. La cité indigène (fig.72) située sur le boulevard Abderrazak Hadad Ex boulevard Verdun en est un exemple avec ses jeux de volumes, ses façades austères comportant un minimum de modénature, percées de fenêtres arquées et étroites et des portes d'entrée mauresques ainsi que la distribution du plan centré sur un patio<sup>123</sup>.

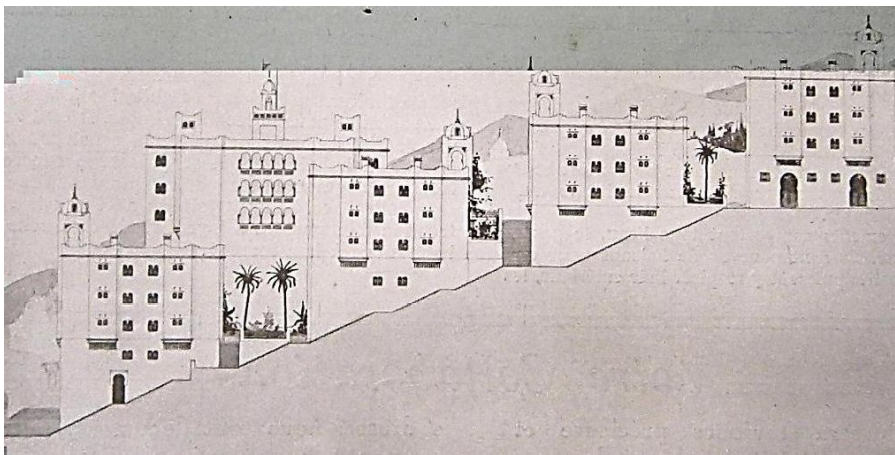


Fig.72 : Maquette du groupe indigène du boulevard Verdun actuellement boulevard Abderrazak Hadad.  
Source : Chantier nord-Africain, juin 1929, p 395

---

<sup>120</sup>X. MALVERTI, 1999, p 113.

<sup>121</sup>B. AICHE, 2005, p153.

<sup>122</sup>Idem., 2005, p111.

<sup>123</sup>J.J. DELUZ, 2010, p242.

Alger a connu la tentation d'effacer tous les signes d'une histoire passée puis celle du réemploi du style oriental puis a une architecture de métissage de tradition et de modernité qui a donné naissance à des réalisations remarquables : palais du gouvernement général, maison de l'agriculture, maison de l'étudiant, foyer civique. Cette nouvelle lecture de l'architecture mauresque a concerné également les immeubles de rapport qui ont vu leur architecture se dépouiller, s'épurer. Les immeubles d'habitation à bon marché HBM ont également été concernés par cette formule. C'est dans l'héritage que constitue l'architecture néo mauresque que de nombreux immeubles de rapport puisent leur source. Le compromis entre modernité et ornements traditionnels intègre la culture locale au langage moderne et assure en même temps la transition vers une nouvelle forme d'expression architecturale. La terrasse, loggias et auvent, envisagés comme réponse au climat algérien, deviennent les éléments constitutifs de ce nouveau langage, combinant référence au patrimoine local et principes modernes.

### **3.2 Essai d'inventaire et de cartographie des immeubles résidentiels néo mauresques à Alger.**

Dans ce sous-chapitre est présenté le tableau des immeubles de rapport néo mauresques recensés. Quand il a été possible, nous avons mentionné le nom de l'architecte et la date de construction ou celle de l'obtention du permis de construire. Certains immeubles ne sont situés que par leurs adresses et localisés sur une carte. Ceci va nous permettre d'effectuer un essai de topographie de l'architecture résidentielle néo-mauresque à Alger situant et localisant avec précision les immeubles néo-mauresques.

L'inventaire des immeubles de rapport néo mauresque a été établi à partir d'un travail préliminaire dans les sources bibliographiques ; revues spécialisées et photos anciennes ensuite à partir d'un arpentage systématique des rues en délimitant le site de prospection à la ville d'Alger.

#### **Délimitation de l'aire d'étude**

La délimitation de la zone ou de l'aire d'étude s'est faite selon plusieurs critères, mais l'élément déterminant est lié à l'histoire de l'évolution urbaine et architecturale de la ville d'Alger.

Comme le signale J.J. Deluz ; la ville française s'étendit sur les zones extensibles de la plaine et des versants au sud de la casbah, la ligne directrice de cette extension étant Isly (actuelle Larbi Ben M'hidi)- Grande Poste- Michelet (actuelle Didouche Mourad) <sup>124</sup>

---

<sup>124</sup> J.J. DELUZ, 2001, p 93.

Par ailleurs, l'aire d'étude qui s'étend sur la période de la fin 19<sup>ème</sup> où apparaissent les premières manifestations du néo-mauresque dans l'architecture résidentielle notamment dans les villas construites par les hiverneurs jusqu'au années 1930, date qui marque le déclin de l'architecture néo-mauresque en faveur de l'architecture moderne.

Le choix de la zone d'investigation s'est porté sur la zone d'expansion de la ville française selon les axes de développement de la ville ; sur la partie sud la zone est comprise entre la rue Ben M'hidi au haut de la rue Didouche Mourad ex rue Michelet et entre le boulevard Krim Belkacem ex chemin de Telemly et la rue Hassiba Ben Bouali ex Sadi Carnot arrêtant l'investigation au niveau de la place du 1<sup>e</sup> mai ex Champ de manœuvre.

Une investigation a été faite sur la partie nord de la ville du côté du quartier de Bab El Oued

Les immeubles de rapport présentant un vocabulaire néo-mauresque répertoriés sont implantés de manière disparate dans la ville. L'implantation de ces immeubles correspond au sens de l'évolution de la ville vers le sud et les coteaux. Nous avons localisé un immeuble sur la rue Didouche Mourad et un autre sur une rue perpendiculaire à cette dernière, deux immeubles sur la rue Victor Hugo, un immeubles sur la rue Hassiba Ben Bouali ex Sadi Carnot et deux immeubles mitoyens sur une rue piétonne perpendiculaire à cette dernière. Ainsi qu'une quinzaine d'immeubles dans la zone de tourisme au niveau de Mustapha supérieur fréquentée à la fin du 19<sup>ème</sup> par les riches hiverneurs ; sur le boulevard Mohamed V ex Saint Saens, l'avenue Sayed El Ouali ex Claude Debussy et le boulevard Krim Belkacem.

Les plus anciens immeubles pour lesquels nous disposons de date de construction sont au nombre de deux et datent de 1906. Ils sont l'œuvre de l'architecte Gabriel Darbeda. Le premier se situe au 5 rue Lieutenant Boulhart ex rue Drouillet, dans une rue perpendiculaire à la rue Didouche Mourad dans sa partie basse. Le second se trouve plus haut, au 18, Ibn Nafis ex rue Elie De Beaumont sur le Plateau Saulière compris entre l'hôpital Mustapha Pacha ex hôpital civil de Mustapha et la rue Didouche Mourad. Ces deux immeubles présentent une façade identique, employant des éléments décoratifs du répertoire mauresque ; décor en réseau losangé, auvent en tuiles, claustras, porte d'entrée mauresque. Ces deux immeubles peuvent être considérés comme représentatifs des premières expressions du néo-mauresque empruntant des citations directe au répertoire local. Dans cette même catégorie se classent les deux immeubles de la rue Victor Hugo, l'un d'entre eux date de 1922 construit par l'architecte Paul Guion et celui de la rue Hassiba Ben Bouali. Nous retrouvons également ces immeubles sur l'avenue Sayed el Ouali, sur krim Belkacem qui datent de la fin des années 1920 suivant ainsi la ligne de croissance de la ville d'Alger.

Les immeubles les plus récents, localisé sur le boulevard Krim Belkacem et le boulevard Mohamed V dont la date de construction se situe entre 1928 et 1930 présentent un traitement de façade plus sobre, plus pure reinterprétant le langage mauresque et réemployant certains éléments comme les claustras.

La troisième catégorie d'immeubles répertoriés, sont des immeubles hybrides utilisant plusieurs langages architecturaux datant pour la plupart de 1930 comme l'immeuble Garcia situé sur la rue Abane Ramdane et l'immeuble N°1 Khmisti conçus par Paul Guion. Dans ces immeubles, le langage architectural mauresque est mêlé au langage architectural art déco. La situation de ces derniers par rapport au sens de développement urbain de la ville peut être expliquée par une implantation dans un tissu existant par densification en exploitant les terrains libres ou alors des résultats d'opération de démolition et de reconstruction. Ce qui explique la disparité des implantations des immeubles de rapport néo-mauresques et de manière générale, la diversité et l'hétérogénéité du bâti au sein du tissu urbain.


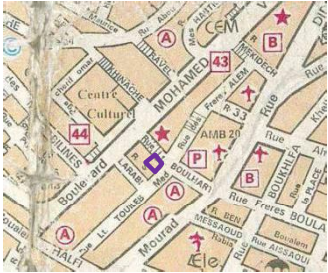



Comme nous le savons, la classification typologique se base sur l'élaboration d'une méthode comparative qui permet de déterminer l'identité de l'objet d'étude. Pour cela, il convient d'examiner plusieurs types d'édifices en tenant compte des variantes selon l'époque, la zone géographique, l'évolution des fonctions et des positions des espaces.<sup>125</sup> Malheureusement, étant donné les difficultés à dater les immeubles néo-mauresques à Alger, la reconnaissance des évolutions dans le temps ne peut être réalisée de manière exhaustive. Il s'agit donc de classer les immeubles de rapport néo-mauresques selon le critère de la morphologie et composition des façades qui permet de distinguer trois types :

- 1- Des immeubles utilisant un vocabulaire architectural reprenant des citations directes d'éléments d'architecture mauresque. Arcades, encorbellements soutenus par des jambages en bois, balustrades en bois ouvragé, céramiques, claustras, merlons.
- 2- Des immeubles utilisant un vocabulaire de réinterprétation du langage mauresque. Dans ces immeubles nous retrouvons les formes architecturales simplifiées, empruntant à l'architecture mauresque la plasticité, le jeu de volumes et certains éléments architecturaux tels que les claustras.
- 3- Des immeubles hybrides utilisant un vocabulaire architectural néo-mauresque mêlé aux éléments du répertoire de l'architecture moderne naissante ou classique du XIX<sup>e</sup> siècle, les immeubles ayant une façade néo-mauresque et une autre façade reprenant un autre langage architectural ou alors des façades classiques ayant des éléments du langage mauresque, tels que les encorbellements, les arcatures, les colonnes et les claustras.






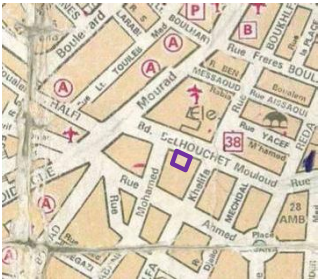


---

<sup>125</sup> S. MISSOUM, 2003, p 203.


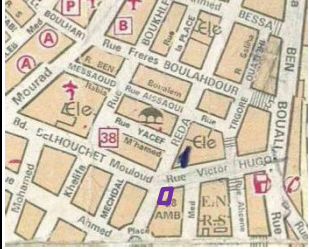


**Tableau de l'inventaire des immeubles de rapport néo-mauresques à Alger**

N°	Immeuble	Situation	Repère historique	Caractéristiques architecturales	Type
1		 5, rue Lt Boulhart ex rue Drouillet	Darbèda 1906	La façade présente un décor en réseau losangé. Elle est couronnée par une corniche de tuiles sur corbeaux. Le hall d'entrée est richement décoré, le soubassement des mur est paré de faïences et le plafond est en bois sculpté et peint en rouge et vert.	Type 1
2	  	 54, rue Didouche Mourad, ex rue Michelet		la façade présente une série d'ouvertures en arc plein cintre outrepassés regroupées par deux par un en-cadrement en céramique, les arcs sont soutenus par des colonnes au fut torse et au chapiteau parallélepipedique dont le rôle est décoratif. La façade est surmontée d'une corniche génoise et de merlons. Un axe de symétrie gère la façade passant par la porte d'entrée qui est en bois ornée de clous , encadrée par un chambranle et surmontée d'un auvent de tuiles.	Type 1

Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression  
 Chapitre 3 : Les immeubles d'habitation néo-mauresques à Alger.


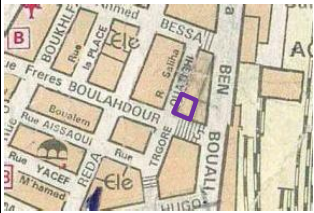



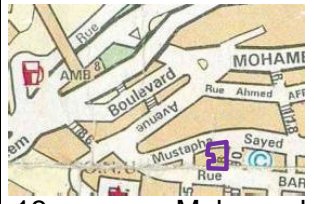
3		 <p>18, Ibn Nafis Ex rue Elie De Beaumont</p>	Darbeda 1906	La façade est identique à la précédente. L'auvent de tuiles, le réseau losangé soulignant la façade ainsi que les stalactites surmontant la porte d'entrée sont autant de référents à l'architecture mauresque.	Type 1
4		 <p>101, Khlifa Boukhalfa Ex rue Denfert Rochereau</p>		Cet immeuble présente des fenêtres géminées en arc plein cintre dont l'écoinçon est orné de stuc. La porte d'entrée est surmontée d'un arc supporté par des colonnes. Néanmoins, il présente un traitement en stries au niveau du soubassement inspiré de l'architecture haussmannienne.	Type 3
5		 <p>21, rue Mohamed Belhouchet Ex boulevard Victor Hugo</p>		Dans cet immeuble, nous notons le réemploi au niveau du volume en saillie de l'arc polylobé et l'emploi de l'arc recticurviligne ainsi que la céramique et les balustrades en bois ouvragé.	Type 1
6		 <p>22, avenue Mohamed Chaabani Ex rue Auber</p>		La baie centrale est composée de triple arcade polylobée surmontée d'auvent de tuiles vertes. De part et d'autre de la baie s'aligne verticalement des balcons soutenu par des jambages en bois et dont la balustrade est en bois ouvragé.	Type 1

Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression  
 Chapitre 3 : Les immeubles d'habitation néo-mauresques à Alger.


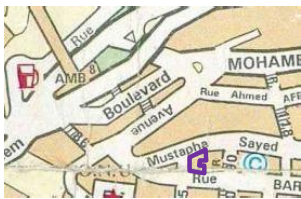

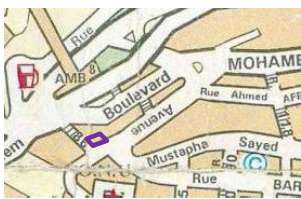



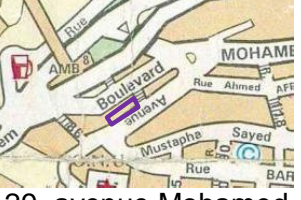
<p>7</p>		 <p>11, rue Victor Hugo</p>	<p>Paul Guion          1922          surélevé          en 1932-          1933</p>	<p>L'immeuble construit pour la société italo-américaine pour le pétrole comprenant deux étages ; le RDC et le 1<sup>er</sup> étage à usage de bureaux, le 2<sup>e</sup> étage est aménagé en appartements à louer. Lors de la création de la compagnie algérienne des pétroles « standard », Paul Guion a réaménagé le bâtiment en le surélevant de deux niveaux supplémentaires qui lui ont donné l'occasion à l'architecte d'épurer la façade.<sup>126</sup></p>	<p>Type 1</p>
<p>8</p>		 <p>Rue des frères Boulahdour Ex rue Bourlon</p>		<p>La façade sur la rue Hassiba Ben Bouali présente une galerie à arcades, fenêtres arquées géminées, encadrement en céramique, sur la façade latérale se trouve la porte mauresque surmontée d'un auvent de tuiles.</p>	<p>Type 1</p>

<sup>126</sup> P.M. DUCREST, Juillet 1933, p730.


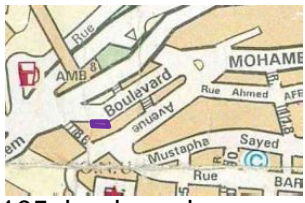

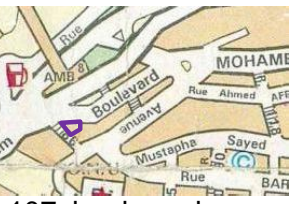

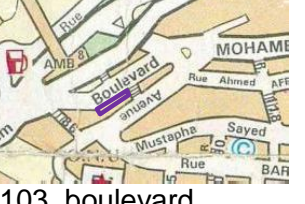

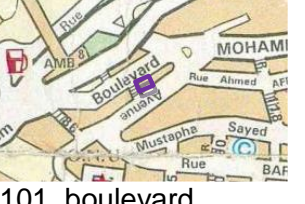
Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression  
 Chapitre 3 : Les immeubles d'habitation néo-mauresques à Alger.

<p>9</p>		 <p>7, Rue Ouatiki Ex rue Marceau</p>	<p>cet immeuble possède une façade présentant un seul type d'ouverture ; un alignement de fenêtres plus haute que large au dessus d'une porte d'entrée encadrée de part et d'autre d'un décor en arabesque et surmonté d'une corniche en tuiles. L'autre façade est de style néo mauresque avec sa saillie, l'arc outrepassé de la baie geminée, la frise à stalactites sous l'appui fenêtre et ses corniches.</p>	<p>Type 3</p>
<p>10</p>		 <p>44, rue Hassiba Ben Bouali ex Sadi Carnot</p>	<p>Le seul élément de décor est le réseau losangé composé d'entrecroisement d'arc lobé emprunté aux minarets marquant verticalement la cage d'escalier et horizontalement les étages.</p>	<p>Type 1</p>
<p>11</p>		 <p>13, avenue Mohamed Sayed El Ouali Ex avenue de l'Oriental puis Claude Debussy</p>	<p>Fournier 1927</p> <p>Les façades de l'immeuble présentent des fenêtres arquées, des balustrades en bois ouvragé, un encorbellement soutenu par des jambages en bois.</p>	<p>Type 1</p>


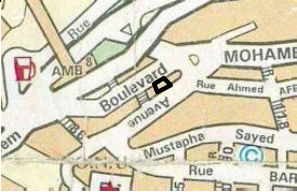

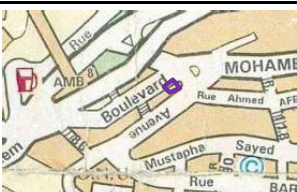

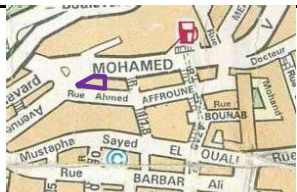
Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression  
 Chapitre 3 : Les immeubles d'habitation néo-mauresques à Alger.

12		 <p>15, avenue Mohamed Sayed El Ouali Ex avenue de l'Oriental puis Claude Debussy</p>	Fournier 1927	Les trois façades de l'immeuble sont traitées avec des éléments du répertoire mauresque. Les balustrades en bois ouvragé, les balcons soutenus par des jambages en bois, les claustras, la galerie à arcade, les fenêtres arquées et la céramique sont les principaux composants.	Type 1
13		 <p>25, avenue Mohamed Sayed El Ouali Ex avenue de l'Oriental puis Claude Debussy</p>	Puccinelli 1928	Cet immeuble présente des ouvertures en arc à degré et des fenêtres géminées en arc plein cintre outrepassé.	Type 2
14		 <p>27 avenue Mohamed Sayed El Ouali Ex avenue de l'Oriental puis Claude Debussy</p>	Fournier 1926 surélevé par Puccinelli 1929	Les façades présentent des encorbellements soutenus par des jambages en bois, des fenêtres arquées géminées, une fenêtre à triple arcade et ornée d'encadrement en céramique et des claustras.	Type 1
15		 <p>29, avenue Mohamed Sayed El Ouali Ex avenue de l'Oriental puis Claude Debussy</p>	Scelles-Millie	La façade de cet immeuble est ornée de claustras arquée, des portes fenêtres en arc brisé outrepassé et des saillies soutenues par des corniches et ornées de stuc.	Type 1


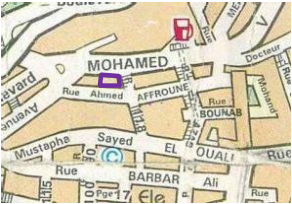

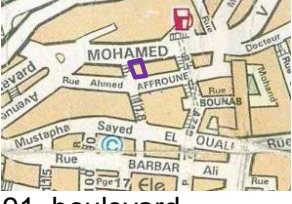

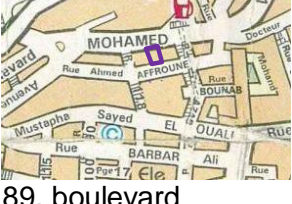

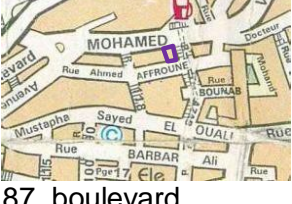
Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression  
 Chapitre 3 : Les immeubles d'habitation néo-mauresques à Alger.

16		 <p>105, boulevard Mohamed V Ex boulevard Bon Accueil puis Camille Saint Saëns</p>	Puccinelli 1928	Nous observons la présence de fenêtres en arc brisé outrepassé et en arc à degré.	Type 2
17		 <p>107, boulevard Mohamed V Ex boulevard Bon Accueil puis Camille Saint Saëns</p>		La façade aux lignes épurées présente des fenêtres arquées au dernier niveau et une porte mauresque en bois ouvragé.	Type 2
18		 <p>103, boulevard Mohamed V Ex boulevard Bon Accueil puis Camille Saint Saëns</p>		Formes épurées, la façade présente une corniche en tuile et des fenêtres arquées géminées	Type 2
19		 <p>101, boulevard Mohamed V Ex boulevard Bon Accueil puis Camille Saint Saëns</p>	Gracis et Seigle 1928	Porte d'entrée arquée surmonté d'un encadrement orné de stuc. Matériaux présent également au niveau des encadrements des corps en encorbellement	Type 1


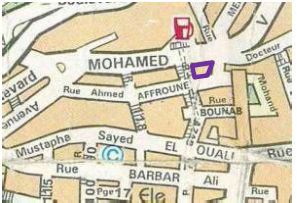



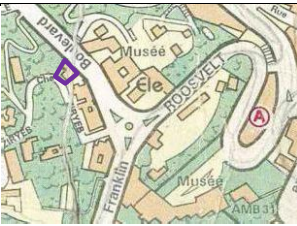


Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression  
 Chapitre 3 : Les immeubles d'habitation néo-mauresques à Alger.

<p>20</p>		 <p>99, boulevard Mohamed V Ex boulevard Bon Accueil puis Camille Saint Saëns</p>	<p>Fournier 1927</p>	<p>ce bâtiment présente une façade classique donnant sur le boulevard Mohamed V et une façade néo mauresque donnant sur l'avenue Sayed El Ouali, qui présente des éléments emprunté à l'architecture mauresque tel que les arcades et les claustras.</p>	<p>Type 3</p>
<p>21</p>		 <p>97, boulevard Mohamed V Ex boulevard Bon Accueil puis Camille Saint Saëns</p>	<p>Fournier 1927</p>	<p>la façade donnant sur le boulevard Mohamed V est traitée avec de simples ouvertures rectangulaires, quant aux deux autres façades, elles emploient les éléments du répertoire mauresque ; auvent de tuile verte, arcature, claustras, niches et céramiques.</p>	<p>Type 3</p>
<p>22</p>		 <p>95, boulevard Mohamed V Ex boulevard Bon Accueil puis Camille Saint Saëns</p>	<p>Fournier 1925</p>	<p>Sur les deux façades de l'immeuble, nous notons l'emploi des éléments du répertoire mauresque tels que ; les ouvertures arquées, les galeries à arcades, les niche parées de céramique, les saillies soutenues par des jambages en bois.</p>	<p>Type 1</p>









Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression  
 Chapitre 3 : Les immeubles d'habitation néo-mauresques à Alger.

23		 <p>93, boulevard Mohamed V Ex boulevard Bon Accueil puis Camille Saint Saëns</p>	Gaston Lombardi 1928	La façade de l'immeuble est sobre, elle contient une galerie à arcade, des claustras et des fenêtres géminées. le couronnement est marqué par une corniche de tuiles.	Type 2
24		 <p>91, boulevard Mohamed V Ex boulevard Bon Accueil puis Camille Saint Saëns</p>	Gaston Lombardi 1928	L'immeuble présente une ornementation simple, composée de fenêtres arquées, une galerie à arcade et des claustras.	Type 2
25		 <p>89, boulevard Mohamed V Ex boulevard Bon Accueil puis Camille Saint Saëns</p>	Gaston Lombardi 1928	Façade épurée, elle présente des arcs à degré et une porte métallique arquée.	Type 2
26		 <p>87, boulevard Mohamed V Ex boulevard Bon Accueil puis Camille Saint Saëns</p>		L'immeuble présente des balustrades en maçonnerie ajourée de forme géométrique et une porte d'entrée arquée.	Type 2


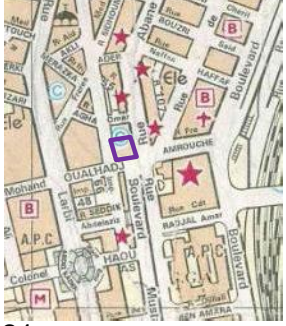


Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression  
 Chapitre 3 : Les immeubles d'habitation néo-mauresques à Alger.

<p>27</p>		 <p>85, boulevard Mohamed V Ex boulevard Bon Accueil puis Camille Saint Saëns</p>	<p>Jacques Bonet 1928-1929</p>	<p>La façade comporte des balustrades en bois et en réseau losangé ajouré.</p>	<p>Type 2</p>
<p>28</p>		 <p>17, boulevard Franklin Roosevelt</p>	<p>P. Régnier et Paul Guion</p>	<p>l'immeuble est situé sur un site très privilégiée qui domine la baie d'Alger. la référence stylistique au néo- mauresque est sa caractéristique principale avec sa porte mauresque, sa loggia à arcade et ses balustrades en bois.</p>	<p>Type 1</p>
<p>29</p>		 <p>144 rue Krim Belkacem Ex boulevard du Telemly</p>		<p>Situé à proximité l'école des Beaux-arts, Les référents mauresques sont multiples dont la porte encadré de colonnes, l'intrados des arcs ornés de mosaïque, la galerie à arcades et les fenêtres arquées géminées.</p>	<p>Type 1</p>
<p>30</p>		 <p>Rue Slimane Amirate ex rue de Lucien Reynaud</p>	<p>Lombardi Entreprise Lehalle 1930</p>	<p>L'immeuble au lignes sobres dans le gout moderne reprend des élément du repertoire mauresque tel que les colonnes soutenant les arcades des garage et les merlons.</p>	<p>Type 2</p>

Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression  
 Chapitre 3 : Les immeubles d'habitation néo-mauresques à Alger.

31		 <p>102, boulevard Krim Belkacem ex boulevard Telemly</p>	Paul Guion <sup>127</sup>	La façade aux lignes épurées présente des fenêtres arquées et un revêtement de céramique	Type 2
32		 <p>31, Boulevard Amirouche ex boulevard Baudin</p>		L'immeuble donnant sur la place du Pérou est d'une architecture classique néanmoins, il présente uniquement dans les saillies des ouvertures arquées qui sont la réinterprétation de l'arc en lambrequin et un traitement en claustras rappelant l'architecture locale.	Type 3
33		 <p>13, boulevard Mohamed Khmesti ex boulevard Laferrière</p>		Cet immeuble associe un langage classique et l'utilisation du vocabulaire néo mauresque au niveau de la baie centrale par le traitement avec un arc soutenu par des colonnes.	Type 3
34		 <p>1, boulevard Mohamed Khmesti ex boulevard Laferrière</p>	Paul Guion	Cet immeuble a pratiquement le même traitement de façade que l'immeuble Garcia avec l'utilisation des éléments de l'art déco et du répertoire mauresque au niveau de l'étage attique marqué par la galerie à arcades.	Type 3







<sup>127</sup> B. AICHE, 2001, p270.

<p>35</p>		 <p>21, rue AbaneRamdane Ex rue de Constantine puis rue colonel Jean Colonna D'Ornano</p>	<p>Paul Guion et Paul Régner 1930</p>	<p>Immeuble Garcia, fonctionne comme un repère urbain, grâce à son traitement d'angle. Cette mise en scène urbaine, se traduit aussi par l'attention particulière que Guion accorde aux façades, issues de la rencontre des arts traditionnels algeriens et de l'art déco. les motifs géométriques utilisés pour les ferronneries et les faiences et mosaiques s'inspirent des arts berbères, alors que les jeux d'arcades de l'étage attique rappellent l'esthétique néo mauresque.<sup>128</sup></p>	<p>Type 3</p>
<p>36</p>	 <p>situé sur le boulevard en escalier amenagé sur les vestiges de l'ancien rempart de la casbah</p>	 <p>Boulevard Abderrazak Hadad Ex boulevard Verdun</p>	<p>Léon Preuilh<sup>129</sup> 1927</p>	<p>Immeuble HBM, la cité indigène, ce projet de 62 appartementsse veut une reproduction à une echelle supérieure de la maison de la casbah, la cour centrale est la caracteristique typologique retenue. Le traitement de facade reprend la plasticité blanche et puriste revendiqué par le modernisme mais également representative de la maison traditionnelle algeroise.</p>	<p>Type 2</p>

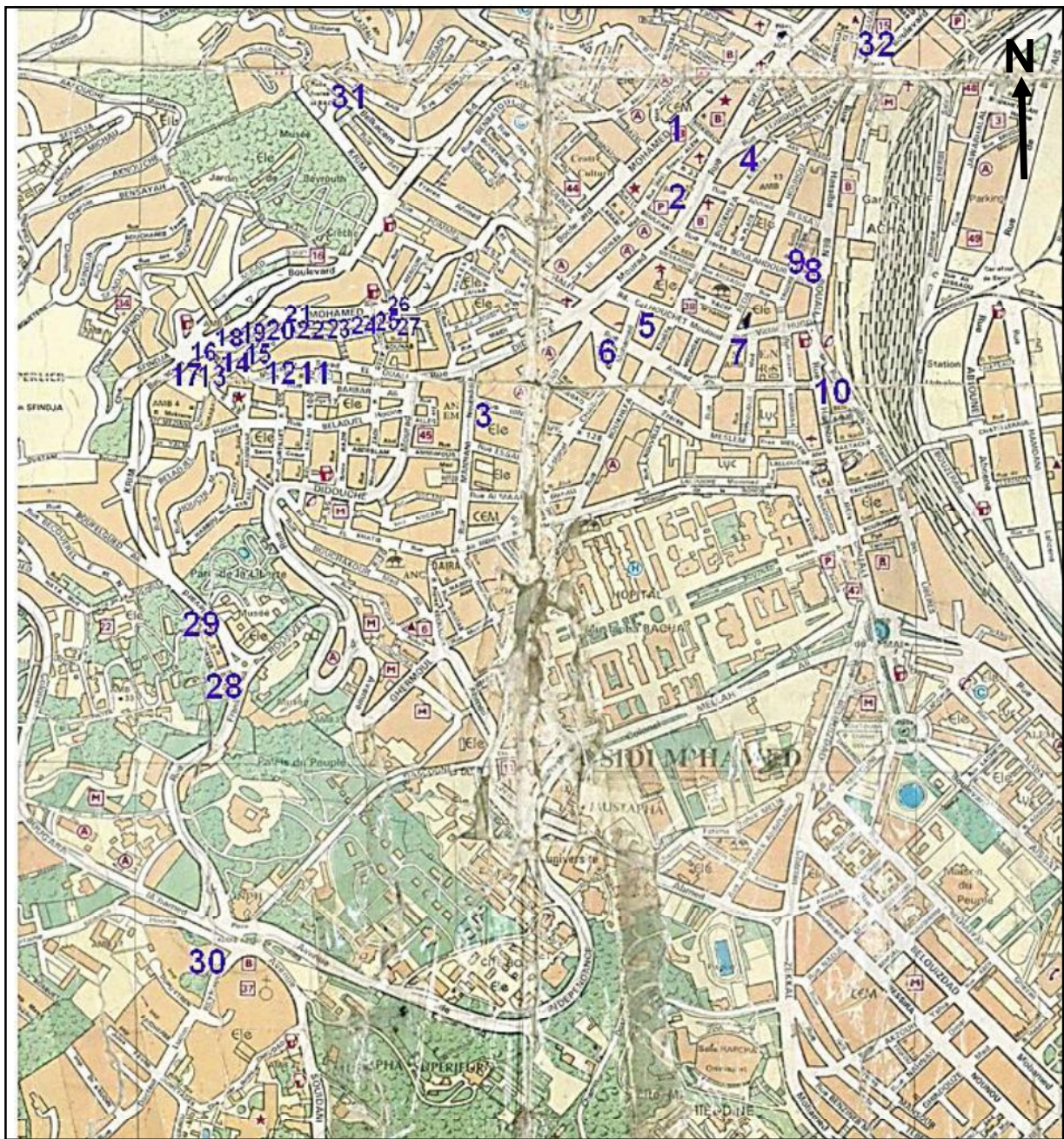
<sup>128</sup> B. AICHE, 2012, p150.

<sup>129</sup> N. DJERMOUNE, L. OUBOUZAR, 2011, p256.

Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression  
 Chapitre 3 : Les immeubles d'habitation néo-mauresques à Alger.

37		 <p>85, boulevard colonel Lotfi</p>	<p>L'immeuble présente une porte mauresque, des fenêtres arquées, un balcon à triple arcature et une petite tour évoquant plus ou moins un minaret par son décor losangé.</p>	Type 1
38		 <p>46, avenue Ziar Abdelkader</p>	<p>Les travées centrales de la façade sont traitées avec des éléments du répertoire mauresque ; arc recticurviligne, en lambrequin, la façade est surmontée d'une corniche en tuiles rehaussé de merlons.</p>	Type 3
39		 <p>50, avenue Ziar Abdelkader</p>	<p>Traitement de façade identique à la précédente.</p>	Type 3

Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression  
 Chapitre 3 : Les immeubles d'habitation néo-mauresques à Alger.



1. 5, rue Lt Boulhart. 2. 54, rue Didouche Mourad. 3. 18, Ibn Nafis. 4. 101, Khelifa Boukhalfa. 5. 21, rue Mohamed Belhouchet. 6. 22, avenue Mohamed Chaabani. 7. 11, rue Victor Hugo. 8. Rue des frères Boulhadour. 9. 7, Rue Ouatiki Ex rue Marceau. 10. 44, rue Hassiba Ben Bouali. 11. 13, avenue Mohamed Sayed El Ouali. 12. 15, avenue Mohamed Sayed El Ouali. 13. 25, avenue Mohamed Sayed El Ouali. 14. 27, avenue Mohamed Sayed El Ouali. 15. 29, avenue Mohamed Sayed El Ouali. 16. 105, boulevard Mohamed V. 17. 107, boulevard Mohamed V. 18. 103, boulevard Mohamed V. 19. 101, boulevard Mohamed V. 20. 99, boulevard Mohamed V. 21. 97, boulevard Mohamed V. 22. 95, boulevard Mohamed V. 23. 93, boulevard Mohamed V. 24. 91, boulevard Mohamed V. 25. 89, boulevard Mohamed V. 26. 87, boulevard Mohamed V. 27. 85, boulevard Mohamed V. 28. 17, boulevard Franklin Roosevelt. 29. 144, rue Krim Belkacem. 30. Rue Slimane Amirate. 31. 102, boulevard Krim Belkacem. 32. 31, Boulevard Amirouche.

Fig.73 : Cartographie des immeubles de rapport néo mauresques à Alger. Mustapha  
 Source : Extrait de la carte Alger plan des rues, 1/75000, Carte dressée par l'institut national de cartographie. Fond cartographique de l'EPAU.



Fig.70 : Cartographie des immeubles de rapport néo mauresques à Alger. Alger – Bab El Oued  
 Source : Extrait de la carte Alger plan des rues, 1/75000, Carte dressée par l'institut national de cartographie. Fond cartographique de l'EPAU.

### 3.3 Histoire et topographie du quartier de l'Oriental

L'une des zones de concentration d'immeubles néo mauresques qui ressort de l'inventaire se situe dans la zone de tourisme de Mustapha supérieur. Il s'agit du quartier dénommé par les sources le « quartier de l'Oriental »<sup>130</sup>

La disparité de la documentation sur la naissance et les mutations du quartier de l'Oriental, nous mène à l'analyse du terrain, l'analyse spatiale ou morphologique. L'iconographie et la cartographie sont à cet égard des méthodes, des outils décisifs et des sources révélatrices pour tenter une lecture de l'histoire du quartier. Le rassemblement des cartes entre 1899 et 1930 permet de restituer le développement du quartier et son découpage foncier.

Le quartier de l'Oriental est situé dans une zone de tourisme de la fin du 19<sup>e</sup> et du début du 20<sup>e</sup> qui attirait particulièrement les hiverneurs en quête d'exotisme dont le lieu de prédilection est Mustapha supérieur. Selon la carte d'Alger des guides Joanne datant de 1899 (fig.71), un hôtel appelé l'Orient aurait existé à cet endroit, en face de l'hôtel continental et non loin de l'église du sacré cœur et de la chapelle Ecossaise. Les deux hôtels sont bordés du chemin des aqueducs devenu plus tard chemin du Telemly du côté ouest et de la route de Mustapha qui était la continuité de la rue Michelet à l'est. Cette même carte indique que le boulevard Bon Accueil était seulement amorcé et que l'hôtel était accessible par un petit chemin prenant de la route de Mustapha. Ces deux chemins menaient aux autres hôtels de luxe fréquentés par les hiverneurs tels l'hôtel Kirch, le Saint Georges et le Splendid.

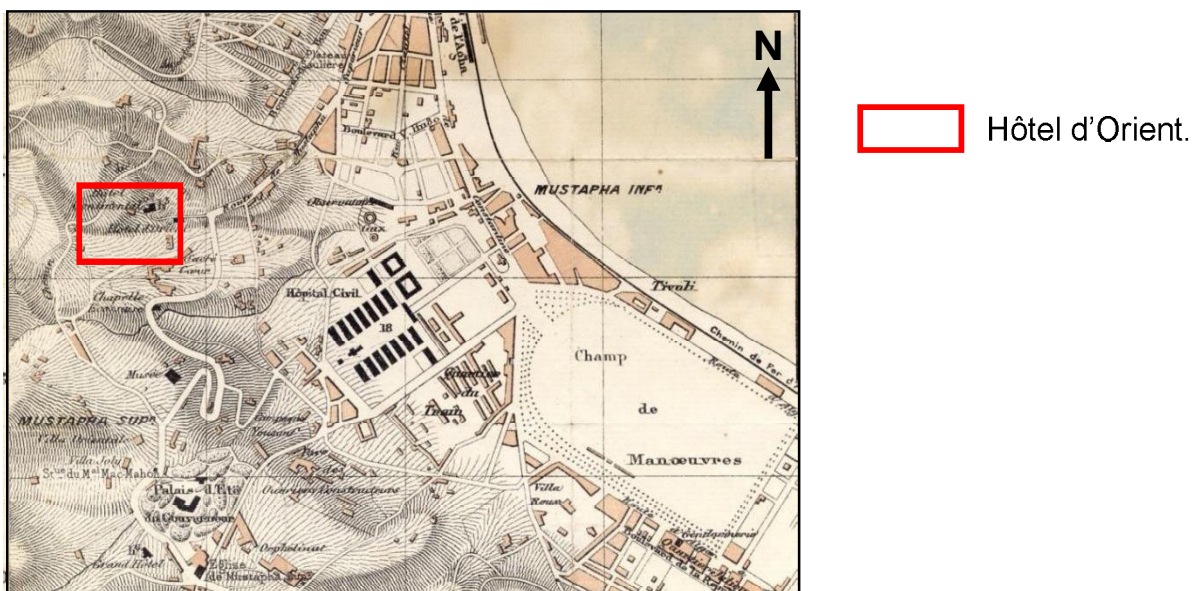


Fig.71: Localisation de l'hôtel d'Orient en 1899. Extrait de la carte d'Alger et ses environs.  
Source : Guide Joanne, Edition Hachett& cie, paris, 1899, Fond cartographique du Centre d'Etudes Diocésain des Glycines - d'Alger.

<sup>130</sup> N. OULEBIR, 2003, p118.

L'hôtel Oriental est un hôtel de plaisance prestigieux, il fait partie des hôtels luxueux situé sur les coteaux de Mustapha qui côtoyaient les maisons individuelles avec une vue pittoresque sur la ville d'Alger et sa baie, destiné au riches hiverneurs, fréquenté par des hommes richissimes et des artistes mondialement connus. Selon les annonces publicitaires retrouvées dans les différents guides d'Alger tel que *le guide algérien et indicateur des rues* de 1920 (fig.72), qui nous informe que l'hôtel était ouvert toute l'année ou des activités mondaines étaient organisées, il possédait 50 chambres avec salle de bain privée (fig.73), des restaurants et des pensions et un grand parc de 20000 mètres. Il serait passé entre les mains de plusieurs propriétaires, en 1926 était mentionné dans le *guide touristique de Cook pour l'Algérie et la Tunisie* le nom de l'architecte Fournier<sup>131</sup> qui sera plus tard le concepteur de plusieurs immeubles de rapport dans le quartier. Nous retrouvons la trace de l'hôtel l'Oriental dans la revue d'Alger mondain jusqu'en 1929 et jusqu' en 1932 dans la liste des hôtels recommandés par le syndicat d'initiative d'Alger dans la revue l'Algérie illustrée touristique et pittoresque anciennement nommée l'Algérie hivernale puis terre d'Algérie.



Fig.72 : Publicité pour l'hôtel L'Oriental.  
Source : Alger en poche, guide algérien et indicateur des rues 1920. p86.

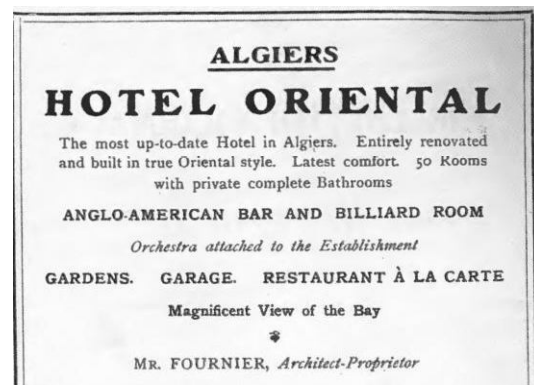


Fig. 73: Publicité pour les hôtels dans le guide touristique de Cook pour l'Algérie et la Tunisie 1926.  
Source: O. BENCHERIF, 2001, p59.

<sup>131</sup> O. BENCHERIF, 2001, p59.

Documenté par les sources iconographiques, l'hôtel l'Oriental construit aux normes européennes les plus modernes avait un cachet architectural mauresque (fig 74). Ses galeries à arcades offrant une vue sur son magnifique jardin et sur la baie d'Alger (fig.75), ses auvents et son encorbellement soutenu par des rondins ainsi que la céramique parant les murs offraient le cadre exotique que recherchaient les étrangers venant hiverner à Alger.

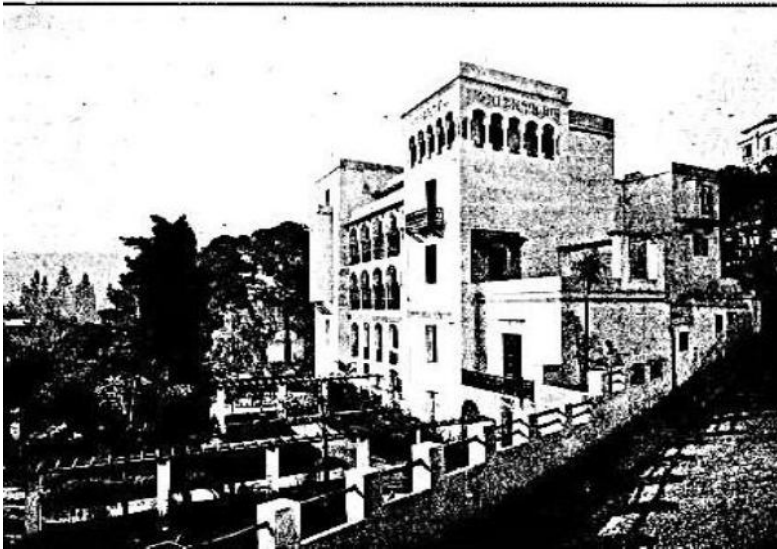


Fig. 74 : Vue sur l'hôtel l'Oriental.  
Source : L'Afrique du nord illustrée, 20 février 1926, N 251, p4.

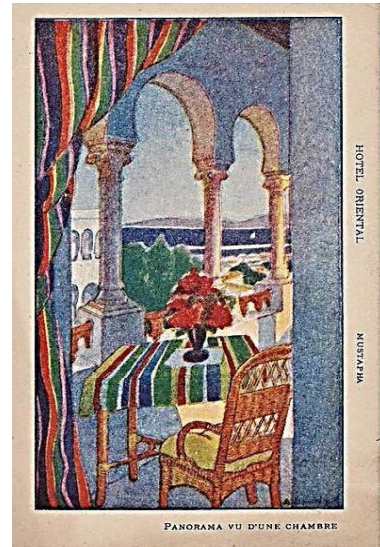


Fig. 75 : Vue de l'hôtel l'Oriental sur la baie d'Alger.  
Source : [http://www.flickr.com/photos/yves\\_jalabert/5327831518/](http://www.flickr.com/photos/yves_jalabert/5327831518/)

L'hôtel serait à l'origine de la formation du quartier après la redistribution de son magnifique parc à partir de 1925<sup>132</sup>. Son jardin a été morcelé en plusieurs parcelles dédiées à la construction d'immeubles de rapport à une date inconnue mais qui pourrait se situer entre 1925 et 1929 compte tenu des datations d'immeubles connues. (fig.79). Son nom est resté attaché au quartier qui selon la carte d'Alger et ses environs de 1929 s'appelait « lotissement de l'hôtel Oriental » qui était situé entre le chemin de Telemly et la rue Michelet (fig.76) cette carte montre que le quartier de l'Oriental était loti mais seul un immeuble était construit. La carte d'Alger de 1934 (fig77.) indique que le lotissement de l'Oriental a été entièrement bâti.

<sup>132</sup> « La création d'un nouveau quartier », Chantier nord-Africain, avril 1929, p257.

Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression  
Chapitre 3 : Les immeubles d'habitation néo-mauresques à Alger.

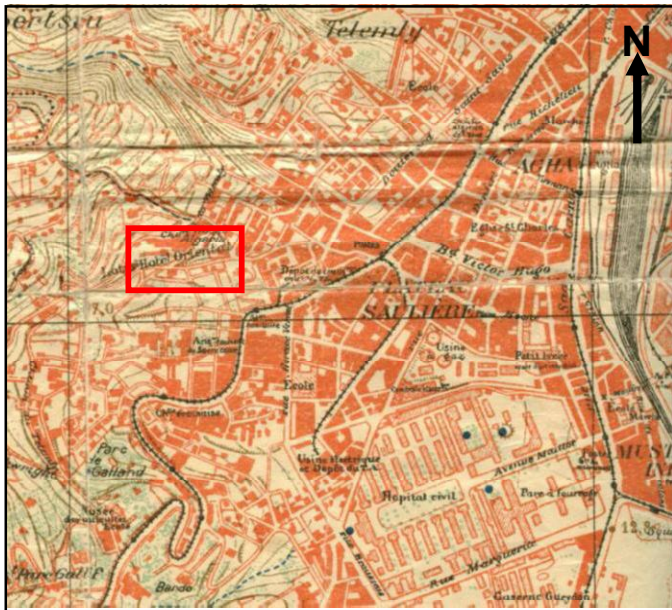


Fig.76: Extrait de la carte Alger et ses environs, SGA, 1/10000, 1929. Le lotissement de l'hôtel Oriental est indiqué en rouge. Source: Fond cartographique du Centre d'Etudes Diocésain des Glycines - d'Alger.

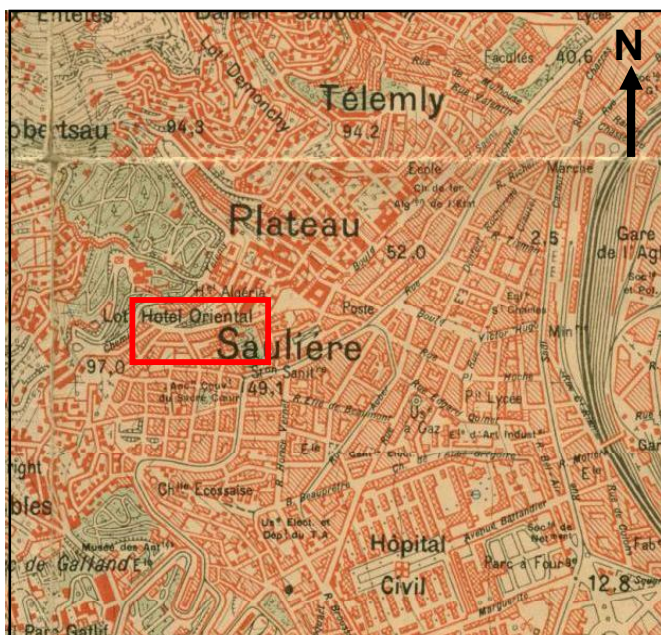


Fig. 77 : Extrait de la carte Alger et ses environs, SG, 1/10000, 1934. Le lotissement de l'hôtel Oriental est indiqué en rouge. Source: Fond cartographique du Centre d'Etudes Diocésain des Glycines - d'Alger.

L'examen des cartes doublées des prospections sur terrains permettent de préciser l'étendue de ce quartier qui s'étend aujourd'hui sur trois rues. La rue Mustapha Sayed El Ouali (ex avenue de l'Oriental puis Claude Debussy), le haut du boulevard Mohamed V (ex boulevard Bon accueil puis Camille saint Saëns) et la rue Affroune Mohamed (Ex rue René Tilloy).

Partie1 : Le style néo-mauresque et ses champs d'expression  
Chapitre 3 : Les immeubles d'habitation néo-mauresques à Alger.

---

Le quartier de l'Oriental présente plusieurs immeubles de rapport, au nombre de seize, construit entre 1925 et 1929 présentant un vocabulaire néo mauresque qui se manifeste par l'utilisation de divers éléments de l'architecture musulmane (arcatures, encorbellement à jambages de bois, claustras, corniche à corbeaux et balustrades à motifs géométriques.) (fig. 78).

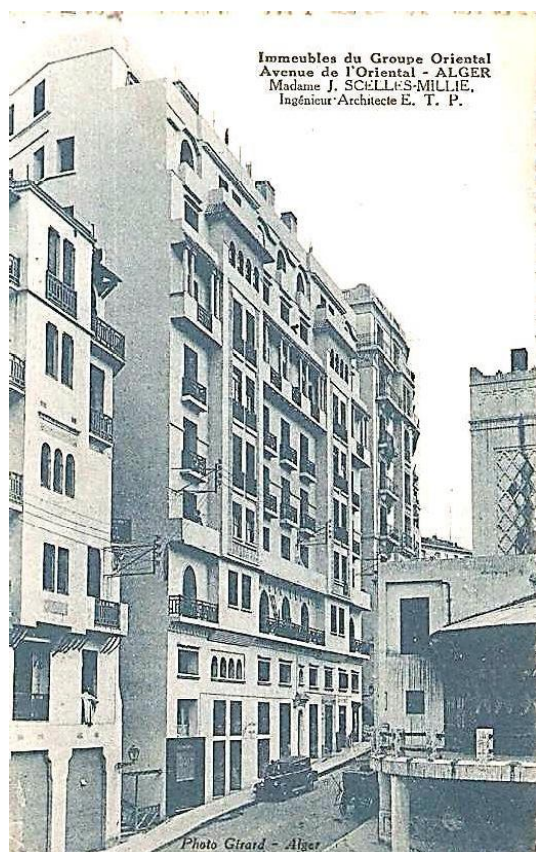


Fig.78 : Les immeubles du quartier de l'Oriental.  
Source : <http://alger-roi.fr>



Fig.79 : Le quartier de l'Oriental.  
Source : Chantier nord-Africains, avril 1929, p 257.

## Conclusion de la 1ère partie

L'hybridation de l'architecture domestique à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et au début du 20<sup>ème</sup> fut une tendance générale qui se répandit à la fois dans les capitales coloniales et dans leurs territoires « d'outre-mer ». C'est au cœur même de cette manifestation complexe, aux mille facettes, qui se trouve l'origine de la relation dialectique qui unit modernisation à l'hégémonie culturelle, le dualisme entre tradition et modernisme s'exprime clairement dans les façades traditionnelles appliquées sur des intérieurs occidentaux

L'arabisation a connu des évolutions stylistiques considérables selon les pays et la personnalité des architectes qui la pratiquèrent.

Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, les immeubles de rapport se parent de façades néo mauresques au décor architectural de style arabe. Arcades outrepassées, tuiles vertes, coupoles, encadrements de portes et fenêtres en pierre, grilles de fer forgé, corniches surmontées de merlons, minarets, autant d'éléments architecturaux et décoratifs arabes plaqués sur les façades jusque-là confinés dans les cours intérieures des maisons de la médina. Dans la Tunisie de l'après-guerre, les architectes tunisiens étaient en quête de compromis entre la structure fondamentale de l'espace traditionnel et les principes de l'architecture moderne

Suite aux plaquages des éléments du vocabulaire architecturale mauresque sur des façades de type haussmannienne, L'expérience marocaine qui se développe à partir des années 1930 a su mêler les influences, mêler les cultures marocaines et européennes tout en combinant les techniques modernes avec le savoir-faire des maîtres artisans marocains.

Durant les premières décennies du 20<sup>ème</sup> siècle, les immeubles résidentiels d'Héliopolis sont imprégnés du vocabulaire arabisant. L'entre les deux-guerres voit l'apparition du style international qui s'affirme à partir de la fin des années 1950.

A Beyrouth, les éléments du vocabulaire arabisant ont été utilisés dans les immeubles d'habitation néo-islamique sous forme de pastiches sans aucune réinterprétation de ces formes comme cela était le cas dans les pays d'Afrique du nord.

A Alger, la restauration des villas mauresques pour le compte des riches hiverniers en quête de pittoresque ainsi que la construction de villas et des hôtels d'inspiration mauresque à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle dans les hauteurs d'Alger est survenue avant même l'adoption de la politique culturelle indigène développé par le gouverneur Charles célestin Jonnart. Le développement impulsé par les hiverniers européens en quête d'exotisme, se fit en dehors de toute colonisation.

Les villas de campagne du *fah's* algérois occupées par les militaires au début de la conquête et par les hiverneurs à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle étaient toujours entourées d'un grand jardin clos de haies vives (figuiers de barbarie) les défendant contre les maraudeurs. Les jardins des villas de campagne algéroise étaient loin de l'ordonnancement rigoureux du *ryad* marocain et de la symétrie intellectualisée des jardins andalous. Ils étaient à caractère sauvages et avaient été souvent redessinés par leurs nouveaux propriétaires en parterres en belle ordonnance, des allées aménagées et bordées d'arbres exotiques, les terrains escarpés avaient été aménagés en terrasses de différents niveaux soutenus par des murs de soutènements et accessibles par de nombreux escaliers.

Les façades des villas d'époque ottomane avaient été aménagées par des percements de fenêtres nombreuses et géminées surmontées d'auvent de tuiles, des balcons de bois sculpté et de pierres ouvrees.

Les villas néo mauresques du 19<sup>ème</sup> siècle avaient également une fière allure, l'apparition sur les façades extérieures des villas de décors arabisant utilisés antérieurement dans les cours intérieures des maisons, les terrasses supérieures sont ornées de corniches surmontées de merlons, les façades s'agrémentaient de fenêtres géminées à arcades outrepassées surmontées d'auvent de tuiles vertes, grilles de fer forgé, encadrement des portes en pierre mais aussi de galeries soutenues par des colonnes torsées. Les bandeaux de faïences, autant d'éléments architecturaux et décoratifs mauresque plaqués sur les façades.

Les militaires et les hiverneurs occupant les villas de l'époque ottomane avaient aménagés de nouvelles ailes, des salles de réception, des salons et des chambres avaient été rajoutés

Généralement, dans la structure intérieure des maisons néo mauresques du 19<sup>ème</sup> et du début du 20<sup>ème</sup> siècle, le principe du patio ouvert sur le ciel est conservé, certains propriétaires avaient équipé leur patio d'une verrière, ou dans les plus récentes d'un toit électrique afin de le couvrir et l'aménager en salon.

Afin de rester en accord avec le temps passé, les faïences, les colonnes, les portes en bois sculpté provenant souvent des démolitions de la casbah, les cuivres, les meubles et les tapis provenant de l'artisanat local. Tout était conçu pour créer un décor algérien dans une maison adapté à la culture européenne.

Parmi les apports européens, les cheminées harmonisées au style de la maison par l'emploi d'encadrements de pierre sculpté.

Les premières traces des motifs orientalistes dans l'architecture résidentielle datent de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle dans les villas occupées par les hiverneurs avant même l'engouement officiel pour le néo mauresque.

L'architecte britannique Benjamin Bucknall est à l'origine de ce courant qu'on a appelé « néo mauresque » qui alliait le confort de la maison européenne au vocabulaire architectural habilement réinterprété de la maison du fahs algérois. D'autres architectes se spécialisent dans l'imitation des villas de la période turque tels que les Vidal, Guion et Darbeda et qui ont peu fait l'objet d'étude.

Plus tard, sous l'impulsion des théories de Guiauchain ensuite de Cotereau se sont puisées les bases d'une sorte de « style algérien » proche du style moderne ; simplification des formes, architecture dépouillée et élimination des éléments de décors. Ils vont retenir de l'architecture traditionnelle, les volumes élémentaires, les murs blancs, les claustras, le toit terrasse.

L'inventaire des immeubles de rapport néo mauresques à Alger a conduit à l'établissement d'un répertoire des immeubles mentionnant quand cela a été possible, le nom de l'architecte et la date de construction ou celle de l'obtention du permis de construire. Trente-neuf immeubles présentant un langage mauresque ont été repérés à travers la ville. Parmi ces immeubles certains présentent une façade avec des citations directes du langage mauresque. Les éléments employés dans une architecture introvertie sont extravertis dans ces façades par l'emploi des arcades, des balustrades en bois ouvragé ainsi que le revêtement en céramique, ces immeubles sont considérés comme la première expression du néo mauresque dans l'immeuble d'habitation à Alger. D'autres immeubles présentent des façades épurées composées de jeux de volumes simples et utilisant comme élément d'ornementation les claustras et les auvents, cette expression est considérée comme l'évolution de la première. Dans la troisième catégorie d'immeubles répertoriés, les immeubles présentent un langage hybride, ils sont composés d'éléments du vocabulaire mauresque mêlés aux éléments d'un autre vocabulaire classique ou art nouveau.

L'implantation des immeubles de rapport néo-mauresques à Alger est éparse, néanmoins, elle suit le sens du développement de la ville vers le sud et les coteaux. Ainsi, les immeubles sont localisés au tour du quartier de Didouche Mourad, de celui de Hassiba Ben Bouali, du boulevard Khemisti, du boulevard Mohamed V et de la rue Krim Belkacem.

Cependant, dans la zone nord de la ville où se situe le quartier de Bab El Oued, la prospection a conduit au recensement de trois immeubles de langage néo mauresque situés sur les grandes artères de ce quartier.

La tendance arabisante a également touché les immeubles d'habitation à bon marché HBM. Dans la cité indigène située sur le boulevard Abderazak Hadad, nous avons noté la persistance de l'emploi dans les façades des éléments du langage mauresque imbriqué à la plasticité puriste revendiquée par le mouvement moderne, dans ce projet les citations du langage mauresque ne s'est pas limité aux façades puisque l'organisation spatiale de ces immeubles reprend le schéma du patio.

Cette persistance des emprunts et des citations du langage mauresque a continué sous une autre forme de réinterprétation de l'architecture traditionnelle dans les constructions modernes de l'architecte Fernand Pouillon. Dans son projet de Diar el Mahçoul, l'interprétation par signes remplace les références par imitation.

De l'inventaire est ressortie une zone de concentration des immeubles de rapport néo-mauresques. Cette concentration d'immeubles correspond au quartier de l'Oriental du nom de l'hôtel de plaisance fréquenté par les hiverneurs qui a généré ce quartier suite au morcellement de son parc à partir de 1925. Ce quartier est situé dans Mustapha supérieur, une zone renommée du tourisme à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Le quartier de l'Oriental s'étend aujourd'hui sur trois rues. La rue Mustapha Sayed El Ouali (ex avenue de l'Oriental puis Claude Debussy), le haut du boulevard Mohamed V (ex boulevard Bon accueil puis Camille saint Saëns) et la rue Affroune Mohamed (Ex rue René Tilloy). Il est composé de plusieurs immeubles d'habitation présentant une architecture néo-mauresque.

La partie suivante sera consacrée à l'étude monographique de ce quartier, à travers un corpus d'étude significatif composé de douze immeubles afin de saisir les expressions de l'architecture néo-mauresque appliquée aux immeubles de rapport d'Alger.

## **Partie 2 : Le quartier de l'Oriental : formes et esthétiques architecturales**

### **Introduction** : présentation du corpus d'étude

Les immeubles de rapport désignés pour constituer le corpus d'étude sont au nombre de douze bâtiments situés sur le boulevard Mohamed V et l'avenue Mohamed Sayed El Ouali et se trouvent aux adresses suivantes :

Immeuble n° 89, 91, 93, 95, 97, 99, 101, 103 boulevard Mohamed V ex boulevard Bon Accueil puis Camille Saint Saëns.

Immeuble n° 27, 25, 15, 13 Mohamed Sayed El Ouali ex avenue de l'Oriental puis Claude Debussy.

Le premier immeuble construit dans ce quartier après le morcellement du parc de l'hôtel est le n°95 boulevard Mohamed V par l'architecte propriétaire de l'hôtel. Les autres immeubles ont été construits dans la période comprise entre 1926 et 1929.

Le fond documentaire utilisé pour cette étude monographique est graphique et photographique (photos récentes des immeubles de rapport).

Suivant ces étapes :

En premier lieu, une enquête préliminaire dans le quartier de l'Oriental a été établie avec prise de photos, visite des immeubles ouverts et récoltes d'informations auprès des habitants. Puis une consultation de différentes revues spécialisées (chantiers, Afrique du nord illustrée) au niveau de la bibliothèque de la wilaya d'Alger susceptible de procurer des informations. En suite une reproduction numérique des dossiers graphiques consultés au niveau des archives de la wilaya d'Alger. Enfin, la vérification de la conformité des informations recueillies sur le terrain pour définir les changements effectués lors de la réalisation.

En outre, nous avons travaillé sur des vues satellite et le SIG d'Alger pour localiser et identifier les immeubles de rapport étudiés dans leur environnement.

## Chapitre 4 : Topographie et forme urbaine.

### 4.1 Morphologie et réseau de voirie

Trois rues traversent le quartier de l'Oriental.

Le boulevard Mohamed V est un axe structurant. Il débute au niveau de la place Audin ex : Lyautey et monte en serpentant pour aboutir à la rue Krim Belkacem ex : Telemly. Le dernier tronçon du boulevard qui commence au niveau du bâtiment N°85 et se termine au n° 107 délimite le quartier de l'Oriental du côté Ouest.

L'avenue Mohamed Sayed El Ouali raccorde le boulevard Mohamed V au niveau du virage où est implanté l'immeuble n° 95. Le terrain est en pente décroissante. Au niveau du jardin la rue se ramifie en Y par la disposition à droite de la rue Ali Barbar ex : Louis Roumieux. À gauche, l'avenue Sayed El Ouali continue sa descente qui se termine à l'intersection de la rue Didouche Mourad l'une des artères les plus importantes de la ville et qui constitue la limite Est du quartier de l'Oriental.

La rue Mohamed Affroune ex : rue Tiloy est une voie secondaire parallèle au boulevard Mohamed V qui prend branchement du haut de l'avenue Sayed El Ouali et mène dans une impasse. Le niveau de cette rue est plus bas que celui du boulevard. Elle permet un accès de l'extérieur aux sous-sols des immeubles. Cette rue est sans activité commerciale notable.

La topographie de ce quartier a mené à l'aménagement de rues transversales en rampe mécanique et en rue piétonne en escalier. Deux rues à escaliers relient le boulevard Mohamed V et l'avenue Sayed El Ouali. Elles se caractérisent par le nombre important de marches. La première, l'escalier Larcher, se trouve au niveau de l'immeuble n° 25 avenue Sayed El Ouali (fig.85). La deuxième, se trouve entre l'immeuble n° 101 boulevard Mohamed V et l'immeuble n° 29 avenue Sayed El Ouali (fig.86). Ces rues ne reçoivent aucun aménagement si ce n'est l'accès du bâtiment n° 25 Sayed El Ouali et l'accès secondaire de l'immeuble mitoyen à ce dernier le n°107 Mohamed V. Une rue à escalier assez large relie le boulevard Mohamed V à la rue Mohamed Affroune, une terrasse sur laquelle est aménagée un jardin permet l'accès à l'immeuble n°91(fig.87). Cette même rue à escalier, plus étroite dans son deuxième tronçon, relie la rue Mohamed Affroune à l'avenue Sayed El Ouali. Une autre rue à escalier relie le boulevard Mohamed V à la rue Mohamed Affroune située entre l'immeuble n° 87 et le n° 85 (fig.88). La rue des frères Azab est une rue mécanique de forte pente aménagée pour relier le boulevard Mohamed V et la rue Mohamed Affroune.

Partie 2 : Le quartier de l'Oriental : formes et esthétiques architecturales  
Chapitre 4 : Topographie et forme urbaine.

Quand l'édifice est implanté sur une artère importante, son rez-de-chaussée est destiné aux espaces commerciaux organisés de part et d'autre de la porte d'entrée. Par moment quand la parcelle s'ouvre sur deux voies importantes, la dénivellation aidant, un second niveau de commerce est aménagé en contrebas sur la voie inférieure. Les soubassements des immeubles sur l'avenue Sayed El Ouali se caractérisent par des commerces et des services.

Nous notons l'existence de deux équipements ; le cinéma Debussy et la clinique Debussy relevant du secteur sanitaire de Sidi M'Hamed connu à l'époque coloniale sous le nom de « maison d'accouchement » conçu par l'architecte Paul Guion<sup>133</sup>

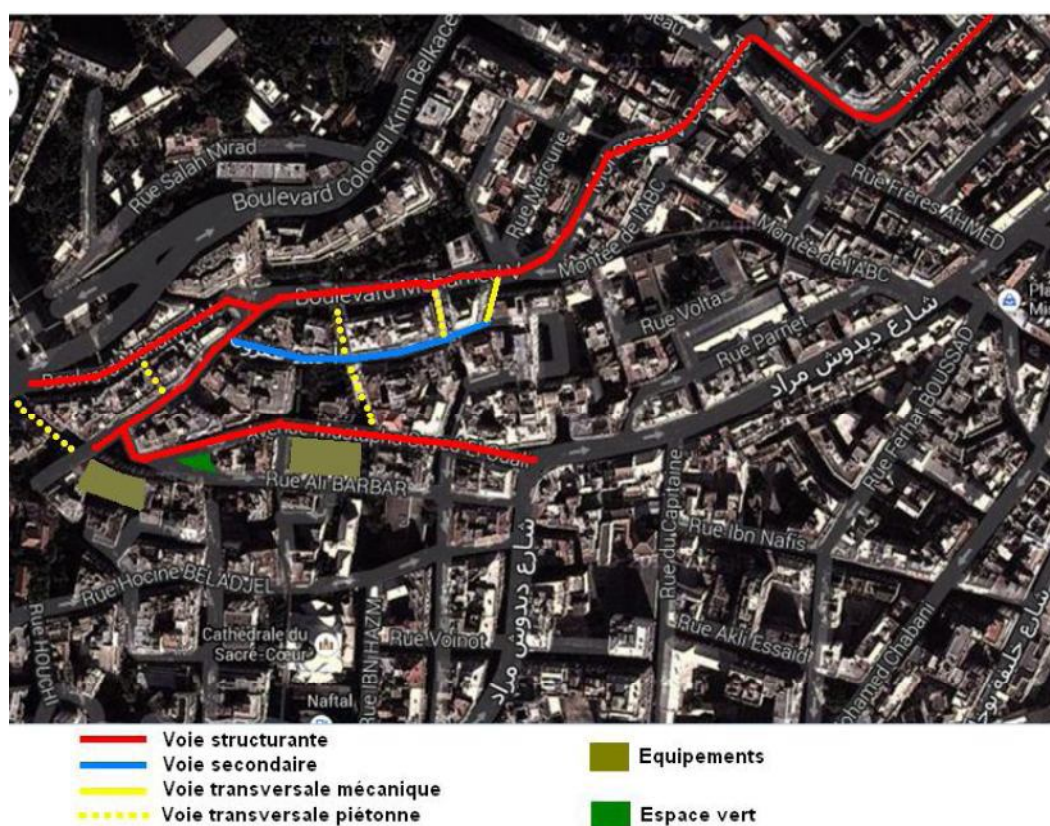


Fig.84 : Structure urbaine du quartier de l'Oriental

Source : Google Maps, 2013, complété par l'auteur.

<sup>133</sup> Chantiers nord-africain, juillet 1932, p 555.



Fig.85 : Rue à escalier Larcher.

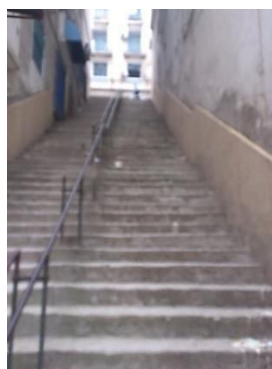


Fig.86 : Rue à escalier entre l'immeuble n° 101 boulevard Mohamed V et le n° 29 avenue Sayed El Ouali.



Fig. 87 : Rue à escalier entre l'immeuble n° 91 et 93 boulevard Mohamed V.



Fig. 88 : Rue à escalier entre l'immeuble n°87 et 85 boulevard Mohamed V.

Source : photos de l'auteur.

#### 4.2 Parcellaire et mode d'occupation

Au 19<sup>ème</sup> siècle, dans le cadre des opérations d'embellissement urbain qui visaient la salubrité et la modernisation de la ville de Paris, des interventions sur l'espace urbain ont été menées par le préfet Haussmann, faite sur un élément essentiel de la structure urbaine : l'ilot.

Le mode opératoire principal de cette intervention est la réalisation d'un réseau de percées dans le tissu urbain jugé déficient.<sup>134</sup> Cette intervention génère une morphologie particulière de l'ilot ; la forme triangulaire. Philippe Panerai le précise ; « l'ilot produit par le redécoupage des mailles en étoiles des réseaux Haussmanniens est presque obligatoirement triangulaire et tranche avec l'ilot du Paris traditionnel qui est, de façon presque absolue, un quadrilatère. Mais il existe aussi des ilots Haussmanniens rectangulaire. (..) L'ilot rectangulaire est souvent un ilot résiduel lié à une percée qui redécoupe la trame primitive des voies. Il a toute chance pour être très allongé par rapport à sa largeur.»<sup>135</sup>

La politique du gouvernement français en Algérie allait de pair avec la politique d'urbanisme menée en France.<sup>136</sup> L'implantation est donc de type Haussmannienne adapté à la morphologie et à la topographie du site d'Alger.

La lecture de la typologie d'ilots s'est faite par rapport à deux paramètres: la forme géométrique de l'ilot et sa situation par rapport au relief.

<sup>134</sup> P. PANERAI, J. CASTEX, J.CH. DEPAULE, 2009, p28.

<sup>135</sup> Idem., p32.

<sup>136</sup> F. CRESTI, 2003, p78.

Deux formes géométriques se distinguent ; des ilots de forme quadrilatérale situés entre le boulevard Mohamed V et la rue Mohamed Affroune et entre l'avenue Sayed El Ouali et la rue Ali Barbar et des ilots de forme polygonale situés entre le boulevard Mohamed V et l'avenue Sayed El Ouali (fig.89)



### Légende


	Ilot quadrilatéral régulier		Ilot polygonal régulier
	Ilot quadrilatéral irrégulier		Ilot polygonal irrégulier

Fig.89 : Types d'ilots dans le quartier de l'Oriental.

Source : Google Maps, 2013, complété par l'auteur

Les ilots reprenant la forme d'un quadrilatère sont subdivisés en une seule rangée de parcelle, se développant tout le long de l'ilot. L'ilot contient au plus trois parcelles.

Les deux ilots insérés entre le boulevard Mohamed V et la rue Mohamed Affroune dont le tracé est parallèle aux courbes de niveaux sont de formes régulières et implantés sur un terrain en pente. Le premier est presque rectangulaire, plus long que large offrant une typologie d'immeubles à mitoyenneté réduite et bordé de chaque côté d'une rue à escalier. Le deuxième est de forme trapézoïdale suivant le tracé de l'avenue Sayed El Ouali et contient trois parcelles.

L'îlot situé entre l'avenue Sayed El Ouali et la rue Ali Barbar est également de forme trapézoïdal résultat de la bifurcation de l'avenue au niveau de l'espace vert. Cet îlot est implanté sur un terrain à faible pente et contient deux parcelles.

Les coupures en diagonale en raison de la topographie sont fréquentes engendrant des îlots polygonaux.

Le premier îlot polygonal est situé entre le boulevard Mohamed V et l'avenue Sayed El Ouali et implanté sur un terrain en pente. Le côté irrégulier du polygone correspond au tracé sinueux de la voie (l'avenue Sayed El Ouali change de direction). La même organisation d'îlot est observée, une subdivision de la parcelle dans le sens de la largeur produisant une seule rangée de trois parcelles contenant des cours d'aération.

Le deuxième îlot polygonal est situé entre le boulevard Mohamed V, l'avenue Sayed El Ouali et l'escalier Larcher où une occupation des franges de l'îlot est faite, aménageant la cour pour l'éclairage et l'aération.

La lecture typologique des différentes formes des parcelles et de leur mode d'occupation a fait appel à trois paramètres ; la mitoyenneté de l'immeuble occupant la parcelle, le nombre de façades extérieures donnant sur rues ainsi que le nombre de cours intérieures. Le principe de composition avec cour, courettes et puits de lumière est une solution permettant l'aération et l'éclairage des pièces, du RDC jusqu'aux étages.

Ce qui a permis d'identifier trois types d'occupation de la parcelle (fig.90)

Type 1 : Immeuble inséré dans une parcelle avec une seule mitoyenneté et ayant trois façades sur rues possédant une ou deux cours d'aération selon la dimension de la parcelle.

Type 2 : Immeuble inséré dans une parcelle avec deux mitoyennetés et ayant deux façades sur rues, possédant une, deux ou trois cours d'aération.

Type 3 : Immeuble inséré dans une parcelle avec deux mitoyennetés et ayant deux façades sur rues et deux façades sur cour commune.

Partie 2 : Le quartier de l'Oriental : formes et esthétiques architecturales  
Chapitre 4 : Topographie et forme urbaine.



Fig.90 : Type d'occupation des parcelles dans le quartier de l'Oriental.  
Source : SIG d'Alger, complété par l'auteur.

Les bâtiments implantés dans ces parcelles sont des immeubles de rapport alignés le long des rues et de hauteurs allant jusqu'à R+5. La topographie du quartier impose une implantation d'immeubles en gradin, permettant l'existence de sous-sols ou entresols habitables.

## Chapitre 5 : Organisation architecturale

### 5.1 Le référentiel : L'immeuble de rapport européen et la maison traditionnelle

#### L'immeuble de rapport

L'immeuble de rapport est un immeuble composé d'un ou de plusieurs logements loués par un ou plusieurs propriétaires. Sa construction résulte d'une opération immobilière. Il est considéré comme un placement par le propriétaire.

Les immeubles de rapport se répandent en France à partir du règne de Louis XVI. Pendant la restauration et la période Haussmannienne de grandes surfaces foncières sont aménagées par ce type d'édifices. Obéissant à une réglementation ; leur fonction et architecture sont homogènes. Haussmann a donné un style à l'immeuble bourgeois de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle :

Le plan intérieur s'inspire des appartements aristocratiques du 18<sup>ème</sup> siècle : en façade se trouve l'enfilade du salon, salle à manger, chambre principale et sur cour les services (cuisines, accès secondaire).<sup>137</sup>

#### Façade Haussmannienne type

La façade principale est en pierre de taille en grand appareil. Quant à la façade arrière et murs de refends sont en moellon, tandis que soubassements et murs mitoyens sont en meulière. Le rez-de-chaussée et l'entresol sont striés de profonds refends horizontaux qui asseyent l'ensemble de la construction. La transition avec l'étage supérieur est assurée par un balcon, généralement filant, posé sur des consoles.<sup>138</sup> La toiture est mansardée et percée de lucarnes correspondant aux chambres de bonnes.<sup>139</sup> (fig.91)



Fig. 91: Façade Haussmannienne.

Source : J.M. LARBODIERE, 2006, p 88

Les immeubles de rapport pour la ville d'Alger sont ceux qui ont composé le tissu, l'image de la ville ainsi que la spécificité du nouveau noyau qui est venu côtoyer la casbah séculaire. Conçu sur le même modèle européen, ils ont cependant, comme le signale Malverti quelques adaptations « Jusqu'à la première guerre mondiale, les

<sup>137</sup> N. BENDANI, N. KASSAB, T. KASSAB, KH. ROUNI, S. ZENBOUDI-ZAHAF, 2007, p12.

<sup>138</sup> J.M. LARBODIERE, 2006, p88

<sup>139</sup> N. BENDANI, N. KASSAB, T. KASSAB, KH. ROUNI, S. ZENBOUDI-ZAHAF, 2007, p12.

*architectes viennent de la métropole et construisent des immeubles qui ressemblent beaucoup à ceux édifiés à Paris et Marseille. Néanmoins, les clients exigent quelques éléments d'architecture différente faisant référence à un style méditerranéen. Les balcons sont plus vastes, les toits disparaissent au profit de terrasses, le manque de pierre de taille oblige la construction en maçonnerie enduite au lait chaux. Fréquemment renouvelé, ce matériau donne cette couleur blanche si particulière de la ville. De nombreux immeubles sont organisés autour de vastes cours ordonnancées. Les façades intérieures sont très largement décorées et présentent un système de coursives permettant l'accès aux logements.»<sup>140</sup>*

Les plans intérieurs s'inspirent des appartements aristocrates du 18<sup>ème</sup> siècle, où le salon, la salle à manger et les chambres principales sont enfilés sur les façades principales. Les espaces servants sont relégués vers l'arrière de la parcelle avec une ouverture sur des cours.<sup>141</sup>

L'immeuble d'habitation à Alger, selon l'étude d'Attilio Petruccioli, a subi une évolution typologique suivant la formation urbaine de la ville.

Les premiers immeubles de rapport construits se caractérisent par une façade sur rue animée par la disposition rythmique des fenêtres avec un décor sévère et une lecture symétrique, une hiérarchisation horizontale de la façade, plus accentuée entre les étages et le soubassement à portique, différent par sa texture en pierre avec ornement en bossage et par sa hauteur importante que par la répartition des magasins au niveau du rez-de-chaussée dans les zones commerciales, et une couverture avec attique ou en toit.<sup>142</sup>

Dans une seconde phase de l'évolution de l'immeuble de rapport, la disposition de l'escalier est au centre de l'immeuble. Une distribution de l'appartement moins fréquente et plus complexe par rapport à la phase précédente due à la forme irrégulière de la parcelle (triangulaire, trapézoïdale) et à la multiplication des cages d'escaliers. Une hiérarchisation de la façade plus accentuée dont l'entresol se démarque du reste de l'immeuble par l'artifice de mouluration et l'articulation des étages par les rangées de balcons à balustrades en fer forgé. Un décor très intensifié issu de l'usage de l'ordre monumental, des bandes d'encadrement et des caryatides appuyant les travées, etc... Créant ainsi des divisions complexes sur la façade. Une symétrie parfaite dans la composition de la façade sur rue matérialisée par la position du portail sur l'axe de symétrie opposant deux surfaces identiques ayant le même nombre de travées. La façade sur rue étant ordonnée par la symétrie externe, la lisibilité du plan fut vraisemblablement impossible et l'affectation de la pièce

---

<sup>140</sup> X. MALVERTI, 1992, p35.

<sup>141</sup> T. KASSAB, 3 juin 2010, p34.

<sup>142</sup> A. PETRUCCIOLI, 1993, p40.

parcourue par l'axe de symétrie aux appartements situés dans le même étage devint arbitraire. Ainsi « le type se détacha de son agrégat ». <sup>143</sup>

Dans le troisième moment d'évolution coïncidant avec la fin du 19<sup>ème</sup> et le début du 20<sup>ème</sup> siècles, les immeubles se caractérisent par ; une façade très longue favorisant des rythmes qui accentuent une forte hiérarchisation verticale en composant avec des fenêtrages simple, les Bow-windows, les rondes qui accroît la visibilité sur la rue et augment nettement, avec un bel effet plastique, le volume de l'édifice, à l'exemple de l'immeuble situé au coin du boulevard Khmisti et la rue Emir El Khettabi. Un décor riche par une forte mouluration verticale à bandes d'encadrement, ornementation plastiques, à l'exemple de la rue Didouche Mourad et les rues avoisinantes. Une hiérarchisation horizontale de la façade peu marquée due à l'uniformisation de la hauteur des étages. <sup>144</sup>

La période de construction des immeubles appartenant au corpus d'étude correspond à cette phase d'évolution de l'immeuble de rapport Algérois, l'étude de l'organisation spatiale et de l'expression des façades permettront de confirmer ces caractéristiques.

### La maison traditionnelle

La maison algéroise est une demeure à patio, elle se compose de l'articulation de trois éléments principaux : la *sqifa*, la cour et les chambres.

La *sqifa* est un espace d'accès intermédiaire entre la rue et l'espace privé de la maison, il sert à filtrer les personnes qui seront autorisées à pénétrer à l'intérieure du foyer, mais aussi à déjouer de possibles regards extérieurs. On y trouve souvent des bancs construits dans l'épaisseur du mur qui sont généralement réalisés en maçonnerie et revêtus de carreaux de céramique, d'ardoise ou de marbre et surmontés d'un arc en anse de panier (fig. 92). <sup>145</sup>



Fig. 92: Première *sqifa* de dar Mustapha Pacha.  
Source : Photo de l'auteur

La cour, appelé *wast-el-dar* est l'espace central autour de laquelle s'organise la maison. Elle permet la ventilation et l'éclairage naturel de la demeure. Généralement, la cour est de forme rectangulaire et elle est entourée de galeries. La

<sup>143</sup> A. PETRUCCIOLI, 1993, p43.

<sup>144</sup> Idem., 1993, p44.

<sup>145</sup> S. MISSOUM, 2003, p213.

cour à trois arcs est la plus fréquente et la plus équilibrée permettant d'avoir au milieu de chaque coté un arc plutôt qu'une colonne qui couperait la vue depuis l'intérieur des chambres.<sup>146</sup> Les arcades des galeries sont en arcs brisés outrepassés supportés par des colonnes de marbre.<sup>147</sup>

Les chambres sont de forme rectangulaire, elles s'organisent autour de la cour et s'encastrent l'une derrière l'autre en hélice à l'intérieur du périmètre de la demeure.<sup>148</sup> Les chambres ouvrent sous les galeries par une porte à deux battants rectangulaires. Le schéma le plus commun de la chambre est la disposition tripartite, un espace central plus profond et deux espaces latéraux.<sup>149</sup> Dans pratiquement toutes les chambres des maisons de la médina d'Alger on peut voir, en face de l'entrée, en renforcement le *qbou* ménagé dans le mur et qui est l'espace central de la chambre. Il est généralement marqué par un arc plein cintre et sa profondeur dépend de la disponibilité de l'espace urbain.<sup>150</sup>

### La façade intérieure

La façade intérieure de la maison traditionnelle est constituée d'un premier pan composé du portique donnant sur la cour puis d'un deuxième pan donnant sur la galerie. Ce dernier est constitué d'une porte brisé outrepassé de maçonnerie, elle est composée de deux vantaux massifs de menuiserie percés de portillons. Elle est généralement flanquée de deux fenêtres. Au dessus de la porte, trois ouvertures de ventilation de forme rectangulaire surmontées d'arc orné de plâtre ouvragé.

Au dessus de chacune des fenêtres, dans l'axe, la même ouverture est percée ayant le même rôle de ventilation. Ces fenêtres sont la plupart du temps entourées d'une rangée de carreaux de céramique, les mêmes qui recouvrent le bas du mur jusqu'à une certaine hauteur (fig.93).<sup>151</sup>



Fig.93 : Façade intérieure de la maison traditionnelle. Villa Abdeltif.

Source : Photo de l'auteur

<sup>146</sup> A. RAVEREAU, 1989, p 58.

<sup>147</sup> L. GOLVIN, 1988, p79.

<sup>148</sup> S. MISSOUM, 2003, p 216.

<sup>149</sup> Idem., 2003, p218.

<sup>150</sup> Idem., 2003, p220.

<sup>151</sup> A. RAVEREAU, 1989, p 146.

### Les façades extérieures

Les encorbellements, le *qbou* et les niches disposées symétriquement de part et d'autre de celui-ci ainsi que les saillies sur rue, résultat du gain de surface par la géométrisation des espaces, sont, avec les ouvertures pour la ventilation et la porte d'entrée de la demeure, les seuls éléments de composition de la façade sur rue.<sup>152</sup>(fig.94)

Les encorbellements ne sont pas uniquement réservés au *qbou* mais s'étendent souvent à toute la largeur de la pièce sur rue, le *qbou* restant encore plus saillant (fig.95).<sup>153</sup>



Fig.94 : Élément de composition de la façade extérieure de la maison de la Casbah. Le *qbou* et les niches en encorbellement.  
Source : Photo de l'auteur.



Fig.95 : Élément de composition de la façade extérieure de la maison de la Casbah. Les saillies sur rue, résultat de la récupération géométrique et/ou gain de superficie.  
Source : Photo de l'auteur.

---

<sup>152</sup> S. MISSOUM, 2003, p 236

<sup>153</sup> A. RAVEREAU, 1989, p150.

## 5.2 Espaces communs et distribution

L'articulation entre la rue, espace public et le logement, espace privé se fait à travers des espaces de transition articulant ces deux espaces. Cette articulation suit une organisation spatiale suivant l'accès, hall d'entrée, palier de départ de l'escalier qui distribue les logements.

L'accès à l'immeuble n° 89 boulevard Mohamed V se fait à partir du boulevard, au niveau du rez-de-chaussée où se trouvent trois logements.

L'entrée de l'immeuble mitoyen à ce dernier, situé à l'adresse n° 91 boulevard Mohamed V, se situe au niveau de l'entresol, sur la rue à escalier.

L'entrée de l'immeuble n° 93 boulevard Mohamed V, se fait à partir d'une cour située sur la façade latérale permettant au logement du rez-de-chaussée de profiter entièrement de la rue. L'accès est surélevé par rapport au niveau de la rue de deux marches en marbre dont la première est arrondie.

L'entrée de l'immeuble n° 95 boulevard Mohamed V, contient deux entrées donnant sur deux rues de niveaux différents. La première, ouvre sur le boulevard en retrait par rapport à celui-ci, cet accès est situé au niveau d'une cour. Le deuxième accès ouvre sur la rue Mohamed Affroune. Il existe aussi un accès de service donnant directement sur le boulevard.

L'entrée de l'immeuble n° 97 et n° 99 se fait par le boulevard Mohamed V au niveau du rez-de-chaussée, celle du n° 97 est surélevée de trois marches par rapport au niveau du boulevard.

L'accès de l'immeuble n° 101 boulevard Mohamed V est au niveau du rez-de-chaussée, un magasin est aménagé de part et d'autre de l'entrée de l'immeuble.

L'entrée de l'immeuble n° 105 boulevard Mohamed V est en retrait et surélevée de 5 marches par rapport au niveau du boulevard Mohamed V, l'accès à l'immeuble se trouve au niveau du rez-de-chaussée.

L'entrée de l'immeuble n° 27 avenue Sayed El Ouali se trouve au niveau de la rue de l'escalier sur la façade latérale de l'immeuble au bout d'une vingtaine de marches au niveau de l'entresol, le rez-de-chaussée étant aménagé en garages.

L'entrée de l'immeuble n° 25 avenue Sayed El Ouali se situe suite à une quinzaine de marches sur la façade latérale qui se déploie sur la rue Larcher épousant la déclivité du terrain. L'accès à l'immeuble se trouve au niveau de l'entresol.

L'entrée de l'immeuble n° 15 avenue Sayed El Ouali au niveau du rez-de-chaussée donnant sur l'avenue, elle est en retrait et surélevée de 5 marches par rapport au niveau de l'avenue.

L'entrée de l'immeuble n° 13 avenue Sayed El Ouali est située au niveau du rez-de-chaussée donnant sur l'avenue, surélevée de trois marches par rapport au niveau de la rue.

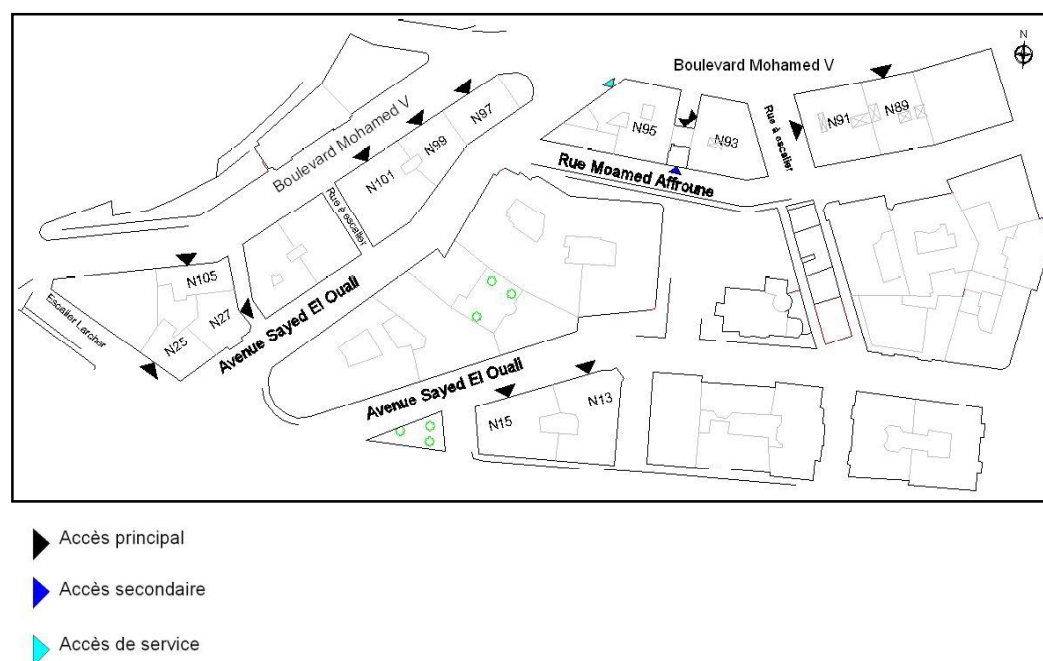


Fig. 96: Accessibilité des immeubles du quartier de l'Oriental.  
Source : SIG d'Alger, complété par l'auteur.

### L'architecture du vestibule:

Le hall d'entrée de l'immeuble n° 89 boulevard Mohamed V est rectangulaire de dimensions assez réduites. Ce hall mène à un second seuil auquel on accède par un dénivellement de 6 marches en marbre pour déboucher aux logements et à la cage d'escalier (fig.97).

Le hall d'entrée de l'immeuble n° 91 boulevard Mohamed V est également de plan rectangulaire dont le sol est revêtu de carreaux de grés de motifs géométriques; des entrelacs sur étoiles à huit branches, motifs utilisés dans les lambris de zellidj dans l'architecture hispano-mauresque. Les soubassements des murs sont parés de céramiques (fig.98).



Fig.97: Hall d'entrée de l'immeuble n° 89 boulevard Mohamed V.  
Source : Photo de l'auteur



Fig. 98: Hall d'entrée de l'immeuble n°91 boulevard Mohamed V.  
Source : Photo de l'auteur

L'entrée de l'immeuble n° 93 boulevard Mohamed V donne sur un vestibule étroit, Deux marches droites en marbre mènent à un palier desservant les appartements et la cage d'escalier. Le sol est revêtu de carreaux de grés et le soubassement du mur en céramique de couleur jaune et bleu (fig.99).

L'entrée de l'immeuble N°95 au niveau du boulevard Mohamed V donne directement sur le palier de départ, de l'escalier et de l'ascenseur.



Fig.99: Hall d'entrée de l'immeuble n°93 boulevard Mohamed V.  
Source : Photo de l'auteur

Au niveau du sous-sol, l'accès de l'immeuble de la rue Mohamed Affroune donne sur un couloir d'entrée menant à l'escalier. De même, l'entrée de service donne sur un couloir menant à l'escalier de service.

Le hall d'entrée de l'immeuble n°97 boulevard Mohamed V, est de plan rectangulaire de dimension réduite qui s'ouvre sur palier de départ de l'escalier et de l'ascenseur surélevé d'une marche (fig.100).

Le hall de l'immeuble n° 99 boulevard Mohamed V, est de plan rectangulaire. Le sol est revêtu de carreaux de grés de motifs géométriques et le soubassement des murs sont ornés de faïence à motif floral de couleur vert et ocre. Une porte en bois ouvré à deux battants sépare le hall du palier (fig.101).



Fig.100: Hall d'entrée de l'immeuble n°97 boulevard Mohamed V.  
Source : Photo de l'auteur

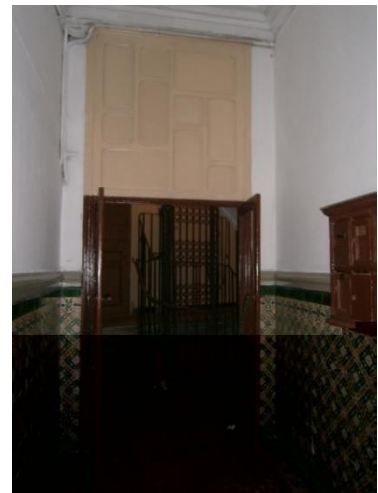


Fig.101: Hall d'entrée de l'immeuble n°99 boulevard Mohamed V.  
Source : Photo de l'auteur

Le hall d'entrée immeuble n° 101 boulevard Mohamed V est spacieux, de plan rectangulaire et traité avec soin. Le sol est revêtu de petits carreaux jaune et brique formant un damier. Des zellidj parent le soubassement des murs et la partie supérieure de la paroi est ornée de panneaux de stuc ciselés d'entrelacs floraux surplombés d'une frise à motifs géométriques, le plafond est orné de poutrelles sculptées. Un arc recticurviligne supporté par deux colonnettes de chaque côté assure le passage du hall au palier.

Le hall de l'immeuble n° 105 boulevard Mohamed V, est de plan rectangulaire. Le sol est revêtu de carreaux noir et blanc formant un damier, le soubassement des murs reçoit le même revêtement que le sol (fig.91), ce vestibule conduit à un palier desservant la cage d'escalier à travers un arc à degrés (fig.96).



Fig.96: Revêtement mural du hall d'entrée.  
Source : Photo de l'auteur



Fig. 97: Arcade à degrés séparant le hall du palier.  
Source : Photo de l'auteur

Le hall de l'immeuble n° 27 Sayed El Ouali est étroit de plan rectangulaire. Il dessert la conciergerie et un logement. Le sol est pavé de céramiques en forme de tomettes alternées de cabochons vernissés (fig.98) et le plafond est orné de rondins disposés perpendiculairement aux murs. Ce hall est suivi d'une volée d'escalier de 4 marches et d'une porte en arc plein cintre outrepassé donnant sur un palier qui dessert deux caves et la cage d'escalier (fig.99)

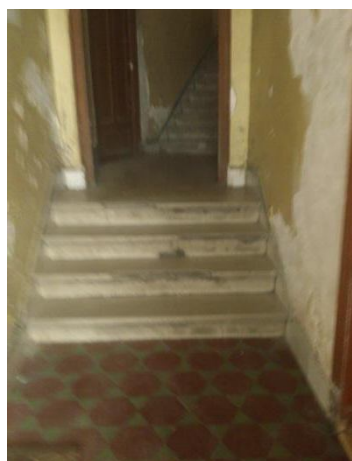


Fig.98 : Revêtement de sol du vestibule d'entrée.  
Source : Photo de l'auteur



Fig. 99 : Accès au palier de desserte.  
Source : Photo de l'auteur

Le hall de l'immeuble n° 25 avenue Sayed El Ouali est un vestibule de petites dimensions de plan rectangulaire, 4 marches donnent accès au palier.

Le hall d'entrée de l'immeuble n° 15 avenue Sayed El Ouali est de plan carré, le sol est revêtu de tomettes et le soubassement des murs d'une céramique composé de deux modèles mais formant un ensemble homogène. La céramique est surmontée d'une main courante en bois délimitant le soubassement des murs. Le hall d'entrée de cet immeuble est couvert d'une voûte d'arête rappelant la *skifa* de dar Mustapha Pacha. Il comprend une porte arquée en bois et verre permettant l'accès au palier desservant la cage d'escalier (fig. 100).



Fig. 100 : Accès au palier de desserte.  
Source : Photo de l'auteur

Dans l'immeuble n°13 avenue Sayed El Ouali, l'accès donne sur un hall réduit, un escalier droit de 6 marches mène à un premier palier sur lequel ouvre la conciergerie puis un second escalier de 5 marches moins large que le premier donne sur un deuxième palier qui dessert deux appartements et la cage d'escalier.

### La distribution verticale

L'escalier de l'immeuble n°89 boulevard Mohamed V est positionné au centre de l'immeuble accolé à une cour d'où il tire sa lumière. De forme hélicoïdale, ses marches et ses contre marches sont en marbre. Le garde-corps du côté du hall est en maçonnerie surmonté de balustres en béton. De l'autre côté, le garde-corps est en ferronnerie en forme de barreaux et muni d'une main courante en bois. Au centre de l'escalier se trouve l'ascenseur dont la cabine est de bois et verre (fig.101).



Fig. 101 : Escalier de l'immeuble.  
Source : Photo de l'auteur.

Dans l'immeuble n° 91 boulevard Mohamed V, l'escalier desservant les logements se situe au centre du bâtiment. L'escalier de forme hélicoïdale est balancé autour d'un ascenseur en bois et verre protégé par une grille métallique, les marches et les contres marches sont en marbre, la rampe est métallique surmontée d'une main courante en bois (fig.102). La cage d'escalier est éclairée à partir d'une courette sur laquelle s'ouvre le palier.

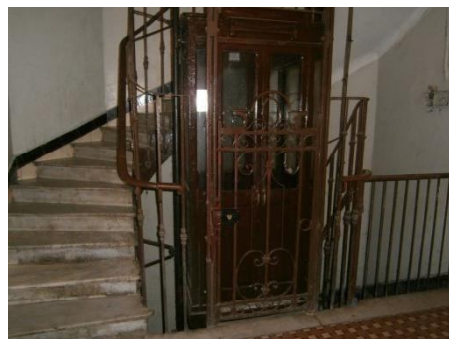


Fig. 102 : Escalier de l'immeuble.  
Source : Photo de l'auteur

La cage d'escalier de l'immeuble n° 93 boulevard Mohamed V, se trouve dans une partie latérale du bâtiment. L'ascenseur est logé au centre de l'escalier balancé, éclairé par une fenêtre donnant sur une courette (fig. 103). Les marches et les contres-marches sont en marbre et la rampe est métallique surmontée d'une main courante en bois du côté de l'ascenseur et en maçonnerie ajourée du côté du hall d'entrée (fig.104).



Fig. 103: Ouverture de la cage d'escalier sur courette.  
Source : Photo de l'auteur.



Fig.104 : Escalier de l'immeuble.  
Source : Photo de l'auteur.

Dans l'immeuble n° 95 boulevard Mohamed V, la cage d'escalier est située latéralement, détachée des logements, composé de trois volées d'escaliers droit avec deux paliers intermédiaires, éclairés et aérés de l'extérieur. Elle possède des ouvertures de formes et de dimensions différentes donnant sur le boulevard et d'autres sur la rue Mohamed Affroune. Les marches et les contres-marches sont revêtues de marbre. Le garde-corps est de fer en forme de barreaux surmonté d'une main courante en bois (fig. 105). L'immeuble contient également un escalier de service qui mène du sous-sol où se trouvent les deux caves, aux étages et à la terrasse où se trouve la buanderie.

Dans l'immeuble n° 97 boulevard Mohamed V, l'escalier est situé au centre du bâtiment. Il est balancé autour d'un ascenseur. Les marches et les contres-marches sont en marbre. La rampe d'escalier est métallique surmontée d'une main courante en bois (fig.106). L'escalier n'est pas éclairé naturellement.

Partie 2 : Le quartier de l'Oriental : formes et esthétiques architecturales  
Chapitre 5 : Organisation architecturale



Fig.105 : Escalier de l'immeuble n°95 boulevard Mohamed V.  
Source : Photo de l'auteur.

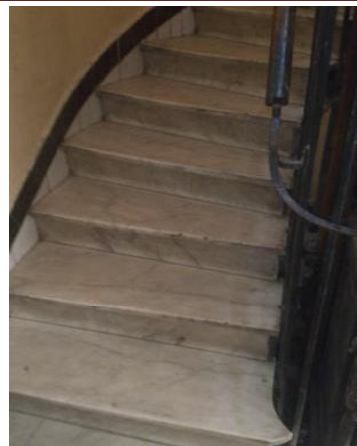


Fig.106 : Escalier de l'immeuble n°97 boulevard Mohamed V.  
Source : Photo de l'auteur.

La distribution verticale dans l'immeuble n° 99 boulevard Mohamed V se fait par un escalier situé au centre de l'immeuble. L'escalier est de forme hélicoïdale, il est balancé autour de l'ascenseur et revêtu de marbre, le garde-corps est en fer surmonté d'une main courante en bois.

Dans l'immeuble n° 101 boulevard Mohamed V, l'escalier est situé au centre de l'immeuble, il est balancé autour de l'ascenseur. Les marches et les contres-marches sont en marbre. Le même zellidj que le soubassement des murs du hall est utilisé comme plinthe. L'escalier est muni d'une rampe métallique en forme de barreaux surmontée d'une main courante en bois (fig.107). La cage d'escalier est éclairée par des fenêtres rectangulaires ouvrant sur une courette.

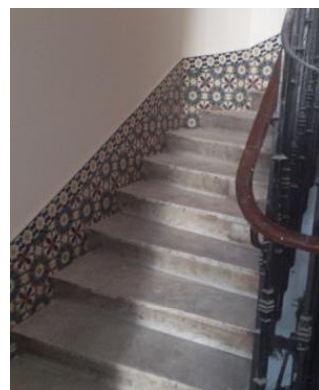


Fig.107 : Escalier de l'immeuble n°101 boulevard Mohamed V.  
Source : Photo de l'auteur.

L'escalier de l'immeuble n°105 boulevard Mohamed V se trouve à l'arrière du bâtiment et ouvre sur la cour. De forme hélicoïdale, les marches sont revêtues de granito gris foncé et les contres-marches en mosaïque (fig.108). Le garde-corps est en ferronnerie en forme de barreaux et une main courante en bois. La cabine de l'ascenseur en bois et verre se trouve au centre de l'escalier.

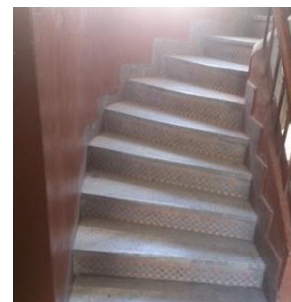


Fig.108 : Escalier de l'immeuble n°105 boulevard Mohamed V.  
Source : Photo de l'auteur

Dans l'immeuble n° 27 avenue Sayed El Ouali, l'escalier se trouve à l'arrière du bâtiment et ouvre sur la cour. L'escalier menant de l'entresol au premier étage est droit composé de deux volées en forme de L. celui qui mène du 1<sup>er</sup> étage aux autres étages est de forme hélicoïdal. Les marches et les contres marches sont revêtues de marbre. Cet immeuble ne contient pas d'ascenseur.

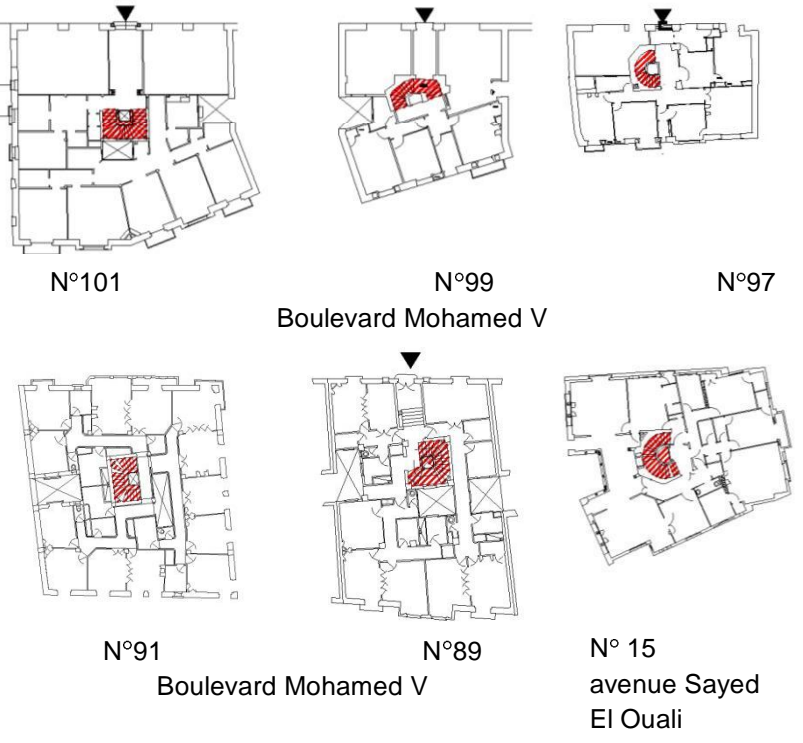
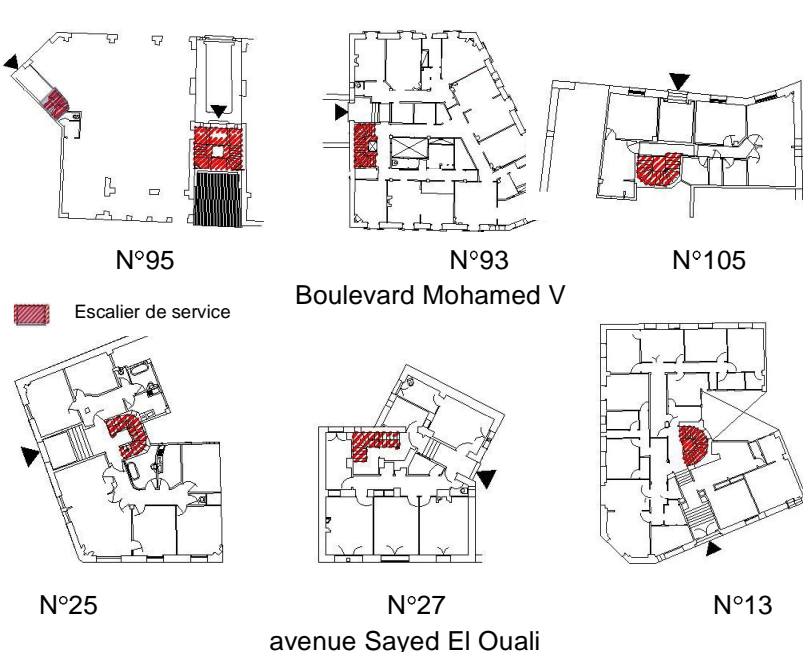
La distribution verticale dans l'Immeuble n° 25 avenue Sayed El Ouali est également l'articulation entre les deux ailes du bâtiment puisqu'il est en forme de L. L'escalier se trouve à l'arrière du bâtiment, ouvrant sur la cour. Il est de forme hélicoïdale, ses marches sont en marbre et ses contres-marches en mosaïque.

L'escalier de l'immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali est placé au centre du bâtiment. Il est de forme balancé dont les marches et les contres marches sont en marbre. Le garde-corps est en fer en forme de barreaux surmonté d'une main courante en bois. L'ascenseur se trouve au centre de l'escalier. Une coupole a été prévue pour couvrir la cage d'escalier.

Quant à l'immeuble n°13 avenue Sayed El Ouali, l'escalier est situé à l'arrière de l'immeuble articulant ses trois ailes et ouvrant sur la cour. L'escalier est balancé avec l'ascenseur en son centre. Cet immeuble est fermé, on n'a pas pu y accéder afin de décrire les revêtements.

Suite à cette description nous avons classé les immeubles dans un tableau selon la position de l'escalier dans l'immeuble. Les deux positions retrouvées sont une position centrale de l'escalier et une position de rive c'est-à-dire à une des extrémités de l'immeuble. Ceci en précisant l'existence d'une ouverture sur cour et la présence de l'ascenseur.

**Tableau de classement des immeubles selon la position de l'escalier.**

Plan des immeubles	Ouverture sur cour	Ascenseur
<b>Escalier à position centrale</b>		
 <p>N°101</p> <p>N°99 Boulevard Mohamed V</p> <p>N°97</p> <p>N°91 Boulevard Mohamed V</p> <p>N°89</p> <p>N° 15 avenue Sayed El Ouali</p>	<p>N° 101</p> <p>N° 89</p>	<p>N° 101</p> <p>N° 99</p> <p>N° 97</p> <p>N° 91</p> <p>N° 89</p> <p>N° 15</p>
<b>Escalier à position de rive</b>		
 <p>N°95</p> <p>N°93 Boulevard Mohamed V</p> <p>N°105</p> <p>N°25</p> <p>N°27 avenue Sayed El Ouali</p> <p>N°13</p> <p>Escalier de service</p>	<p>N°93</p> <p>N°95</p> <p>N°105</p> <p>N°25</p> <p>N°27</p> <p>N° 13</p>	<p>N°93</p> <p>N°95</p> <p>N°105</p> <p>N°25</p> <p>N°13</p>

### **La disposition des cours et courettes**

Dans les immeubles étudiés, nous ne retrouvons pas la cour comme espace de distribution, le rôle de la cour n'est ni central ni organisationnel. La cour joue un rôle d'espace de service, elle sert de puits de lumière et de gaine d'aération, considéré comme un dispositif devant assurer l'hygiène. Elle assure l'arrivée de l'air frais et l'élimination de l'air vicié. Sur les cours et courettes s'ouvrent les salles de bain, les WC et les cuisines. Les cours assurent l'éclairage, des cages d'escalier ouvrent sur des courettes généralement non accessibles.

L'immeuble n° 89 boulevard Mohamed V est un immeuble qui à deux façades sur rue et deux mitoyenneté, il possède une cour et deux courettes sur lesquelles s'ouvrent les salles humides du bâtiment. La courette qui se trouve au centre de l'immeuble sert également de source de lumière pour la cage d'escalier. La cour est accessible au niveau du rez-de-chaussée par le palier.

L'immeuble mitoyen à ce dernier possède une cour et une courette. Deux appartements possèdent une chambre et des WC ouvrant sur la cour, quant au troisième appartement les chambres sont disposées en façade, seuls les pièces humides ouvrent sur la courette. La cage d'escalier est éclairée par la courette.

L'immeuble n° 93 boulevard Mohamed V possède trois façades et profite du retrait de l'immeuble mitoyen créant une cour d'entrée. Une courette est au centre de l'immeuble pour l'éclairage et l'aération des salles d'eau.

Dans l'immeuble n° 95 boulevard Mohamed V, la cour et la courette éclairant les espaces de service sont aménagées à partir du 1<sup>er</sup> étage.

L'immeuble n° 97 boulevard Mohamed V occupe une petite parcelle et possède trois façades, sa très petite courette sert de gaine d'aération pour les salles de bain.

L'immeuble n° 99 boulevard Mohamed V contient une petite cour de ventilation du côté de l'immeuble n°97 et une cour sur l'autre côté, cette dernière est accessible au niveau de l'entresol sur l'avenue Sayed El Ouali elle sert également de puits d'air et de lumière pour les cuisines et les salles de bain.

L'immeuble n° 101 boulevard Mohamed V contient deux cours, l'une est située à l'extrémité latérale sur laquelle ouvrent les salles d'eau et l'autre est située au centre de l'immeuble sur laquelle ouvrent la cage d'escalier et les pièces de services.

Concernant les immeubles n°105 boulevard Mohamed V, le n° 27 et 25 avenue Sayed El Ouali occupant le même îlot. Les parcelles occupent les franges de l'îlot et

la cour occupe le centre de l'îlot, elle est commune à ces trois immeubles. Les espaces de service des trois immeubles ouvrent sur cette cour.

Une cour occupe une position centrale de l'îlot dans lequel sont implantés les immeubles n° 13 et 15 avenue Mohamed Sayed El Ouali. La cour est bordée d'un seul côté au dernier niveau de l'immeuble n° 15 d'une galerie à arcades.

L'autre espace commun dans les immeubles ; les terrasses. Les toits terrasses sont accessibles dans lesquels sont souvent aménagés des buanderies. Dans l'immeuble n° 15 avenue Sayed El Ouali, deux chambres de bonne sont aménagées au niveau de la terrasse. La terrasse de l'immeuble n° 13 Sayed El Ouali est aménagée en jardin. Sa verdure, son bassin orné d'un jet d'eau et de céramique de couleurs vives et les rosiers grimpants enlaçant doucement les fines colonnes de la pergola rappellent les jardins des djennan d'Alger.

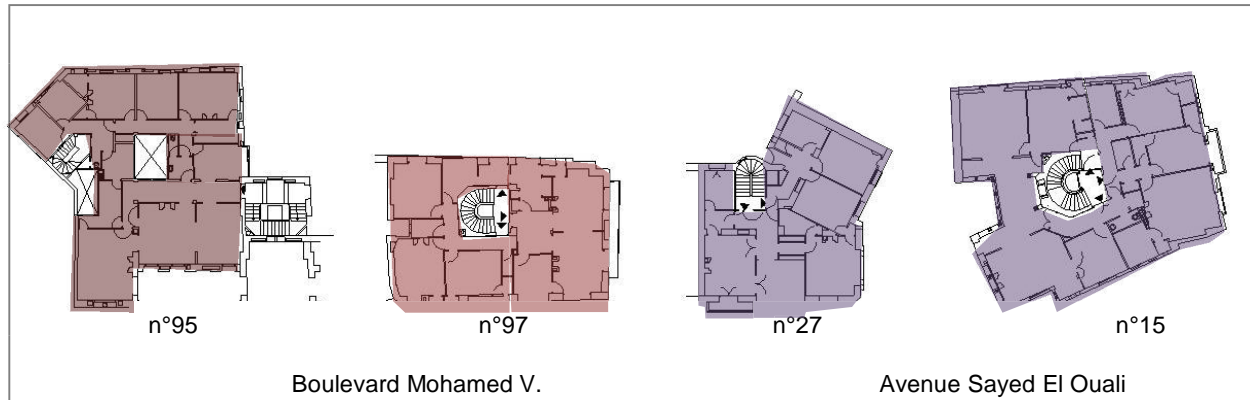
### **5.3 Typologie des logements et Aménagements**

Ces immeubles sont à la pointe de la conception de la modernité, de l'hygiène et du confort de l'époque, leurs sous-sols sont équipés de garages réservés aux locataires, des salles de bain équipées sont installées, une terrasse accessible à tous, souvent équipée d'une buanderie commune et l'introduction de l'ascenseur au centre d'un escalier balancé remplaçant l'escalier droit qui permet un gain d'espace.

A l'intérieur de l'immeuble, le nombre d'appartements par niveau et celui de dessertes contribue à le qualifier. En effet, la multiplication des nombres de dessertes, l'existence d'un escalier de service, la taille des appartements, leur nombre par niveau, leurs organisation par rapport aux rues et cours contribuent à la définition de leur statut. Ce qui nous a permis de classer les immeubles étudiés en deux types.

#### **Immeuble comportant un seul appartement par étage**

Les immeubles constitués d'un seul appartement par étage sont au nombre de 4, il s'agit des immeubles n°95 et 97 boulevard Mohamed V comportant respectivement 9 et 7 pièces et des immeubles n°15 et 27 avenue Mohamed Sayed El Ouali comportant 6 pièces (fig.109).



- Appartement composé de 6 pièces
- Appartement composé de 7 pièces
- Appartement composé de 9 pièces

Fig.109 : Nombre de pièces par appartement au niveau des étages courants.  
 Source : Archives de la wilaya d'Alger, redessiné par l'auteur.

L'immeuble n° 95 boulevard Mohamed V ouvre sur deux rues de niveaux différents et possède deux entrées ; l'une au niveau du sous-sol sur la rue Mohamed Affroune et l'autre considéré comme entrée principale sur le boulevard Mohamed V donnant toutes les deux sur la cage d'escalier principale. Cette cage est logée à l'extrémité latérale de l'immeuble donnant sur la cour d'entrée et formant un volume lisible sur la façade. Cet immeuble comporte également une entrée et un escalier de service. L'appartement possède deux entrées l'une principale et l'autre de service. Il est composé de 9 pièces; 5 chambres dont deux sont des chambres de bonnes, un bureau, un petit salon boudoir, un salon et une salle à manger. L'appartement contient trois cabinets de toilettes, la cuisine est accessible directement de la partie service et précédée d'un office du côté de la salle à manger. Ces pièces sont disposées de manière à former trois parties distinctes ; l'une réservée à la réception, elle est composée de la salle à manger, le salon et le bureau, ces derniers ouvrent sur une galerie à arcade donnant sur la rue Mohamed Affroune. Les pièces de réception sont desservies par le vestibule d'entrée et organisées en enfilade. Une deuxième partie réservée à la famille et la troisième au service orienté sur boulevard (fig.110).

Partie 2 : Le quartier de l'Oriental : formes et esthétiques architecturales  
Chapitre 5 : Organisation architecturale

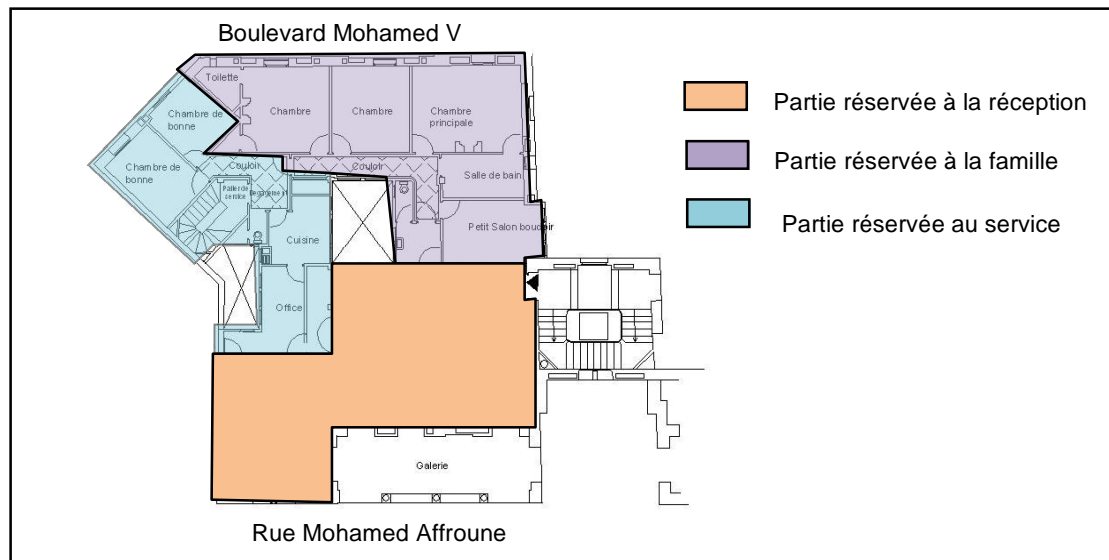


Fig.110 : Organisation spatiale en tripartie du plan.  
Source : Archives de la wilaya d'Alger redessiné par l'auteur.

Dans l'immeuble n° 97 boulevard Mohamed V, la cage d'escalier occupe une position centrale et dessert trois entrées. l'une principale, une deuxième de service et la troisième privée ce qui induit que le logement de 7 pièces est composé de trois compartiments ; un espace réservé aux domestiques composé des espaces de service (cuisine, office et chambre de bonne) orienté vers le boulevard, un espace réservé à la famille composé de trois chambres desservis par un couloir et donnant sur l'avenue Sayed El Ouali et un espace de réception composé de la salle à manger, d'un salon et d'un bureau distribués par le vestibule d'entrée et ouvrant sur l'intersection des deux rues (fig.111).

Partie 2 : Le quartier de l'Oriental : formes et esthétiques architecturales  
 Chapitre 5 : Organisation architecturale

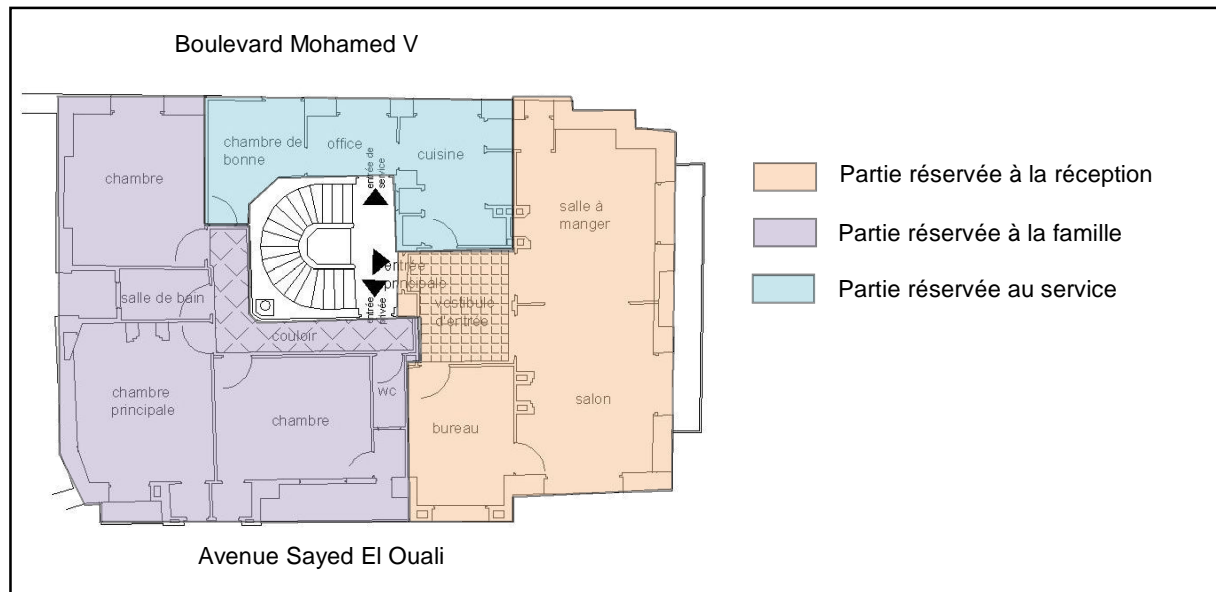


Fig. 111: Organisation spatiale en tripartite du plan.  
 Source : Archives de la wilaya d'Alger redessiné par l'auteur.

Dans l'immeuble n° 27 avenue Sayed El Ouali, l'appartement de 6 pièces est accessible par deux entrées ; une entrée principale, une deuxième entrée privée. Ces entrées desservent deux parties ; l'une réservée à la famille et l'autre à la réception. La première est composée de 4 chambres, elle est desservie par un couloir puis une antichambre. La deuxième est composée d'un salon et d'une salle à manger communicants, ses deux pièces ouvrent sur l'avenue. Un vestibule dessert les pièces de réception en plus de la cuisine, cette dernière est précédée d'un office et ouvre sur la cour (fig.112).

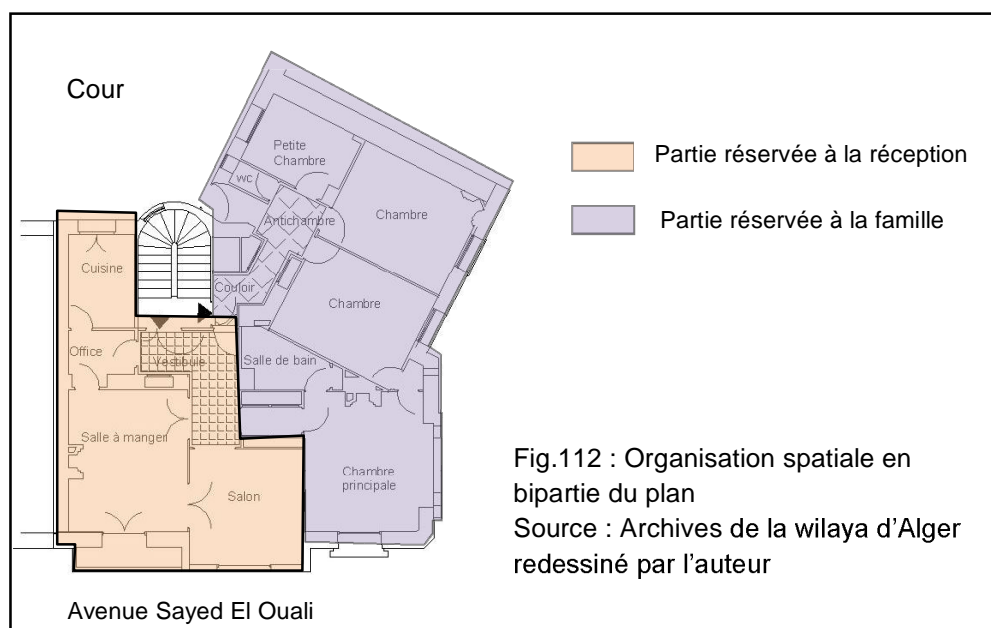


Fig.112 : Organisation spatiale en bipartite du plan  
 Source : Archives de la wilaya d'Alger redessiné par l'auteur

Dans l'immeuble n °15 avenue Sayed El Ouali, l'appartement de l'étage attique comporte 6 pièces et possède 3 accès, chacun d'eux donne sur un vestibule d'entrée. Le premier, à droite de l'escalier dessert la partie de réception; un petit et un grand salon ouvrant sur l'avenue Sayed El Ouali quant à la salle à manger, elle ouvre sur la rue Ali Barbar. Le deuxième, en face l'escalier dessert la partie réservée à la famille; deux chambres d'enfant et une chambre principale donnent sur le square. Le troisième, à gauche de l'escalier dessert la partie réservée au service contenant la cuisine ouvrant sur la rue Ali Barbar. A l'arrière de l'escalier, se trouve une galerie sur laquelle ouvre le grand salon d'un côté et la salle à manger de l'autre côté, elle est également accessible par le vestibule d'entrée et par la cuisine. Cette galerie donne sur une cour intérieure (fig.113). Dans cet immeuble, les chambres de bonne ont été aménagées au niveau de la terrasse.

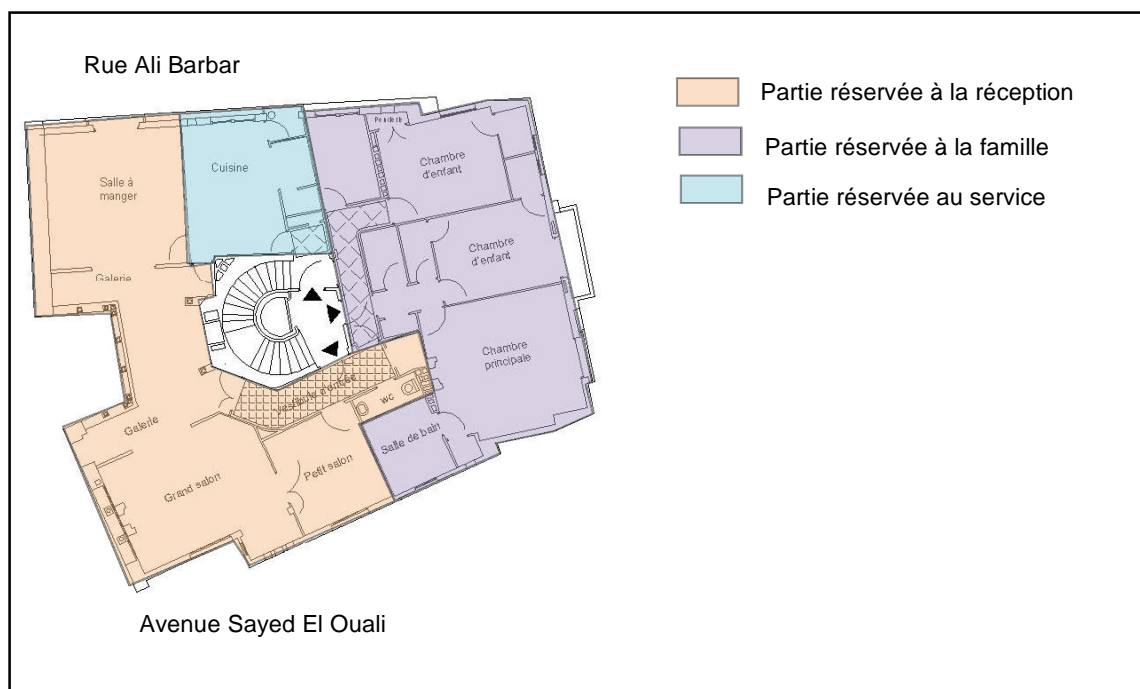


Fig.113 : Organisation spatiale en tripartie du plan.  
Source : Archives de la wilaya d'Alger redessiné par l'auteur

Suite à la description de l'organisation spatiale des appartements, les immeubles comprenant un seul appartement par étage sont caractérisés par :

La multiplication des accès et des cages d'escalier de l'implantation mais aussi au standing de l'immeuble.

La multiplication des accès à l'appartement (accès de service, accès privé, accès principal) en héritage du code social bourgeois.

L'omniprésence de la domesticité, ceci implique une distribution particulière qui ressemble à celle de l'habitation de luxe du début du siècle ; en plus de la multiplication des entrées dans l'habitation, nous retrouvons une ou plusieurs chambres de bonne.

Les plans s'inspirent des appartements aristocrates du 18<sup>ème</sup> siècle où le salon, la salle à manger et la chambre principale sont enfilés sur les façades principales, les espaces servants sont relégués vers l'arrière de la parcelle et ouvrent sur des cours.

### Immeuble comportant plus d'un appartement par étage

Les immeubles composés de plus d'un appartement dans l'étage courant sont au nombre de huit. Selon la dimension de la parcelle, sur chaque palier s'ouvrent deux ou trois logements.

**-Immeubles comportant deux appartements par étage :** sont au nombre de quatre, situés au n° 99,101 et 105 boulevard Mohamed V et n° 25 avenue Sayed El Ouali (fig.114).

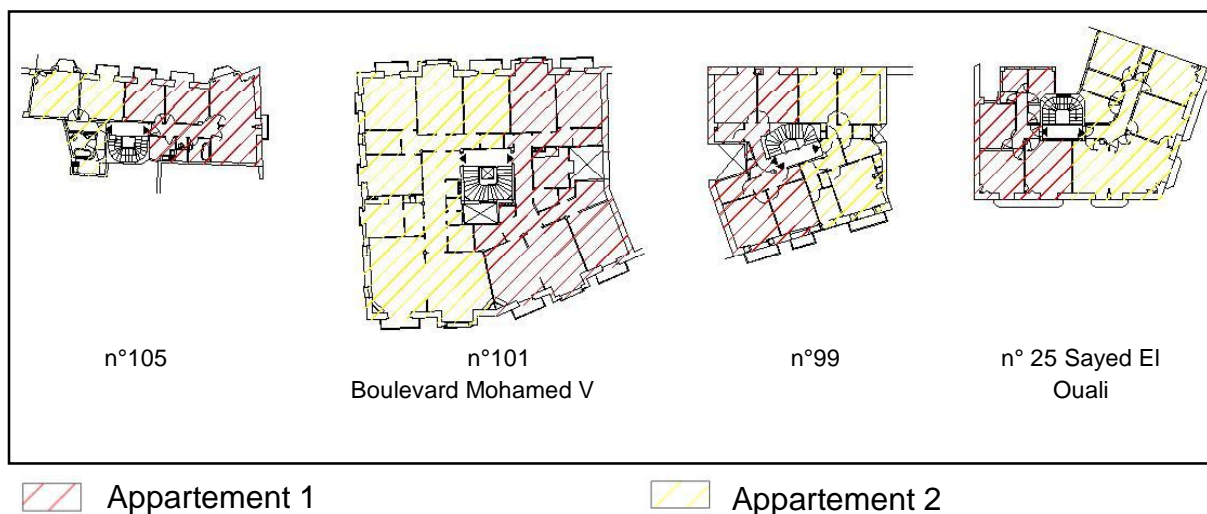


Fig.114: Nombre d'appartements par étage.  
Source : Archives de la wilaya d'Alger redessiné par l'auteur

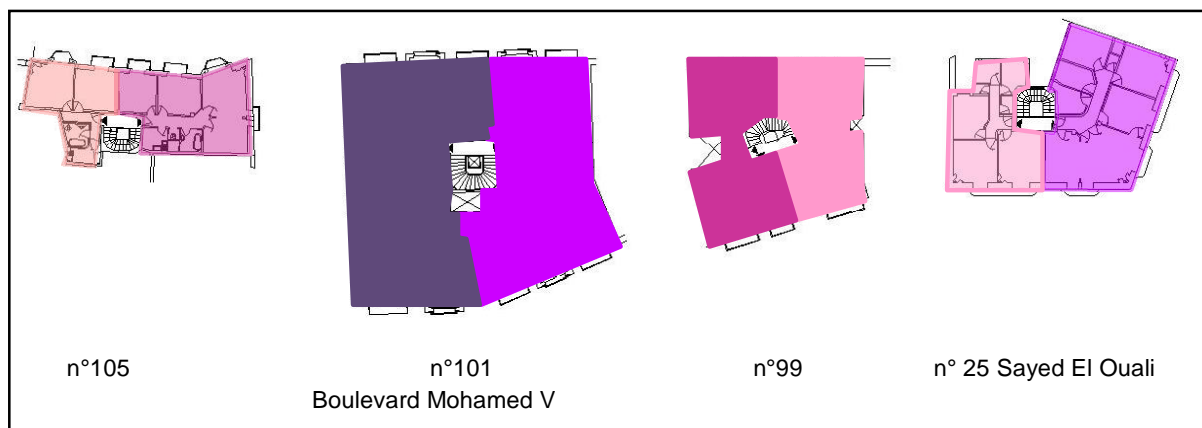
Dans l'immeuble n° 99 boulevard Mohamed V, l'appartement de 4 pièces situé à gauche de l'escalier possède deux entrées, il est composé de deux chambres, d'un salon et une salle à manger. A droite de l'escalier est disposé un appartement de trois pièces composé de deux chambres et une salle à manger. La distribution de ses pièces se fait par un couloir favorisant la disposition de ces dernières vers la rue. Les salles d'eau sont éclairées et aérées par des cours.

Partie 2 : Le quartier de l'Oriental : formes et esthétiques architecturales  
Chapitre 5 : Organisation architecturale

Dans l'étage courant de l'immeuble n°101 boulevard Mohamed V, le palier dessert deux appartements ; celui de gauche contient 5 pièces composé de 3 chambres, un salon et une salle à manger, un débarras, une chaufferie et 2 cabinets de toilettes. Celui de droite plus grand en surface contient 6 pièces, il est composé de 4 chambres, un salon et une salle à manger, un débarras, une laverie, une chaufferie et de 2 cabinets de toilettes. Dans les deux appartements les pièces sont disposées en enfilade sur la rue et les espaces de service orientés vers la cour. Les appartements sont distribués par un couloir. Le 4<sup>ème</sup> étage considéré comme l'étage attique est composé de deux appartements l'un de trois pièces et l'autre de 8 pièces.

Dans l'étage courant de l'immeuble n° 105 boulevard Mohamed V, le palier dessert un appartement de 4 pièces à gauche, composé de 2 chambres, un salon et une salle à manger. Celui de droite, contient 2 pièces à droite, une chambre et une salle à manger.

L'escalier de l'immeuble n° 25 avenue Sayed El Ouali dessert un appartement de trois pièces à gauche, composé de 2 chambres et une salle à manger ouvrant sur la rue à escalier Larcher et un appartement de 5 pièces à droite, composé de 3 chambres, un salon et une salle à manger (fig.115).




- |   |   |
|---|---|
|  Appartement composé de 2 pièces |  Appartement composé de 5 pièces |
|  Appartement composé de 3 pièces |  Appartement composé de 6 pièces |
|  Appartement composé de 4 pièces |   |

Fig.115 : Nombre de pièces par appartement au niveau des étages courants.  
Source : Archives de la wilaya d'Alger redessiné par l'auteur

**-Immeubles comportant trois appartements par étage :** Il s'agit des immeubles n°89,91 et 93 boulevard Mohamed V et n°13 avenue Sayed El Ouali (fig.116)

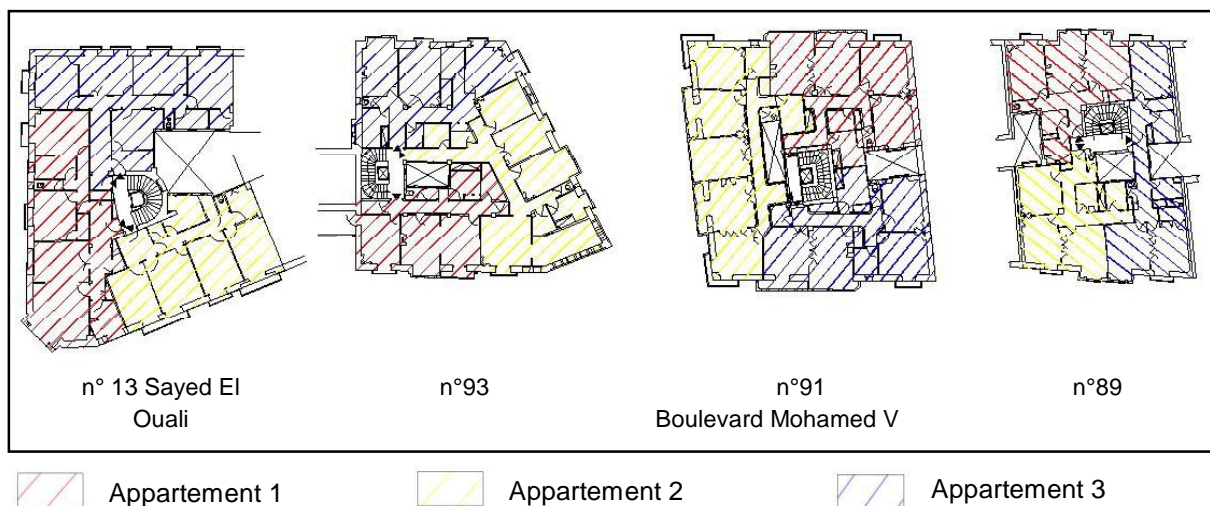


Fig. 116 : Nombre d'appartements par étage.  
Source : Archives de la wilaya d'Alger redessiné par l'auteur

L'immeuble n° 89 boulevard Mohamed V comprend 3 appartements de 3 pièces ; l'un donne la rue Mohamed Affroune, le deuxième occupe une partie de la façade de la rue Mohamed Affroune et toute la partie latérale du bâtiment et le troisième logement donne sur le boulevard Mohamed V. Ils sont composés d'une chambre, un salon et une salle à manger. Le salon et la salle à manger forment une pièce traversante ouvrant sur rue, un Bow-windows est aménagé agrandissant la surface du salon. Les trois appartements sont distribués par un couloir.

L'immeuble n° 91 boulevard Mohamed V comporte deux appartements de 4 pièces l'un est orienté sur le boulevard Mohamed V et l'autre orienté sur la rue Mohamed Affroune. Ils sont composés de 2 chambres, d'un salon et une salle à manger, ces derniers sont communicants. Un Bow-window est aménagé dans l'un de ces espaces, l'autre ouvre sur un balcon. Le troisième appartement comporte 5 pièces composé d'un salon, une salle à manger et de 3 chambres orientés sur la rue à escalier.

L'étage courant de l'immeuble n°93 boulevard Mohamed V est distribué par un palier desservant 3 appartements ; 2 appartements de trois pièces composé d'un salon, d'une salle à manger, une chambre et un appartement de quatre pièces composé de 2 chambres, salon, salle à manger, une des pièces ouvre sur une galerie à arcades,

tous les appartements possèdent une penderie. Les pièces sont distribuées par un couloir, dans tous les appartements, le salon et la salle à manger forment une pièce traversante ayant un Bow-windows donnant sur la rue.

L'immeuble N°13 avenue Sayed El Ouali contient 3 logements de 4 pièces. Chaque appartement est composé de 2 chambres, un salon et une salle à manger (fig.117).

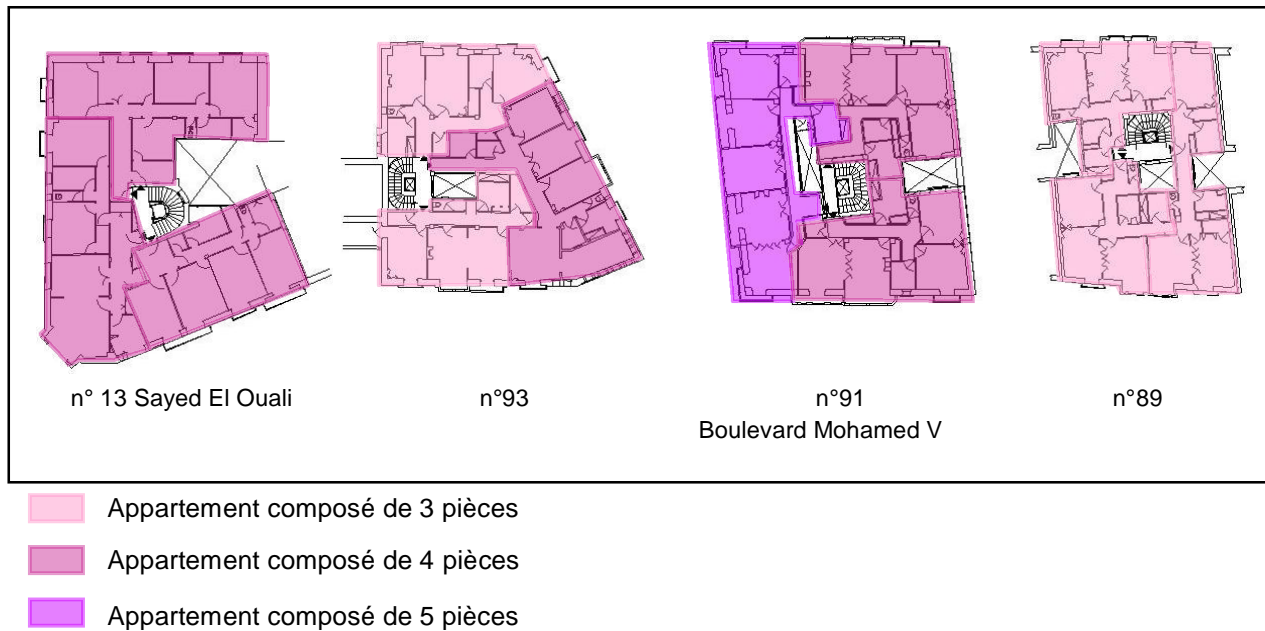


Fig. 117 : Nombre de pièces par appartement dans les étages courants.

Source : Archives de la wilaya d'Alger redessiné par l'auteur

Après avoir procédé à une analyse descriptive des immeubles du corpus en se référant aux caractéristiques générales relatives à un immeuble de rapport, les informations acquises sont organisées dans un tableau afin de systématiser le résultat.

L'examen de l'échantillon planimétrique des douze immeubles situés dans le quartier de l'Oriental a permis de dégager des traits généraux concernant les espaces communs dans l'immeuble et l'aménagement intérieur.

Généralement, les immeubles possèdent un accès unique situé au niveau du rez-de-chaussée et ouvre sur la rue principale. Tel est le cas pour l'immeuble n°89, 97, 99 et n°101 ouvrant sur le boulevard Mohamed V qui est plus élevé que les rues Mohamed Affroune et l'avenue Sayed El Ouali sur lesquelles ouvrent les garages et les

magasins. Le n°105 boulevard Mohamed V et les n°13 et 15 avenue Sayed El Ouali sont surélevés de quelques marches à cause de la pente du terrain.

La dénivellation ainsi que la fonction du rez-de-chaussée aménagé entièrement en magasins ou en garages mène à une position de l'accès situé sur une façade latérale de l'immeuble au niveau d'un entresol ouvrant sur une rue à escalier.

Les immeubles n°27 et 25 avenue Sayed El Ouali occupent une parcelle à forte pente, les immeubles sont implantés en gradins, Le rez-de-chaussée est occupé par des locaux ouvrant sur l'avenue et l'entrée des immeubles se trouve sur les façades latérales donnant sur des rues à escalier, au niveau d'un entresol.

L'entrée de l'immeuble est un espace commun traité pour assurer la transition entre l'espace public et l'espace privé.

L'entrée de la maison algéroise (*sqifa*) est une entrée en chicane, un espace d'accès intermédiaire entre le niveau de la rue et celui du patio. On y trouve au moins une banquette en maçonnerie construite dans l'épaisseur du mur. Cette banquette est généralement revêtue de céramique, d'ardoise ou de marbre et couronnée par un arc en anse de panier (l'arc algérois)<sup>154</sup>. La *sqifa* est généralement un espace voûté.

Les halls dans les immeubles étudiés ont la même fonction que la *skifa*, ils apparaissent comme des prolongements des espaces publics dans les immeubles articulant la rue et l'accès vers les appartements.

Les halls d'entrée s'organisent suivant une composition architecturale (porte, hall, palier de départ de l'ascenseur, escalier sculptural et ascenseur en fer forgé au cœur de celui-ci.).

Les halls des immeubles examinés sont généralement larges, richement ornés de faïences parant les soubassements des murs au motif floral, végétale ainsi que géométrique inspiré de la faïence locale. Le revêtement en céramique des soubassements des murs des halls d'entrée se compose généralement de deux parties : un panneau de faïences utilisant un décor floral et/ ou géométrique et de deux bandeaux de carreaux l'un utilisé comme une plinthe et l'autre comme une frise délimitant le soubassement du haut du mur. A l'image des revêtements des maisons traditionnelles, les panneaux de céramique sont composés de quatre carreaux du même modèle formant un autre modèle. Dans le hall d'entrée de l'immeuble n°101 boulevard Mohamed V, le soubassement des murs est paré de céramique au motif d'entrelacs étoilés et le haut du mur orné de panneaux de stuc ouvré (fig.118).

---

<sup>154</sup> S. MISSOUM, 2003, p213.

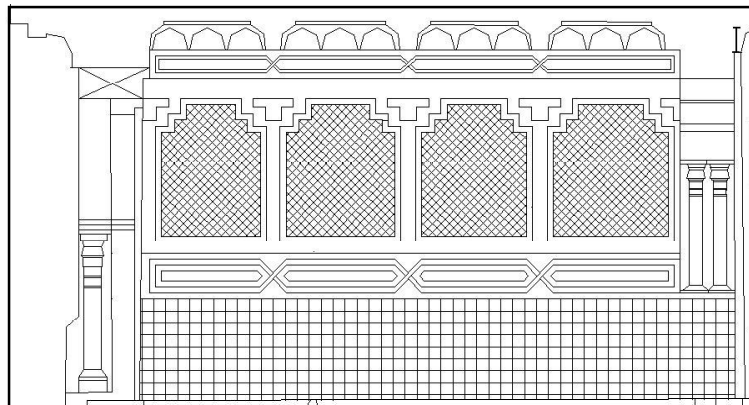


Fig.118 : Coupe sur le hall de l'immeuble n°101 boulevard Mohamed V, montrant le revêtement mural.

Source : Archives de la wilaya d'Alger redessiné par l'auteur

Le plafond du hall de l'immeuble n°27 avenue Sayed El Ouali (fig.119) est orné de rondins de bois peint en référence au rondins de bois de cèdre ou de thuya espacés de 15 à 20 cm soutenant le plancher dans la maison algéroise, ils sont souvent utilisés au naturel, avec leurs irrégularités ou équarris comme on peut les voir peints et parfois sculptés<sup>155</sup>. Le hall d'entrée de l'immeubles N°15 avenue Sayed El Ouali (fig.120) est un espace rectangulaire et voûté rappelant la *skifa* dans la maison algéroise, le soubassement des murs est paré de céramique, quant au sol est revêtu de tomettes.



Fig. 119: Le hall de l'immeuble n 27 avenue Sayed El Ouali.  
Source : Photo de l'auteur



Fig. 120: le plafond voûté du hall d'entrée de l'immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali.  
Source : Photo de l'auteur

---

<sup>155</sup> S. MISSOUM, 2003, p234.

La distribution verticale dans les maisons de la médina d'Alger se fait à travers les escaliers qui sont des espaces de transition entre deux étages et indépendants de deux niveaux qu'ils relient<sup>156</sup>. Ils débouchent généralement dans un angle du patio.

Les escaliers sont généralement droits, établis sur voute d'arête. Les coudes sont rachetés non par un palier, mais par deux marches triangulaires. Ces marches sont construites en briques, revêtues de céramique. L'escalier très raide, souvent en colimaçon, qui aux terrasses, aboutit sous un petit kiosque à coupole<sup>157</sup>.

Dans les immeubles étudiés, un seul type de distribution est adopté, la cage d'escalier et l'ascenseur comme espace distributif et organisationnel. L'escalier est généralement de forme hélicoïdale et occupe une position centrale donnant sur des paliers qui desservent les appartements.

Généralement, Le revêtement des marches et des contres marches est en marbre, le garde de corps est en fer surmonté d'une main courante en bois.

La position et la forme de l'escalier dans les immeubles étudiés se réfèrent aux immeubles de rapport parisiens, le seul référent à l'architecture locale est dans le revêtement des marches en marbre et des contres marches en céramique signalée dans quelques immeubles.

Quant à la disposition des cours dans les immeubles de rapport; «*la présence du binôme cour/courette est en effet l'une des constantes de l'immeuble de rapport bourgeois*»<sup>158</sup>, dont l'origine remonte à l'hôtel particulier de l'âge classique.

Généralement, les immeubles étudiés possèdent deux à trois cours selon la dimension de la parcelle ainsi que le nombre de façades sur rue. Ces cours sont des espaces de services qui ont pour fonction la ventilation et l'éclairage.

La cour comme espace centrale bordée de galeries desservant les différents niveaux de logements et qui pourrait rappeler le patio de la maison de la casbah où il est le centre de l'édifice, un espace de distribution entouré de portiques vers lequel convergent tous les autres espaces; les escaliers, les galeries et les chambres, n'est pas retrouvé dans les immeubles étudiés, donc il n'y a aucune référence à l'architecture locale.

---

<sup>156</sup> S. MISSOUM, 2003, p220.

<sup>157</sup> J. COTEREAU, 1930, p577.

<sup>158</sup> C. MOLEY, 1999, p78.

L'agrandissement des cours comme celles qui sont situées au centre de l'îlot occupé par les immeubles n°15 et 13 avenue Sayed El Ouali ainsi que le report des chambres de domestiques au niveau de la terrasse dans l'immeuble n°15, permet d'y ouvrir des chambres et confère un nouveau statut aux façades sur cour, elles s'embellissent d'une galerie à arcades au dernier niveau rappelant le patio de la maison traditionnelle.

Dans l'immeuble à cour qui est pour partie en retrait de l'espace urbain, de par sa forme en U engendrant la dite cour et ne reprenant l'alignement sur rue qu'en limite avec les bâtiments voisins.

Un tel plan de masse, caractéristique d'un standing plutôt élevé de l'immeuble de rapport et plus fréquent dans l'entre-deux guerres, n'est pas sans rappeler l'hôtel particulier classique.<sup>159</sup>

Cette configuration existe entre l'immeuble n° 95 et 93 boulevard Mohamed V, une cour joue le rôle de passage et de cour d'honneur, l'immeuble n° 95 construit en premier (1925) est en partie en retrait par rapport à la rue, son entrée se trouve au fond de la cour.

La cour peut occuper le centre de l'îlot et permet l'implantation de plusieurs immeubles autour de cet espace sur laquelle ouvrent les salles d'eau et des chambres.

Les terrasses des immeubles de rapport étudiés sont accessibles, dans lesquelles sont aménagées des buanderies et des zones d'étendage. Le seul référent à l'architecture traditionnelle est l'aménagement d'une terrasse suspendue dans l'immeuble n° 13 avenue Sayed El Ouali, reprenant la pergola, le bassin d'eau revêtu de céramique et les bosquets de fleur de couleurs vives des jardins des djenan.

Les immeubles étudiés sont composés de différents types de logements distingués avant tout par leur taille et leur nombre de pièces. Le plus souvent, le mélange de ces différents types s'effectue selon un plan d'étage courant répété à l'identique dans les niveaux.

Selon Christian Moley, pour caractériser globalement l'organisation interne de l'appartement ancien, autrement dit sa distribution, la première propriété à retenir est qu'il est divisé en parties nettes plutôt opposées et hiérarchisées, et que cette partition est combinée à une orientation par rapport aux espaces extérieurs<sup>160</sup>.

---

<sup>159</sup> C. MOLEY, 1999, p55.

<sup>160</sup> Idem., 1999, p128.

Le triplet salle à manger-salon-chambre caractérisent l'appartement moyen et se démultiplie en montant l'échelle sociale, avec le dédoublement en « *petit salon* » et « *grand salon* » et/ avec l'adjonction d'une chambre<sup>161</sup>.

La typologie distributive est axée sur le couloir, qui devient le système prépondérant, voir unique, de desserte interne. Cette distribution en couloir favorise la disposition des pièces principales sur l'extérieur. Quant aux salles d'eau (cuisines et bains), elles ouvrent sur des courettes qui assurent l'éclairage et l'aération. Ces couloirs sont généralement séparés par une porte distinguant la partie de service, familiale et de réception.

La distribution en couloir permet la disposition de rangement (débaras, placards, vestiaires, lingerie,..) de plus en plus fréquemment aménagés dans les appartements et l'implantation de la cuisine; proche de l'escalier de service et précédée par un office, éclairée et ventilée par une cour ou une courette, « *dans les intérieurs de bon standing, elle tend à se rapprocher de la salle à manger. Cette dernière est de plus en plus associée au salon, sur lequel elle ouvre par une large porte vitrée* »<sup>162</sup>.

Dans l'appartement ancien, Christian Moley précise que l'une des qualifications de la galerie « *tient à sa scission en deux parties attenante à la porte palière, la première affirme une qualité d'accueil replacée dans les codes sociaux. En prolongement, mais séparée par une porte, la seconde est strictement utilitaire et circulatoire, comme un passage en coulisse soustrait de la représentation, ce qui est particulièrement le cas avec une domesticité y accédant par l'escalier de service. Cette circulation ordinaire de l'appartement est appelée « dégagement » ou « couloir »* »<sup>163</sup>. Dans les immeubles étudiés, les pièces d'apparat sont desservies par un vestibule ou un couloir d'entrée alors que les chambres ainsi que la partie réservée au domestique est desservie par un dégagement ou une anti chambre cette dernière est séparée du vestibule d'entrée par une porte.

A l'intérieur des appartements, la partie sur rue est occupée par les pièces d'apparat profitant ainsi de la régularité géométrique offerte et des dimensions nécessaires pour le confort. Généralement, le salon et salle à manger forment une grande pièce traversant valorisée par des bow-windows et ouvrant sur un balcon. A l'inverse de cette dernière, la deuxième partie est occupée par les services ouvrent sur des courettes.

Les immeubles d'un grand standing, ayant un seul appartement par étage, reproduisent des dispositifs devenus canoniques dans l'habitat de la bourgeoisie

---

<sup>161</sup> C. MOLEY, 1999, p139.

<sup>162</sup> C. LOUPIAC, C. MENGIR, G. MONNIER, 1997, tome 1, p110.

<sup>163</sup> C. MOLEY, 1999, p 138.

française, comme la dissociation des espaces des services et des serviteurs du reste du logement. De grandes surfaces sont réservées au salon et à la salle à manger, la cuisine espace des serviteurs reste petite, rejetée à l'arrière et s'ouvre sur la cour de service.

Cette disposition se réfère aux immeubles de rapport construits en métropole ou dans l'ensemble, les distributions évoluent dans le sens d'une séparation plus nette entre les espaces privés (chambre) et selon le degré de luxe, cabinet de toilette, salle de bain, lingerie, boudoir, etc.), regroupés et mieux individualisés (notamment pour les chambres d'enfants), et les pièces de réception, dont le nombre et la variété (galerie ou antichambre, salon, salle à manger, fumoir, billard, etc.) qualifient le rang social de l'occupant.<sup>164</sup>

---

<sup>164</sup> C. LOUPIAC, C. MENGIR, G. MONNIER, 1997, tome 1, p108.

Tableau de l'organisation architecturale des immeubles

L'accessibilité à l'immeuble				Circulation verticale				Typologie des espaces						
Analyse de l'organisation spatiale et fonctionnelle	Nombre d'accès à l'immeuble	Positions de l'accès/paroi de desserte	vestibule	Nombre de cages d'escalier	position de la cage	Type d'escalier	Présence ascenseur	Présence commerce au RDC	Nombre d'appartement par étage	Nombre de pièces par appartement	Accès aux appartements	Présence de terrasse accessible	Présence de (garages)	Système d'aération et d'éclairage du corps central de l'immeuble
N° 89 boulevard Mohamed V	unique	Sur boulevard	-De forme rectangulaire dimensions réduites. -Soubassement des murs sont ornés de céramiques. -Donne accès au palier de desserte suite à 6 marches.	unique	centrale	hélicoïdal	Oui	Pas de commerces	3 appartements	-3 pièces -3 pièces -3 pièces	1 accès	accessible	-Un sous-sol (garages) -Un entresol	courrettes
N° 91 boulevard Mohamed V	unique	Sur la rue de l'escalier	-De forme rectangulaire. -Soubassement des murs sont ornés de céramiques. -Donne accès au palier de desserte signalé par un changement de revêtement de sol	unique	centrale	hélicoïdal	Oui	Pas de commerces	3 appartements	-4 pièces -4 pièces -3 pièces	1 accès	accessible	-Un sous-sol (garages) -Un entresol	cour courrette
N° 93 boulevard Mohamed V	unique	Sur boulevard	-De forme rectangulaire dimensions réduites. -Soubassement des murs sont ornés de céramiques. - Donne accès au palier de desserte suite à 2 marches	unique	Excentrée, extrémité latérale	hélicoïdal	Oui	Pas de commerces	3 appartements	-3 pièces -3 pièces -4 pièces	1 accès	accessible	2 sous-sols	courrette
N° 95 boulevard Mohamed V	3 accès	Sur boulevard	-Accès directe au palier de desserte. -Soubassement des murs sont ornés de céramiques.	Deux - principal - de service	Excentrée, extrémité latérale	-droit -hélicoïdal	Oui	Oui (au rez-de-chaussée sur le boulevard)	1 appartement	9 pièces	2 accès -Accès principal -Accès de service	accessible+ buanderie	1 sous-sol (garages)	2 courrettes
N° 97 boulevard Mohamed V	Unique	Sur boulevard	-De forme rectangulaire dimensions réduites. -Soubassement des murs sont ornés de céramiques. -Donne accès au palier de desserte. Surlevé d'une marche.	unique	Centrale	hélicoïdal	Oui	Oui (initialement garages) sur l'avenue de l'oriental	1 appartement	7 pièces	3 accès -accès principal -accès privés	accessible + buanderie	1 (RDC sur l'avenue de l'oriental)	Pas de cour
N° 99 boulevard Mohamed V	Unique	Sur boulevard	-De forme rectangulaire - Soubassement des murs sont ornés de céramiques. -Donne accès au palier de desserte à travers une porte en bois signalé par un changement de revêtements de sol	unique	centrale	hélicoïdal	Oui	RDC de l'avenue de l'oriental	2 appartements	-4 pièces -3 pièces	-1 <sup>er</sup> appartement 2 accès. -2 <sup>ème</sup> appartement 1 accès	accessible + buanderie	1 (RDC sur l'avenue de l'oriental)	cour
N° 101 boulevard Mohamed V	Unique	Sur boulevard	-De forme rectangulaire. -Soubassement des murs sont ornés de céramiques et le haut de panneaux de suc diéle. - Donne accès au palier de desserte surlevé d'une à travers une arcade lobée à linteau droit supporté par de colonnes de chaque côté.	unique	centrale	hélicoïdal	Oui	2 magasins au RDC sur saint Saëns	2 appartements	-6 pièces -3 pièces	2 accès	accessible	-1 sous-sol -1 entre sol (12 caves+ 1 appartement)	Cour courrette
N° 105 boulevard Mohamed V	Unique	Sur boulevard	-De forme rectangulaire. -Soubassement des murs sont ornés de céramiques en damier. - Donne accès au palier de desserte à travers une arcade a degré et signalé par un changement de revêtements de sol	unique	Excentrée, extrémité à l'arrière de l'immeuble	hélicoïdal	Oui	Pas de magasins	2 appartements	-2 pièces -4 pièces	2 accès	Accessible + buanderie après surélévation de 1949	2 sous-sols	Pas de cour
N° 27 avenue Mohamed Sayed El Ouali	Unique	Sur la rue à l'escalier.	-De forme rectangulaire dimensions réduites. - Pavé de tomettes. - Le plafond orné de ronds. - Donne accès au palier de desserte suite à 4 marches à travers une arcade en plein cintre outrepassé.	unique	Excentré, extrémité à l'arrière de l'immeuble	hélicoïdal	Pas d'ascenseur	RDC sur l'avenue de l'oriental	1 appartement	6 pièces	2 accès	Accessible+ buanderie	Pas de sous-sol	Pas de cour

N° 25 avenue Mohamed Sayed El Ouali	Unique	Sur la rue à l'escalier Larcher	- De forme rectangulaire de dimensions réduites. - Donne accès au palier de desserte suite à 4 marches	unique	excentré	hélicoïdal	Oui		2 appartements	- 5 pièces - 3 pièces	2 accès	accessible	1 sous-sol (RDC sur l'avenue de l'oriental) caves + garages	Pas de cour
N° 15 avenue Mohamed Saled El Ouali	unique	Sur l'avenue	- De forme rectangulaire. - Pavé de tomettes. - Soubassement des murs sont ornés de céramiques. - couvert d'une voute d'arête - Donne accès au palier de desserte à travers une porte arquée.	unique	excentrée	hélicoïdal	Oui	3 magasins	1 appartement	6 pièces	3 accès	accessible + buanderie+ 2 chambres de bonne	Pas de sous-sol	Cour
N° 13 avenue Mohamed Sayed El Ouali	Unique	Sur l'avenue	De forme rectangulaire de dimensions très réduites. Donne accès à un 1 <sup>er</sup> palier ensuite à 6 marches desservant une loge, puis au palier de desserte surélevé de 5 marches.	unique	excentrée	hélicoïdal	Oui	1 magasin	3 appartements	-4 pièces -4 pièces -4 pièces	-1 <sup>er</sup> appartement 1 accès. -2 <sup>ème</sup> appartement 1 accès. -3 <sup>ème</sup> appartement 2 accès.	Accessible + buanderie+W/C+ jardin	Sous-sol	Cour

## **Chapitre 6 : Esthétique des façades**

### **6.1 Composition d'ensemble et tracé géométrique**

Dans la majorité des immeubles étudiés a été relevée la présence de trois parties composant la façade. Cette composition en tripartie est une permanence relevant d'un caractère dominant lié à la logique de l'architecture de la façade de l'immeuble de rapport métropolitain. La façade de l'immeuble de rapport parisien est composée d'un soubassement comprenant un rez-de-chaussée et pouvant comprendre un entresol, d'un corps comprenant les étages de logement et d'un couronnement, généralement composé d'un étage au dessus de la corniche. Ainsi, l'analyse des façades des douze immeubles a été exposée suivant cette logique des trois composants de la façade.

Deux types de composition de façade a été relevé lors de l'analyse ; dans le premier type, toutes les façades de l'immeuble sont de composition européenne classique en tripartie. Dans le deuxième type, la façade est de composition hybride contenant des éléments de composition classique et des éléments de composition traditionnelle.

#### **Type1 : Façade de composition classique.**

Les immeubles dont l'ensemble des façades ont une composition classique en tripartie sont au nombre de neuf, il s'agit de l'immeuble n°89, 91,93, 97,99, 101, 105 boulevard Mohamed V et le n°25 et 15 avenue Sayed El Ouali. Les façades sont constituées d'un soubassement servant de socle à l'immeuble, d'un corps représenté par l'étage courant et d'un couronnement. Les rythmes des façades sont composés de la multiplicité des travées favorisant une hiérarchie verticale. Le traitement horizontal dans les façades est quant à lui peu marqué, ceci est due à l'uniformisation de la hauteur des étages. Le traitement horizontal est marqué seulement par les balcons regroupant plusieurs ouvertures ou les balcons filant sur corniche ainsi que par les bandeaux séparant les étages.

#### **Les soubassements**

##### **Immeubles n°89 boulevard Mohamed V**

Sur le boulevard, le soubassement est constitué d'un seul niveau. Le rez-de-chaussée est composé de la porte d'entrée de l'immeuble flanquée par de par et d'autre par des balcons en encorbellement (tab.1A1). Sur la rue Mohamed Affroune le soubassement de l'immeuble est constitué du sous-sol et de l'entresol, le premier est constitué des ouvertures des garages et le second est composé des ouvertures des logements. Aux extrémités de la façade les deux niveaux constituant le soubassement sont réunis par une arcade brisée à l'image des soubassements des

immeubles de rapport parisiens. Les balcons situés au centre de la façade sont en encorbellement (tab.1B1).

#### **Immeuble n°91 boulevard Mohamed V**

Sur la façade de la rue à escalier, l'entresol où se situe l'entrée du bâtiment et le rez-de-chaussée forment le soubassement de l'immeuble (tab.1B2). Le soubassement de la façade sur le boulevard Mohamed V est élaboré à partir de l'entresol composé de petites fenêtres carrées protégées par des grilles constituant les ouvertures des caves et le rez-de-chaussée composé d'ouvertures de logement sur des balcons en encorbellement (tab.1A2). Quant à la façade sur la rue Mohamed Affroune, le soubassement est composé d'un sous-sol et de l'entresol dont le balcon filant constitue un encadrement en céramique aux ouvertures arquées d'accès aux garages du sous-sol. L'horizontalité est marquée par le traitement des ouvertures arquées des garages et par le balcon filant regroupant 4 portes fenêtres au niveau de l'entresol (tab.1 C2).

#### **Immeuble n°93 boulevard Mohamed V**

Le soubassement de la façade donnant sur la rue à escalier se compose de deux niveaux à cause de la déclivité du terrain (tab.1B3). La façade sur la rue Mohamed Affroune est composée d'un soubassement constitué du sous-sol et du 2<sup>ème</sup> sous-sol. Le sous-sol est composé d'ouvertures de logement donnant sur des balcons en encorbellement ainsi qu'une galerie à arcades, le 2<sup>ème</sup> sous-sol est quant à lui composé d'une série d'ouvertures de garages en forme d'arc en anse de panier offrant un traitement horizontal à la façade (tab.1C3). La façade sur le boulevard Mohamed V est composée d'un soubassement composé du rez-de-chaussée composé d'ouvertures donnant sur des balcons en encorbellement, le sous-sol est composé d'ouvertures basses protégées par des grilles (tab.1A3).

#### **Immeuble n° 97 boulevard Mohamed V**

La façade sur le boulevard Mohamed V présente un soubassement composé d'un seul niveau, le rez-de-chaussée, où se trouve la porte d'entrée de l'immeuble flanquée des ouvertures de deux magasins à droite et d'une fenêtre à gauche (tab.1 A4).

Le soubassement de la façade donnant sur l'avenue Sayed El Ouali est composé de deux niveaux ; le sous-sol est réservé aux activités commerciales et le rez-de-chaussée sur le boulevard est constitué des ouvertures du logement (tab.1 C4).

#### **Immeuble n°99 boulevard Mohamed V**

Le soubassement de la façade sur le boulevard Mohamed V est élaboré à partir d'un seul niveau occupé par l'entrée de l'immeuble au milieu et par les commerces de part et d'autre de cette dernière (tab.1 A5). Le soubassement de la façade sur l'avenue

Sayed El Ouali est composé de deux niveaux ; le sous-sol est occupé par les magasins et l'entresol composé des ouvertures du logement (tab.1 B5).

#### **Immeuble n°101 boulevard Mohamed V**

Sur la façade donnant sur le boulevard, le soubassement est composé d'un seul niveau qui comporte la porte d'entrée. Cette dernière est sur l'axe de symétrie qui gère la façade. L'entrée de l'immeuble est flanquée de part et d'autre de deux magasins. L'alignement de ces ouvertures ainsi que le bandeau séparant le rez-de-chaussée du 1<sup>er</sup> étage souligné par une frise sculptée de motifs géométriques offrent un traitement horizontal à cette partie de la façade (tab.1 A6). Sur la façade donnant sur la rue à escalier le soubassement de la façade est composé de trois niveaux à cause de la déclivité du terrain, un bandeau sculpté de motifs géométriques délimite le soubassement (tab.1C6). Sur la façade donnant sur l'avenue, le soubassement est constitué d'un seul niveau. Le sous sol est délimité du reste du bâtiment par une corniche soulignée d'une frise sculptée de motifs géométriques (tab.1B6).

#### **Immeuble n°105 boulevard Mohamed V**

Le soubassement est composé du rez-de-chaussée comprenant l'accès à l'édifice et des ouvertures de logements. A cause de la déclivité du terrain, des fenêtres du sous-sol protégées par des grilles ouvrent sur une partie de la façade (tab.1A7).

#### **Immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali**

Le soubassement de la façade sur l'avenue est constitué d'un seul niveau; le rez-de-chaussée. Il comprend l'entrée de l'immeuble ainsi que des magasins (tab.1 A8). Le soubassement de la façade donnant sur le square est composé de deux niveaux ; le rez-de-chaussée et le premier étage. Le rez-de-chaussée est constitué de magasins et le premier étage d'ouvertures donnant sur des balcons de faibles saillies (tab.1 B8). Le soubassement de la façade sur la rue Ali Barbar est composé de deux niveaux ; le rez-de-chaussée est composé d'ouvertures rectangulaires protégées par des grilles et le premier étage est composé d'ouvertures et de balcons sans saillies (tab.1 C8).

#### **Immeuble n° 25 avenue Sayed El Ouali**

Le soubassement sur l'avenue Sayed El Ouali est constitué de locaux au niveau du rez-de-chaussée (tab.1 B9). Tandis que le soubassement sur la rue à escalier Larcher est constitué de deux niveaux ; l'entresol comporte l'accès à l'immeuble et le rez-de-chaussée comprend uniquement de petites fenêtres grillagées (tab.1A9).

## Les corps

### Immeubles n°89 boulevard Mohamed V

Le corps du bâtiment sur la façade donnant sur le boulevard est composé de quatre niveaux constituant les étages courants. Un axe de symétrie passant par le milieu de la façade gère la composition (tab.1A1). Le corps de la façade est composé de 4 travées, la hauteur des étages est uniforme accentuant la hiérarchisation verticale. Une saillie située au centre de la façade soutenue par des rondins, surplombant la porte d'entrée, a été prévue dès le 1<sup>er</sup> étage pour élargir les espaces de logement (salon-salle à manger). Les ouvertures animant la saillie sont protégées par un appui fenêtre tandis que celle qui composent les deux travées latérales donnent sur des balcons en encorbellement.

Sur la rue Mohamed Affroune, le corps est constitué de cinq niveaux. Dans les deux façades, l'élément en encorbellement est composé de deux saillies réunies en une colonne verticale (tab.1B1).

### Immeuble n°91 boulevard Mohamed V

La façade de la rue à escalier est gérée par un axe de symétrie, quatre étages forment le corps de la façade. Il est composé à partir du 1<sup>er</sup> étage d'un corps en encorbellement sur la rue, situé au centre de la façade et bordé de part et d'autre de balcons de la même saillie que ce dernier offrant à la façade un traitement horizontal. Le corps du bâtiment est composé de 6 travées, les extrémités de la façade sont traitées par des balcons en encorbellement accentuant le rythme vertical de la façade (tab.1B2).

Le corps de la façade sur le boulevard Mohamed V est constitué de quatre niveaux de hauteur uniforme. Il est composé de 6 travées. Les extrémités de la façade sont traitées par une superposition de balcons en encorbellement. Un élément en encorbellement fait saillie au milieu de la façade à partir du 1<sup>er</sup> étage. Il est percé de deux ouvertures protégées par des appuis fenêtres et il est bordé de balcons à gauche et de petites fenêtres arquées à droite. L'horizontalité est marquée par le balcon surmonté d'arcades au niveau du 1<sup>er</sup> étage (tab.1C2).

Quant à la façade sur la rue Mohamed Affroune, le corps de l'immeuble est composé de cinq niveaux. Il est également composé de 6 travées. Le corps en encorbellement occupant le centre de la façade fait saillie à partir du niveau du rez-de-chaussée (tab.1A2).

### Immeuble n°93 boulevard Mohamed V

Le corps de la façade donnant sur la rue à escalier se compose de cinq niveaux de même hauteur constituant les étages courant de l'immeuble. Le corps de l'immeuble est constitué de 7 travées constituées d'alternation de balcons en encorbellement, de

fenêtres géminées, de claustras et d'arcades géminées représentant l'ouverture de la galerie à arcades sur cette façade. Un corps en encorbellement fait saillie au centre de la façade à partir du niveau du rez-de-chaussée (tab.1B3).

Le corps de la façade sur la rue Mohamed Affroune est composé de cinq niveaux. La façade est caractérisée par un traitement vertical accentué par le nombre de travées. Ces travées sont composées d'alternation de balcons en encorbellement, de fenêtres géminées, de claustras. Un corps en encorbellement fait saillie au centre de la façade à partir du niveau du rez-de-chaussée. Une galerie à quatre arcades anime l'extrémité droite de la façade (tab.1C3).

Le corps de la façade sur le boulevard Mohamed V est composé de quatre niveaux. Un traitement vertical caractérise cette façade, elle est composée de 4 travées. Un corps en encorbellement fait saillie à l'extrémité droite de la façade à partir du 1er étage. Les trois autres travées sont gérées par un axe de symétrie passant par les petites fenêtres à degrés. De part et d'autre de ces dernières s'alignent des ouvertures donnant sur des balcons en encorbellement (tab.1A3).

#### **Immeuble n° 97 boulevard Mohamed V**

La façade sur le boulevard Mohamed V présente un corps de bâtiment composé de quatre niveaux de hauteur uniforme. Il est constitué de 5 travées, l'extrémité droite de la façade est traitée avec un alignement vertical de balcon en encorbellement. Le traitement horizontal est marqué par l'alignement des fenêtres ainsi que par les bandeaux soulignant le 4<sup>ème</sup> et le 5<sup>ème</sup> étage (tab.1 A4).

Le corps de la façade donnant sur l'avenue Sayed El Ouali est composé de quatre niveaux et de cinq travées. Deux corps en encorbellement font saillie au milieu de la façade à partir du 1er étage, ils sont reliés par un balcon offrant un traitement horizontal à la façade. Le traitement vertical est marqué à l'extrémité gauche de la façade par une travée composée de la superposition de balcons en encorbellement et d'une travée à l'extrémité droite composée d'une superposition de fenêtres de formes différentes (tab.1 C4).

La façade donnant sur l'intersection des deux rues est composée de trois travées, deux portes fenêtres et une niche au milieu, la hiérarchisation horizontale est marquée par les balcons filants (tab.1 B4).

#### **Immeuble n°99 boulevard Mohamed V**

Le corps de la façade sur le boulevard Mohamed V est composé de 4 niveaux de hauteur uniforme, Un axe de symétrie passant par le milieu gère la façade. Le corps du bâtiment est composé de 4 travées représentées par la superposition de portes fenêtres donnant sur des balcons en encorbellement offrant un traitement vertical à

la façade. Ces balcons en encorbellement regroupant à chaque niveau deux portes fenêtres constituent le traitement horizontal de cette façade (tab.1 A5).

Le corps de la façade sur l'avenue Sayed El Ouali est composé de cinq niveaux. La verticalité caractérise cette façade, elle est composée de 4 travées. Les deux travées à partir de la gauche sont constituées de la superposition de balcons en encorbellement suivi par une travée composée de la superposition de fenêtres de formes différentes. L'extrémité droite est également composée de l'alignement vertical de balcons en encorbellement. L'horizontalité est marquée dans cette façade par les balcons regroupant 2 portes fenêtres aux 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> étages (tab.1 B5).

### **Immeuble n°101 boulevard Mohamed V**

Sur la façade donnant sur le boulevard, le corps du bâtiment est composé de quatre niveaux de la même hauteur qui représentent les étages courants. Un axe de symétrie gère la façade. Elle est constituée de 5 travées. Deux corps en encorbellement font saillie au milieu de la façade à partir du premier étage. Au 4<sup>ème</sup> étage, la saillie des corps en encorbellement est plus grande. Le traitement vertical de la façade est marqué par l'alternation des corps en saillie et des balcons en encorbellement. Quant au traitement horizontal, il est marqué par le balcon filant au niveau du 4<sup>ème</sup> étage reliant les ouvertures et les saillies (tab.1 A6).

Sur la façade donnant sur la rue à escalier le corps est composé de 4 niveaux. La façade est marquée par un traitement vertical, le centre de la façade est traité avec deux travées de portes fenêtres donnant sur des balcons en encorbellement à faible saillie. L'extrémité droite de la façade est marquée par deux travées composées de petites fenêtres rectangulaires plus hautes que larges. Quant à l'extrémité gauche de cette façade, elle est traitée par une superposition de petites fenêtres plus hautes que larges et par des portes fenêtres ouvrant sur balcons en encorbellement également de faible saillie (tab.1 C6).

Sur la façade donnant sur l'avenue, le corps est composé de 5 niveaux et de 4 travées. Deux corps en encorbellement font saillie au milieu de la façade à partir du niveau du rez-de-chaussée. Comme sur la façade donnant sur le boulevard, le traitement vertical de la façade est marqué par l'alternation de corps en saillie et de balcons. Le balcon filant au niveau du 4<sup>ème</sup> étage constitue un traitement horizontal de la façade (tab.1 B6).

### **Immeuble n°105 boulevard Mohamed V**

La partie constituant le corps de la façade est composée de quatre niveau, le balcon filant devant trois ouvertures au niveau du 1er étage concrétise le passage entre le soubassement et le corps de l'édifice à l'image des immeubles de rapport métropolitains et octroyant à la façade un traitement horizontal. Le corps du bâtiment est composé de 5 travées, deux corps en encorbellement font saillies aux extrémités

de la façade à partir du 1<sup>er</sup> étage. Au milieu trois travées de portes fenêtres ouvrant sur des balcons en encorbellement s'alignent accentuant le traitement vertical de la façade (tab.1 A7).

### **Immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali**

Le corps de la façade sur l'avenue est constitué de trois niveaux. La façade est marquée par un traitement vertical constitué de 3 travées. Une galerie à arcades occupe le centre de la façade surmontant la porte d'entrée de l'immeuble, à droite de cette galerie est positionnés un défoncement surmonté d'un encorbellement et à gauche de celle-ci se trouve deux travées, la première est composées d'une superposition de portes fenêtres ouvrant sur des balcons en encorbellement. La deuxième est composée de la superposition de fenêtres rectangulaires plus larges que hautes et de balcon. Un balcon regroupant deux portes fenêtres au niveau du 1<sup>er</sup> étage représente le passage du soubassement au corps du bâtiment et offre un traitement horizontal à la façade (tab.1 A8).

Le corps de la façade donnant sur le square est composé de trois niveaux. La façade est composée de 3 travées. Un axe de symétrie gère cette façade passant par le corps en encorbellement qui occupe le centre de la façade à partir du 2<sup>ème</sup> étage. Les travées bordant la saillie sont composées d'ouvertures donnant sur des balcons en encorbellement (tab.1 B8).

Sur la façade de la rue Ali Barbar ; le corps du bâtiment est constitué de trois niveaux. La façade est caractérisée par un traitement vertical composée de 6 travées. Ces travées sont représentées par l'alternation de fenêtres et de portes fenêtres donnant sur des balcons en encorbellement. L'extrémité gauche de cette façade est traitée par un défoncement à partir du 2<sup>ème</sup> étage surmonté d'un encorbellement (tab.1 C8).

### **Immeuble n° 25 avenue Sayed El Ouali**

Sur la façade de la rue à escalier Larcher le corps du bâtiment est composé de trois niveaux de hauteur uniforme. La verticalité est marquée par les 3 travées constituant le corps du bâtiment. L'horizontalité est quant à elle marquée par les balcons regroupant deux portes fenêtres au niveau du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> étage et par les bandeaux séparant les étages (tab.1 A9).

Le corps de la façade sur l'avenue Sayed El Ouali est constitué de quatre niveaux. La verticalité est marquée par les 3 travées composées de portes fenêtres ouvrant sur des balcons en encorbellement. L'horizontalité est marquée par les balcons regroupant deux portes fenêtres à chaque étage (tab.1 B9).

## **Les couronnements**

Les couronnements des façades étudiées sont généralement composés du dernier étage. Tel est le cas pour l'ensemble des façades des immeubles n° 89, 91, 93, 97, 99, 101, 105 boulevard Mohamed V et n°15 avenue Sayed El Ouali. Le couronnement de l'immeuble n° 25 avenue Sayed El Ouali est composé de deux niveaux séparés du corps du bâtiment par une corniche en tuiles et marqués par de balcons filants. Le balcon filant caractérise également le couronnement des façades de l'immeuble n° 99, 101, 105 boulevard Mohamed V. concernant l'immeuble n°97 boulevard Mohamed V, le balcon filant est uniquement présent dans le couronnement de la façade sur l'avenue Sayed El Ouali. Dans l'immeuble n° 89, 91, 93 boulevard Mohamed V, les corps en saillie deviennent des balcons au niveau du couronnement, ces derniers ne présentent pas de balcons filant à ce niveau.

## **Type 2 : Façade à composition hybride : classique et traditionnelle**

Dans ce type, une seule façade est de composition classique. Généralement, il s'agit de la façade principale. Cette façade est celle qui donne sur la rue principale ou alors est celle qui contient la porte d'entrée de l'immeuble. Les autres façades sont rythmées par un traitement vertical matérialisé par les travées (ouvertures). Il s'agit de l'immeuble n°13 et 27 avenue Sayed El Ouali.

### **Immeuble n°13 avenue Sayed El Ouali**

Dans le dossier du permis de construire consulté au niveau des archives de la wilaya d'Alger a été retrouvée uniquement la façade donnant sur l'avenue Sayed El Ouali. La description et l'analyse des façades sur la rue Ali Barbar et sur la rue Si Salah Maniout est donc celles des façades réalisées.

La façade principale de cette immeuble donnant sur l'avenue Sayed El Ouali et contenant l'accès à l'immeuble est la seule qui présente une composition classique en tripartie. Le bâtiment est implanté sur un terrain en pente, le soubassement est donc constitué du sous-sol dont l'accès se situe au niveau de l'angle de l'immeuble et du rez-de-chaussée où se trouve la porte d'entrée de l'immeuble, des ouvertures de logements et un magasin. Le corps est constitué de trois niveaux, la façade est marquée par un traitement vertical constitué de 6 travées. Un balcon en encorbellement regroupant deux portes fenêtres géminées occupe le centre de la façade surmontant la porte d'entrée de l'immeuble, à droite de celui-ci sont positionnés deux travées composées de balcons individuels en encorbellement et à gauche de celui-ci se trouve deux travées, l'une est composée d'une superposition de fenêtres et l'autre est composée de l'alignement de claustras. L'angle de l'immeuble est marqué par une saillie à partir du 1<sup>er</sup> étage rappelant le pan coupé dans les immeubles parisiens dont le traitement rappelle l'encorbellement de la

maison algéroise traditionnelle. La saillie de ce corps en encorbellement est plus importante à partir du 3<sup>ème</sup> étage. Le couronnement est composé du dernier niveau de l'immeuble. Il est souligné par une corniche et par le volume sortant de la cage d'escalier (tab.1 A10).

La façade sur la rue Barbar Ali affiche un traitement vertical, elle présente une partie aveugle suivie de 4 travées constituées de la superposition de portes fenêtres ouvrant sur des balcons en encorbellement accentuant le traitement vertical de la façade. L'horizontalité est marquée par l'alignement de fenêtres rectangulaires au niveau du rez-de-chaussée et du 1<sup>er</sup> étage ainsi que par les balcons regroupant de portes fenêtres 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> étages (tab.1 B10).

La façade sur la rue Si Salah Maniout présente un traitement vertical composé des rythmes de travées constituées de l'alternation de fenêtres et de portes fenêtres ouvrant sur des balcons en encorbellement de saillies différentes et traitées avec des éléments du répertoire mauresque traduisant les plans (tab.1 C10).

#### **Immeuble n°27 avenue Sayed El Ouali**

La façade principale sur l'avenue Sayed El Ouali est d'une composition classique; le soubassement est composé du rez-de-chaussée et de l'entresol, le corps est composé de 3 niveaux d'étage courant et de 3 travées. Un corps en encorbellement fait saillie au centre de la façade à partir du 1<sup>er</sup> étage. A gauche du corps en encorbellement se trouve une travée composée de portes fenêtres ouvrant sur des balcons en encorbellement, A droite de la saillie, une série d'ouvertures composée de balcons en encorbellement au 1<sup>er</sup> et au 3<sup>ème</sup> étages et une fenêtre plus haute que large au 2<sup>ème</sup> étage. Le couronnement est composé du dernier étage marqué par une corniche et un balcon filant (tab.1 A11).

La façade latérale donnant sur la rue à escalier contient la porte d'entrée de l'immeuble au niveau de l'entresol. Cette partie de la façade est composée de 3 travées. La seconde partie de la façade à gauche de la porte d'entrée est composée d'un corps en encorbellement percée par des claustras et soutenu par des corniches rappelant la façade extérieure de la maison traditionnelle (tab.1 B11).

Dans ce type est également classé l'immeuble n°95 boulevard Mohamed V, la composition classique est présente dans uniquement une partie de la façade sur la rue Mohamed Affroune.

#### **Immeuble n°95 boulevard Mohamed V**

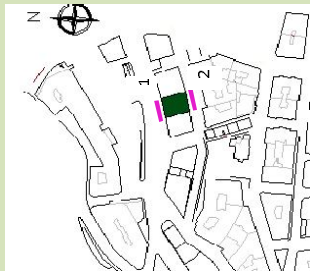
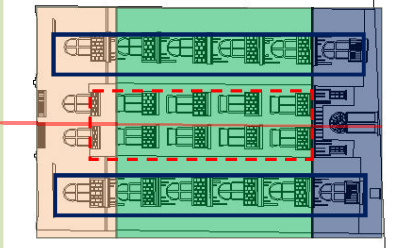
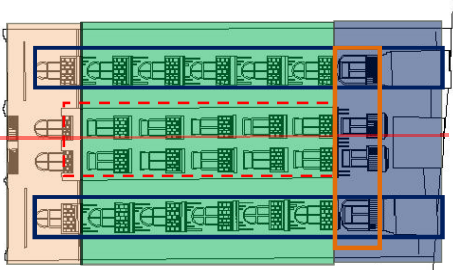
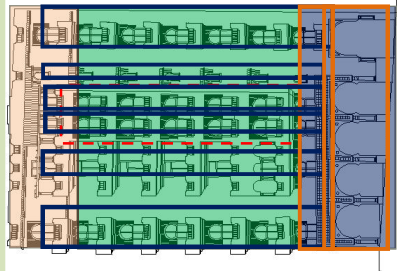
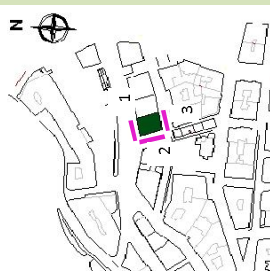
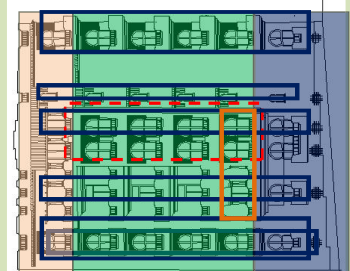
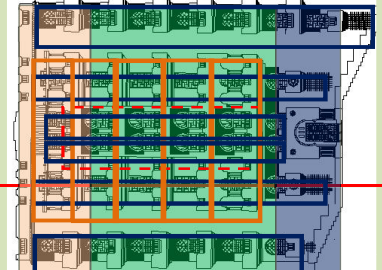
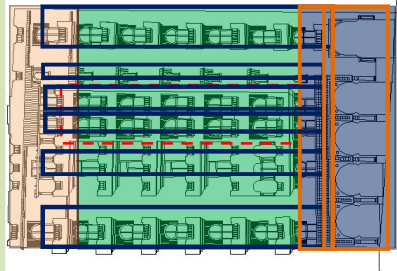
La façade sur le boulevard est marquée par un traitement vertical, elle est composée de 7 travées. Un élément en encorbellement fait saillie au niveau de la deuxième travée à partir de la gauche (tab.1 A12). Au niveau des travées centrales un arc

englobant le rez-de-chaussée et le premier étage laissant penser au soubassement d'une façade Haussmannienne d'autant plus qu'une surélévation était prévu en 1949 qui n'a pas été réalisée.

Une composition classique est retrouvée sur la façade donnant sur la rue Mohamed Affroune uniquement au niveau de la travée centrale de cette façade ; le soubassement est composé du sous sol, le corps est composé de 2 niveaux et le couronnement est composé du dernier niveau. La travée centrale est marquée par un traitement horizontal traduit par la galerie à arcades. Les extrémités de la façades reçoivent un traitement vertical par la superposition des ouvertures (tab.1 B12).

La façade donnant sur la cour d'entrée de l'immeuble est une façade traitée avec des éléments composant la façade extérieure de la maison traditionnelle algéroise et des éléments composant la façade intérieure des pièces de la même maison. Elle est marquée par un traitement vertical, elle est composée de 4 travées. La première travée à partir de la droite est composée de la superposition de niches arquées parées de carreaux de céramique. La seconde travée est composée d'une superposition de petites fenêtres arquées. Un élément en encorbellement fait saillie à l'extrémité mitoyenne à la cage d'escalier. La quatrième travée est composée de la superposition d'ouvertures donnant sur la galerie (tab.1 C12).

# Tableau 1 : Composition d'ensemble des façades

Type	Composition des façades			
	Situation de l'immeuble	Façade 1 (A)	Façade 2 (B)	Façade 3 (C)
1 epYT	<p>1</p> <p>Immeuble n°89 boulevard Mohamed V</p> 	 <p><b>Façade sur le boulevard Mohamed V</b> Composition classique ; le soubassement est composé du rez-de-chaussée, le corps est composé de 4 niveaux, le couronnement est composé du dernier étage. Un axe de symétrie gère la composition. Un corps en encorbellement fait saillie au centre de la façade. L'alignement de balcon de part et d'autre de la saillie marque le traitement vertical.</p>	 <p><b>Façade sur la rue Mohamed Affroune</b> Composition classique ; le soubassement est composé du rez-de-chaussée et de l'entresol, le corps est composé de 5 niveaux, le couronnement est composé du dernier étage. Un axe de symétrie gère la composition. Un corps en encorbellement fait saillie au centre de la façade. L'alignement de balcon de part et d'autre de la saillie marque le traitement vertical.</p>	 <p><b>Façade sur la rue Mohamed Affroune</b> Composition classique de la façade ; le soubassement est composé du sous-sol et de l'entresol, le corps est composé de 5 niveaux, le couronnement est composé du dernier étage. La façade est composée de 6 travées. Les extrémités de la façade sont traitées par un alignement vertical de balcons. Un corps en encorbellement fait saillie au centre de la façade. Ce dernier est percé de deux portes fenêtrées gémées et bordé d'un alignement de balcons à gauche et de petites fenêtres à droite. Le traitement horizontal est marqué par le traitement des ouvertures arquées des garages et par le balcon filant regroupant 4 portes fenêtrées au niveau de l'entresol.</p>
	<p>2</p> <p>Immeuble n°91 boulevard Mohamed V</p> 	 <p><b>Façade sur le boulevard Mohamed V</b> Composition classique ; le soubassement est composé du rez-de-chaussée, le corps est composé de 4 niveaux, le couronnement est composé du dernier étage. Un corps en encorbellement fait saillie. Un traitement vertical caractérise cette façade, elle est composée de 6 travées. Les extrémités de la façade sont traitées par une superposition de balcons. Un corps en saillie occupe le centre de la façade, il est animé par des portes fenêtrées gémées et il est bordé de balcons à gauche et de petites fenêtres arquées à droite. L'horizontalité est marquée par le balcon surmonté d'arcades au niveau du 1<sup>er</sup> étage.</p>	 <p><b>Façade sur la rue à escalier</b> Composition classique de la façade, le soubassement est composé de l'entresol et du rez-de-chaussée, le corps est composé de 4 niveaux, le couronnement est composé du dernier étage. Un axe de symétrie gère la composition. La façade est composée de 6 travées. Les extrémités de la façade sont traitées par un alignement vertical de balcons. La travée centrale est marquée par un corps en encorbellement animé par deux portes fenêtrées gémées. Ce dernier est bordé de balcons de part et d'autre donnant un traitement horizontal à la façade.</p>	 <p><b>Façade sur la rue Mohamed Affroune</b> Composition classique de la façade ; le soubassement est composé du sous-sol et de l'entresol, le corps est composé de 5 niveaux, le couronnement est composé du dernier étage. La façade est composée de 6 travées. Les extrémités de la façade sont traitées par un alignement vertical de balcons. Un corps en encorbellement fait saillie au centre de la façade. Ce dernier est percé de deux portes fenêtrées gémées et bordé d'un alignement de balcons à gauche et de petites fenêtres à droite. Le traitement horizontal est marqué par le traitement des ouvertures arquées des garages et par le balcon filant regroupant 4 portes fenêtrées au niveau de l'entresol.</p>

■ Couronnement

■ Corps

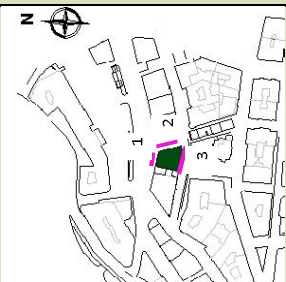
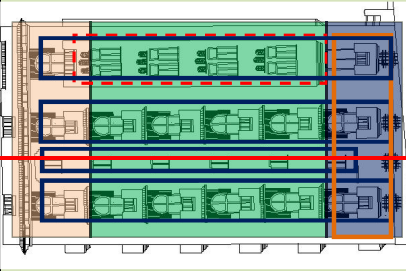
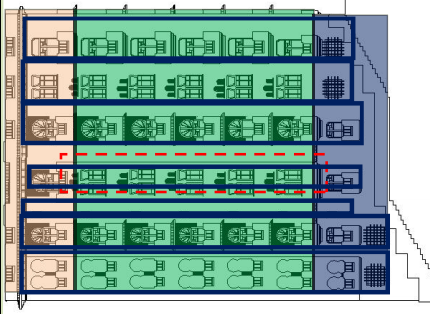
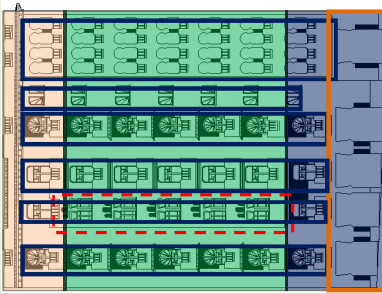
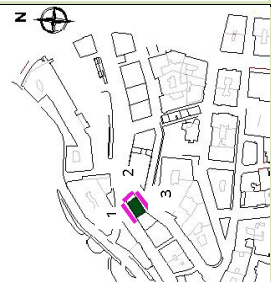
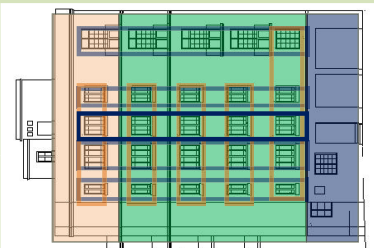

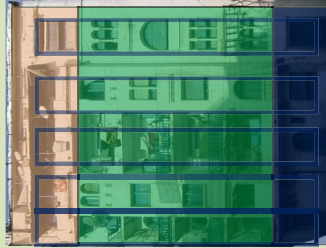
■ Soubassement

- - - Saillie

— Axe de symétrie

□ Traitement vertical

□ Traitement horizontal

Composition des façades				
Type	Situation de l'immeuble	Façade 1 (A)	Façade 2 (B)	Façade 3 (C)
1 epYT	<p>3</p> <p>Immeuble n°93 boulevard Mohamed V</p> 	 <p><b>Façade sur le boulevard Mohamed V</b> Composition classique de la façade ; le soubassement est composé du rez-de-chaussée, le corps est composé de 4 niveaux, le couronnement est composé du dernier étage. Un traitement vertical caractérise cette façade, elle est composée de 4 travées. Un corps en encorbellement fait saillie à l'extrémité droite de la façade. Les trois autres travées sont gérées par un axe de symétrie passant par les petites fenêtres à degrés.</p>	 <p><b>Façade sur la rue à l'escalier</b> Composition classique de la façade ; le soubassement est composé du rez-de-chaussée, le corps est composé de 5 niveaux, le couronnement est composé du dernier étage. Un traitement vertical caractérise cette façade, elle est composée de 7 travées composées d'alternation de balcons, de fenêtres géminées, de claustras et d'arcades géminées. Un corps en encorbellement fait saillie au centre de la façade.</p>	 <p><b>Façade sur la rue Mohamed Affroune</b> Composition classique de la façade ; le soubassement est composé du sous-sol et de l'entresol, le corps est composé de 5 niveaux, le couronnement est composé du dernier étage. La façade est caractérisée par un traitement vertical, elle est constituée de 6 travées composées d'un corps en encorbellement et de superposition de balcons et de fenêtres géminées à des galeries à arcades dont les balustrades constituent un traitement horizontal. L'horizontalité est également marquée par l'alignement des ouvertures de garages au niveau du sous-sol.</p>
	<p>4</p> <p>Immeuble n°97 boulevard Mohamed V</p> 	 <p><b>Façade sur le boulevard Mohamed V</b> Composition classique de la façade ; le soubassement est composé du rez-de-chaussée, le corps est composé de 4 niveaux, le couronnement est composé du dernier étage. La façade est traitée par une superposition des fenêtres et portes fenêtre et par un alignement horizontal des des fenêtres.</p>	 <p><b>Façade sur l'intersection</b> Le traitement vertical de la façade est marqué par la superposition des portes fenêtres et des niches, les niches occupent le centre de la façade, les balcons filants à chaque niveau regroupant les deux portes fenêtres constituent un traitement horizontal de la façade.</p>	 <p><b>Façade sur l'avenue Sayed El Ouail</b> Composition classique de la façade, le soubassement est composé du sous-sol et du rez-de-chaussée, le corps est composé de 4 niveaux, le couronnement est composé de deux niveaux. Deux corps en encorbellement font saillie, ils sont reliés par un balcon offrant un traitement horizontal à la façade. Le traitement vertical est marqué à l'extrémité gauche de la façade par une travée composée de la superposition de balcon et d'une travée à l'extrémité droite composée d'une superposition de fenêtres de différentes formes.</p>

Couronnement

Corps

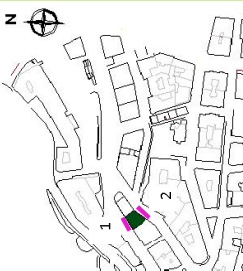
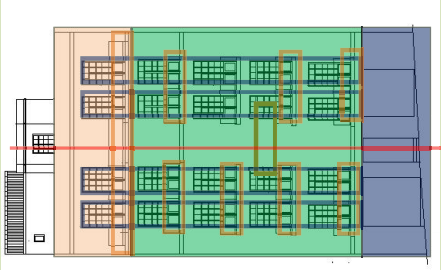

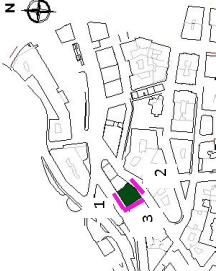
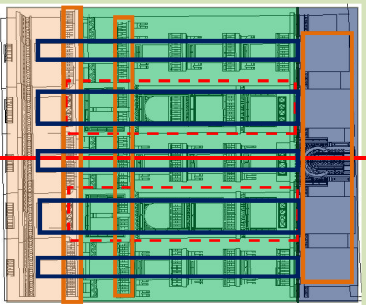
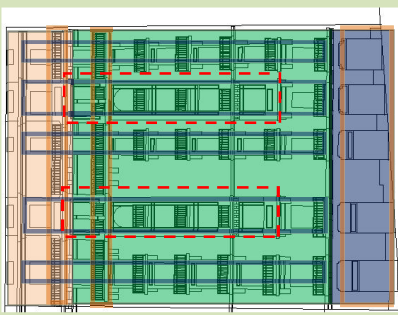

Soubassement

Saillie

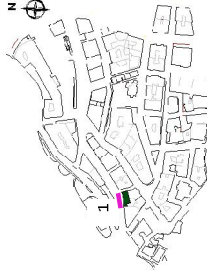
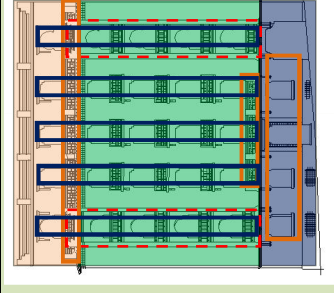
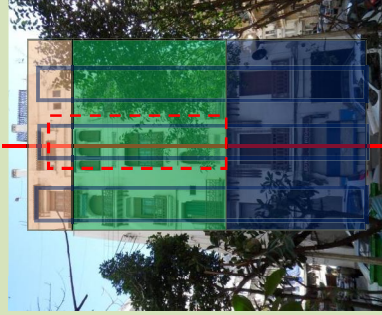
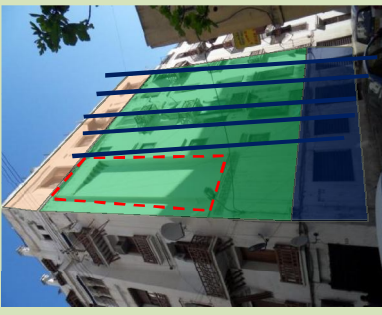
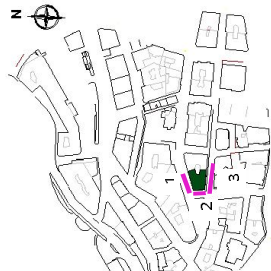
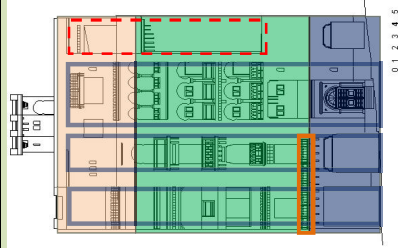
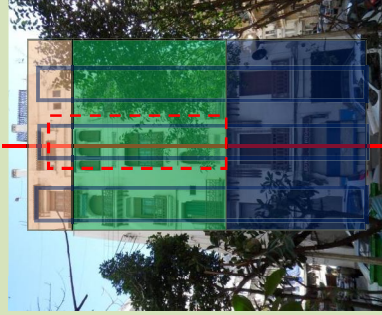
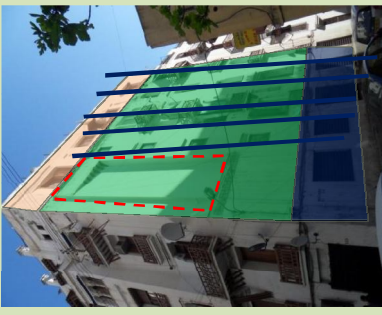
Axe de symétrie

Traitement vertical

Traitement horizontal

Composition des façades			
Type	Situation de l'immeuble	Façade 1 (A)	Façade 2 (B)
			Façade 3 (C)
	<p>5</p> <p>Immeuble n°99 boulevard Mohamed V</p> 	 <p><b>Façade sur le boulevard Mohamed V</b> Composition classique de la façade : le soubassement est composé du rez-de-chaussée, le corps est composé de 4 niveaux, le couronnement est composé du dernier étage. Un axe de symétrie gère la façade. Le traitement vertical de la façade est marqué par la superposition des portes fenêtres. Les balcons regroupant 2 portes fenêtres ainsi que le balcon filant du dernier niveau constituent un traitement horizontal.</p>	 <p><b>Façade sur l'avenue Sayed El Ouail</b> Composition classique de la façade : le soubassement est composé du sous-sol et de l'entresol, le corps est composé de 5 niveaux, le couronnement est composé du dernier étage. La verticalité caractérise cette façade, elle est composée de 4 travées. L'horizontalité est marquée par les balcons regroupant 2 portes fenêtres aux 3 e et 5<sup>e</sup> étages et par un balcon filant au dernier étage.</p>
1 epT	<p>6</p> <p>Immeuble n°101 boulevard Mohamed V</p> 	 <p><b>Façade sur le boulevard Mohamed V</b> Composition classique de la façade : le soubassement est composé du rez-de-chaussée, le corps est composé de 4 niveaux, le couronnement est composé du dernier étage. Un axe de symétrie gère la façade. Le traitement vertical de la façade est marqué par l'alternation de corps en saillie et de balcons. Les balcons filants des deux derniers niveaux constituent un traitement horizontal.</p>	 <p><b>Façade sur l'avenue Sayed El Ouail</b> Composition classique de la façade : le soubassement est composé du sous-sol, le corps est composé de 6 niveaux, le couronnement est composé du dernier étage. Le traitement vertical de la façade est marqué par l'alternation de corps en saillie et de balcons. Les balcons filants des deux derniers niveaux ainsi que les ouvertures des garages constituent un traitement horizontal de la façade.</p>
			 <p><b>Façade sur la rue escalier</b> Composition classique de la façade : le soubassement est composé de l'entresol et du rez-de-chaussée, le corps est composé de 4 niveaux, le couronnement est composé du dernier étage. La façade est marquée par un traitement vertical, le centre de la façade est traité avec deux travées de portes fenêtres. L'extrémité droite de la façade est marquée par deux travées composées de petites fenêtres rectangulaires plus hautes que larges, quant à l'extrémité gauche de cette façade, elle est traitée par une superposition de petites fenêtres plus hautes que larges et par des portes fenêtres ouvrant sur balcons.</p>

Couronnement
  Corps
  Soubassement
  Saillie
  Axe de symétrie
  Traitement vertical
  Traitement horizontal

Composition des façades				
Type	Situation de l'immeuble	Façade 1 (A)	Façade 2 (B)	Façade 3 (C)
1 epyt	<p>7</p> <p>Immeuble n°105 boulevard Mohamed V</p> 	 <p><b>Façade sur le boulevard Mohamed V</b> Composition en tripartite ; le soubassement est constitué du rez-de-chaussée, le corps est composé de 4 niveaux et le couronnement est composé du dernier étage. La façade est marquée par un traitement vertical constitué de deux corps en saillie et de superposition de balcons en trois travées. Les corps en saillie occupent les extrémités de la façade, quant aux balcons, ils occupent le centre de la façade. L'horizontalité est retrouvée au niveau du rez-de-chaussée par l'alignement de fenêtres de mêmes dimensions, au premier étage, elle est marquée par un balcon regroupant trois portes-fenêtres au centre de la façade et par un balcon reliant au niveau du couronnement de la façade.</p>	 <p><b>Façade sur le square</b> Composition classique de la façade ; le soubassement est constitué du rez-de-chaussée et du 1<sup>er</sup> étage, le corps du bâtiment est composé de 3 niveaux et le couronnement est composé du dernier étage. La façade est composée de 3 travées. Un axe de symétrie gère cette façade passant par le corps en encorbellement qui occupe le centre de la façade.</p>	 <p><b>Façade sur Ali Barbar</b> Composition classique de la façade ; le soubassement est constitué du rez-de-chaussée et du 1<sup>er</sup> étage, le corps du bâtiment est composé de 3 niveaux et le couronnement est composé du dernier étage. La façade est caractérisée par un traitement vertical composé de 7 travées. L'extrémité gauche de cette façade est traitée par un défoncement surmonté d'un encorbellement.</p>
	<p>8</p> <p>Immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali</p> 	 <p><b>Façade sur l'avenue Sayed El Ouali</b> Composition en tripartite ; le soubassement est constitué du rez-de-chaussée et du 1<sup>er</sup> étage, le corps est composé de 3 niveaux et le couronnement est composé du dernier étage. La façade est marquée par un traitement vertical constitué de 3 travées. Une galerie à arcades occupe le centre de la façade surmontant la porte d'entrée de l'immeuble, à droite de cette galerie est positionné un défoncement surmonté d'un encorbellement et à gauche de celle-ci se trouve deux travées composées d'une superposition de portes-fenêtres et de fenêtres rectangulaires plus larges que hautes.</p>	 <p><b>Façade sur le square</b> Composition classique de la façade ; le soubassement est constitué du rez-de-chaussée et du 1<sup>er</sup> étage, le corps du bâtiment est composé de 3 niveaux et le couronnement est composé du dernier étage. La façade est composée de 3 travées. Un axe de symétrie gère cette façade passant par le corps en encorbellement qui occupe le centre de la façade.</p>	 <p><b>Façade sur Ali Barbar</b> Composition classique de la façade ; le soubassement est constitué du rez-de-chaussée et du 1<sup>er</sup> étage, le corps du bâtiment est composé de 3 niveaux et le couronnement est composé du dernier étage. La façade est caractérisée par un traitement vertical composé de 7 travées. L'extrémité gauche de cette façade est traitée par un défoncement surmonté d'un encorbellement.</p>

Corps



Couronnement



Soubassement



Saillie



Axe de symétrie

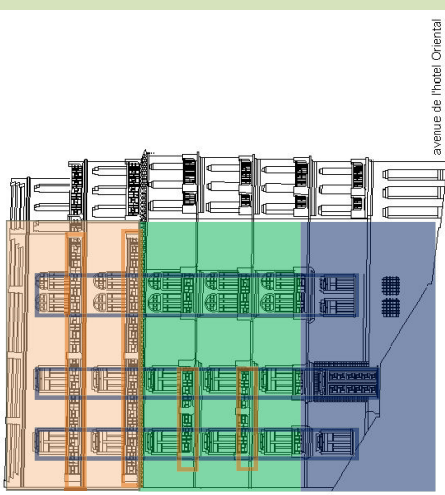
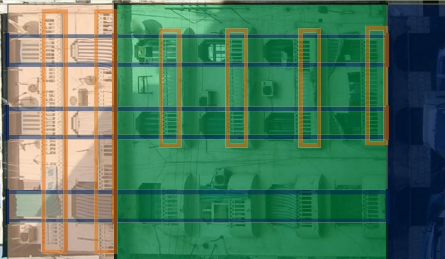
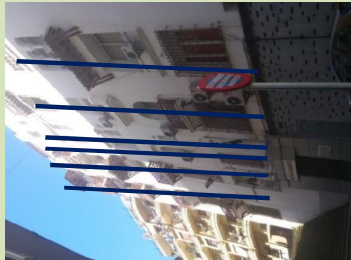
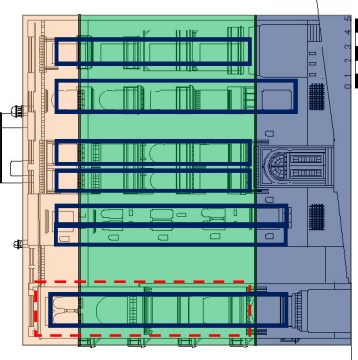

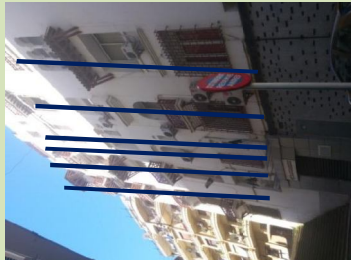


Traitement vertical



Traitement horizontal



Type		Composition des façades		
1 epYT	Situation de l'immeuble Immeuble n°25 avenue Sayed El Ouali	Façade 1 (A)	Façade 2 (B)	Façade 3 (C)
	9 Immeuble n°25 avenue Sayed El Ouali	 avenue de l'Hotel Oriental		
2 epYT	Situation de l'immeuble Immeuble n°13 avenue Sayed El Ouali	Façade sur l'escalier Larcher	Façade sur l'avenue Sayed El Ouali	Façade sur la rue Maniout
	10 Immeuble n°13 avenue Sayed El Ouali			

Couronnement



Corps



Soubassement



Saillie



Axe de symétrie



Traitement vertical



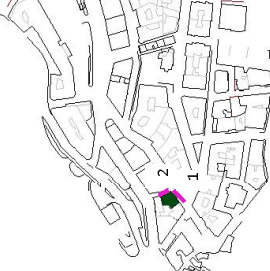
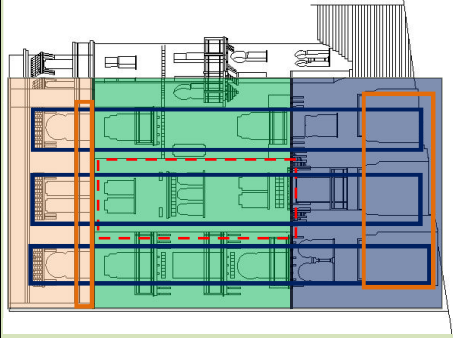
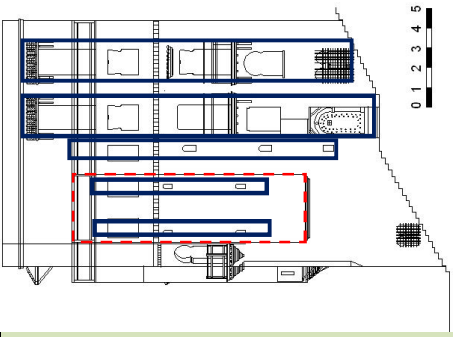
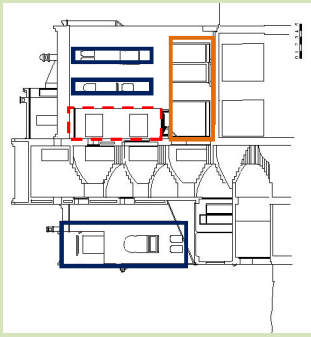
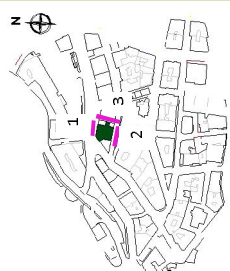
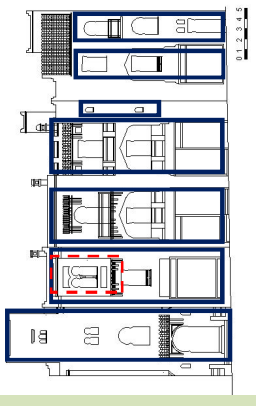
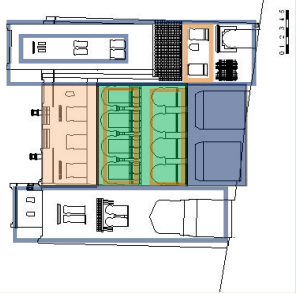
Traitement horizontal

**Façade sur l'avenue Sayed El Ouali**  
Composition en tripartite ; le soubassement est constitué du rez-de-chaussée et du sous-sol ; le corps est composé de 3 niveaux et le couronnement est composé du dernier étage. La façade est marquée par un traitement vertical constitué de 7 travées. Un balcon regroupant deux ouvertures occupe le centre de la façade surmontant la porte d'entrée. à droite de celui-ci sont positionnés deux travées composées de balcons individuels et à gauche de celui-ci se trouve deux autres travées. L'une composée d'une superposition de fenêtres et l'autre de cloustras. Un corps en encorbellement occupe le parti coupé de la façade percé par des portes fenêtres

**Façade sur Ali Barbar**  
La façade est composée de 4 travées constituées de superposition de portes fenêtres offrant un traitement vertical à la façade. L'horizontalité est marquée par l'alignement de fenêtres rectangulaires au niveau du rez-de-chaussée et du 1<sup>er</sup> étage ainsi que par les balcons regroupant de portes fenêtres 3<sup>er</sup> et 4<sup>er</sup> étages.

**Façade sur la rue Maniout**  
Cette façade dominant sur une rue piétonne est caractérisée par un traitement vertical constitué de 6 travées.

**Façade sur l'avenue Sayed El Ouali**  
Composition classique de la façade ; le soubassement est composé du rez-de-chaussée, le corps de l'immeuble est composé de 4 niveaux, le couronnement est composé de 2 niveaux. La façade est composée de 3 travées. L'horizontalité est marquée par les balcons regroupant deux portes fenêtres au niveau du corps du bâtiment ainsi que par les balcons filants au niveau du couronnement.

Composition des façades				
Type	Situation de l'immeuble	Façade 1 (A)	Façade 2 (B)	Façade 3 (C)
2 epyt	<p>11</p> <p>Immeuble n°27 avenue Sayed El Ouali</p> 	 <p><b>Façade sur l'avenue Sayed El Ouali</b> Composition classique de la façade ; le soubassement est composé du rez-de-chaussée et de l'entresol, le corps est composé de 3 niveaux d'étage courant. La façade est composée de 3 travées. Un corps en encorbellement fait saillie au centre de la façade, le couronnement est composé du dernier étage</p>	 <p><b>Façade sur la rue à escalier</b> Cette façade contient la porte d'entrée de l'immeuble au niveau de l'entresol. Cette partie de la façade est composée de 3 travées. A gauche de l'accès se trouve un corps en encorbellement percée par des claustras et soutenu par des corniches rappelant la façade extérieure de la maison traditionnelle.</p>	 <p><b>Coupe façade sur la cour d'entrée</b> La façade est marquée par un traitement vertical, elle est composée de 4 travées. La première travée à partir de la droite est composée de la superposition de niches arcuées parées de carreaux de céramique.</p>
	<p>12</p> <p>Immeuble n°95 boulevard Mohamed V</p> 	 <p><b>Façade sur le boulevard Mohamed V</b> La façade est marquée par un traitement vertical, elle est composée de 7 travées. Un élément en encorbellement fait saillie au niveau de la deuxième travée à partir de la gauche.</p>	 <p><b>Façade sur la rue Mohamed Affroune</b> La composition classique est retrouvée uniquement au niveau de la travée centrale de cette façade ; le soubassement est composé du sous sol, le corps est composé de 2 niveaux et le couronnement est composé du dernier niveau. La travée centrale est marquée par un traitement horizontal traduit par la galerie à arcades. Les extrémités de la façades recouvrent un traitement vertical par la superposition des ouvertures.</p>	



Corps



Couronnement



Soubassement



Saillie



Axe de symétrie



Traitement vertical



Traitement horizontal

englobant le rez-de-chaussée et le premier étage laissant penser au soubassement d'une façade Haussmannienne d'autant plus qu'une surélévation était prévu en 1949 qui n'a pas été réalisée.

Une composition classique est retrouvée sur la façade donnant sur la rue Mohamed Affroune uniquement au niveau de la travée centrale de cette façade ; le soubassement est composé du sous sol, le corps est composé de 2 niveaux et le couronnement est composé du dernier niveau. La travée centrale est marquée par un traitement horizontal traduit par la galerie à arcades. Les extrémités de la façades reçoivent un traitement vertical par la superposition des ouvertures (tab.1 B12).

La façade donnant sur la cour d'entrée de l'immeuble est une façade traitée avec des éléments composant la façade extérieure de la maison traditionnelle algéroise et des éléments composant la façade intérieure des pièces de la même maison. Elle est marquée par un traitement vertical, elle est composée de 4 travées. La première travée à partir de la droite est composée de la superposition de niches arquées parées de carreaux de céramique. La seconde travée est composée d'une superposition de petites fenêtres arquées. Un élément en encorbellement fait saillie à l'extrémité mitoyenne à la cage d'escalier. La quatrième travée est composée de la superposition d'ouvertures donnant sur la galerie (tab.1 C12).

## 6.2 Eléments architecturaux et formes décoratives

L'analyse des éléments architecturaux est basée sur les façades retrouvées dans les dossiers de permis de construire sauf dans le cas où celles-ci n'ont pas été retrouvées. Lors de la réalisation des immeubles, des modifications ont été apportées, pour certains immeubles notamment les immeubles classés de type 2 lors de l'inventaire pour leur formes simples et épurées. Ces changements sont mentionnés à chaque fois.

La présentation des éléments architecturaux et des formes décoratives des façades est établie suivant la logique de la composition des façades exposée dans le sous-chapitre précédent. Chaque élément architectural est décrit et classé dans un tableau.

Les soubassements des immeubles sont généralement composés des portes d'entrée des immeubles et des ouvertures des garages ou magasins. Le corps des immeubles sont composés de fenêtres, de saillies, de niches et claustras quant au couronnement, il est composé de balcons filant et du volume de la cage d'escalier.

### Les portes

Considérées comme le seuil entre le domaine public et le bâtiment lui-même, entre l'échelle urbaine et l'échelle architecturale, elles annoncent le style du bâtiment. Dans le corpus d'immeubles étudié, quatre types de portes ont été trouvés ;

### Portes d'inspiration traditionnelle

Les portes des immeubles n° 89, 91, 93, 95, Mohamed V et le n° 27 Sayed El Ouali reprennent l'ornement des portes traditionnelles. Ces portes sont généralement en bois à un seul battant, de forme arquée ornée de clous et d'une ouverture protégée avec des barreaux. La porte d'entrée de l'immeuble n°89 boulevard Mohamed V (tab.2 A1) est surmontée d'une imposte en arc plein cintre outrepassé, entourée d'un encadrement rectangulaire et encadrée de part et d'autre de deux fenêtres rectangulaires. La porte de l'immeuble n°91 boulevard Mohamed V est surmontée de trois claustras et encadrée d'un arc plein cintre outrepassé surmonté d'un encadrement rectangulaire orné dans les deux angles d'une rosace et soutenu par trois colonnes torses de chaque côté (tab.2 A2). La porte de service de l'immeuble n°95 boulevard Mohamed V est en arc en anse de panier surmonté de deux claustras (tab.2 A1). Celle de l'immeuble n°27 avenue Sayed El Ouali devait être surmontée d'un chambranle, ce dernier n'a pas été réalisé (tab.2 A5).

Les portes des immeubles n°13, 15, 25 et n°105 boulevard Mohamed V sont à deux battants, elles sont ornées de pièces rectangulaires moulurées disposées tantôt horizontalement tantôt verticalement, celle de l'immeuble n° 13 (tab.2 A'1) et n°15 (tab.2 A'2) sont surmontées d'une imposte en arc plein cintre outrepassé ornée de

verre coloré. Les portes des immeubles n°25 (tab.2 A'3) et n°105 (tab.2 A'4) sont surmontées d'une imposte à degrés et sont encadrées de céramique. En réalité, la première a été réalisée en fer ornée de motifs géométrique et la deuxième est surmontée d'une imposte de forme rectangulaire ornée d'arcs cintrés outrepassés soutenus par de petites colonnes.

### **Portes d'inspiration européenne**

Seule la porte d'entrée de l'immeuble n° 99 boulevard Mohamed V (tab.2 B1) s'inscrit dans ce type. Elle est de forme rectangulaire à deux battants surmontée d'une imposte. Elle est en bois sculpté en pointe de diamant et munie d'une plinthe en saillie destinée à former un rejet d'eau. Le panneau supérieur de la porte est en verre protégé par une ferronnerie ornée de volute de forme de « s » et de « c ».

### **Portes mixtes**

Dans ce type de porte ont été relevé des emprunts de l'architecture européenne mêlés à des emprunts de l'architecture algéroise et mauresque. La porte de l'immeuble n°101 boulevard Mohamed V est en verre protégé par une ferronnerie décorée de volute de forme de « s » et de « c » dans sa partie haute s'inspirant des portes des immeubles parisiens. Le bas de la porte est orné de motifs géométriques reprenant le décor des portes algéroises. La porte est arquée et à deux battants, l'encadrement en stuc ouvré soutenue par des colonnes est emprunté à l'architecture mauresque (tab.2 C1)

### **Portes modernes**

La porte d'entrée de l'immeuble n° 97 boulevard Mohamed V est en fer et verre, elle présente une armature ajourée de simples motifs géométriques devant une grande surface de vitrage permettant d'avoir plus de lumière (tab.2 D1).

### **Les ouvertures des garages et des magasins**

Les soubassements des façades des immeubles n°91, 93 boulevard Mohamed V sur la rue Mohamed Affroune et le n° 97 boulevard Mohamed V sur l'avenue Sayed El Ouali sont composés de deux niveaux, cependant le traitement architectural des ouvertures des garages est indépendant du niveau supérieur.

Sur la façade donnant sur la rue Mohamed Affroune de l'immeuble n°91 boulevard Mohamed V, les ouvertures donnant accès au sous-sol sont traitées en forme de portique à arcades soutenues par des colonnes et encadrées par des carreaux de céramique en forme de ceintures et « boucles tombantes »<sup>165</sup> (fig121.). En réalité, les

---

<sup>165</sup>J. COTEREAU, 1930, p575

ouvertures ont été réalisées en forme d'arc à degrés, les colonnes et le parement en céramique ont été supprimés.

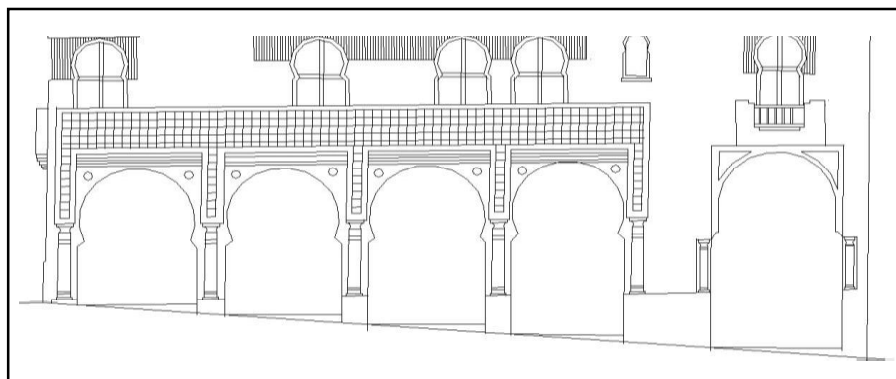


Fig.121 : Façade sur la rue Mohamed Affroune, accès au sous-sol.  
Source : Archives de la wilaya d'Alger, redessinée par l'auteur.

Les soubassements des façades des immeubles n°101 et 105 boulevard Mohamed V et du n°25 avenue Sayed El Ouali sont composés d'un seul niveau, les ouvertures des garages de l'immeuble n°101 et du n° 25 avenue Sayed El Ouali sont rectangulaires surmontées d'imposte à degrés, celle du n°25 ont été réalisée en arc cintré. Le soubassement de l'immeuble n°105 boulevard Mohamed V est composé en plus de l'accès à l'immeuble, de trois fenêtres en arc recticurviligne et d'une ouverture de garage recevant la même forme. Cette dernière n'a pas été réalisée.

Les soubassements des immeubles n° 89, 99 boulevard Mohamed V et celui des immeubles n°13 et 27 avenue Sayed El Ouali sont composés de deux niveaux recevant un traitement d'ensemble.

Le soubassement de la façade de l'immeuble n°89 donnant sur la rue Mohamed Affroune reçoit un traitement en arc brisé surmontant la porte fenêtre, cette dernière surmonte l'ouverture du local situé au niveau du sous-sol (fig.122). Le même traitement est observé uniquement au niveau de l'extrémité droite du soubassement de l'immeuble n°99 boulevard Mohamed V (tab.3 B3) et au niveau du pan coupé de l'immeuble n°13 Sayed El Ouali (tab.3 B2), l'accès au sous-sol est rehaussé d'une frise de deux rangées de céramique, cette dernière souligne également en trois rangées la fenêtre bordant la porte d'entrée de l'immeuble.



Fig. 122: Soubassement sur la façade Mohamed Affroune.  
Source : Archives de la wilaya d'Alger redessiné par l'auteur.

## Les fenêtres

Plusieurs types de fenêtres ont été relevés lors de l'analyse ; des fenêtres simples, des fenêtres géminées et des fenêtres à triple arcades.

Une multitude de modèles de fenêtres animent les façades qui sont le résultat d'emprunt et de réinterprétations de l'architecture locale. Elles sont caractérisées par l'encadrement ou l'habillage en forme d'arcs (fig.123), nous retrouvons des fenêtres en arc plein cintre outrepassé, en arc brisé outrepassé, en arc en accolade, en arc recticurviligne et à degrés. Les fenêtres rectangulaires sont généralement encadrées de céramiques (fig.124).



Fig. 123: Fenêtres arquées.  
Source : Photos de l'auteur



Fig. 124 : Fenêtres rectangulaires.  
Source : Photos de l'auteur.

Au RDC et au sous-sol, les fenêtres sont munies de grilles de protection en fer en forme de barreaux dont les points d'intersection se matérialisent par des polyèdres en référence à la fenêtre des maisons traditionnelles (fig.125).



Fig. 125: Fenêtre protégée par une grille.  
Source : Photo de l'auteur

Des fenêtres géminées sont employées généralement dans les saillies, des fenêtres géminées à degrés percent la saillie de l'immeuble n°27 avenue Sayed El Ouali au 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> niveau (fig.126). Sur la façade de l'immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali donnant sur le square, les fenêtres géminées en arc plein cintre outrepassé séparées par un pilier occupe le premier niveau de l'avant corps (fig.127). Dans les façades de l'immeuble n°91 des portes fenêtres géminées en arc plein cintre outrepassé se superposent sur l'avant corps de l'immeuble (tab.4 B2), dans les façades de l'immeuble n°93, les saillies sont animées par des fenêtres géminées en arc en anse de panier surmontées par une série de trois claustras (tab.4 B3). La façade sur la rue à escalier de l'immeuble n°25 avenue Sayed El Ouali présente des fenêtres géminées à degré au niveau de l'entrée de l'immeuble et en arc plein cintre outrepassé sur le reste des étages (tab.4 B9).



Fig. 126: Fenêtres géminées à degrés. Immeuble n°27 Sayed El Ouali.  
Source : Photo de l'auteur.



Fig.127 : Fenêtres géminées en arc plein cintre outrepassé. Immeuble n°15 Sayed El Ouali.  
Source : Photo de l'auteur.

Les fenêtres à triple arcades sont retrouvées généralement dans les saillies, elles sont en arc plein cintre outrepassé dans les façades des immeubles n°27 et 15 avenue Sayed El Ouali, dans ce dernier les arcades sont séparées avec des colonnettes dont les chapiteaux sont parallélépipédiques (fig.128). Sur la façade donnant sur l'avenue Sayed El Ouali de l'immeuble n°97 boulevard Mohamed V, des fenêtres à triple arcades constituent la travée occupant l'extrémité droite de la façade bordant la saillie, les arcades sont en anse de panier au niveau du 1<sup>er</sup> étage et en arc plein cintre outrepassé soutenues par des colonnettes au niveau du 3<sup>ème</sup> étage et du rez-de-chaussée. Cette dernière est surmontée d'un auvent de tuiles posées sur une charpente en bois (tab.4 C5).



Fig.128 : Fenêtre à triple arcature au niveau de la saillie de l'immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali.  
Source : Photo de l'auteur

L'arabisation des ouvertures dans l'immeuble n°15 Sayed El Ouali (fig.129) et n°97 boulevard Mohamed V (fig.130) passe également par les persiennes en bois ouvragé.



Fig. 129: Persienne en bois ouvragé dans l'immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali. Source : Photo de l'auteur



Fig. 130: Persienne en bois ouvragé dans l'immeuble n°97 boulevard Mohamed V. Source : Photo de l'auteur

### Les claustras

Deux types de claustras sont utilisés dans le traitement des façades ;

Des claustras en plâtre ajouré de motifs géométriques ou d'entrelacs floraux ont pour fonction l'aération des pièces d'eau, tel est le cas dans l'immeuble n°93 boulevard Mohamed V ou est retrouvée une superposition de claustras arqués servant à la ventilation des WC (tab.5 A1), la superposition des claustras dans l'immeuble n°13 avenue Sayed El Ouali sert à l'aération des cuisines (tab.5 A2). Les claustras encadrant les portes d'entrée des immeubles n°13 avenue Sayed El Ouali et n°95 boulevard Mohamed V servent à aérer les vestibules d'entrée (fig.131). Dans ce dernier, deux claustras arqués surmontent la porte de service (fig.132). Dans l'immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali, un claustras d'aération de forme arquée surmonte une petite fenêtre rectangulaire (fig.133).

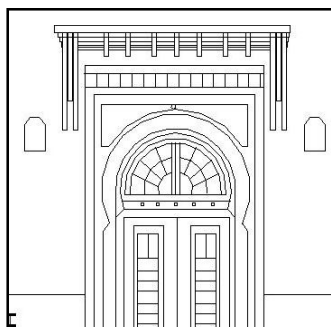


Fig.131 : Claustras encadrant la porte d'entrée de l'immeuble n°13 avenue Sayed El Ouali. Source : Archives de la wilaya d'Alger, redessiné par l'auteur



Fig.132 : Claustras surmontant la porte de service de l'immeuble n°95 boulevard Mohamed V.



Fig. 133: claustras surmontant une fenêtre dans l'immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali. Source :

L'autre type de claustras est purement décoratif, ils ne sont pas percés, néanmoins, ils sont ornés de motifs géométriques ou d'entrelacs floraux. Ces claustras sont généralement de forme rectangulaire et rarement de forme arquée. Ils sont disposés par une série de deux ou trois en dessous des fenêtres (fig.134). Sur les façades de l'immeuble n°89, les fenêtres géminées arquées en anse de panier devaient être surmontées par une série de trois claustras arqués (fig.135) mais ils n'ont pas été réalisés. La porte d'entrée de l'immeuble n°91 boulevard Mohamed V est également surmontée d'une série de trois claustras décoratifs arqués (fig.136).

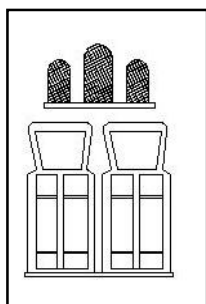


Fig. 134: claustras surmontant des fenêtres géminées.  
Source : Archives de la wilaya d'Alger, redessiné par l'auteur



Fig.135 : claustras soulignant les fenêtres.  
Source : Photo de l'auteur



Fig. 136: Claustras surmontant la porte de l'immeuble n°91 boulevard Mohamed V.  
Source : Photo de l'auteur

## Les avant-corps

Les avant-corps des immeubles étudiés sont soutenus par des rondins portant le plancher confortés par d'autres rondins disposés en oblique, ou par des corniches superposées graduellement les unes sur les autres ou alors par les deux dispositifs à la fois. Ces corps en encorbellement se développent sur plusieurs niveaux selon le nombre d'étage de l'immeuble, certains sont positionnés au centre de la façade, d'autres sur l'extrémité de la façade, un corps en encorbellement fait saillie au niveau du pan coupé de l'immeuble n°13 avenue Sayed El Ouali (tab.7 C2). Les saillies sont généralement animées par des ouvertures géminées ou à triples arcades, les corps en saillie de l'immeuble n°101 boulevard Mohamed V sont ornés de stuc sculpté encadrant les ouvertures (fig.137). Ces avant-corps peuvent correspondre selon l'immeuble à l'espace de réception (salon-salle à manger) mais il peut également correspondre à une pièce d'habitation ; tel est le cas dans l'immeuble n°95 boulevard Mohamed V ou les deux encorbellements donnant sur le boulevard et sur la cour d'entrée représentent des chambres. Les avant-corps se poursuivent jusqu'au dernier niveau du corps du bâtiment, ils se transforment généralement en balcon avec un garde corps au niveau de l'étage attique constituant le couronnement de la saillie. Ce dernier, dans l'immeuble n°105 boulevard Mohamed V, est orné de maçonnerie à degrés au niveau des angles et d'une balustrade ornée de forme géométrique au milieu (fig.138). Le dernier niveau du corps en encorbellement est

souvent matérialisé sur les façades extérieures par une corniche-génoise qui est formée d'une rangée ou trois rangées de briques en saillie.

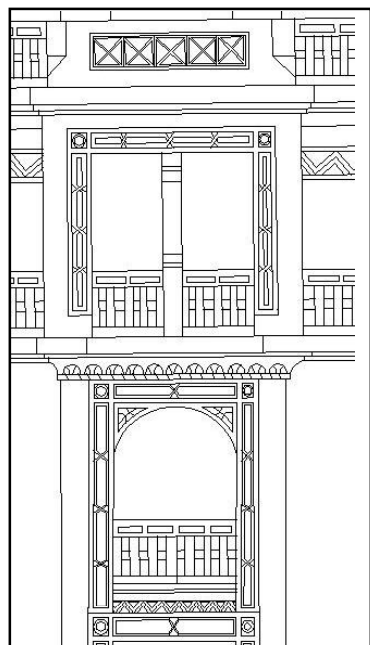


Fig.137 : Traitement de la saillie.  
Source : Archives de la wilaya d'Alger, redessiné par l'auteur.

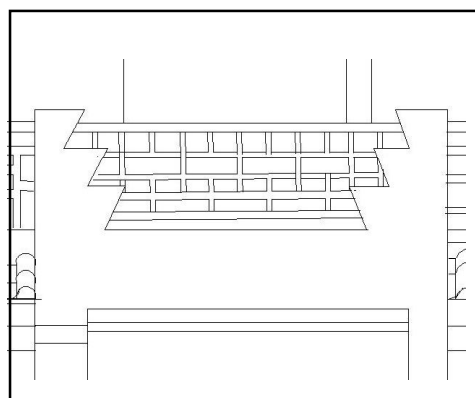


Fig.138 : Couronnement de la saillie.  
Source : Archives de la wilaya d'Alger, redessiné par l'auteur.

## Les balcons

Le balcon est un élément d'architecture classique européenne, il n'existe pas dans l'architecture traditionnelle (architecture introvertie). Généralement, les balcons des immeubles étudiés sont en avant corps. De même que les corps en saillie, les balcons sont soutenus par des corniches ou des rondins, certains sont surmontés d'auvents en tuiles posées sur une charpente en bois. Les balcons bordant le corps en saillie au niveau du 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble n°91 boulevard Mohamed V sont surmontées d'une triple arcade (fig.139).

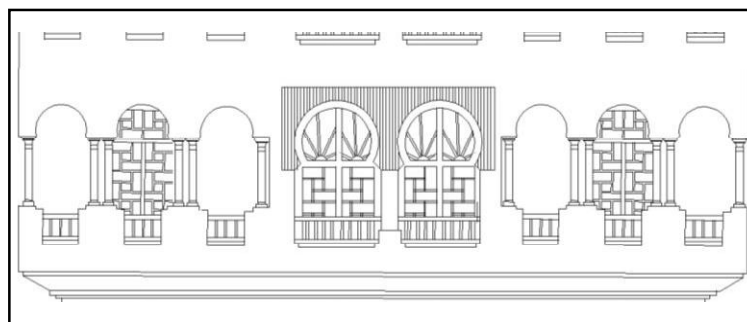


Fig.139 : Balcons surmontés d'arcades.  
Source : Archives de la wilaya d'Alger, redessiné par l'auteur.

De multiples traitements de garde-corps ont été relevés, certains sont en bois ouvragé, ornés de motifs géométriques en forme de rectangle alternés, d'autres présentent une série d'arcs plein cintre outrepassés posés sur des colonnettes, ainsi sont ornés les balcons des façades arabisantes de l'immeuble n°97 boulevard Mohamed V (fig.140). Les garde-corps des balcons de l'immeuble n° 91 et 93 sont en maçonnerie entrecoupée de barreaux en bois disposés verticalement (fig.141). D'autres sont surmontés de barreaux métalliques. Les garde-corps des balcons des immeubles n°97 et 99 sur le boulevard sont en fer forgé composés de barreaux verticaux espacés, enrichis de volutes en forme de « s » et de « c » et maintenus par des barres en haut et en bas (fig.142). Dans l'immeuble n°101 boulevard Mohamed V, les balustrades sont ornées de formes géométriques simples composées d'une frise ornée de rectangles surmontant des barreaux.



Fig.140: Garde-corps en bois ouvragé.  
Source : Photo de l'auteur.



Fig.141: Garde-corps en maçonnerie entrecoupée de barreaux en bois.  
Source : Photo de l'auteur.



Fig.142: Garde-corps en ferronnerie.  
Source : Photo de l'auteur.

### Les galeries intégrées

Les galeries intégrées sont des balcons sans saillie surmontés d'arcades, ils représentent généralement le prolongement des pièces d'apparat. Ces galeries sont retrouvées dans trois immeubles, le n° 93, 95 boulevard Mohamed V et le n°15 avenue Sayed El Ouali.

Sur la façade de l'immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali, l'entrée de l'immeuble est surplombée de galerie à triple arcades en plein cintre outrepassé au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage et de quatre arcades brisées outrepassées au 3<sup>ème</sup> étage (fig.143). Ces arcades sont supportées par des colonnettes dont les chapiteaux sont composés de deux parties ; cylindrique et parallélépipédique. Au niveau de la galerie du 2<sup>ème</sup> étage, des carreaux de céramique en forme de bandeau et de boucle encadrent les arcades. Les garde-corps sont composés de panneaux de bois ouvragé.



Fig.143: Galerie à arcades.  
Source : Photo de l'auteur

L'immeuble n°95 boulevard Mohamed V présente sur la rue Mohamed Affroune des galeries à arcades situées au milieu de la façade. Elles sont composées de 4 arcades en plein cintre outrepassé sur deux niveaux. Les arcades sont soutenues par des piliers au 1<sup>er</sup> niveau et par des colonnettes lisses surmontées de chapiteaux de forme parallélépipédique au 2<sup>ème</sup> niveau. Les balustrades sont en bois ouvragé d'arcades posées sur des colonnettes. Les portes-fenêtres ouvrent entre deux colonnes (fig.144). Le dernier niveau est marqué par un balcon filant sur lequel ouvrent trois portes-fenêtres en arc en anse de panier. En réalité, le dernier niveau a également été aménagé en galerie avec doublement du nombre d'arcades. Ces dernières sont surmontées d'un bandeau de céramique et rehaussée d'une corniche-génoise (fig.145).

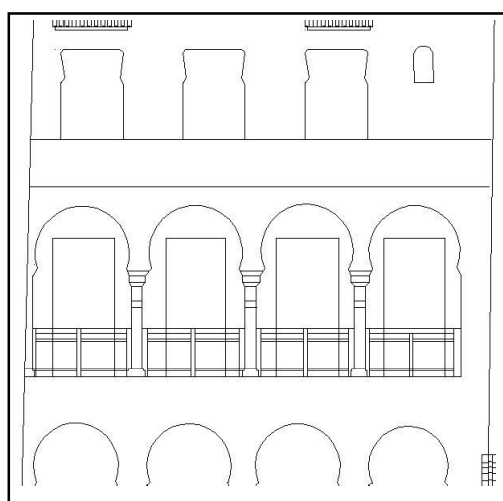


Fig. 144: Galerie à arcade sur la rue Mohamed Affroune.  
Source : Archives de la wilaya d'Alger, redessiné par l'auteur.

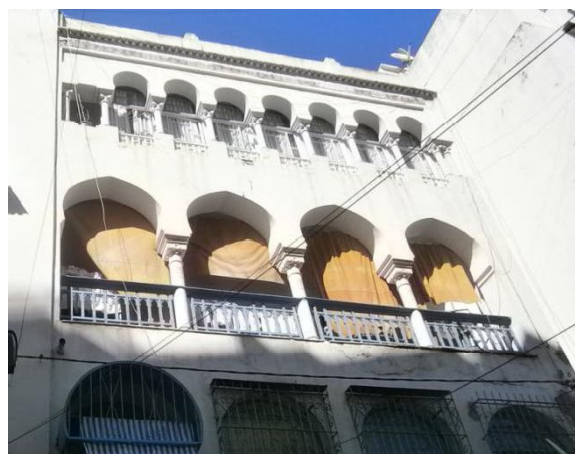


Fig. 145: Galerie à arcade aménagée à la réalisation.  
Source : Photo de l'auteur

L'immeuble n°93 boulevard Mohamed V présente des galeries à quatre arcades en arc plein cintre outrepassé séparés par des piliers. Ces galeries se superposent au niveau de l'extrémité droite de la façade sur la rue Mohamed Affroune (fig.146). Ces galeries ouvrent sur la rue à escalier avec des arcades géminées.

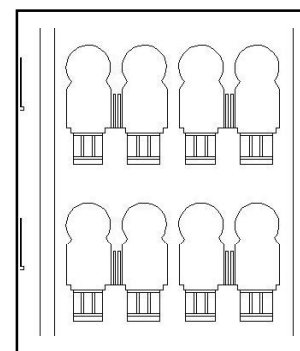


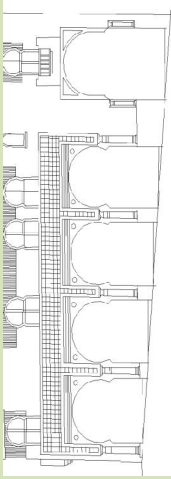
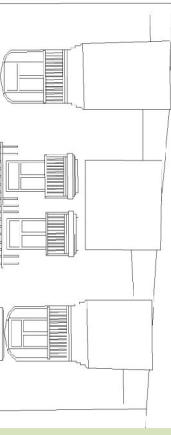
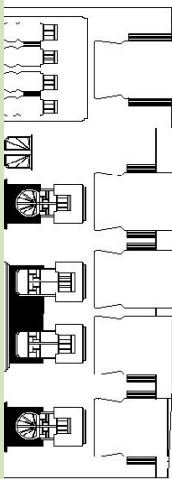
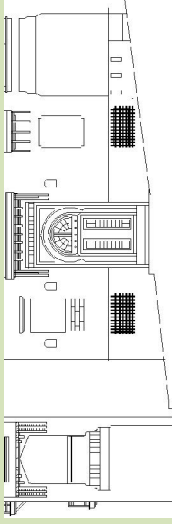


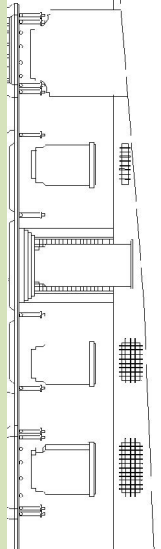
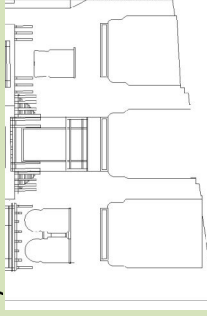
Fig. 146: Galerie à arcade sur la rue Mohamed Affroune.  
Source : Archives de la wilaya d'Alger, redessiné par l'auteur.

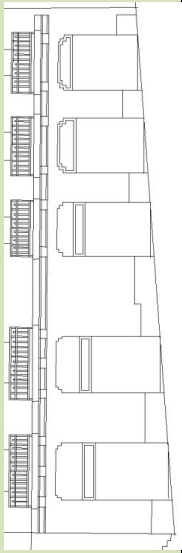

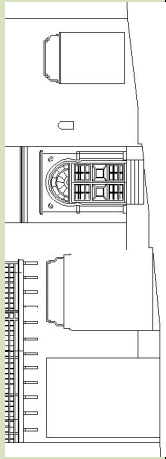
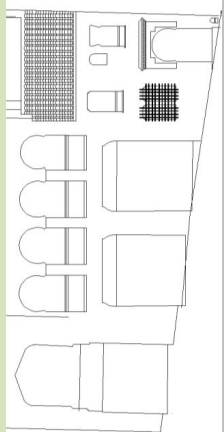
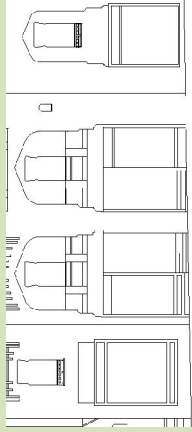
# Tableau 2 : éléments architecturaux composant le soubassement des immeubles. Les portes

Portes d'inspiration traditionnelle		Portes d'inspiration européenne		Portes mixtes		Portes modernes	
Portes reprenant l'ornementation des portes extérieures A		Portes reprenant l'ornementation des portes intérieures A'		Portes mixtes		Portes modernes	
1	<p>Immeuble n°99 boulevard Mohamed V</p>  <p>La porte est de forme rectangulaire, surmontée d'une imposte en arc plein cintre outrepassé, entourée d'un encadrement rectangulaire et encadrée de part et d'autre de deux fenêtres rectangulaires. Elle a été réalisée à double battant en fer et verre.</p>		<p>Immeuble n°13 avenue Sayed El Ouail</p>  <p>La porte d'entrée est en bois sculpté de motifs géométriques et ornée de clous à tête ronde. Elle est de forme rectangulaire à deux battants. Elle est surmontée d'une imposte de forme en arc plein cintre outrepassé en verre coloré et est encadrée par un arc plein cintre outrepassé surmonté d'un rectangle. L'écoinçon de l'arc et son encadrement rectangulaire est légèrement enfoncé dans le mur. La porte est relevée par une frise de céramique. De part et d'autre de la porte sont disposés deux claustras.</p>	 <p>Immeuble n°99 boulevard Mohamed V</p> <p>La porte d'entrée de l'immeuble est de forme rectangulaire à deux battants surmontée d'une imposte. Elle est en bois sculpté en pointe de diamant et munie d'une plinthe en saillie destinée à former un relet d'eau. Le panneau supérieur de la porte est en verre protégé par une ferronnerie.</p>	<p>Immeuble n°101 boulevard Mohamed V</p>  <p>La porte est en arc plein cintre outrepassé à deux battants en bois et ornée de ferronnerie. La porte est surmontée d'un arc dont l'écoinçon est orné de stuc sculpté de motifs floraux. L'encadrement rectangulaire de la porte est supporté par deux colonnes.</p>	<p>Immeuble n°97 boulevard Mohamed V</p>  <p>La porte est de forme rectangulaire en fer et verre à un seul battant surmontée d'une imposte fixe en verre</p>	
	2	<p>Immeuble n°91 boulevard Mohamed V</p>  <p>La porte d'entrée de forme rectangulaire ornée de motifs géométriques. Elle est encadrée d'un arc plein cintre outrepassé surmonté d'un encadrement rectangulaire orné dans les deux angles d'une rosace et soutenu par trois colonnes torsées de chaque côté. La porte est surmontée par trois claustras.</p>		<p>Immeuble n°15 avenue Sayed El Ouail</p>  <p>La porte d'entrée est de forme rectangulaire composée de deux battants ornés de rectangles formant des carrés à 45°. Elle est ornée de clous à tête ronde et relevée d'une imposte en arc plein cintre outrepassé en bois et en verre coloré assurant l'éclairage du hall.</p>			
3	<p>Immeuble n°95 boulevard Mohamed V</p>  <p>La porte est en bois composé d'un seul battant dans lequel s'ouvre un battant rectangulaire plus petit. Elle est ornée de clous et munie d'une petite embrasure protégée de barreaux de fer.</p>		<p>Immeuble n°25 avenue Sayed El Ouail</p>  <p>La porte d'entrée est de forme rectangulaire à deux battants, ornée de motifs géométriques disposés tantôt horizontalement et tantôt verticalement. Elle est surmontée d'une imposte à degrés et encadrée de carreaux de céramiques. Elle a été réalisée en fer et verre ornée de motifs géométriques en un seul battant encadrée de part et d'autre d'une partie fixe et surmontée d'une imposte.</p>				
	4	<p>Immeuble n°95 boulevard Mohamed V</p>  <p>Initialement, la porte d'entrée devait être surmontée d'un arc à degrés, encadrée de céramiques et surmontée d'une corniche. En réalité, la porte est de forme rectangulaire, à deux battants, reliée en bois sculpté de rectangles. Le haut de la porte est décoré d'une ferronnerie en forme d'arc plein cintre outrepassé. Elle est surmontée d'une imposte ornée d'arcs cintrés outrepassés soutenus par de petites colonnes, du verre coloré est placé entre les arcs.</p>		<p>Immeuble n°105 boulevard Mohamed V</p> 			
5	<p>Immeuble n°27 avenue Sayed El Ouail</p>  <p>La porte de l'immeuble en arc plein cintre en bois orné de clous à tête ronde et d'une petite ouverture munie d'une grille en ferronnerie. La porte est encadrée d'un chambranle en arc plein cintre inscrit dans un rectangle</p>						

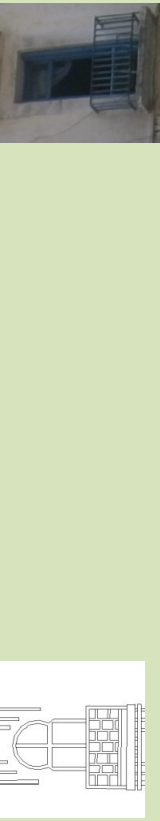

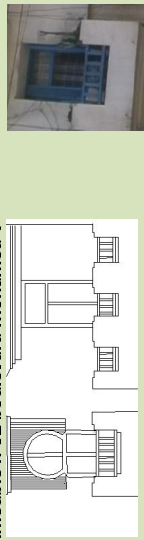

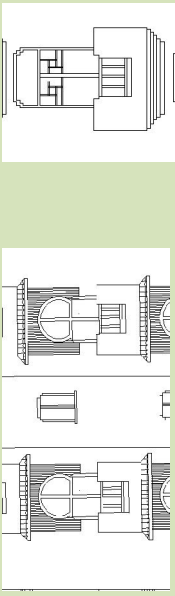
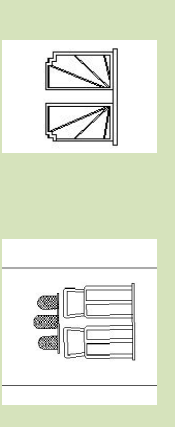
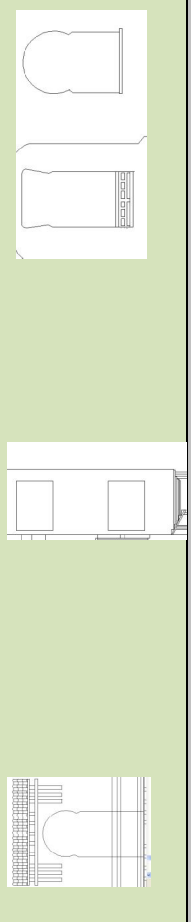
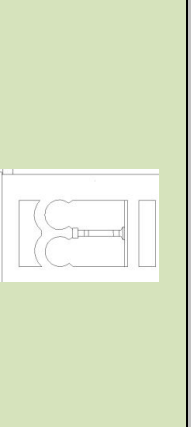



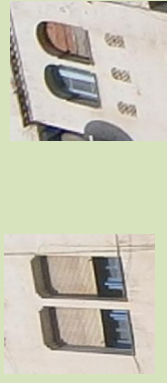


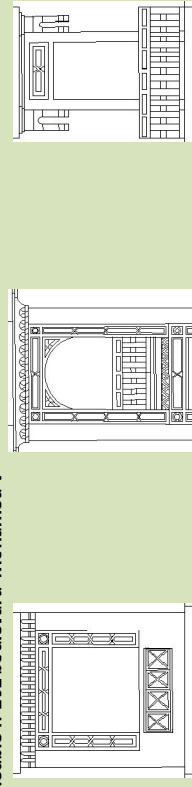
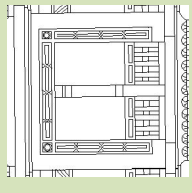

# Tableau 3 : éléments architecturaux composant le soubassement des immeubles. Les ouvertures de garages.

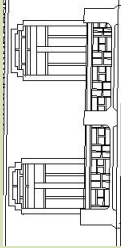
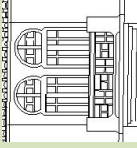
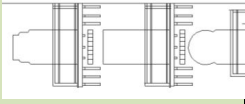
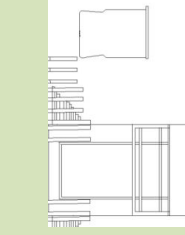
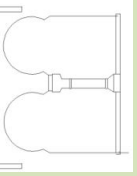
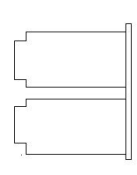
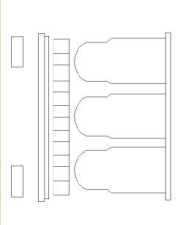
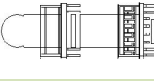
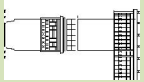



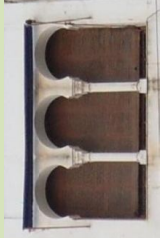
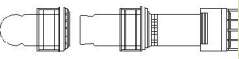
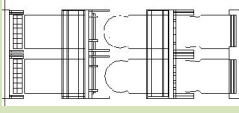


		A	B
		Traitement en un seul niveau	Traitement englobant 2 niveaux
1	Immeuble n°91 boulevard Mohamed V	 <p>Les ouvertures donnant accès au sous-sol sont traitées en forme de portique à arcades soutenues par des colonnes et encadrées par des carreaux de céramique en forme de ceintures et « boucles tombantes »</p>	 <p>Immeuble n°89 boulevard Mohamed V</p> <p>le soubassement de l'immeuble sur la rue Moahamed Affroune reçoit un traitement en arc brisé surmontant la porte fenêtre, cette dernière surmonte l'ouverture du local situé au niveau du sous-sol</p>
2	Immeuble n°93 boulevard Mohamed V	 <p>Les ouvertures donnant accès au sous-sol présentent une série d'arc en forme d'arc en anse de panier</p>	 <p>Immeuble n°13 avenue Sayed El Ouail</p> <p>Le soubassement de l'immeuble reçoit au niveau du pan coupé, un traitement en arc brisé surmontant la porte fenêtre, cette dernière surmonte l'ouverture du local situé au niveau du sous-sol</p>
3	Immeuble n°97 boulevard Mohamed V	 <p>Les garages de l'immeuble transformés en magasin présentent une série d'ouvertures en arc recticurvilligne.</p>	 <p>Immeuble n°99 boulevard Mohamed V</p> <p>Les ouvertures des trois garages sont en arc recticurvilligne, celui de l'extrémité droit est surmonté d'un balcon rehaussé d'un arc brisé.</p>
4	Immeuble n°105 boulevard Mohamed V	 <p>Immeuble n°105 boulevard Mohamed V</p> <p>L'ouverture du garage prévu est de forme recticurvilligne. En réalité le garage n'a pas été réalisé.</p>	 <p>Immeuble n°27 avenue Sayed El Ouail</p> <p>Les trois ouvertures des garages sont de forme arquée recticurvilligne. Celle du milieu est surmontée du balcon.</p>

		A		B	
		Traitement en un seul niveau		Traitement englobant 2 niveaux	
5	Immeuble n°101 boulevard Mohamed V		Les ouvertures des garages sont rectangulaires surmontées d'une imposte à degrés.		
6	Immeuble n° 25 boulevard Mohamed V		Les ouvertures des garages prévues sont rectangulaire surmonté d'une imposte en arc à degrés, ces impostes ont été réalisées en arc plein cintre.		
7	Immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali		Les ouvertures des magasins sont en arc recticurviline sur les 2 façades.		
8	Immeuble n°95 boulevard Mohamed V		Les ouvertures des garages sont rectangulaires surmontées d'une imposte à degrés.		Les ouvertures des magasins sont rectangulaires, elles sont surmontées de balcons rehaussés d'un arc brisé.

# Tableau 4 : éléments architecturaux composant le corps des immeubles. Les fenêtres

	A	B	C
	Fenêtres simples	Fenêtres géminées	Fenêtres à triple arcades
1	<p><b>Immeuble n°89 boulevard Mohamed V</b></p>  <p>Les portes fenêtres en arc plein cintre outrepassé sont positionnées de part et d'autre du corps en encorbellement. Elles ont été réalisées de forme rectangulaire</p>	 <p>Les portes fenêtres géminées en arc en anse de panier animent la saillie. Elles ont été réalisées en forme d'arc à degrés.</p>	
2	<p><b>Immeuble n°91 boulevard Mohamed V</b></p>  <p>Plusieurs types de portes fenêtres percent la façade, elles sont en arc plein cintre outrepassé surmontées d'un encadrement rectangulaire sur les extrémités de la façade et rectangulaires bordant la saillie. Une petite fenêtre plus haute que large de forme arquée plein cintre outrepassé surmontée d'un auvent en tuiles se situe à droite de la saillie. en réalité, les portes fenêtres en plein cintre outrepassé ont été réalisées de forme rectangulaire, les auvents surmontant les petites fenêtres arquées n'ont pas été réalisés.</p>	 <p>Des portes fenêtres géminées en arc plein cintre outrepassé percent la saillie. Elles ont été réalisées de forme rectangulaire.</p>	
3	<p><b>Immeuble n°93 boulevard Mohamed V</b></p>  <p>Sur la façade du boulevard : Les portes fenêtres sont en arc plein cintre outrepassé, la fenêtre située entre les deux portes fenêtres est à degrés. Sur la façade donnant sur la rue de l'escalier : les portes fenêtres bordant la saillie sont arquées plein cintre outrepassé quant à la porte fenêtre située à l'extrémité droite de la façade, elles est à degrés. Sur la façade donnant sur la rue Affroune, les portes fenêtres sont en arc plein cintre outrepassé, celle qui borde la saillie, elle est à degrés.</p>	 <p>Les fenêtres géminées sont en arc en anse de panier surmontées de trois claustras. Elles se situent au niveau la saillie sur la façade donnant sur le boulevard. Sur la façade donnant sur la rue à escalier, les fenêtres géminées en arc en accolade se trouvent sur la saillie et entre les balcons. Sur la façade donnant sur la rue Mohamed Affroune, les fenêtres géminées en arc en accolade surmontées de trois claustras se trouve au niveau de la saillie. des fenêtres géminées à degrés bordent la galerie à arcades.</p>	
4	<p><b>Immeuble n°95 boulevard Mohamed V</b></p>  <p>Différentes formes d'ouvertures animent les façades, elles sont de forme arquées plein cintre outrepassé, en anse de panier sur la façade donnant sur le boulevard et celle qui donne sur la rue Mohamed Affroune. Des fenêtres rectangulaires percent le corps en encorbellement faisant saillie sur la cour d'entrée.</p>	 <p>Les fenêtres géminées sont en arc en plein cintre outrepassé séparées par une colonnette lisse. Cette dernière est surmontée d'un chapiteau composé d'une partie cylindrique et une autre parallélépipédique. Ces fenêtres animent le corps en saillie sur le boulevard</p>	

	A	B	C
	Fenêtres simples	Fenêtres géminées	Fenêtres à triple arcades
5	<p><b>Immeuble n°97 boulevard Mohamed V</b></p>  <p>La façade sur le boulevard présente des fenêtres et portes rectangulaires. La façade sur l'intersection présente des portes fenêtres en arc brisé outrepassé au 2<sup>ème</sup> étage et des portes fenêtres rectangulaires au 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> étage. La façade sur l'avenue présente une multitude de formes d'ouvertures, les portes fenêtres sont de forme rectangulaire, en arc plein cintre outrepassé et en arc en accolade. Les fenêtres sont de forme rectangulaire, en arc plein cintre et en arc rectorvilligne.</p>	 <p>Des fenêtres géminées sont présentes au niveau des deux saillies de la façade, elles sont situées au 3<sup>ème</sup> étage et de forme arquée plein cintre outrepassée dans la saillie de gauche étage de forme à degrés dans la saillie de droite.</p>	 <p>Les fenêtres à triple arcades sont situées dans l'extrémité droite de la façade bordant la saillie. Les arcades sont en arc plein cintre outrepassé soutenues par des colonnettes au niveau du rez-de-chaussée et du 3<sup>ème</sup> étage. Au niveau du 1<sup>er</sup> étage, les arcades sont en anse de panier.</p>
6	<p><b>Immeuble n°99 boulevard Mohamed V</b></p>  <p>Sur le boulevard Mohamed V, la façade est composée de 4 portes fenêtres de forme rectangulaire. La façade dominant sur l'avenue Mohamed Sayed El Ouall est composée de fenêtres rectangulaires et arquées plein cintre et de portes fenêtres rectangulaires et arquées plein cintre outre passé.</p>		
7	<p><b>Immeuble n°101 boulevard Mohamed V</b></p>  <p>La façade donnant sur le boulevard Mohamed V est composée de portes fenêtres rectangulaires, de portes fenêtres en arc plein cintre ornant la saillie. La façade sur la rue à escalier est percée de portes fenêtres rectangulaire et des fenêtres à degrés. La façade sur l'avenue reçoit le même traitement que celle du boulevard, au niveau du sous-sol les accès sont surmontés d'imposte à degrés.</p>		
8	<p><b>Immeuble n°105 boulevard Mohamed V</b></p>  <p>La façade de l'immeuble présente trois portes fenêtres à degrés situées au centre de la façade et une porte fenêtre en arc plein cintre outrepassé à chaque extrémité</p>		<p>de portes fenêtres rectangulaires géminées séparées par un pilier encadrées par des frises aux motifs géométriques simples.</p>

	A	B	C
	Fenêtres simples	Fenêtres géminées	Fenêtres à triple arcades
9	<p><b>Immeuble n°25 avenue Sayed El Ouali</b></p>  <p>Des portes fenêtres à degrés percent la façade sur l'avenue et surmonte la porte d'entrée de l'immeuble sur de la façade dominant sur l'escalier Larcher</p>	 <p>Des fenêtres géminées en arc plein cintre outrepassé percent une partie de la façade sur l'escalier Larcher sur tous les niveaux</p>	
10	<p><b>Immeuble n°27 avenue Sayed El Ouali</b></p>  	 	
	<p>plusieurs types de fenêtres sont percées; portes fenêtres rectangulaires au niveau de l'entre sol et au 2<sup>ème</sup> étage, portes fenêtres en arc plein cintre outre passé au 1<sup>er</sup> étage et au niveau du pan coupé au 2<sup>ème</sup> étage, porte fenêtre lobée à linteau droit, et des fenêtres en arc en anse de panier au niveau de l'entre sol, , fenêtre à degré au 2<sup>ème</sup> étage, et fenêtre.</p>	<p>fenêtres géminées en arc plein cintre outrepassé au niveau de l'entresol, à degrés, géminées au 1<sup>er</sup> étage</p>	
11	<p><b>Immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali</b></p>    		
12	<p><b>Immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali</b></p>  		

La façade dominant sur le square présente des fenêtres à triple arcature.

La façade dominant sur le square présente des fenêtres en arc plein cintre outrepassé géminée .

La façade dominant sur l'avenue Sayed El Ouali est composée portes fenêtres rectangulaires, lobée à linteau droit, en arc plein cintre outrepassé et de fenêtres rectangulaires .  
La façade dominant sur le square présente des portes fenêtres rectangulaires, lobée à linteau droit, en arc plein cintre outrepassé.  
la façade dominant sur la rue Ali Barbar est composée de portes fenêtres rectangulaires, lobée à linteau droit, en arc plein cintre outrepassé et de fenêtres rectangulaires de dimension différentes, des fenêtres rectangulaires sur montées d'un arc en anse de panier, petite fenêtre carrée surmontée d'un claustra en arc plein cintre.

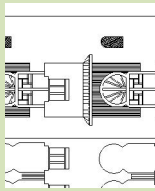

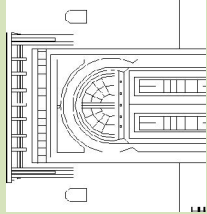
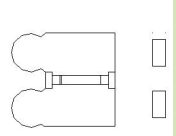
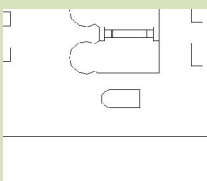

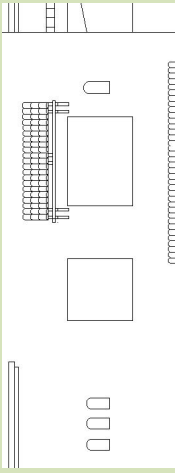

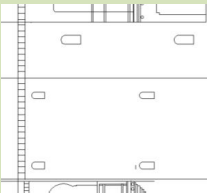


La façade sur l'avenue Sayed El Ouali présente des portes fenêtres rectangulaire et en arc plein cintre outrepassé et des fenêtres en arc en anse de panier. La façade contient des fenêtres rectangulaires

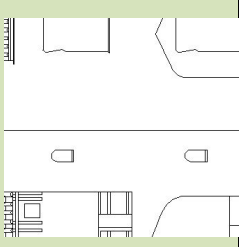





La façade sur l'avenue Sayed El Ouali présente des portes fenêtres rectangulaire et en arc plein cintre outrepassé et des fenêtres en arc en anse de panier. La façade contient des fenêtres rectangulaires

La façade sur l'avenue Sayed El Ouali présente des portes fenêtres rectangulaire et en arc plein cintre outrepassé et des fenêtres en arc en anse de panier. La façade contient des fenêtres rectangulaires

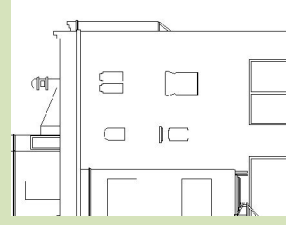

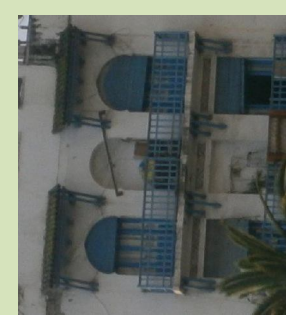


# Tableau 5 : éléments architecturaux composant le corps des immeubles. Les claustras

		A	B
1	<p><b>Claustres d'aération</b> Immeuble n°93 boulevard Mohamed V</p>  <p>Sur la façade donnant sur l'avenue, des claustras alignés verticalement ont pour fonction l'aération de WC</p>	<p><b>Claustres décoratifs</b> Immeuble n°93 boulevard Mohamed V</p> 	
2	<p><b>Immeuble n°13 avenue Sayed El Ouali</b></p>  <p>Sur la façade donnant sur l'avenue, des claustras flanquent la porte d'entrée ainsi que les fenêtres des cuisines.</p>	<p><b>Immeuble n°13 avenue Sayed El Ouali</b></p>    <p>Sur la façade donnant sur l'avenue, les fenêtres des cuisines sont soulignées de claustras rectangulaires ou arquées.</p>	
3	<p><b>Immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali</b></p>  <p>Sur la façade donnant sur l'avenue, des claustras d'aération sont positionnés au niveau du rez-de-chaussée et du 1<sup>er</sup> étage. Au dernier niveau, ils sont positionnés par nombre de trois au niveau de la 3<sup>ème</sup> travée. Sur la rue Ali Barbar, des claustras surmontent des petites fenêtres carrées constituant une travée.</p>	<p><b>Immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali</b></p>  <p>Sur la façade donnant sur la rue Ali Barbar, des claustras carrés soulignent les fenêtres.</p>	
4	<p><b>Immeuble n°27 avenue Sayed El Ouali</b></p>  <p>Des claustras d'aération placés haut dans le mur percent la saillie.</p>	<p><b>Immeuble n°27 boulevard Mohamed V</b></p>   <p>Sur la façade donnant sur l'avenue, trois claustras arqués soulignent les fenêtres, percent les saillies au dernier niveau</p>	

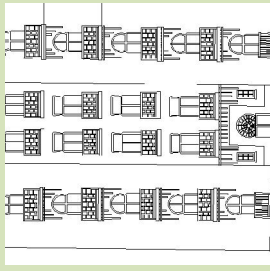
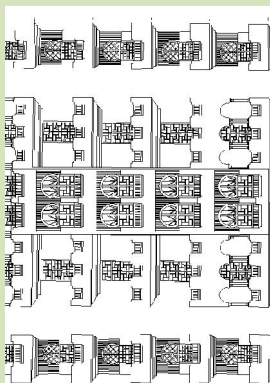
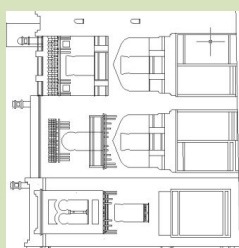
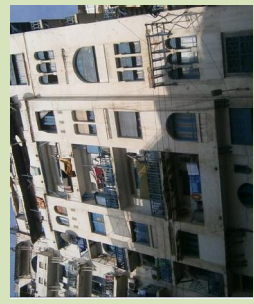
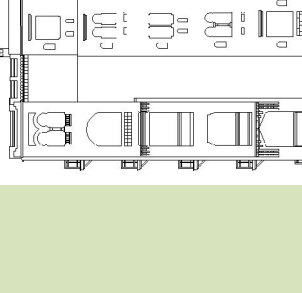
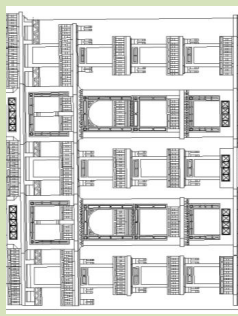
		A		B		
		Clausuras d'aération		Clausuras décoratifs		
SP OC	5	<p>Immeuble n°95 boulevard Mohamed V</p>   	<p>Immeuble n°99 boulevard Mohamed V</p>  	<p>Sur la façade dominant sur l'avenue, deux clausuras arquées soulignent la fenêtrure du 1<sup>er</sup> étage et un clausuras rectangulaire souligne les autres fenêtres.</p>	<p>Immeuble n°99 boulevard Mohamed V</p> 	<p>Trois clausuras dont le rôle est décoratif surmontent la porte d'entrée de l'immeuble. Ils sont de forme arquée ornés de réseaux losangés.</p>
	6					

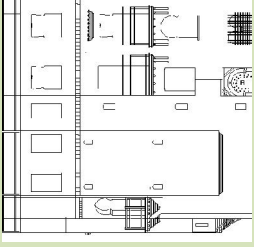
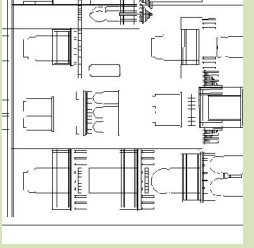


**Tableau 6 : éléments architecturaux composant le corps des immeubles. Les niches**

		A		B	
		Niches parées de céramiques		Niches sans revêtement	
SP OC		<p>Immeuble n°95 boulevard Mohamed V</p>  	<p>Immeuble n°97 boulevard Mohamed V</p> 	<p>La façade de l'immeuble N 97 dominant sur l'intersection du boulevard avec l'avenue sayed el ouali présente des défoncements dans le milieu du mur. Ils sont en forme d'arc plein cintre outrepassé au 1<sup>er</sup> et dernier étage et en forme d'arc algérois au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étage.</p>	



# Tableau 7 : éléments architecturaux composant le corps des immeubles. Les avant-corps

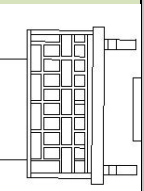



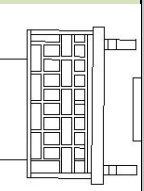


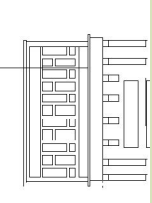



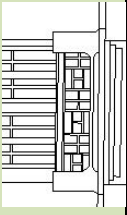

	A	B	C
	Avant corps sur encorbellement	Avant corps sur corniches	Avant corps mixte
1	<p>Immeuble n°89 boulevard Mohamed V</p>  <p>La saillie est située au centre de la façade, dans l'avant projet la saillie est soutenue par des rondins.</p>	<p>Immeuble n°91 boulevard Mohamed V</p>  <p>La saillie occupe le milieu de la façade, elle est bordée de balcon ou de fenêtres et soutenue par des corniches.</p>	<p>Immeuble n°95 boulevard Mohamed V</p>  <p>Sur le couloir, la saillie se trouve dans l'extrémité de la façade soutenue par des corniches et des rondins.</p>
2	<p>Immeuble n°97 boulevard Mohamed V</p>  <p>Deux saillies liées par un balcon occupent le milieu de la façade, elles sont soutenues par des rondins.</p>	<p>Immeuble n°93 boulevard Mohamed V</p>  <p>Sur la façade dominant sur le boulevard, la saillie soutenue par des corniche est au niveau de l'extrémité droite de la façade. Sur la façade dominant sur la rue à escalier ainsi que sur celle dominant sur la rue. Affronte la saillie soutenue par des corniches occupe le centre de la façade.</p>	<p>Immeuble n°13 avenue Sayed El Ouati</p>  <p>Le corps en encorbellement se trouve au niveau du pan coupé de l'immeuble, il est soutenu par des corniches et des rondins, la saillie est plus importante à partir du 3<sup>ème</sup> étage.</p>
3	<p>Immeuble n°105 boulevard Mohamed V</p>  <p>Deu saillies soutenues par des rondins occupent les extrémités de la façade.</p>		<p>Immeuble n°101 boulevard Mohamed V</p>  <p>Deux corps en encorbellement soutenus par des consols font saillie au milieu de la façade créant un rythme. La saillie est plus importante au niveau du 4<sup>ème</sup> étage.</p>

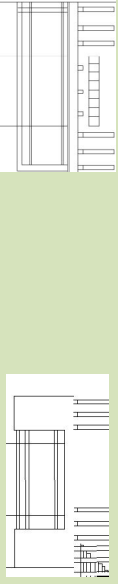

	A	B	C
	<p>Avant corps sur encorbellement</p>	<p>Avant corps sur corniches</p>	<p>Avant corps mixte</p>
4		<p>Immeuble n°27 avenue Sayed El Ouali</p>  <p>Le corps en encorbellement percé uniquement de claustras dans les 2 premiers niveaux est soutenu par des corniches et occupant la partie latérale de la façade dominant sur la rue à escalier.</p>	<p>Immeuble n°27 avenue Sayed El Ouali</p>  <p>Le corps en encorbellement est situé au centre de la façade dominant sur l'avenue, il est soutenu par des corniches et des rondins.</p>
5		<p>Immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali</p> 	<p>Immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali</p>  <p>Sur la façade dominant sur le square, le corps en encorbellement fait saillie au milieu de la façade. Il est soutenu par des rondins.</p>
3		<p>Dans l'extrémité droite de la façade dominant sur l'avenue est situé un défoncement dans le mur de la façade surmonté d'un encorbellement soutenu par des rondins.</p>	<p>Sur la façade dominant sur le square, le corps en encorbellement fait saillie au milieu de la façade. Il est soutenu par des rondins.</p>

# Tableau 8 : éléments architecturaux composant le corps des immeubles. Les balcons

5 p c c

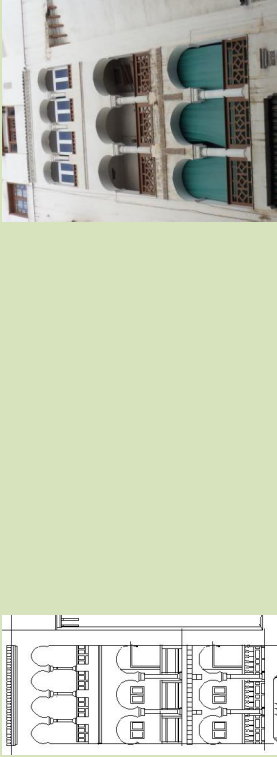
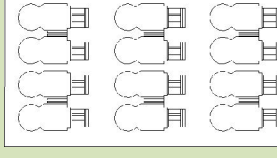
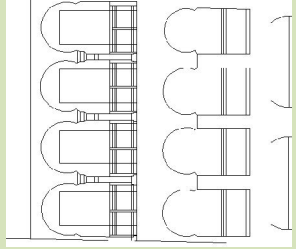

N°	A	B	C	D
	Balcon sur encorbellement	balcon sur corniches	Balcon sur consoles	Balcon en saillie
1	<p>Immeuble n°89 boulevard Mohamed V</p>  <p>Dans l'avant projet de l'immeubles, les balcons sont sur encorbellement. Balustrade composée de rectangles alésés.</p>			
2		<p>Immeuble n°91 boulevard Mohamed V</p>  <p>Les balcons sont en avant corps soutenus par des corniches. Les balustrades sont en maçonnerie surmontées de barreaux.</p>		
3		<p>Immeuble n°93 boulevard Mohamed V</p>  <p>Les balcons sont en avant corps soutenus par des corniches. Les balustrades sont en maçonnerie surmontées de barreaux.</p>		
4	<p>Immeuble n°97 boulevard Mohamed V</p>  <p>Les deux façades arabisante les balcons sont en avant corps soutenu par des rondins.</p>			<p>Immeuble n°97 boulevard Mohamed V</p>  <p>La façade sur le boulevard présente une superposition de balcon en avant corps sans élément porteur. La façade dominant sur l'avenue présente uniquement au niveau du soulèvement des balcons en avant corps à faible saillie.</p>
5	<p>Immeuble n°99 boulevard Mohamed V</p>  <p>Sur l'avenue, ou la façade est arabisante, les balcons sont en avant corps soutenus par des rondins horizontaux et d'autres obliques.</p>			<p>Immeuble n°99 boulevard Mohamed V</p>  <p>Sur le boulevard le balcon est en avant corps. La balustrade en fer forgé ornée de volutes en forme de « S » et de « C ».</p>

		A		B		C		D	
		Balcon sur encorbellement		balcon sur corniches		Balcon sur consoles		Balcon en saillie	
6		<p>Immeuble n°101 boulevard Mohamed V</p>  	<p>Immeuble n°101 boulevard Mohamed V</p> 	<p>Immeuble n°101 boulevard Mohamed V</p> 					
7		<p>Immeuble n°105 boulevard Mohamed V</p>  <p>Les balcons en avant corps sont soutenus par des rondins. Les balustrades sont ornées de formes géométriques. En réalité, les rondins ont été supprimés et les balustrades sont maçonnées ajourées de carrés.</p>	<p>Le balcon surmontant la porte d'entrée est en avant corps soutenu par des corniches. La balustrade est en maçonnerie ornée de claustras carrés</p> 	<p>Sur les deux façades principales de l'immeuble, les balcons sont en avant corps soutenu par des consoles. Les balustrades sont en fer forgé.</p> 					
8		<p>Immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali</p> 	<p>Immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali</p> 	<p>Immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali</p> 					<p>Immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali</p> 
9		<p>Les balcons sont en avant corps soutenu par des rondins. Les balustrades sont ornées de rectangles alternés.</p>	<p>Des balcons à faible saillie soutenus par des corniches animent la façade donnant sur le square et la façade sur la rue Ali Barbar.</p>  	<p>Des balcons à faible saillie sans élément porteur sont retrouvés sur les trois façades de cet immeuble. Les balustrades sont en bois ornées d'une série d'arcades.</p>					

	A	B	C	D
10	<p>Balcon sur encorchement</p> <p>Immeuble n°27 avenue Sayed El Ouali</p>  <p>Les balcons sont en encorchement soutenus par des rondins, les balustrades sont en maçonnerie surmontées de barreaux</p>	<p>Balcons sur corniches</p> <p>Immeuble n°27 avenue Sayed El Ouali</p>  <p>Le balcon au niveau du pan coupé est en avant corps soutenu par des corniches.</p>	Balcons sur consoles	Balcons en saillie

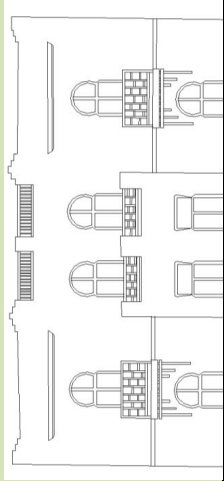
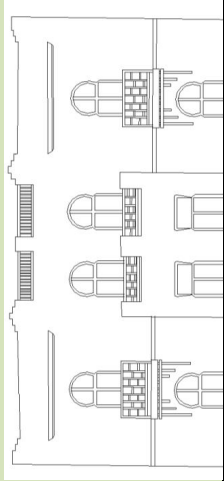
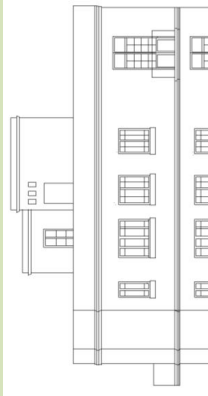

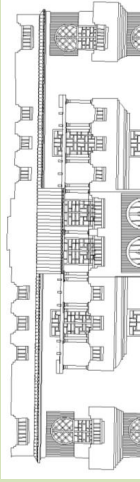
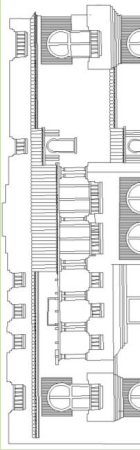
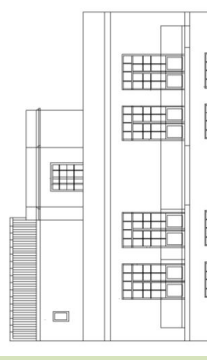

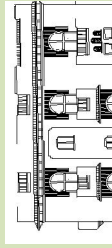
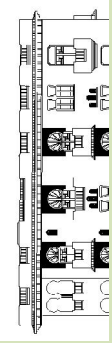
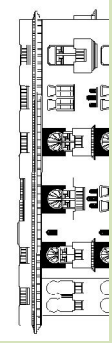
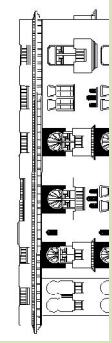
spc

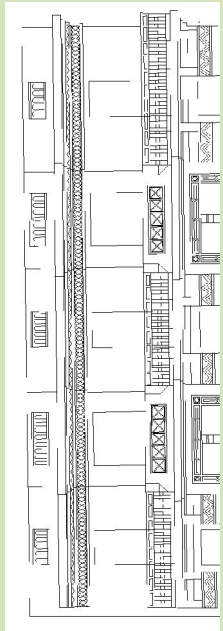
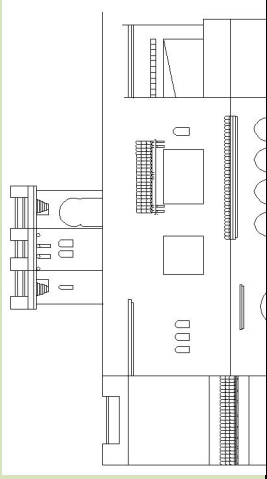

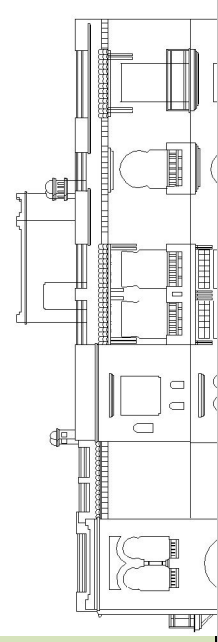
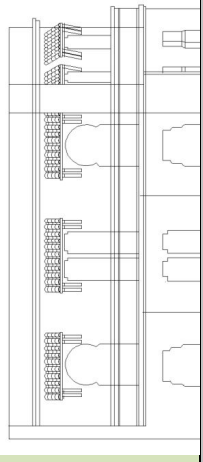
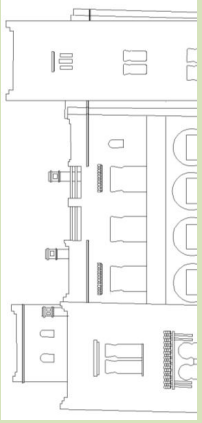
## Tableau 9 : éléments architecturaux composant le corps des immeubles. Les galeries

	A	B
1	<p>Galerie centrale</p> <p>Immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali</p>  <p>Les galeries à arcades se situent au milieu de la façade. Elles sont composées de trois arcades au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveau et de 4 arcades au 3<sup>ème</sup> niveau. Les arcades sont supportées par des colonnettes dont les chapiteaux sont de forme parallélogramme.</p>	<p>Galerie latérale</p> <p>Immeuble n°93 boulevard Mohamed V</p>  <p>L'extrémité droite de la façade dominant sur la rue Affroune est animée par des galeries à 4 arcades, les arcs sont supportés par des piliers. Les gardes corps sont en forme de barreaux.</p>
2	 <p>Les galeries à arcades se situent au milieu de la façade. Elles sont composées de 4 arcades sur deux niveaux. A la réalisation, le dernier niveau à été également aménagé en galerie à arcades avec doublement du nombre d'arcades.</p>	



# Tableau 10 : éléments architecturaux composant le couronnement des immeubles.

		A		B	
		Couronnement composé d'un seul niveau		Couronnement composé de deux niveaux	
1	Immeuble n°89 boulevard Mohamed V				
		<p>le couronnement est marqué par une corniche soulignant le dernier étage, le corps en saillie devient un balcon à ce niveau. Le garde-corps de la terrasse est traité en maçonnerie à degré, au centre de la façade surplombant la saillie, le garde corps est en forme de barreaux.</p>		<p>le couronnement est composé du dernier niveau et du volume sortant de la cage d'escalier ainsi que la buanderie au niveau de la terrasse. Une corniche soulignant le dernier étage délimite la partie représentant le corps de la terrasse, cette dernière est surmontée d'une toiture en pente. Sur la façade dominant sur l'avenue, une corniche présentant des briques alignées en biais souligne le dernier niveau, le couronnement est marqué par le balcon filant surmontant les deux saillies ainsi que le balcon qui les relie.</p>	
2	Immeuble n°91 boulevard Mohamed V				
		<p>Le couronnement est marqué par un balcon filant regroupant 3 portes fenêtres, le balcon surplombant la saillie est protégé d'un auvent de tuile sur charpente en bois, une pergola est aménagée dans chaque balcon qui le borde de part et d'autre. Le garde-corps de la terrasse est conçu de successions de vides et pleins suivant l'alignement des balcons. Au centre de la façade, le garde corps de la terrasse surplombant la saillie est crenelé.</p>		<p>Sur le boulevard, le couronnement de l'immeuble est composé du dernier niveau de la façade marqué par un balcon filant et par le volume sortant de la cage d'escalier ainsi que la buanderie au niveau de la terrasse, cette dernière est surmontée d'une toiture en pente. Sur l'avenue, le couronnement de la façade est marqué par le balcon filant soutenu par des rondins, le garde corps est en maçonnerie percé de claustras carrés, les ouvertures à ce niveau sont surmontées d'auvents de tuiles posés sur des charpentes. Le garde corps de la terrasse est en maçonnerie surmontée de barreaux horizontaux.</p>	
3	Immeuble n°93 boulevard Mohamed V				
		<p>Le couronnement de l'immeuble est composé du dernier niveau, à ce niveau le corps en saillie se transforme en balcon. Toutes les façades sont surmontées d'une corniche en tuiles posées sur des corbeaux soulignant le niveau de la terrasse. Le garde corps de la terrasse est en maçonnerie rythmé par de barreaux au niveau de chaque travée.</p>		<p>Le couronnement est composé de deux niveaux au dessus d'une corniche de 3 rangées de tuiles, le couronnement est marqué par un balcon filant à chaque niveau.</p>	

	A	B
4	<p><b>Immeuble n°101 boulevard Mohamed V</b></p>  <p>Sur les deux façades principales, le couronnement de l'immeuble est composé du dernier niveau en retrait par rapport à la façade. Il est marqué par une corniche saillante soulignée d'une frise sculptée de motifs géométriques. Un balcon filant marque ce dernier niveau dont le garde corps est en ferronnerie en forme de barreaux et en maçonnerie percée de claustras au niveau des deux saillies.</p>	<p><b>Immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali</b></p>   <p>Le couronnement de l'immeuble est composé du dernier niveau et du volume sortant de la cage d'escalier ainsi que la buanderie au niveau de la terrasse. Une corniche soulignant le dernier étage délimite la partie représentant le corps de la partie représentant le couronnement. Le volume de la cage d'escalier est de forme hcoagonale.</p>
5	<p><b>Immeuble n°105 boulevard Mohamed V</b></p>  <p>Le couronnement de l'immeuble est composé du dernier niveau. Il est marqué par une corniche de 3 rangées de tuiles souligné d'une frise composée de 2 rangées de carreaux de céramique, des portes fenêtres ouvrant sur le balcon filant sont surmontées d'auvent. Les deux saillies sont couronnées avec un garde corps en maçonnerie crenelée et en bois ouvragé. Le garde corps de la terrasse est en forme de barreaux horizontaux et en maçonnerie crenelée au niveau des angles.</p>	<p><b>Immeuble n°13avenue Sayed El Ouali</b></p>  <p>le couronnement de l'immeuble est composé du dernier niveau de la façade marqué par une corniche et du volume sortant de la cage d'escalier ceinturé par une corniche et surmonté de merlons d'angle. Le niveau de la terrasse est souligné par un bandeau de céramique.</p>
6	<p><b>Immeuble n°27 avenue Sayed El Ouali</b></p>  <p>Le couronnement de l'immeuble est composé d'un seul niveau marqué par une corniche et un balcon filant. Les ouvertures dominant sur ce balcon sont surmontées d'auvents de tuiles posées sur des charpentes.</p>	<p><b>Immeuble n°95 boulevard Mohamed V</b></p>  <p>Le couronnement de la partie centrale de la façade est marqué par un balcon filant. De part et d'autre le volume des cages d'escalier sortent au niveau de la terrasse.</p>

## Les niches

Deux immeubles étudiés présentent des défoncements dans les murs des façades généralement de forme arquée. La façade de l'immeuble n°97 donnant sur l'intersection du boulevard avec l'avenue Sayed El Ouali présente des défoncements dans le milieu du mur (fig.147). Il sont en forme d'arc plein cintre outrepassé au 1<sup>er</sup> et dernier étage entre de portes fenêtres de la même forme et en forme d'arc algérois au 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> étage entre deux portes fenêtres de forme rectangulaire. Ces défoncements sont la réinterprétation des niches utilisées à l'intérieur dans la maison traditionnelle d'Alger comme placard dans les pièces ou banquette notamment dans la *sqifa*.



Fig.147 : niches sur la façade de l'immeuble n°97 boulevard Mohamed V.  
Source : Photo de l'auteur

Sur la façade l'immeuble n°95 boulevard Mohamed V donnant sur la cour d'entrée de l'immeuble, la première travée à partir de la droite est constitué de la superposition de niches au niveau du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> étage (fig.148). Ces défoncements dans le mur de la façade sont de forme arquée en accolade au 1<sup>er</sup> niveau et géminée à degrés au 2<sup>ème</sup> niveau. Ces niches sont parées de carreaux de céramique.

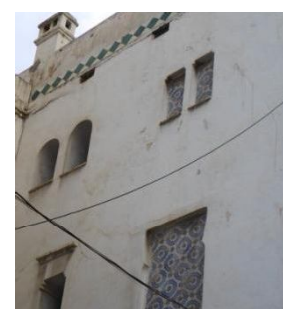


Fig.148 : niches sur la façade de l'immeuble n°95 boulevard Mohamed V.  
Source : Photo de l'auteur.

## Les volumes de la cage d'escalier

Certains immeubles présentent des volumes de la cage d'escalier en saillie par rapport à la terrasse. Le volume de l'escalier de l'immeuble n°97 boulevard Mohamed V est de forme rectangulaire et est surmonté d'une corniche. La terrasse de l'immeuble n°99 boulevard Mohamed V est marquée par le volume sortant de la cage d'escalier ainsi que celui de la buanderie, cette dernière est surmonté d'une toiture en pente. L'escalier principale de l'immeuble n°95 boulevard Mohammed V est un volume indépendant de l'immeuble, celui de l'escalier de service est en saillie par rapport à la terrasse, le niveau du plancher est marqué par une corniche, le volume de l'escalier est couronné par des merlons d'angle.

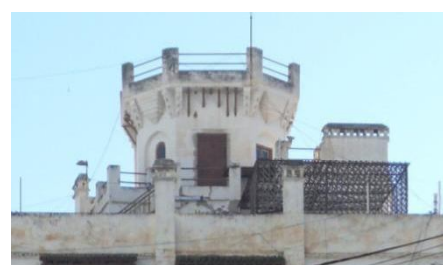


Fig.149 : Volume sortant de la cage d'escalier de l'immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali.  
Source : Photo de l'auteur.

Quant au volume de la cage d'escalier de l'immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali, il est de forme octogonale percé de petites fenêtres arquées, il est surmonté d'un garde corps en petite saillie soutenu par des rondins et des corniches (fig.149).

### 6.3 Origine et filiation du vocabulaire des façades

L'analyse des façades des immeubles a permis de dégager les caractéristiques des façades des immeubles néo-mauresques situés dans le quartier de l'Oriental.

Dans la maison de la casbah d'Alger, les encorbellements, le *qbou* et/ou les niches disposées symétriquement de part et d'autre de celui-ci ainsi que les saillies sur rue, résultat du gain de surface par la géométrisation des espaces, sont avec les ouvertures pour la ventilation, les seuls éléments de composition de la façade sur rue<sup>166</sup>. Nous retrouvons cette disposition uniquement en partie dans la façade latérale de l'immeuble n° 27 avenue Sayed El Ouali.

La composition des façades des immeubles de rapport néo mauresques du quartier de l'Oriental reste classique organisée et hiérarchisée en tripartie (soubassement, corps, couronnement). A l'image des immeubles parisiens lesquels du 17<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup> siècle, présentent une ordonnance dominante ternaire, rez-de-chaussé/entresol, étages courants, étages de couronnement et de comble<sup>167</sup>. Certaines façades sont gérées par un axe de symétrie accentuant la composition classique. Le classicisme valorise le corps de l'édifice et celui des différentes parties qui le composent. Le traitement des murs des soubassements dans ces immeubles est identique à celui des étages courant. La hauteur entre les étages est la même donnant à la façade une hiérarchisation verticale matérialisée par le nombre de travées allant de trois à sept travées, un accent est mis sur les travées centrales par un avant corps ou un balcon situé au-dessus de la porte d'entrée. La hiérarchisation horizontale est marquée par les corniches, les bandeaux séparant les étages et les balcons filants soulignant les étages. Les immeubles affichent la déclinaison d'un archétype. La porte, la fenêtre, la colonne ou la corniche ont des caractères bien marqués en référence à des modèles hérités de la tradition mauresque.

La porte est considérée comme le seuil entre le domaine public et le bâtiment lui-même, entre l'échelle urbaine et l'échelle architecturale, elle annonce le style du bâtiment. Dans le corpus d'immeubles étudiés, quatre types de portes ont été trouvés ;

Dans le type de portes d'inspiration traditionnelle ; les immeubles n°91, 93, 95, Mohamed V et le n°27 Sayed El Ouali reprennent l'ornementation de la porte

---

<sup>166</sup> S. MISSOUM, 2003, p236

<sup>167</sup> C. MIGNOT, J. LEBAR, 2004, p26.

extérieure de la maison de la casbah. Ces portes sont en bois à un seul battant, de forme arquées ornées de clous et d'une ouverture protégée avec des barreaux. Inspirées de la porte d'entrée de la maison traditionnelle qui a un aspect défensif, composée d'un seul battant toujours marquée par un arc plein cintre. Au-dessus de la porte, un auvent faisant saillie sur la platitude de la façade est constitué par un coffrage de bois de cèdre. Deux corbeaux encastrés dans le mur et appuyés sur deux jambes soutenant une traverse. Cette dernière porte des chevrons sur lesquels se posent des tuiles vertes.<sup>168</sup>

Dans la porte de l'immeuble n°91 boulevard Mohamed V, l'inspiration andalouse se matérialise par l'encadrement de la porte à linteau droit par un arc en plein cintre outrepassé, entouré d'un encadrement rectangulaire (*Alfiz*)<sup>169</sup>, l'arcade est soutenue par des colonnes torsées à cannelures d'inspiration algéroise. Initialement ces colonnes avaient un rôle structurel, dans cette façade elles n'ont pas été réalisées affirmant ainsi leur rôle décoratif. La porte en bois prévue dans l'avant-projet comme celle qui a été réalisée est d'inspiration algéroise.

Les portes des immeubles n°13, 15 Sayed El Ouali et le n°105 boulevard Mohamed V reprennent l'ornementation des portes intérieures des maisons traditionnelles. Le décor que reçoivent ces portes s'exprime par la présence de petits rectangles agencés de manière à constituer une composition particulière régie par la position tantôt verticale, tantôt horizontale des rectangles. Ces portes sont surmontées d'une imposte en arc plein cintre outre passé dans les 2 premier et rectangulaire dans le dernier. Elles sont composées de bois et de verre coloré permettant l'éclairage des vestibules d'entrée. L'imposte est une composante de la porte européenne, cependant, l'ouverture d'accès à la chambre dans la maison traditionnelle est toujours couronnée d'un arc brisé outrepassé. Cet arc avec ses écoinçons, dont l'encadrement rectangulaire est souvent légèrement enfoncé dans la surface du mur, est totalement lisse et dépourvu de décoration.<sup>170</sup> Généralement, dans chacun des battants s'ouvrent deux autres portes plus petites en arc en plein cintre outrepassé et /ou brisé qui permettent le passage d'une Personne. Les grands battants de ces portes, totalement indépendants du mur, sont fréquemment subdivisés en panneaux composés de petites pièces de bois carrées et rectangulaires moulurées.<sup>171</sup>

La porte de l'immeuble n°99 boulevard Mohamed V est d'inspiration européenne de style éclectique en bois sculpté de pointe de diamant, une plinthe au bas de la porte permet le rejet de l'eau. La porte est percée d'un jour fermé d'une ferronnerie. Cette dernière est ornée de volutes en forme de « s » et de « c » protégeant le verre. Nous retrouvons ce dessin dans les portes du 18<sup>ème</sup> où le vantail de bois était parfois percé d'un jour fermé d'une grille de fer forgé ; au 19<sup>ème</sup>, ce jour tend à s'agrandir

---

<sup>168</sup> J. COTEREAU, 1930, p 581.

<sup>169</sup> M. BARRUCAND, A. BEDNORZ, 1992, p43.

<sup>170</sup> S. MISSOUM, 2003, p218.

<sup>171</sup> Idem., 2003, p218.

pour aérer l'entrée. Dans la formule la plus courante, le panneau de bois des vantaux est remplacé par une grille de fonte à décor abstrait ou figuré<sup>172</sup>.

La porte d'entrée de l'immeuble n°101 boulevard Mohamed V comporte des éléments du répertoire européen éclectique dans la disposition des grilles en ferronnerie dans la partie haute de la porte. Elle comporte aussi des éléments du répertoire mauresque par l'ornementation du bas de la porte avec des pièces rectangulaires disposées tantôt verticalement, tantôt horizontalement. Cette disposition rappelle les portes ouvrant sur le patio. La porte arquée plein cintre outrepassé est surmontée d'un encadrement rectangulaire, orné de stuc et supporté par des colonnes à l'image de des niches à *mihirabs* dans l'architecture hispano-mauresque notamment dans la grande mosquée de Tlemcen sont en arc plein cintre outrepassé qui appuie sa retombée sur deux demi colonnettes de marbre.<sup>173</sup> Ces dernières sont à fût lisse et au chapiteau inspiré de celui de l'Alhambra, composé de deux parties superposées, le cylindre inférieur prolongeant le plan circulaire de la colonne et le parallélépipède supérieur introduisant le plan carré sur lequel s'appuiera la retombée de l'arc.<sup>174</sup> Le cylindre est enveloppé d'un ruban aux méandres verticaux incurvés à leur sommet, déformation de la couronne d'acanthes. Des palmes juxtaposées autour d'un bandeau ou d'un fleuron central meublent les quatre faces du parallélépipède.<sup>175</sup>

Les portes d'entrée des immeubles n° 97 boulevard Mohamed V et la porte réalisée de l'immeuble n°25 avenue Mohamed Sayed El Ouali sont en fer et en verre. Elles présentent une armature ajourée de simple motifs géométriques devant une grande surface de vitrage permettant d'avoir plus de lumière, elles sont analogues aux nouveaux types de portes apparus vers 1900 composées d'un grand panneau vitré doublant une grille de fer forgé<sup>176</sup>. Dans l'avant-projet de l'immeuble n°25 avenue Mohamed Sayed El Ouali, le décor de la porte est inspiré de celui de la porte ouvrant sur galerie dans la maison algéroise, sa réalisation en fer avec des formes géométriques épurées annonce l'avènement du mouvement moderne.

Les façades des immeubles étudiés présentent des fenêtres avec un châssis composé de deux ouvrants vers l'intérieur, parfois surmontées d'une imposte fixe. Dans l'immeuble n°97 boulevard Mohamed V par exemple, nous trouvons un type de fenêtres plus large, à trois divisions verticales. Cet élargissement de la baie on le retrouve dans les immeubles des années 20 et 30 après l'introduction du béton dans la construction qui libère les dimensions.

---

<sup>172</sup> C. MIGNOT, J. LEBAR, 2004, p33.

<sup>173</sup> G.MARCAIS, 1950, p24.

<sup>174</sup> Idem., 1954, p340.

<sup>175</sup> Idem., 1962, p135.

<sup>176</sup> C. MIGNOT, J. LEBAR, 2004, p 34.

Les portes fenêtres sont également composées de deux ouvrants donnant sur un balcon ou munies d'un appui fenêtre, éléments repris de l'architecture européenne puisque à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle, on prend l'habitude de remplacer la fenêtre à allège et appui haut par une fenêtre à banquette surmonté d'un appui fenêtre en fer forgé, ou par une porte fenêtre ouvrant sur un balcon.<sup>177</sup>

Une multitude de modèles de fenêtres animent les façades qui sont le résultat d'emprunt et de réinterprétations d'éléments architecturaux traditionnels. Les fenêtres extérieures dans l'architecture traditionnelle sont rares, elles sont de forme carrées ou rectangulaires munies de grilles de protection. Elles sont implantées au nu extérieur de la façade ce qui permet de récupérer l'épaisseur du mur et l'utiliser comme banquette. Les fenêtres intérieures sont également carrées et grillagées du côté de la galerie, elles sont souvent décorées avec au minimum, une rangée de carreaux de céramique émaillée qui en délimite le périmètre.<sup>178</sup>

Parmi les formes de fenêtres retrouvées ; les fenêtres en arc en anse de panier, cet arc typique d'Alger couronne les banquettes de l'entrée, ainsi que les niches servant de placard dans les chambres, on retrouve également cet arc en anse panier couronnant les fenêtres dans la partie intérieure de la chambre. Selon Lucien Golvin « *cette forme arquée en accolade, si fréquente à Alger dans l'architecture de la période ottomane, est sans conteste un emprunt à la Turquie où des arcs de même nature sont signalés, surtout dans l'ouverture des placards, mais parfois également au-dessus des portes* »<sup>179</sup>.

Dans l'architecture hispano- mauresque, l'arc en fer à cheval plein cintre, brisé, déformé au sommet, est plus fréquemment employé dans les grandes portes, dans les nefs de mosquées ou les galeries et aux niches de *mihlabs*.<sup>180</sup>

Au rez-de-chaussée et au sous-sol, les fenêtres sont munies de grilles de protection en fer, en forme de barreaux dont les points d'intersection se matérialisent par des polyèdres en référence à la fenêtre des maisons traditionnelles.

Les fenêtres à triple arcade sont inspirées de l'architecture mauresque, ou le portique du patio est composé de triple arcade, la disposition en série de trois est retrouvée également au niveau des claustras surmontant les portes des chambres. L'inspiration pourrait être également européenne puisque sous l'empire sont apparues les fenêtres en plein cintre dans l'immeuble parisien. ces fenêtres affectent plusieurs formes groupées par trois ou isolées, privées d'ornementation ou, au contraire soulignées d'une simple moulure, reposant sur un pilastre ou une colonne.<sup>181</sup>

---

<sup>177</sup> C. MIGNOT, J. LEBAR, 2004, p37.

<sup>178</sup> S. MISSOUM, 2003, p218.

<sup>179</sup> L. GOLVIN, 1988, p54.

<sup>180</sup> G. MARCAIS, 1962, p136.

<sup>181</sup> J.M. LARBODIERE, 2006, p 62.

Les persiennes sont un élément de décoration apparu sous la révolution dans l'immeuble parisien.<sup>182</sup> Dans les immeubles étudiés, l'arabisation est également passée par les persiennes en bois ajouré à l'image des moucharabiehs.

Les claustras de plâtre délicatement sculptés surmontaient les portes intérieures et les fenêtres des « *qbou* » dans les maisons algéroises, ainsi que les portes des salles d'apparat en Andalousie<sup>183</sup> permettant l'aération et la ventilation des pièces même quand la porte est fermée<sup>184</sup>. Dans les immeubles de rapport, ces claustras sont de forme arquée, ornés de sculptures ajourées à motifs d'arabesques et d'entrelacs floraux. Les claustras sont en arc plein cintre dans la partie supérieure, cet arc se pose sur un rectangle, ces petites baies ne se pourvoient ni de cadres ni de barreaux. Ils surmontent par série de trois la porte d'entrée de l'immeuble n°91 boulevard Mohamed V et les fenêtres géminées en arc en anse de panier de l'immeuble n°93, ces derniers n'ont pas été réalisés. Ils flanquent symétriquement les portes de certains immeubles. Ils percent le mur du corps en encorbellement de l'immeuble n°27 Sayed El Ouali. Des claustras dont le rôle est purement décoratif, de forme rectangulaire soulignent les fenêtres de certains immeubles.

Le balcon est un élément d'architecture classique européenne, il n'existe pas dans l'architecture traditionnelle qui est une architecture introvertie. Le balcon permet de sortir à l'extérieur du mur de la façade pour une meilleure observation sur les côtés sans avoir à se pencher à la fenêtre. Aux 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles les balcons sont situés au premier étage appelé « bel étage » ou « étage noble », cet emplacement variera au 19<sup>ème</sup> siècle avec les entresols pour ensuite se situer indifféremment aux autres étages et même à tous les niveaux.<sup>185</sup> Les balcons sont liés à une fenêtre ou courant devant plusieurs fenêtres, voire sur toute la largeur de la façade, les balcons et les simples garde-corps sont parfois de pierre, le plus souvent de fer, fer forgé puis fonte moulée, les garde-corps jouent par contraste avec la façade de pierre.<sup>186</sup>

A Alger, les balcons s'inscriraient selon J.J. Deluz dans les adaptations architecturales locales de l'architecture européenne. La création de façades ouvertes sur la rue par l'intermédiaire des fenêtres et des balcons, extériorisant le décor traditionnellement intériorisé dans la maison de la médina, fût une innovation de l'architecture coloniale.<sup>187</sup> Généralement, les balcons des immeubles étudiés sont en encorbellement. L'arabisation de cet élément s'est effectué de différentes manières : ils sont soutenus par des corniches ou des rondins à l'image des encorbellements « *qbou* » de la maison traditionnelle, certains sont surmontés d'auvents à charpente en bois couverte de tuiles vertes vernissées, rappelant ceux

---

<sup>182</sup> J.M. LARBODIERE, 2006, p 72.

<sup>183</sup> M. BARRUCAND, A. BEDNORZ, 1992, p 163.

<sup>184</sup> S. MISSOUM, 2003, p218.

<sup>185</sup> G. ANTHONY, 1999, p 6.

<sup>186</sup> C. MIGNOT, J. LEBAR, 2004, p38.

<sup>187</sup> J.J. DELUZ, 1988, p30.

qui surmontent les portes d'entrée des maisons. L'arabisation du balcon c'est également effectuée dans le traitement des gardes corps.

Des gardes corps en bois ouvragé ont été retrouvés dont deux types ; des panneaux de bois orné d'éléments d'emprunt aux panneaux de bois sculpté formant le garde-corps de la galerie donnant sur le patio. Ces garde-corps sont composés d'arcades brisées outrepassées ajourées posées sur des colonnettes. Le deuxième type emploie le principe de géométrie utilisé dans l'ornementation dans l'art musulman, il est composé de carrés dans lesquels sont insérés d'autres carrés.

Les immeubles n°15 avenue Sayed El Ouali et n°93 et 95 boulevard Mohamed V possèdent des galeries à arcades. La galerie dans la maison traditionnelle est un espace de protection contre le soleil et la pluie ; c'est par elle qu'on accède aux chambres et que ces dernières communiquent entre elle. C'est pourquoi elle parcourt le périmètre du patio.<sup>188</sup> Dans ces immeubles les galeries ouvrent sur la rue, elles sont composées de quatre arcades dans l'immeuble n°93 et 95 boulevard Mohamed V et de trois arcades dans l'immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali. Dans certains immeubles la galerie occupe l'espace central de la façade. Cette position centrale de la galerie pourrait rappeler la composition apparue dès 1830 appelée « façade à la vénitienne » : sur des immeubles de cinq ou sept travées, les trois travées médianes, qui correspondent au salon, ouvrent sur la rue par un triplet de baies rapprochées donnant sur un balcon, tandis que se détachent de chaque côté les baies plus simples des pièces latérales.<sup>189</sup> Ces galeries peuvent également s'apparenter au loggias dans l'immeuble de rapport parisiens, ces balcons couverts ouvrant sur l'extérieur par des colonnes ou des piliers et qui peuvent être mises en valeur par leur revêtement en céramique polychrome.<sup>190</sup>

Dans l'immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali, les arcades sont soutenues par des colonnettes à fût lisse surmontées d'un chapiteau inspiré de celui de la Cour des Lions de l'Alhambra composé de deux parties superposées ; le cylindre surmonté d'un parallélépipède. Les mêmes colonnettes sont retrouvées au niveau de la galerie à arcades du 2<sup>ème</sup> niveau de l'immeuble n° 95 boulevard Mohamed V, l'arcade qui a été réalisée au dernier niveau est soutenu par des colonnettes surmontées de chapiteaux corinthiens.

Dans les immeubles étudiés, les corps en saillie sont généralement de forme régulière, ils correspondent généralement à l'ouverture du salon et/ou la salle à manger, cette disposition rappelle celle du bow-window dans l'architecture européenne ou dans les années 1880 les bow-window autorisés deviennent le principal motif d'accentuation verticale.<sup>191</sup> Il prend son essor qu'à partir du bel étage,

---

<sup>188</sup> S. MISSOUM, 2003, p 246.

<sup>189</sup> C. MIGNOT, J. LEBAR, 2004, p28.

<sup>190</sup> Idem., 2004, p42.

<sup>191</sup> Idem., 2004, p29.

il se termine à la corniche.<sup>192</sup> Cependant, le traitement de ces éléments en encorbellement qui sont soutenue par des corniches superposées et décalées graduellement les unes au dessus des autres rappelle la structure portante des éléments en encorbellement des maisons traditionnelles. Cette structure portante de ces volumes est assurée par la disposition de plusieurs rangées de briques en saillies jusqu'à obtenir la largeur ou la portée de l'encorbellement voulue mais également par la disposition de plusieurs rondins en saillie dans l'épaisseur du mur porteur qui vont constituer avec le voligeage l'assise du plancher de cet espace *qbou*. Ce dispositif est renforcé par d'autres rondins disposés en oblique et ceci lorsque la portée de l'encorbellement du *qbou* dépasse une valeur moyenne de 0.25m ainsi que par la combinaison du premier système constructif, à savoir plusieurs rangées de briques en saillies, additionnés à une série de rondins de thuya en saillie par rapport au mur porteur.<sup>193</sup> Dans l'immeuble n°89 boulevard Mohamed V ce traitement n'a pas été réalisé ce qui prouve son rôle purement décoratif.

Dans un article consacré à la casbah, K. Mahrouf attribue à l'encorbellement un rôle géométrique, il permet de se libérer des contraintes de forme et d'absorber les déformations de la parcelle pour obtenir un espace habité orthogonal.<sup>194</sup> Ce principe a été repris dans l'immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali qui est implanté sur une parcelle de forme trapézoïdale, sur les façades donnant sur l'avenue et sur la rue Barbar Ali, l'architecte a prévu une partie de la façade aveugle, en saillie avec des profondeurs variables et soutenues par des rondins rattrapant ainsi l'orthogonalité à l'intérieur des chambres.

Les deux volumes en encorbellement dans l'immeuble n°101 boulevard Mohamed V présentent des saillies différentes entre les étages, cette disposition est retrouvée dans le *qbou* qui peut se développer sur deux niveaux avec des saillies différentes à chaque niveau.

L'immeuble n°13 avenue Sayed El Ouali situé à l'angle de l'avenue et de la rue Si Salah Maniout présente un traitement d'angle analogue à celui des pans coupés. Le pan coupé apparaît au 18<sup>ème</sup> siècle pour dégager les encoignures, large de deux ou trois pieds. Il peut être plat, arrondi, parfois concave. Lorsque la restructuration Haussmannienne multiplie les voies en diagonales et les angles aigus, le pan coupé s'élargit jusqu'à former une petite façade percée d'une, deux voire trois travées de fenêtres. Le pan coupé assure une meilleure visibilité au croisement, mais donne aussi au carrefour un accent plastique qui scande les rues et ponctue le tissu urbain.<sup>195</sup> Cependant, le traitement d'angle avec un élément en encorbellement soutenu par des corniches et des rondins avec une saillie différente à partir du

---

<sup>192</sup> J.M. LARBODIERE, 2006, p102.

<sup>193</sup> K. BOURAHLA-LAMANI, 2010, p 120.

<sup>194</sup> K. MAHROUR, 2002, p 133.

<sup>195</sup> C. MIGNOT, J. LEBAR, 2004, p29.

troisième étage qui se poursuit jusqu'au niveau de la terrasse avec un garde-corps périphérique rappelle la composition du *qbou*.

La façade de l'immeuble n°97 donnant sur l'intersection du boulevard avec l'avenue Sayed El Ouali présente des défoncements dans le milieu du mur. L'immeuble n°95 boulevard Mohamed V présente une niche en arc en accolade et des niches géminées à degrés, ces dernières sont parées de céramique. Ces défoncements pourraient être la réinterprétation des niches utilisées à l'intérieur dans la maison traditionnelle d'Alger comme niche placard. Cet élément de mobilier est conçu dans l'épaisseur des murs qu'on retrouve généralement dans les pièces, de part et d'autre du *qbou* ou comme banquette notamment dans la *skifa*. Ces niches pourraient être également la réinterprétation des renforcements couronnés d'arcs caractérisant les façades des monuments de la Qalaa des Banou Hammad, ainsi que ceux de la Sicile normande qui se perpétuent dans les demeures tunisoise où ils brisent l'uniformité des murs du patio dans toute leur hauteur. Leur présence est considérée comme un élément qui perdure à l'époque hafside depuis l'Égypte.<sup>196</sup> En outre, ce défoncement dans le mur de la façade pourrait être la réinterprétation des niches utilisées dans les immeubles de rapport métropolitain. Ces dernières sont apparues sur les façades des immeubles parisiens dans la période révolutionnaire, leur utilisation a été plus fréquentes dans la période empire, elles peuvent être pourvues ou non de statues, elles peuvent séparer deux fenêtres ou meubler un espace jugé un peu large.<sup>197</sup>

Les niveaux planchers des différents étages constituant la maison traditionnelle d'Alger sont souvent matérialisés sur les façades extérieures par une corniche-génoise qui est formée d'une rangée ou de trois rangées de briques en saillies.<sup>198</sup> Nous retrouvons ces corniches dans les immeubles étudiés soulignant les étages et surmontant les fenêtres.

Généralement les fenêtres du dernier étage sont surmontées d'auvent de tuiles posées sur charpente en bois rappelant les corbeaux employés ingénieusement dans l'architecture mauresque sous l'avancée des auvents. Ces reliefs sont généralement sculptés dans le bois et affectent l'allure d'une poutre émergeant du mur, ou de deux poutres ou semelles superposées, en encorbellement l'une sur l'autre.<sup>199</sup>

Le volume sortant de la cage d'escalier au niveau de la terrasse de l'immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali est inspiré des tours défensives andalouse de la période

---

<sup>196</sup> S. MISSOUM, 2003, p250.

<sup>197</sup> J.M. LARBODIERE, 2006, p62.

<sup>198</sup> K. BOURAHLA-LAMANI, 2010, p 121.

<sup>199</sup> G. MARCAIS, 1954, p345.

almoravide et almohade de forme octogonale surmonté d'un parapet de merlons à l'image de la Torre de Espantaperros de Badajoz.<sup>200</sup>

Dans les immeubles étudiés, le revêtement en céramique constitue le répertoire décoratif le plus visible, la faïence polychrome orne particulièrement les soubassements des murs des vestibules d'entrée, on la retrouve également sur les contres-marches des escaliers et même en dallage sur les sols.

Sur les façades, on trouve la céramique en bandeau sur tout le long de la façade et en frise marquant la largeur des fenêtres. Le décor de céramique encadre les arcades et les fenêtres réinterprétant l'élément invariant dans l'architecture mauresque d'Alger qui est la succession d'appliques verticales liées par une longue frise horizontale. Ces céramiques présentent des motifs floraux inscrits dans une trame géométrique dans les tons vert, jaune et bleu.

Qu'ils soient au sol ou sur des parois verticales, ces carreaux s'agencent généralement en carrés de quatre carreaux d'un même modèle de manière à composer un panneau dans lequel naissent de nouveaux motifs, issus de cette combinaison.

A l'époque ottomane, les carreaux de faïences provenaient de différents pays, Espagne, Italie, Pays-Bas, Tunisie ce qui a donné l'aspect riche et varié tant en coloris qu'en motifs aux murs et aux pavages.<sup>201</sup>

Le stuc est très utilisé dans certaines régions du Maghreb comme Tlemcen ou au Maroc sous l'ère des Mérinides.

Le stuc est un simple revêtement de plâtre, il est le mode d'ornementation le plus largement diffusé dans le monde islamique. Son avantage est d'offrir une grande facilité de travail, il peut être modelé, moulé, ou comme c'est le plus souvent le cas, ciselé.

Le plâtre sculpté est retrouvé dans l'architecture algéroise dans les claustras et des plafonds ajourés, ornant les arcades des galeries du patio dans les grandes demeures.<sup>202</sup>

Dans le cas des immeubles étudiés, ce mode de recouvrement a été retrouvé dans un seul immeuble, le n°101 boulevard Mohamed V. son emploi dans les autres immeubles se limite au claustras ajourés de motifs floraux ou d'arabesques.

Quant au bois, il est utilisé dans les éléments d'adaptation de l'architecture locale à l'architecture européenne. Nous le retrouvons dans les portes d'entrée des immeubles dont certaines reçoivent le même traitement qu'une porte située à

---

<sup>200</sup> M.BARRUCAND, A. BEDNORZ, 1992, p158.

<sup>201</sup> Z. AISSAOUI, 2011, p22.

<sup>202</sup> J. COTERAU, 1930, p588.

l'intérieur des maisons, ainsi que dans les balustrades s'inspirant de celles des galeries entourant le patio.

En effet, le décor en bois dans l'architecture traditionnelle représente l'un des rares ornements qui soit une production locale, par sa matière et par son exécution.

Sur le patio, les galeries du premier étage comportaient des balustrades en menuiserie ajourées, pareilles à des dentelles de bois, sinon constituées par un assemblage de colonnettes délicieusement tournées.<sup>203</sup>

Ainsi, les immeubles d'habitation étudiés sont une combinaison d'éléments architecturaux composant les immeubles européens de type haussmannien et d'éléments arabisants. Concernant les formes décoratives arabisante, les sources d'inspiration ne se limitent pas seulement au patrimoine local, souvent, des références à l'architecture andalouse et hispano-mauresque ont été constatées dans cette étude.

---

<sup>203</sup> J. COTERAU, 1930, p584.

## Conclusion de la 2ème partie

Le quartier de l'Oriental est desservi par trois axes ; le boulevard Mohamed V qui le ceinture, l'avenue Sayed El Ouali qui le traverse et par une voie secondaire parallèle au boulevard ; la rue Mohamed Affroune.

Les douze immeubles étudiés, situés dans ce quartier sont implantés dans un terrain en pente induisant l'aménagement de sous-sol et d'entresol pour rattraper la déclivité du terrain.

Le tracé des rues ainsi que la topographie du quartier ont engendré des parcelles de forme trapézoïdales sur lesquelles sont implantés des immeubles de R+5 en moyenne.

La majorité des immeubles du quartier contiennent un accès situé sur le boulevard ou sur l'avenue, néanmoins trois immeubles possèdent leur accès sur une façade latérale dans une rue à escalier au niveau d'un entresol.

Dans tous les immeubles étudiés, l'accès donne sur le hall d'entrée qui est un espace de transition entre l'espace urbain et l'espace privé. La distribution à l'intérieur des immeubles se fait par une hiérarchie des espaces ; accès- hall- palier-escalier. L'escalier est donc l'élément de distribution verticale, il est généralement de forme balancé autour d'un ascenseur desservant les paliers introduisant les logements. L'escalier occupe généralement une position centrale ou de rive à l'image des immeubles de rapport parisiens.

Suite à l'analyse des plans des immeubles récupérés au niveau des archives de la wilaya d'Alger, il s'est avéré que deux types d'organisation spatiales sont adoptées dans ces immeubles; quatre immeubles du corpus sont composés d'un seul appartement par étage et sont conçus et aménagés selon les canons de l'habitat bourgeois en Europe impliquant la séparation entre les espaces de services, privés et les espaces de réception. Le deuxième type d'organisation spatiale concerne les immeubles comportant plus d'un logement par niveau. Ou le nombre de pièces varie selon la dimension de la parcelle dans laquelle est implanté l'immeuble.

Dans ces immeubles une à trois cours sont aménagées qui semble être une constance dans les immeubles de rapport parisiens. La cour comme espace centrale bordée de galeries desservant les différents niveaux de logements et qui pourrait rappeler le patio de la maison de la casbah où il est le centre de l'édifice, un espace de distribution entouré de portiques vers lequel convergent tous les autres espaces ; les escaliers, les galeries et les chambres n'est pas retrouvé dans les immeubles étudiés, donc aucune référence à l'architecture locale. Les cours et les courettes

dans les immeubles étudiés ont un rôle purement fonctionnel servant à la ventilation des espaces de service.

A l'image des immeubles de rapport européens, la distribution interne des logements est axée sur le couloir qui favorise la disposition des pièces d'apparat sur la rue. Généralement, le salon et la salle à manger forment une grande pièce disposée en enfilade valorisée par des bow-windows et ouvrant sur un balcon. A l'inverse, les services ouvrent sur des courettes.

Suite à l'analyse des distributions et de l'organisation spatiale des douze immeubles étudiés, nous arrivons à la conclusion qu'il n'y a aucun élément d'emprunt ou de réinterprétation de l'organisation spatiale de la maison traditionnelle dans les immeubles de rapport. Le seul élément, est la reproduction des éléments composant les jardins comme la pergola et la fontaine à jets d'eau au niveau de la terrasse de l'immeuble n°13 avenue Sayed El Ouali.

L'expression et l'utilisation du vocabulaire mauresque se limite donc au niveau des façades. Concernant la composition générale des façades étudiées, elle est inspirée du modèle classique européen. Les façades sont généralement composées d'un soubassement, un corps et d'un couronnement adapté à l'immeuble de rapport algérois qui a subi une évolution typologique entre la conquête et les années 1930, période dans laquelle sont construits les douze immeubles étudiés.

L'étude de la composition des façades des immeubles du corpus d'étude fait apparaître plusieurs types de compositions. Le premier type inclut la majorité des immeubles dont la composition de l'ensemble des façades de chaque immeuble est divisée en tripartie verticale ; un soubassement composé d'un ou de deux niveaux selon la déclivité du terrain représente le socle de la façade. Un corps composé de trois à cinq niveaux représente les étages courant des immeubles et un couronnement composé généralement du dernier niveau de l'immeuble incluant parfois une buanderie et le volume sortant de la cage d'escalier. Certaines sont gérées par un axe de symétrie accentuant la composition classique.

Le deuxième type de composition représente les immeubles possédant des façades de composition hybride. L'une ou l'ensemble des façades sont composées d'éléments de composition de la façade classique mêlés à ceux de la façade traditionnelle. Ce type de composition inclus les immeubles n° 13 et 27 avenue Sayed El Ouali et le n°95 boulevard Mohamed V.

La majorité des façades étudiées sont marquées par un rythme vertical accentué par la multitude des travées, l'uniformité de la hauteur des étages et par les corps en encorbellement qui font saillie par rapport à la façade. Les saillies sont généralement positionnées au centre de la façade et percées d'ouvertures. Dans certaines

façades, les éléments en encorbellement sont positionnés à l'extrémité de la façade, ces derniers sont de faible saillie.

Le traitement horizontal est marqué uniquement par les balcons filants et parfois par les bandeaux séparant les étages.

Les éléments architecturaux et décoratifs composant les façades ont été étudiés suivant la logique de composition de ces dernières.

Les soubassements des immeubles sont généralement composés des portes d'entrées et des ouvertures de magasins ou de garages.

Lors de l'analyse plusieurs types de portes sont apparus, le premier type de porte inclus les portes dont le traitement est inspiré des portes traditionnelles, ou des éléments de décor des portes extérieure et intérieure de la maison traditionnelle sont repris. Le deuxième type reprend l'ornementation des portes des immeubles parisiens. Le troisième type est de composition mixte reprenant à la fois l'ornementation des portes traditionnelle et des portes des immeubles métropolitains. Le dernier type ressorti est celui des portes modernes en fer.

Concernant le traitement des ouvertures des garages et des magasins, deux types sont retenus ; des ouvertures simples comprenant un seul niveau conçues de forme rectangulaire ou arquée et des ouvertures ayant un traitement généralement en arcades comprenant le second niveau du soubassement.

Les éléments architecturaux composant le corps du bâtiment sont les fenêtres, les saillies, les claustras et les niches.

Plusieurs types de fenêtres a été relevé lors de l'étude des façades. Concernant les fenêtres simples ou isolées à deux ouvrants, elles sont de formes différentes ; rectangulaire en arc plein cintre outrepassé, en arc en anse de panier, en arc recticurviline et à degrés. Des fenêtres géminées de forme arquée plein cintre outrepassé et en arc algérois ont été retrouvées généralement au niveau des saillies. Les fenêtres à triple arcades sont également de forme arquée plein cintre outrepassé ou en arc algérois. Généralement, ce type de fenêtre perce le corps en encorbellement ou une travée latérale de l'immeuble.

Les saillies concernent les corps en encorbellement et les balcons, le premier élément est considéré comme la réutilisation du bow-window servant à l'agrandissement des espaces de réception des logements traité avec des éléments du répertoire mauresque, ces saillies sont soutenues par des corniches superposées et décalées graduellement les unes au dessus des autres, ou portée par des rondins horizontaux et obliques ou alors un mixte des deux.

Les balcons sont un élément de l'architecture européenne ont été traité avec les éléments composant la structure portante des encorbellements dans l'architecture

mauresque. Les gardes-corps de ces balcons sont conçus de matériaux différents ; en bois ouvragé, en maçonnerie ou en feronnerie. Quant aux galeries, qui sont un élément de l'architecture mauresque introvertie, elles sont réinterprétées constituant le prolongement des pièces d'apparat, elles sont généralement composées de trois à quatre arcades en plein cintre outrepassé soutenues par des colonnettes.

Autre élément composant le corps des façades est le claustras au rôle fonctionnel ou décoratif, ils sont de forme arquée ou rectangulaire ajourés de motifs géométrique, floraux ou d'arabesques.

Le dernier élément architectural relevé dans le corps des façades est le défoncement dans le mur paré ou non de céramique remplissant les vides jugés larges.

Concernant le couronnement des façades, ils sont généralement marqués par une corniche et par un balcon filant au dessus de la corniche sur toute la façade. Dans certains immeubles, le couronnement est le balcon surmontant le corps en encorbellement. Dans d'autres immeubles émerge les volumes des cages d'escalier ainsi que les buanderies, ils sont généralement traités en réinterprétant des éléments du répertoire mauresque notamment les corniches et les merlons d'angles.

L'analyse des façades obtenues au niveau des archives de la wilaya et la comparaison avec les façades des immeubles réalisés a fait apparaître des changements lors de l'exécution, ces changements sont essentiellement matérialisés par une simplification et épuration des formes architecturales confirmant la classification des immeubles lors de l'inventaire.

Trois types d'immeubles sont distingués :

**Type1 :**

Des immeubles utilisant un vocabulaire architectural reprenant des citations directes d'éléments d'architecture mauresques, l'immeuble n° 13 15 et 27 de l'avenue Sayed El Ouali et n° 95 boulevard Mohamed V sont les plus représentatifs de cette catégorie.

Les signes architecturaux mauresques traditionnellement utilisés dans une architecture introvertie sont reproduits dans ces immeubles dans une architecture extravertie. En plus de l'utilisation des encorbellements à jambage en bois par référence au *qbou* soutenu par des rondins de thuya dans la maison de la casbah, on note l'utilisation des galeries à arcades soutenues par des colonnettes avec une balustrade en bois ouvragé et orné de bandeaux de céramiques en référence à la galerie entourant le patio de la maison de l'époque ottomane. Des fenêtres rectangulaires protégées par des grilles en barreaux de fer dont l'intersection forme des polyèdres sont généralement retrouvées au niveau des rez-de-chaussée et des

sous-sols en référence aux fenêtres des maisons traditionnelles. Des auvents de tuiles rondes généralement de couleur vertes vernissées. Des corniches de tuiles vertes rondes. Des corniches en maçonnerie composées de trois rangées dont celle du milieu les briques sont disposées à 45°. Des claustras en stuc ajouré d'entrelacs floraux surmontant les portes des chambres dans la maison traditionnelle permettant la pénétration de la lumière sont utilisées comme ouverture supplémentaire dans les cuisines et au-dessus ou au-dessous des fenêtres.

### **Type 2 :**

Des immeubles utilisant un vocabulaire architectural d'emprunt et de réinterprétation du langage mauresque. Ils sont au nombre de six, le n° 89, 91, 93, 101,105 boulevard Mohamed V et le N°25 Mohamed Sayed El Ouali.

Dans ces immeubles, on note une différence dans le traitement architectural et décoratif des façades entre l'avant projet et la façade réalisée. Les formes sont plus simples et plus sobres, les éléments du décor sont presque supprimé, ce type est considéré comme l'évolution de l'architecture mauresque à une architecture méditerranéenne apparue entre les deux guerres.

### **Type 3 :**

Les immeubles hybrides utilisant un vocabulaire architectural néo mauresque mêlé aux éléments du répertoire de l'architecture classique du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit des immeubles n°97, 99 boulevard Mohamed V. les façades sur l'avenue de L'oriental ont un langage architectural néo mauresque pour l'élaboration d'une façade urbaine homogène constituant le cachet du quartier.

Les façades sur le boulevard Mohamed V sont dans leur conception plus banale et moins travaillées. Présentant un jeu de fenêtres et de portes fenêtres de forme rectangulaire suivant dans leur composition la tripartie classique et constituant les ouvertures des espaces de service pour l'immeuble n° 97 et les ouvertures des chambres pour le n° 99. Les portes fenêtres ouvrent sur des balcons en porte à faux dont les garde-corps présentent un décor en fer forgé de style éclectique.

### Conclusion générale

L'hybridation de l'architecture domestique à Alger à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle revient à l'engouement des militaires et des hauts fonctionnaires du gouvernement français et de la communauté britannique envers les maisons du fah's algérois. Cet engouement envers les villas de campagne de l'époque turque a permis dans un premier temps de conserver ces dernières. Dans un second temps, il a conduit à la naissance de la villa néo mauresque. L'architecte britannique Benjamin Bucknall est à l'origine du style néo mauresque, arrivé à Alger en 1876. Il construisait pour ces concitoyens des maisons adaptées au confort européen dans le style mauresque. Ces villas sont donc la première expression de l'architecture néo mauresque dans l'architecture résidentielle à Alger. Les premières traces des motifs orientalistes dans l'architecture résidentielle datent de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

Officiellement et du point de vue de l'historiographie l'apparition du néo-mauresque en Algérie se situe au début du 20<sup>ème</sup> siècle avec l'émergence de la politique du gouverneur Jonnart qui est à l'origine de l'impulsion de l'orientalisme en architecture à Alger et son adoption dans plusieurs bâtiments publics officiels administratifs représentatifs de la politique coloniale. En réalité le paysage architectural algérois conserve bien d'autres édifices d'expression néo mauresque en particulier les réalisations architecturales mineures notamment les édifices de cultes datant de la moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. La cathédrale Saint Philippe d'inspiration arabisante en est un exemple, sa construction a commencé en 1844 et achevée en 1865, érigée au cœur de la vieille médina d'Alger.

Concernant les immeubles d'habitation de tendance arabisante, le plus ancien immeuble répertorié dans l'inventaire date de 1906, sa construction est ultérieure aux circulaires du gouverneur général Jonnart mais précoce puisque cette édification est antérieure à la construction de la majorité des monuments emblématiques de la ville. Avant cette date, seuls les bâtiments de la medersa et de la dépêche algérienne étaient construits.

L'inventaire a permis de constater l'implantation éparse des immeubles de rapport présentant un langage mauresque dans plusieurs quartiers de la ville suivant la croissance de la ville extra-muros vers le sud mais aussi vers le nord. Ces immeubles présentent des langages différents, le premier type emploie des citations directes des éléments du répertoire mauresque. Ces immeubles sont considérés comme la première expression du néo mauresque dans les immeubles de rapport. La plupart de ces immeubles sont implantés dans le quartier de Didouche Mourad. Dans le deuxième type, les immeubles emploient des éléments réinterprétés de l'architecture mauresque, ces immeubles sont dépouillés et épurés. Ils sont considérés comme une évolution de la première expression du néo mauresque dans

les immeubles d'habitation. La date de construction des immeubles inclus dans ce type correspond à la période d'effervescence qu'a connu Alger, ils constituent les prémices d'une architecture méditerranéenne. Ces immeubles se situent sur les coteaux essentiellement dans le quartier de Telemly à la frontière des territoires investis par le mouvement moderne. Le troisième type d'immeuble emploie des éléments du répertoire mauresque mêlés au répertoire de l'architecture classique.

L'étude du quartier de l'Oriental a permis de révéler une organisation architecturale analogue à celle des immeubles de rapport parisiens. La distribution à l'intérieur des immeubles se fait par une hiérarchie des espaces ; accès- vestibule- palier- escalier. Ce dernier occupe généralement une position centrale, balancé autour d'un ascenseur distribuant les étages. Les immeubles de standing comprenant un seul appartement par étage reprennent la même organisation architecturale que l'hôtel particulier du 18<sup>ème</sup> siècle avec une organisation en tripartie, composé d'une partie dédiée aux services, une autre dédiée à la famille et une troisième partie dédiée à la réception. Les immeubles comportant plus d'un appartement par étage reprennent l'organisation architecturale de l'immeuble de rapport parisien de la fin du 19<sup>ème</sup> et début 20<sup>ème</sup> siècle. Un couloir assure la distribution interne des logements favorisant la disposition des pièces d'apparat sur la rue et les pièces de service sur la cour d'aération. Il semble que sur le plan de l'organisation architecturale, l'agencement et la distribution des espaces de ces immeubles sont d'inspiration européenne.

L'appropriation des formes et de l'esthétique néo mauresque dans les immeubles d'habitation s'est essentiellement manifestée au niveau des façades. Ces derniers sont mêlés aux éléments de composition haussmannienne.

La composition générale des façades étudiées est inspirée du modèle classique européen. Les façades sont généralement composées d'un soubassement, un corps et d'un couronnement adapté à l'immeuble de rapport algérois qui a subi une évolution typologique entre la conquête et les années 1930, période dans laquelle sont construits les douze immeubles étudiés. Ainsi, la majorité des façades étudiées sont composées en tripartie verticale, certaines sont gérées par un axe de symétrie affichant un traitement vertical accentué par les corps en saillie et l'uniformisation de la hauteur des étages. A cette composition classique se greffe des éléments architecturaux et architectoniques inspirés de l'architecture mauresque. A l'exemple des corps en saillie par rapport au nu de la façade qui sont le réemploi du bow-window de l'immeuble de rapport parisiens, par leur ornementation, ils sont la réinterprétation de l'élément en encorbellement composant la façade traditionnelle le « *qbou* ». D'autres éléments utilisés dans une architecture introvertie, empruntés à l'architecture algéroise tels que les galeries à arcades, des claustras surmontant les accès, les revêtements céramiques et les corniches. L'emprunt est également hispano-mauresque notamment au niveau ; des portes, des écoinçons des arcs, des fenêtres et des chapiteaux. Cette tendance qui entreprend un retour aux références algériennes ; hispano-mauresque mais aussi ottomane a été nommée néo mauresque traduisant la politique coloniale ou l'Espagne sert de référence comme

l'explique N. Oulebsir; cette tendance emprunte à l'occident musulman les éléments les plus dignes d'être reproduits en Algérie.

Dans certains immeubles, une différence de traitement de façade entre l'avant-projet et l'immeuble réalisé a été relevée. Ces immeubles ont été réalisés avec une architecture dépouillée et sobre avec une grande simplification des formes, en effet, des éléments du décor ont été supprimés à l'exemple des rondins soutenant les encorbellements, d'autres éléments ont été simplifiés et épurés à l'exemple des fenêtres arquées réalisées de forme rectangulaire. Ceci coïncide avec la période d'épuisement du style néo-mauresque à Alger et l'apparition d'un mouvement composé d'architectes algérois comme Xavier Salvador, Marcel Lathuillière, Jacques Guiauchain et beaucoup d'autres en faveur d'une architecture méditerranéenne qui réinterprète l'architecture traditionnelle, ne reprenant que les éléments liés aux conditions climatiques du pays favorisant le caractère méditerranéen de la ville.

L'emploi des éléments de l'architecture mauresque dans les immeubles d'habitation à Alger semble se limiter aux façades. Les premières expressions du néo-mauresque étaient des citations directes des éléments du répertoire mauresque qui a ensuite évolué suivant l'évolution des idées en faveur d'une architecture méditerranéenne impulsée par les théories de Georges Guiauchain pour qui l'architecture néo mauresque sera le premier langage architectural utilisé qui, favorisera par la suite le développement d'une architecture moderne appropriée au climat et au caractère de l'Algérie. Jean Cotereau estime quant à lui, que l'emprunt à l'architecture traditionnelle doit être au niveau des décrochements, de la juxtaposition des cubes blancs et dans la simplicité des volumes. Cette architecture se base sur l'adaptation des formes à l'environnement et met en valeur les caractères méditerranéens du site d'Alger en supprimant tout décor superflu tels que les arcades, les balustrades en bois ouvragé et employant des lignes sobres et des formes pures favorisant ainsi l'émergence du mouvement moderne.

Ces résultats ouvrent les champs de recherche consacrée à l'étude de l'histoire de l'architecture néo mauresque. Elle est à redéfinir dans les emprunts, dans les niveaux d'emprunt et dans l'interprétation des langages architecturaux antérieure au 20<sup>ème</sup> siècle en précisant leurs filiations. Les déclinaisons du néo mauresque depuis les maisons, les immeubles construits sur les percées issus du réemploi dans la ville intra-muros, les immeubles construits au début du 20<sup>ème</sup> siècle jusqu'aux formes réinterprétés au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle sont à redéfinir. Cette étude permet de saisir les réinterprétations du style néo mauresque dans les immeubles d'habitations à bon marché, ou un renouveau typologique a été tenté avec un changement d'échelle dans lesquels les caractéristiques de l'architecture mauresque ont été reprises en respectant les exigences rationalistes et hygiéniste. L'étude permet également de cerner la réinterprétation des éléments traditionnels par le mouvement moderne dans les logements sociaux conçus notamment par l'architecte Fernand Pouillon. Ce dernier innove avec un travail créatif, où l'interprétation par signe remplace les

## Conclusion générale

---

références par imitation. Avec une architecture très sobre, Pouillon utilise dans l'ensemble d'habitation de Diar El Mahçoul des éléments traditionnels comme les jambages en bois soutenant les encorbellements, les voûtes d'arêtes en briques pour abriter le marché, ou les arcs plein cintre qui marquent les percées vers la baie. Ces études en plus de servir l'histoire de l'architecture de la ville d'Alger pourraient être de grand apport à la projection de logements futurs inspirés des traditions locales au moment où la production des logements contemporains connaît une crise esthétique et culturelle.

## Bibliographie

AGERON Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, Que sais-je ?, Dahleb Alger, 1964.

*Algérie : céramique d'hier à aujourd'hui ; décors de céramiques*, Sed, Alger, 2003. (COLLECTIF, 2003.)

AICHE Boussad, « Le patrimoine du XIXe et XXe siècle en Algérie : un héritage à l'avenir incertain », p100-130, In ABRY Alexandre, CARABELLI Romeo *Reconnaître et protéger l'architecture récente en méditerranée*. Maisonneuve et Larose, Paris ,2005. (B. AICHE, 2005)

-« Figures de l'architecture algéroise des années 1930 : Paul Guion et Marcel Lathuillière ».p263-281 In BACHA Myriam, *Architectures au Maghreb XIXe –XXe siècle. Réinvention du patrimoine*, presses universitaires, Tours, 2011. (B. AICHE, 2011)

-« L'agence Hennebique et les figure de la modernité algéroise », p149-155, In (coll.) BOUSSAD, AVERMAETE, BARJOT, BLANC, CABASSI, *Construire au-delà de la méditerranée, l'apport des archives d'entreprises européennes (1860-1970)*, Honoré-Clair, Arles, 2012.

AISSAOUI Zohra, *Carreaux de faïence à l'époque ottomane en Algérie*, Barzakh, Alger, 2011. (Z. AISSAOUI, 2011.)

ALAZARD Jean, *Le palais d'été, résidence du gouverneur général de l'Algérie*, imprimerie officielle, 1951, Alger. (J. ALAZARD 1951)

ALMI Said, *Urbanisme et colonisation, présence française en Algérie*, Mardaga, Sprimont (Belgique), 2002.

AMMAR Leila, « D'une médina à l'autre, présence et interprétations de l'orient dans l'architecture tunisienne contemporaine ». p157-173, In BERTRAND Nathalie, *L'orient des architectes*, publications de l'université de Provence, 2006. (L. AMMAR, 2006)

ANTHONY Gérard, *2000 ans d'appuis, du maenianum au balcon*, Editions H. Vial, Pampelune(Espagne), 1999. (G. ANTHONY, 1999.)

BARRUCAND Mariane, BEDNORZ Achim, *L'architecture maure en Andalousie*, Taschen, Cologne, 1992. (M. BARRUCAND, 1992.)

BEAUD Michel, *L'art de la thèse, comment préparer et rédiger une thèse de doctorat un mémoire de DEA ou une maîtrise ou tout autre travail universitaire*, la Découverte, 1997.

BEGUIN François, *Arabisations, décor architectural et tracé urbain en Afrique du nord 1830-1950*, Dunod, Paris, 1983. (F. BEGUIN, 1983)

BENCHERIF Osman, *The image of Algeria in Anglo-American writings 1785-1962*, University press of America, 1997.

-*The British in Algiers 1585-2000*, RSM communication, Alger, 2001. (O. BENCHERIF, 2001)

BERTRAND Louis, *Alger*, édition Fernand Sorlot, Paris, 1938.

BON Philomène, THOMAS karine, KAYS Djilali, *10 balades à Alger*, Barzakh, Alger, 2007.

BREUGNOT A.L., *Images d'Alger*, édition Charlot, Alger, 1942.

CHOLLIER Antoine, *Alger et sa région*, édition B. ARTHAUD, Grenoble, 1929. (A. CHOLLIER, 1929.)

CRESTI Frederico, « Une façade pour Alger : Boulevard de l'impératrice », p 64 -87, In COHEN Jean-Louis, OULEBSIR Nabila, KANOUN Youcef, *Alger, paysage urbain et architectures 1800-2000*, les éditions de l'imprimerie, paris, 2003. (F. CRESTI, 2003)

COHEN Jean-Louis, « Casablanca ; de la cité de l'énergie à la ville fonctionnelle », p108-119, In CULOT Maurice, THIVEAUD Jean-Marie, *Architectures françaises d'outre-mer*, Mardaga, Liège, 1992 (J.L. COHEN, 1992.)

COHEN Jean-Louis ELEB Monique, *Casablanca, mythes et figures d'une aventure urbaine*, Hazan, paris, 2009. (J.L. COHEN, M. ELEB, 2009)

COLLECTIF, *Alger, la casbah et Paul Guion*, Mediane/publisud, Paris, 2005.

DANBY Miles, *style mauresque*, Phaidon, paris, 2002.

DE GALLAND Charles, *Alger une promenade à travers la cité*, Imprimerie Royer et Cie, Nancy, 1912.

-*Alger et l'Algérie*, Imprimerie algérienne, Alger ,1924.

DELUZ Jean-Jacques, *L'urbanisme et l'architecture d'Alger. Aperçu critique*, Mardaga/ OPU, Alger, 1988. (J. DELUZ, 1988)

- Alger chronique urbaine, Bouchène, Paris, 2001. (J.J. DELUZ, 2001)

- *Le tout et le fragment*, Barzakh, Alger, 2010. (J.J. DELUZ, 2010)

DEMEULENAERE-DOUYERE Christiane, *Exotiques expositions... les expositions universelles et les cultures extra-européennes ; France, 1855-1937*, Somogy, Paris, 2010.

DES CARS Jean, PINON Pierre, *Paris-Haussmann*, Picard, Paris, 1998.

DEVOULX Albert, *Rais Hamidou, le plus célèbre corsaire algérien du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Dubos frère, Alger, 1858.

DJERMOUNE Nadir, OUBOUZAR Leila, « De l'orientalisme éclectique à l'abstraction moderne. Une lecture typologique des architectures algéroises des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ». p245-263, In BACHA Myriam, *Architectures au Maghreb XIX<sup>e</sup> –XX<sup>e</sup> siècle. Réinvention du patrimoine*, presses universitaires, Tours, 2011. (N. DJERMOUNE, L. OUBOUZAR, 2011)

DROUET Henri, *Alger et le sahel*, Librairie hachette, Paris, 1887.

DUMONT Henri, *Alger, ville d'hiver, notes de voyage*, Berger-Levrault Cie, Paris, 1878. (H. DUMONT, 1878)

ELEB Monique, « Casablanca ; de l'immeuble de rapport à l'unité d'habitation » p120-145. In CULOT Maurice, THIVEAUD Jean-Marie, *Architectures françaises d'outre-mer*, Mardaga, Liège, 1992. (M. ELEB, 1992.)

FEYDEAU Ernest, *Alger, étude*, Calman Levy, Paris, 1884. (E. FEYDEAU, 1884)

FROMENTIN Eugène, *Une année au sahel*, Plon, Paris, 1914.

GAUDIN Jean-pierre, « L'urbanisme au levant et le mandat français » P177-206. In CULOT Maurice, THIVEAUD Jean-Marie, *Architectures françaises d'outre mer, Mardaga*, Liège, 1992. (M. CULOT, 1992)

GOINARD Pierre, *L'Algérie l'œuvre française*, Robert Laffont, Paris 1984. (P.GOINARD, 1984.)

GOLVIN Lucien, *Palais et demeures d'Alger à la période ottomane*, OPU, Alger, 1988. (L.GOLVIN, 1988)

GUBB, *Promenades à Alger, excursions en Algérie*, Ancienne maison bastide-jourdan, Alger, 1921.

GUIAUCHAIN Georges, *Alger*, l'imprimerie algérienne (deuxième édition) L'imprimerie algérienne Alger, 1909. (G.GUIAUCHAIN,1909)

Guide, *Alger et ses environs, les guides bleus illustrés*, Hachette, Paris, 1938.

Guide, *Alger en poche*, P et G Sourbion, Alger, 1930.

HAKIMI Zohra, *Alger, politiques urbaines 1846-1958*, BOUCHENE, Paris, 2011. (Z. HAKIMI, 2011.)

HUBERT Juliette, PIATON Claudine, *Tunis, architectures 1860-1960*, Honoré Clair/Elyzad, Arles/Tunis, 2011. (J. HUEBER, C. PIATON, 2011)

ICHEBOUDENE Larbi, *Alger histoire d'une capitale*, casbah, Alger, 2009.

Institut national du patrimoine, *Architecture coloniale et patrimoine, l'expérience française*, Inp/Somogy, Paris, 2005.

JORDI Jean Jacques, PLANCHE Jean Louis, « 1860-1930 une certaine idée de la construction de la France ».p24-54 In *Alger 1860-1939, le modèle ambigu du triomphe colonial*, Autrement, Paris, 1999. (J.J. JORDI, J.L. PLANCHE, 1999.)

JORDI Jean Jacques ENCKELL Pierre, « Le temps des hiverneurs » P 101-107. In *Alger 1860-1939, le modèle ambigu du triomphe colonial*, Autrement, Paris, 1999 (J.J. JORDI, P. ENCKELL, 1999.)

KASSAB Tsouria, « La tertiarisation des immeubles de rapport algérois », In actes de la journée d'études *le patrimoine architectural de la période coloniale en Algérie (1830-1930)*, EPAU, Alger, 3juin 2010.

KLEIN Henri, *Jardin du dey, hôpital militaire*, Feuilletts d'El-Djezair, TOME 2, Fontana, Alger, 1910.

-visites, excursions et conférences, Feuilletts d'El-Djezair, Fontana, Alger, 1910.

-logement des troupes, notices historiques, Feuilletts d'El-Djezair, Fontana, Alger, 1910.

- la ville et sa banlieue, correspondances et arrêtés, Feuilletts d'El-Djezair, Fontana, Alger, 1912

-renseignements complémentaires, visites et excursions, Feuilletts d'El-Djezair, Fontana, Alger, 1912.

-en ville et aux environs, Feuilletts d'El-Djezair, Fontana, Alger, 1913.

- les rues de l'ancien et du nouvel Alger, Feuilletts d'El-Djezair, Fontana, Alger, 1913.

- visites et excursions, Feuilletts d'El-Djezair, Fontana, Alger, 1914.

- Alger à fleur d'histoire, Feuilletts d'El-Djezair, Fontana, Alger, 1919.

- *Feuilletts d'El-Djezair*, éditions du Tell, Blida, 2003.

KOUMAS Ahmed, NAFA Chéhrazade, *L'Algérie et son patrimoine. Dessins français du XIXe siècle*, Editions du patrimoine, Paris, 2003.

LARBODIERE J.M., *Reconnaitre les façades, du moyen âge à nos jours*, massin, Paris, 2006.

LESPEES René, *Esquisse de géographie urbaine*, Ancienne maison BASTIDE-JOURDAN, Alger, 1925.

-ALGER, *étude de géographie et histoire urbaine*, collection du centenaire de l'Algérie, librairie Félix ALCAN, Paris 1930.

LLOYD EVANS, *Last winter in Algeria*, Chapman & Hall, Londres, 1914.

LOUPIAC Claude, MENGIA Christine, MONNIER Gérard, *L'architecture moderne en France*, tome 1 (1889-1940), Picard, Paris, 1997.

MAHROUR Kaci, « l'encorbellement, le stah et le minzah, clefs de lecture d'el djézair banu- mazghenna » in *Alger lumières sur la ville. Actes de séminaire international*, EPAU, Alger, Mai 2002.

MALVERTI Xavier, « Alger, Méditerranée, soleil et modernité », P29-63, In CULOT Maurice, THIVEAUD Jean-Marie, *Architectures françaises d'outre-mer*, Mardaga, Liège, 1992. (X. MALVERTI, 1992.)

-« Entre orientalisme et mouvement moderne », p108-116, In *Alger 1860-1930, le modèle ambigu du triomphe colonial*, Autrement, Paris, 1999.

MARCAIS George, *Tlemcen*, librairie Renouard, H. Laurens, Paris, 1950. (G. MARCAIS, 1950.)

- *Architecture musulmane d'occident*, Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne, Sicile. Arts et métiers graphiques, Paris 1954. (G. MARCAIS, 1954.)

- *L'art musulman*, Presses universitaires de France, Paris, 1962. (G. MARCAIS, 1962.)

-*Villes et campagnes d'Algérie*, éditions du Tell, Blida, 2006.

MARGUERITTE Paul, *Alger l'hiver*, collection l'Algérie artistique et pittoresque, Gervais-Courtellemont et ciel, Alger, 1891.

MIGNOT Claude, LEBAR Jacques, *Grammaire des immeubles parisiens : six siècles de façades du moyen âge à nos jours*, Parigramme, Paris, 2004. (C. MIGNO, J. LEBAR, 2004.)

MISSOUM Sakina, *Alger à l'époque ottomane. La médina et la maison traditionnelle*, Edisud, Aix-en-provence, 2003. (S. MISSOUM, 2003)

MOLEY Christian, *Regard sur l'immeuble privé, architecture d'un habitat (1880-1970)*, le moniteur, Paris 1999. (C. MOLEY 1999)

MONTHERLANT Henry, *Il y a encore des paradis-images d'Alger (1928-1931)*, P. & G. Soubiron, Alger, 1935. (C. MOLEY, 2004.)

Nouveau petit Larousse illustrée, Librairie Larousse, paris, 1951.

OUAHES Rachid, « Principaux édifices d'Alger », p290-301, In COHEN Jean-Louis, OULEBSIR Nabila, KANOUN Youcef, ALGER, *Paysage urbain et architectures 1800-2000*, Les éditions de l'imprimerie, Paris, 2003.

OULEBSIR Nabila, « La découverte des monuments de l'Algérie les missions d'Amable Ravoisié et d'Edmond Duthoit (1840-1880) », p57-76, In BRUANT Catherine, LEPRUN Sylviane, VOLAIT Mercedes, *Figures de l'orientalisme en architecture*, Revue du monde musulman et de la méditerranée N° 73-74, Edisud, Aix-en Provence, 1996.

-« Du politique à l'esthétique, l'architecture néo mauresque à Alger » p299-321, In DAKILIA Jocelyne, *Urbanité arabe, hommage à Bernard Lepetit*, sindbad acte sud, Arles, 1998. (N. OULEBSIR, 1998.)

-« Les ambiguïtés du régionalisme, le style néo mauresque »p104-125. In COHEN Jean-Louis, OULEBSIR Nabila, KANOUN Youcef, ALGER, *Paysage urbain et architectures 1800-2000*, les éditions de l'imprimerie, paris, 2003. (N. OULEBSIR, 2003)

-*Les usages du patrimoine Monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930)*, édition de la maison des sciences de l'homme. Paris, 2004. (N. OULEBSIR, 2004)

-« Edmond Duthoit. Un architecte néogothique et moderne, entre Picardie et méditerranée », p155-176, In OULEBSIR Nabila, VOLAIT Mercedes, *L'orientalisme architectural entre imaginaires et savoirs*, Picard, Paris, 2009. (N. OULEBSIR, 2009.)

PANNERAI Philippe, CASTEX Jean, DEPAULE Jean-Charles, *Formes urbaines. De l'ilot à la barre*, Barzakh, Alger, 2009. (P. PANERAI, J. CASTEX, J.CH. DEPAULE, 2009)

PETRUCCIOLI Attilio, « Alger 1830-1930, pour une lecture typologique des immeubles d'habitation », p33-51, In COLAROSSO, PETRUCCIOLI, CUNEO, CRESTI, OUAGUENI, *Algérie les signes de la permanence*, Centro analisi sociale progetti, Rome, 1993. (A. PETRUCCIOLI, 1993)

PHILIBERT Marcel, *Le fah'c algérois d'antan*, Ronéote, Alger, 1971.

PICARD Aleth, « Architecture et urbanisme en Algérie d'une rive à l'autre (1830-1962), p121-136, In Catherine BRUANT, Sylviane LEPRUN, Mercedes VOLAIT, *Figures de l'orientalisme en architecture*, revue du monde musulman et de la méditerranée N° 73-74, Edisud, Aix-en-Provence, 1996. (A. PICARD, 1996)

RAVEREAU André, *La casbah d'Alger et le site créa la ville*, sindbad, Paris, 1989. (A. RAVEREAU, 1989.)

SALIBA Robert, *Beyrouth architectures aux sources de la modernité (1920-1940)*, Parenthèse, Marseille, 2009. (R. SALIBA, 2009.)

SANTELLI Serge, *Tunis la blanche*, P77-103, In CULOT Maurice, THIVEAUD Jean-Marie, architectures françaises d'outre mer, Mardaga, Liège, 1992. (S. SANTELLI, 1992.)

- *Tunis*, les Editions du Demi-Cercle / CNRS, Paris, 1995. (S. SANTELLI, 1995.)

SGROI-DUFRESNE Maria, *Alger 1830-1984 : stratégie et enjeux urbains*, recherche sur les civilisations, Paris, 1986.

STOTT M.D., *The real Algeria*, Hurst and Blackett, Londres, 1914.

Syndicat d'initiative de tourisme, *Alger et l'Algérie, livret guide illustré*, imprimerie M. Léon et Cie, Alger, 1926.

VIDAL-BUE Marion, *Alger et ses peintres*, EDIF2000, Paris, 2001. (M. VIDAL-BUE, 2001)

- *Villas et palais d'Alger du XVIII à nos jours*, Place des victoires, Paris, 2012. (M. VIDAL- BUE, 2012.)

VIRE Camille, *En Algérie, une excursion dans le département d'Alger*, Charles Bayle, paris, 1888.

VOLAIT Mercedes, *Architectes et architectures de l'Égypte moderne (1830-1950), genèse et essor d'une expertise locale*, Maisonneuve et Larose, Paris, 2005. (M. VOLAIT, 2005.)

WAHBA Malak, YEHIA Maye-Laure, EL-BINDARI Ahmed, FANGARY Amr, AWAD Mohamed (dir.), « La protection et la gestion du patrimoine des XIXe et XXe siècles en Égypte : inventaire des instruments et des pratiques ». In ABRY Alexandre ; CARABELLI Romeo, Reconnaître et protéger l'Architecture récente en Méditerranée, Maisonneuve Larose, Paris, 2006.

YEHIA Maye-Laure, « La tardive prise de conscience du patrimoine récent », In MINNAERT Jean-Baptiste, Histoire d'architectures en méditerranée XIXe-XXe siècles, éditions de la Villette, Paris, 2005. (M.L. YEHIA, 2005.)

ZAOUCHE Ahmed, « L'aventure arabisante en Tunisie : de la fin du XIXe siècle à la reconstruction » P41-49, In HUEBER Juliette, PIATON Claudine, Tunis, architectures 1860-1960, Honoré clair et Elyzad, Arles et Tunis, 2011. (A. ZAOUCHE, 2011.)

### **Thèses et mémoires non publiés:**

- BENNAI Mehdi, « Le processus d'intervention sur les quartiers anciens de l'époque coloniale à Alger : Approche- démarches- cadre d'action. », mémoire de magister, EPAU, Alger, 2010.

- BOURAHLA LAMANI Karima, « Analyse des rapports de corrélations architecturales : typologie d'encorbellement/ typologie résidentielle/ morphologie du

réseau viaire dans la médina d'Alger. Elaboration d'un corpus documentaire et inventaire. », mémoire de magister, EPAU, Alger, 2010.

- CHERIFI Roukia, « Contribution méthodologique à l'élaboration d'un langage documentaire à base d'un thesaurus pour la description de l'architecture néo mauresque en Algérie. », mémoire de magister, EPAU, Alger, 2009.

- HADJI ZEKAGH Rachida, « Les rapports dimensionnels entre le système décoratif en faïence et la composition architecturale des palais de l'époque ottomane d'Alger. Cas d'étude : péristyles et galeries des palais dar Mustapha Pacha et Dar Aziza. », mémoire de magister, EPAU, Alger, 2012.

- HALET Katia, « La villa Rais Hamidou. Un élément de permanence à sauvegarder. », mémoire de magister, EPAU, Alger, 2005.

- KLIOUA Mimi, « Tourisme et aménagement. Perspective en vue d'un développement durable. Cas du balnéaire algérois. » Mémoire de magister, EPAU, Alger.

- OUARGLI Nadia, « Inventaire et restauration des villas d'Alger de l'époque ottomane. », mémoire de magister, EPAU, Alger, 1997.

- OUKACI Abdennour, « Vers une lecture typologique du tissu résidentiel colonial de la ville d'Alger, cas des immeubles d'habitation du 19<sup>e</sup> siècle d'Alger centre. » mémoire de magister, université SAAD DAHLEB, Blida, 2009.

- TIAR Manel Djazia, « Identification de l'architecture mauresque dans le tissu traditionnel mixte de Blida. », mémoire de magister, EPAU, Alger, 2013.

- SEMAR Kamel, « Contribution à la connaissance de l'architecture néo mauresque à Alger, cas de la grande poste. », mémoire de magister, EPAU, Alger, 2004.

- PRU, L'habitat colonial algérois: les immeubles de rapport, statuts et carrières N1601/03/2005.

## **Reuves**

### Dépouillement de la revue :

-L'Afrique du nord illustré 1910- 1937.

« Alger station climatique », *L'Afrique du nord illustrée*, 20 Février 1926, N 251, p4

« Dans la colonie anglaise », *L'Afrique du nord illustrée*, 20 mars 1909, p3

-Chantiers nord Africains 1929-1939.

« La création d'un nouveau quartier », chantier nord africain, avril 1929, p257.

DUCRESTP M., « La surélévation de l'immeuble de la Cie algérienne des pétroles standard », *La revue chantiers nord africain*, p730. Juillet 1933.

-Travaux publics et bâtiments 1930

R. LESPES, « Les tendances de l'urbanisme moderne », *Journal travaux publics et bâtiment*, 28 mars 1936

- Algeria revue mensuelle illustrée 1937-1938.

M. CHAMP, « L'Algérie terre d'élection du tourisme », *Revue Algeria*, juin 1939 (M. CHAMP, revue algeria, juin 1939)

## Cartes

Guide Joanne, plan d'Alger, 1899, Edition Hachett& cie, paris, Fond cartographique du Centre d'Etudes Diocésain des Glycines - d'Alger.

CARBONNEL, plan de la ville d'Alger, 1/75000, 1904, Fond cartographique du Centre d'Etudes Diocésain des Glycines - d'Alger.

Syndicat d'initiative et de tourisme, plan d'Alger, 1/84000, 1928, Fond cartographique du Centre d'Etudes Diocésain des Glycines - d'Alger.

SGA, Alger et ses environs, 1/10000, 1929, Fond cartographique du Centre d'Etudes Diocésain des Glycines - d'Alger.

SGA, Alger et ses environs, 1/10000, 1934, Fond cartographique du Centre d'Etudes Diocésain des Glycines - d'Alger.

Institut national de cartographie et de télédétection, Alger plan des rues, 1/75000, Fond cartographique de l'EPAU.

## Internet

-VOLAIT Mercedes, PIATON Claudine, *L'identification d'un ensemble urbain du XX<sup>ème</sup> siècle en Egypte*. Héliopolis, Le Caire, InSitu, N°3, printemps 2003  
URL : <http://insitu.revues.org/1267> ; DOI : 10.4000/insitu.1267

-VOLAIT Mercedes, L'Architecture européenne hors d'Europe (1850-1950) modèles et adaptations dans l'espace méditerranéen. 17 avril 2012.  
[http://www.dailymotion.com/video/xmtkgi\\_18-l-architecture-domestique-europeenne-hors-d-europe-1850-1950-modeles-et-adaptations-dans-l-espace\\_creation#.UVQHBBBeZabt](http://www.dailymotion.com/video/xmtkgi_18-l-architecture-domestique-europeenne-hors-d-europe-1850-1950-modeles-et-adaptations-dans-l-espace_creation#.UVQHBBBeZabt)

REDOUNE Joëlle, la présence anglaise en Algérie de 1830 à 1930. In revue de l'occident musulman et de la méditerranée, N°38, p 15-36, 1984.

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm\\_0035-1474\\_1984\\_num\\_38\\_1\\_2042](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm_0035-1474_1984_num_38_1_2042)

<http://alger-roi.fr>

## Table des figures

Fig. 1: Villa Valensi. Source : A. ZAOUCHE , 2011, p45 .....	12
Fig. 2: Immeuble de rapport « maison française ». Source : A. ZAOUCHE, 2011, p 88 .....	13
Fig. 3 : Jardin intérieur et portique du palais de justice de Casablanca, 1915. Source : F. BEGUIN, 1983, p64 .....	15
Fig. 4: Le couronnement du palais de justice. Source : J.L. COHEN, M. ELEB, 2009, p151. ....	15
Fig.5 : Immeuble du syndicat immobilier de Casablanca, architecte Pierre Ancelle et Jean-Marie de Montarnal, 1922. Source : J.L. COHEN, M. ELEB Monique, 2009, p127 .....	16
Fig. 6 : Immeuble Hassan et la Salle, 1926, carte postale. Source: J.L. COHEN, M. ELEB Monique, 2009. P152 .....	16
Fig.7 : Villa Pierre Grand, perspective d'ensemble. Source : J.L. COHEN, M. ELEB, 2009. p192 .....	17
Fig. 8: Villa Pierre Grand, vue sur le salon. Source : J.L. COHEN, M. ELEB, 2009. p192 .....	17
Fig. 9 : Hôtel Héliopolis Place ouvert en 1909 construit par l'architecte belge ErnestJaspar. Source : <a href="http://www.flickr.com">http://www.flickr.com</a> .....	19
Fig. 10 : Immeuble Corinne Younan, Héliopolis, A. Bachk, arch., 1929. Source : M. VOLAIT, avril 2012, <a href="http://www.dailymotion.com">http://www.dailymotion.com</a> .....	19
Fig. 11 : Immeubles à arcades de style " mauresque". Source : <a href="http://insitu-revues.org">http://insitu-revues.org</a> .....	19
Fig.12 : Vues sur le jardin du Palais d'Eté du Gouverneur. Source : J. ALAZARD, 1951, p10-11 .....	24
Fig.13 : Djenan El Khiat, villa Yusuf, façade principale. Source : Vidal-bué, 2012, p161 .....	25
Fig.14: Portique vénitien du Palais d'Eté du Gouverneur. Source : Ch. De Galland, 1924, p44.....	25
Fig.15 : Plans de l'ancienne résidence Khojet El Kheil et du nouveau Palais d'Eté. Source : J. ALAZARD, 1951, p48-49.....	26
Fig. 17 : Salle des fêtes : les paons. Source : J. ALAZARD, 1951, p28 .....	27

Fig.16 : Vue sur la salle des fêtes.	
Source : Ch. De Galland, 1924, p42.....	27
Fig.18: Antichambre présidentielle.	
Source : J. ALAZARD, 1951, p14.....	27
Fig. 19 : La première église anglaise avant sa démolition sur le site actuel de la grande poste.	
Source: O. BENCHERIF, 2001, p53.....	32
Fig. 20 : Façade de la nouvelle église anglicane.	
Source : Afrique du nord illustrée ,20 mars 1909, p3.....	33
Fig. 21 : Jardin de dar El Ouard	
Source : Vidal-Bué, 2012, p185.....	34
Fig.22: Un coté du jardin de la villa Arthur avec bassin.	
Source : Vidal-Bué, 2012, p181.....	34
Fig. 24: Façade sur jardin de la villa Mustapha Rais en 1933.	
Source : Vidal-Bué, 2012, p174.....	35
Fig.23 : Villa montfeld, aquarelle d'Yvonne Kleiss-Hrzig.	
Source : Vidal-Bué, 2012, p237.....	35
Fig. 25 : Salon du château d'Hydra.	
Source : Vidal-Bué, 2012, p136.....	36
Fig. 26 : Café maure dans la villa Montfeld.	
Source : Vidal-Bué, 2012, p236.....	36
Fig.27: Salon de la villa Mustapha Rais, 1893.....	36
Source : Vidal-Bué, 2012, p177.....	36
Fig. 28 : Loggia principale de la grande cour de Djenan El Mufti, villa Arthur.	
Source : Vidal-Bué, 2012, p181.....	37
Fig. 30 : Cours de tennis dans le jardin de la villa Pacha.	
Source : Vidal-Bué, 2012, p191.....	40
Fig. 29 : Djenan Meryem, l'allée de la noria par G.A. Rochegrosse.	
Source : Vidal-Bué, 2012, p244.....	40
Fig. 31 : Façade sur rue de la villa Sésini.	
Source: <a href="http://alger-roi.fr">http://alger-roi.fr</a> .....	40
Fig. 32: Villa Malika.	
Source : Vidal-Bué, 2012, p194.....	41
Fig. 33 : Façade de Sidi Alaoui. Source : Vidal-Bué, 2012, p241 .....	41
Fig. 34; Façade sur jardin de Djenan Es Saouda.	
Source : Vidal-Bué, 2012, p246.....	42
Fig. 47 : La cour mauresque de la villa Sésini .....	42

Source : Vidal-Bué, 2012.....	42
Fig. 35 : Cour mauresque de la villa Sésini. Source : Vidal-Bué, 2012, p92.....	42
Fig.37: La galerie supérieure Source : Vidal-Bué, 2012, p92.....	43
Fig.36 :L'ornementation du plafond Source : Vidal-Bué, 2012, p92.....	43
Fig.39: Salon de la villa Malika avec ses objets et meubles orientaux. Source : Vidal-Bué, 2012, p195.....	44
Fig. 38 : Salon de Djenan Meryem. Source : Vidal-Bué, 2012, p243.....	44
Fig. 40 : Villa Bey, façade sur rue. Source : Vidal-Bué, 2012, p192.....	45
Fig.41 : Vue d'ensemble de la villa Tananrivo. Source : Vidal-Bué, 2012, p13846	
Fig.42 : Ornements de muqarnas et de claustras. Source : Vidal-Bué, 2012, p138.....	46
Fig. 43 : Façade sur jardin de la villa Bey. Source : Vidal-Bué, 2012, p193.....	46
Fig. 45 : Façade sur rue de la villa Telbnet. Source : Vidal-Bué, 2012, p225.....	47
Fig. 44 : Façade sur jardin de la villa Telbnet. Source : Vidal-Bué, 2012, p225	47
Fig.46: La salle à manger de la villa Nedjma. Source : Vidal-Bué, 2012, p219.....	47
Fig.47 : situation des villas dans Mustapha supérieur. ....	48
Source : Extrait de la carte Alger plan des rues, Carte dressée par l'institut national de cartographie. ....	48
Fig.48 : Situation des villas dans le quartier d'El Biar. ....	49
Source : Extrait de la carte Alger plan des rues, Carte dressée par l'institut national de cartographie. ....	49
Fig. 50 : Hôtel Continental. Source : <a href="http://perso.wanadoo.fr/Bernard Venis">http://perso.wanadoo.fr/Bernard Venis</a> .....	52
Fig. 49 : Façade de l'hôtel Saint-Georges dans les années1930. Source : <a href="http://perso.wanadoo.fr/Bernard Venis">http://perso.wanadoo.fr/Bernard Venis</a> .....	52
Fig. 52: L'hôtel l'Olivage. Source : <a href="http://alger-roi.fr">http://alger-roi.fr</a> .....	52
Fig. 51 : Carte postale, hotel Splendid. Source : <a href="http://alger-roi.fr">http://alger-roi.fr</a> .....	52

Fig. 53 : Vue sur l'hôtel Beau Sejour, carts postale.....	53
Fig. 54 : Hôtel Kirsch puis hotel Alexandra. Source : <a href="http://alger-roi.fr">http://alger-roi.fr</a> .....	53
Fig. 55 : Hôtel l'Algéria .....	54
Source : Revue Chantiers Nord Africains, 1930, p217 .....	54
Fig. 56 : Djamila Palace en 1930. Source : Revue l'Afrique du nord illustrée, n°464, mars 1930, p18. ....	54
Fig.57 : Vue sur le jardin de l'hôtel El Djazair ex Saint Georges. Source : Photos de l'auteur .....	54
Fig. 58: Hôtel Saint-Georges, carte postale. Source : <a href="http://alger-roi.fr">http://alger-roi.fr</a> .....	55
Fig. 59: Vues sur le balcon en bois. Source : Photo de l'auteur.....	55
Fig. 60 : Djamila Palace actuellement. Source : Photo de l'auteur.....	55
Fig. 61 : La salle des fêtes. Source : Photo de l'auteur.....	56
Fig.63: Porte en bois sculpté. Source : Photo de l'auteur.....	56
Fig.62 : Le salon de la reception. Source : Photo de l'auteur.....	56
Fig. 64 : Situation des hôtels à Mustapha supérieur. Source : Extrait de la carte Alger plan des rues, Carte dressée par l'institut national de cartographie. ....	57
Fig.65: Elévation du porche de la médersa Sidi Boumediene, Tlemcen, état du porche avant restauration, aquarelle d'E. Duthoit, 1872. Source : H. Koumas, C. Nafa, 2003, p104. ....	59
Fig. 66 : Medersa Thaalibya, Henri Petit, 1905 .....	61
Source : N. OULEBSIR, 2003, p115.....	61
Fig. 67 : Immeuble de la dépêche algérienne et la grande poste. Source : Z. HAKIMI, 2011, p52.....	62
Fig. 68: Immeuble des Galeries de France. Source : Photo de l'auteur.....	62
Fig. 69 : Le siège de la préfecture. Source : N. OULEBSIR, 2003, p124.....	62
Fig. 70: Immeuble de la société « Standard Oil », rue Victor Hugo. Source : Revue Chantiers nord-Africains, Juillet 1933, p730. ....	63

Fig. 71: Immeuble d'angle, rue Franklin Roosevelt.	
Source : Photo de l'auteur .....	63
Fig.72 : Maquette du groupe indigene du boulevard Verdun actuellement boulevard Abderrazak Hadad.	
Source : Chantier nord-Africain, juin 1929, p 395 .....	69
Fig.73 : Cartographie des immeubles de rapport néo mauresques à Alger. Mustapha	
Source : Extrait de la carte Alger plan des rues, Carte dressée par l'institut national de cartographie. 1/75000 Fond cartographique de l'EPAU .....	85
Fig.70 : Cartographie des immeubles de rapport néo mauresques à Alger. Alger – Bab El Oued	
Source : Extrait de la carte Alger plan des rues, Carte dressée par l'institut national de cartographie. Fond cartographique de l'EPAU .....	86
Fig.71: Localisation de l'hotel d'Orient en 1899. Extrait de la carte d'Alger et ses environs.	
Source : Guide Joanne, Edition Hachett& cie, paris, 1899, Fond cartographique du Centre d'Etudes Diocésain des Glycines - d'Alger. ....	87
Fig.72 : Publicité pour l'hôtel L'Oriental.	
Source : Alger en poche, guide algerien et indicateur des rues 1920. p86.....	88
Fig. 73: Publicité pour les hôtels dans le guide touristique de Cook pour l'Algérie et la Tunisie 1926.	
Source: O. BENCHERIF, 2001, p59.....	88
Fig. 75 : Vue de l'hotel l'Oriental sur la baie d'alger. Source :	
<a href="http://www.flickr.com/photos/yves_jalabert/5327831518/">http://www.flickr.com/photos/yves_jalabert/5327831518/</a> .....	89
Fig. 74 : Vue sur l'hotel l'Oriental.	
Source : L'Afrique du nord illustrée, 20 fevrier 1926, N 251, p4 .....	89
Fig.76: Extrait de la carte Alger et ses environs, SGA, 1/10000, 1929. Le lotissement de l'hôtel Oriental est indiqué en rouge.	
Source: Fond cartographique du Centre d'Etudes Diocésain des Glycines - d'Alger. ....	90
Fig. 77 : Extrait de la carte Alger et ses environs, SG, 1/10000, 1934. Le lotissement de l'hôtel Oriental est indiqué en rouge.	
Source: Fond cartographique du Centre d'Etudes Diocésain des Glycines - d'Alger. ....	90
Fig.78 : Les immeubles du quartier de l'Oriental.	
Source : <a href="http://alger-roi.fr">http://alger-roi.fr</a> .....	91
Fig.79 : Le quartier de l'Oriental.	
Source : Chantier nord-Africains, avril 1929, p 257. ....	92
Fig.84 : Structure urbaine du quartier de l'Oriental.....	99

Source : Google Maps, 2013, complété par l'auteur .....	99
Fig.85 : Rue à escalier Larcher.	
Source : Photo personnelle .....	100
Fig. 88 : Rue à escalier entre l'immeuble n°87 et 85 boulevard Mohamed V ..	100
Fig.86 : Rue à escalier entre l'immeuble n° 101 boulevard Mohamed V et le n° 29 avenue Sayed El Ouali .....	100
Fig. 87 : Rue à escalier entre l'immeuble n° 91 et 93 boulevard Mohamed V .	100
Fig.89 : Types d'ilots dans le quartier de l'Oriental.	
Source : Google Maps, 2013, complété par l'auteur .....	101
Fig.90 : Type d'occupation des parcelles dans le quartier de l'Oriental.	
Source : SIG d'Alger, complété par l'auteur. ....	103
Fig. 91: Façade Haussmannienne.....	104
Source : J.M. LARBODIERE, 2006, p 88 .....	104
Fig. 92: Première <i>sqifa</i> de dar Mustapha Pacha.	
Source : Photo de l'auteur.....	106
Fig.93 : Façade intérieure de la maison traditionnelle. Villa Abdeltif.	
Source : Photo de l'auteur.....	107
Fig.95 : Élément de composition de la façade extérieure de la maison de la Casbah. Les saillies sur rue, résultat de la récupération géométrique et/ou gain de superficie.	
Source : Photo de l'auteur.....	108
Fig.94 : Élément de composition de la façade extérieure de la maison de la Casbah. Le <i>qbou</i> et les niches en encorbellement.	
Source : Photo de l'auteur.....	108
Fig. 96: Accessibilité des immeubles du quartier de l'Oriental.	
Source : SIG d'Alger, complété par l'auteur. ....	110
Fig.97: Hall d'entrée de l'immeuble n° 89 boulevard Mohamed V.	
Source : Photo de l'auteur.....	111
Fig. 98: Hall d'entrée de l'immeuble n°91 boulevard Mohamed V.	
Source : Photo de l'auteur.....	111
Fig.99: Hall d'entrée de l'immeuble n°93 boulevard Mohamed V.	
Source : Photo de l'auteur.....	111
Fig.101: Hall d'entrée de l'immeuble n°99 boulevard Mohamed V. ....	112
Fig.100: Hall d'entrée de l'immeuble n°97 boulevard Mohamed V.	
Source : Photo de l'auteur.....	112
Fig.96: Revêtement mural du hall d'entrée.	
Source : Photo de l'auteur.....	112

Fig. 97: Arcade à degrés séparant le hall du palier.	
Source : Photo de l'auteur.....	112
Fig.98 : Revêtement de sol du vestibule d'entrée.	
Source : Photo de l'auteur.....	113
Fig. 99 : Accès au palier de desserte.	
Source : Photo de l'auteur.....	113
Fig. 100 : Accès au palier de desserte.	
Source : Photo de l'auteur.....	113
Fig. 101 : Escalier de l'immeuble.	
Source : Photo de l'auteur.....	114
Fig. 102 : Escalier de l'immeuble.	
Source : Photo de l'auteur.....	114
Fig.104 : Escalier de l'immeuble.	
Source : Photo de l'auteur.....	115
Fig. 103: Ouverture de la cage d'escalier sur courette.	
Source : Photo de l'auteur.....	115
Fig.106 : Escalier de l'immeuble n°97 boulevard Mohamed V.	
Source : Photo de l'auteur.....	116
Fig.105 : Escalier de l'immeuble n°95 boulevard Mohamed V.	
Source : Photo de l'auteur.....	116
Fig.107 : Escalier de l'immeuble.	
Source : Photo de l'auteur.....	116
Fig.108 : Escalier de l'immeuble.	
Source : Photo de l'auteur.....	116
Fig.109 : Nombre de pièces par appartement au niveau des étages courants.	
Source : Archives de la wilaya d'Alger, redessiné par l'auteur.....	121
Fig.110 : Organisation spatiale en tripartie du plan.	
Source : Archives de la wilaya d'Alger redessiné par l'auteur.....	122
Fig. 111: Organisation spatiale en tripartie du plan.	
Source : Archives de la wilaya d'Alger redessiné par l'auteur.....	123
Fig.112 : Organisation spatiale en bipartie du plan.....	123
Fig.113 : Organisation spatiale en tripartie du plan.	
Source : Archives de la wilaya d'Alger redessiné par l'auteur.....	124
Fig.114: Nombre d'appartements par étage.	
Source : Archives de la wilaya d'Alger redessiné par l'auteur.....	125
Fig.115 : Nombre de pièces par appartement au niveau des étages courants.	
Source : Archives de la wilaya d'Alger redessiné par l'auteur.....	126

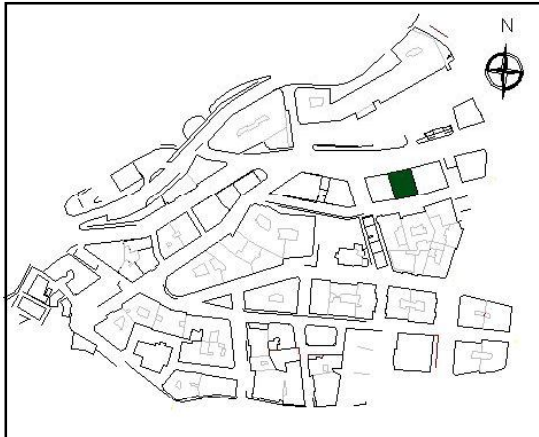
Fig. 116 : Nombre d'appartements par étage.	
Source : Archives de la wilaya d'Alger redessiné par l'auteur .....	127
Fig. 117 : Nombre de pièces par appartement dans les étages courants.....	128
Source : Archives de la wilaya d'Alger redessiné par l'auteur .....	128
Fig.118 : Coupe sur le hall de l'immeuble 101 boulevard Mohamed V, montrant le revêtement mural.	
Source : Archives de la wilaya d'Alger redessiné par l'auteur .....	130
Fig. 120: le plafond vouté du hall d'entrée de l'immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali. ....	130
Fig. 119: Le hall de l'immeuble n 27 avenue Sayed El Ouali.	
Source : Photo de l'auteur.....	130
Fig.121 : Façade sur la rue Mohamed Affroune, accès au sous-sol.	
Source : Archives de la wilaya d'Alger, redessinée par l'auteur. ....	147
Fig. 122: Soubassement sur la façade Mohamed Affroune.....	147
Source : Archives de la wilaya d'Alger redessiné par l'auteur .....	147
Fig. 123: Fenêtres arquées.	
Source : Photos de l'auteur .....	148
Fig.124 : Fenêtres rectangulaires.	
Source : Photos de l'auteur. ....	148
Fig. 125: Fenêtre protégée par une grille.	
Source : Photo de l'auteur.....	148
Fig.127 : Fenêtres géminées en arc plein cintre outrepassé. Immeuble n°15 Sayed El Ouali.	
Source : Photo de l'auteur. ....	149
Fig. 126: Fenêtres géminées à degrés. Immeuble n°27 Sayed El Ouali.	
Source : Photo de l'auteur. ....	149
Fig.128 : Fenêtre à triple arcature au niveau de la saillie de l'immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali.	
Source : Photo de l'auteur.....	149
Fig. 129: Persienne en bois ouvragé dans l'immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali. Source : Photo de l'auteur.....	150
Fig. 130: Persienne en bois ouvragé dans l'immeuble n°97 boulevard Mohamed V. Source : Photo de l'auteur.....	150
Fig.131 : Claustras encadrant la porte d'entrée de l'immeuble n°13 avenue Sayed El Ouali.	
Source : Archives de la wilaya d'Alger, redessiné par l'auteur .....	150

Fig.132 : Claustras surmontant la porte de service de l'immeuble n°95 boulevard Mohamed V.	
Source : Photo de l'auteur.....	150
Fig. 133: claustras surmontant une fenêtre dans l'immeuble n°15 avenue Sayed El Ouali. Source : Photo de l'auteur.....	150
Fig. 134: claustras surmontant des fenêtres géminées.	
Source : Archives de la wilaya d'Alger, redessiné par l'auteur .....	151
Fig. 136: Claustras surmontant la porte de l'immeuble n°91 boulevard Mohamed V.	
Source : Photo de l'auteur.....	151
Fig.135 : claustras soulignant les fenêtres.	
Source : Photo de l'auteur.....	151
Fig.138 : Couronnement de la saillie.	
Source : Archives de la wilaya d'Alger, redessiné par l'auteur. ....	152
Fig.137 : Traitement de la saillie.	
Source : Archives de la wilaya d'Alger, redessiné par l'auteur. ....	152
Fig.139 : Balcons surmontés d'arcades.	
Source : Archives de la wilaya d'Alger, redessiné par l'auteur. ....	152
Fig.142: Garde-corps en ferronnerie.	
Source : Photo de l'auteur.....	153
Fig.140: Garde-corps en bois ouvragé.	
Source : Photo de l'auteur.....	153
Fig.141: Garde-corps en maçonnerie entrecoupée de barreaux en bois.	
Source : Photo de l'auteur.....	153
Fig.143: Galerie à arcades. Source : Photo de l'auteur.....	153
Fig. 145: Galerie à arcade aménagée à la réalisation.	
Source : Photo de l'auteur.....	154
Fig. 144: Galerie à arcade sur la rue Mohamed Affroune.	
Source : Archives de la wilaya d'Alger, redessiné par l'auteur. ....	154
Fig. 146: Galerie à arcade sur la rue Mohamed Affroune.	
Source : Archives de la wilaya d'Alger, redessiné par l'auteur. ....	154
Fig.147 : niches sur la façade de l'immeuble n°97 boulevard Mohamed V.	
Source : Photo de l'auteur.....	155
Fig.148 : niches sur la façade de l'immeuble n°95 boulevard Mohamed V.	
Source : Photo de l'auteur.....	155
Fig.149 : Volume sortant de la cage d'escalier.	
Source : Photo de l'auteur.....	155

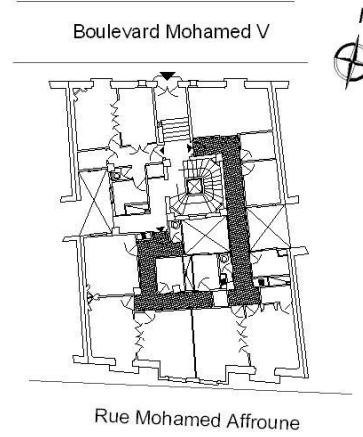
# Dossiers graphiques

PLANCHE 1

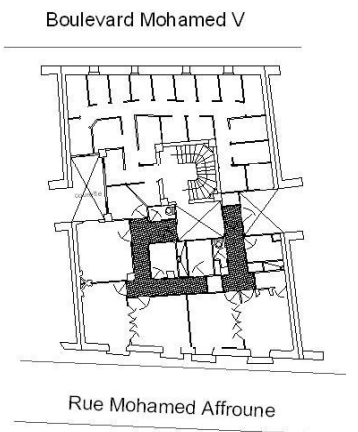
Immeuble n°89 boulevard Mohamed V



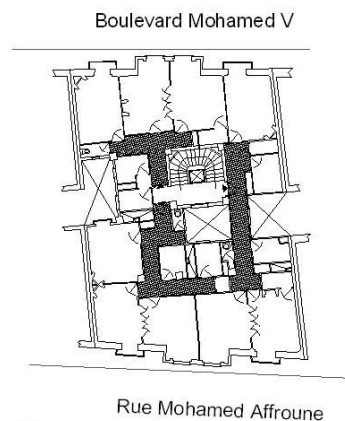
Plan de situation



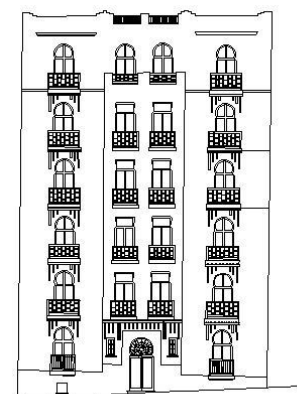
Plan de rez-de-chaussée



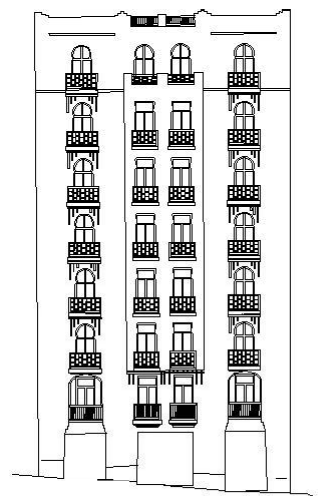
Plan de l'entresol



Plan des étages

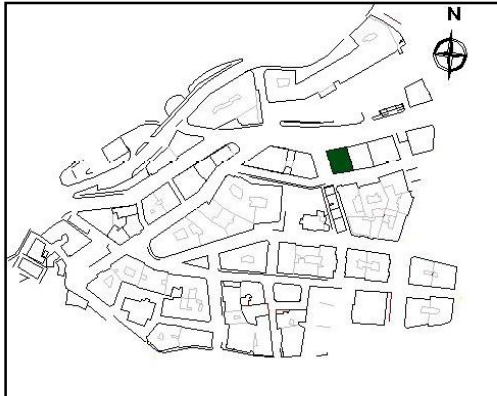


Façade sur le boulevard Mohamed V

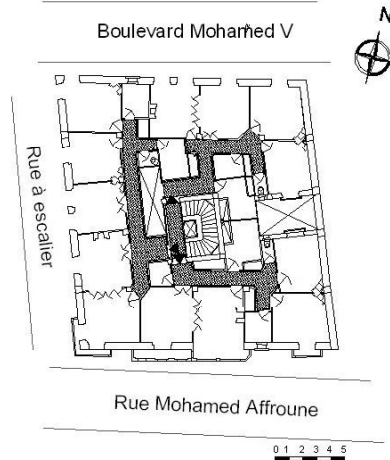


Façade sur la rue Mohamed Affroune

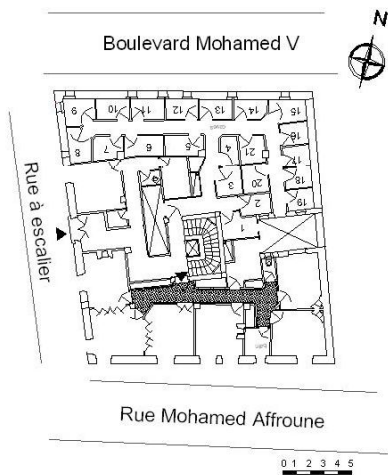
Source : Archives de la wilaya d'Alger, redessiné par R. OULDALI.



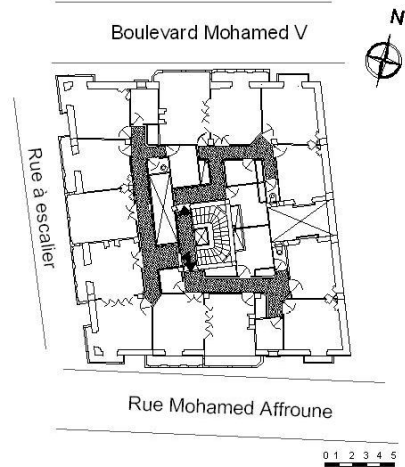
Plan de situation



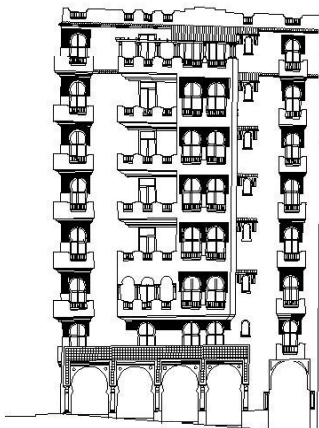
Plan de rez-de-chaussée



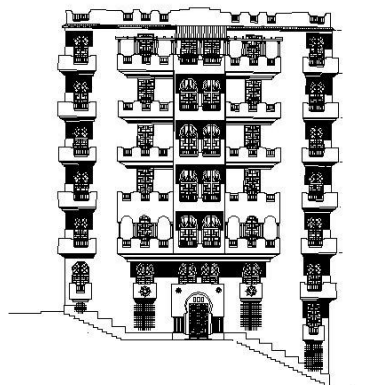
Plan de l'entresol



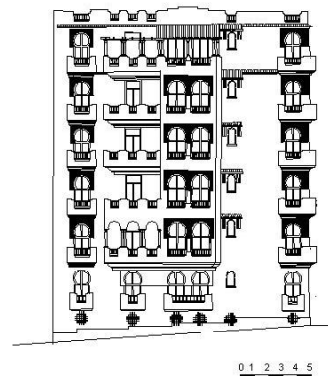
Plan des étages



Façade sur la rue Mohamed Affroune

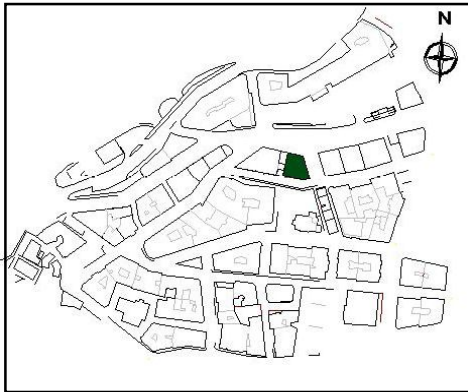


Façade sur la rue à escalier

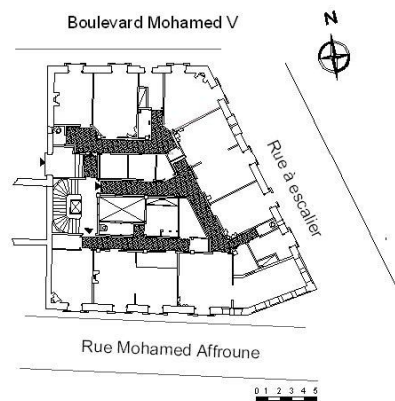


Façade sur le boulevard Mohamed V

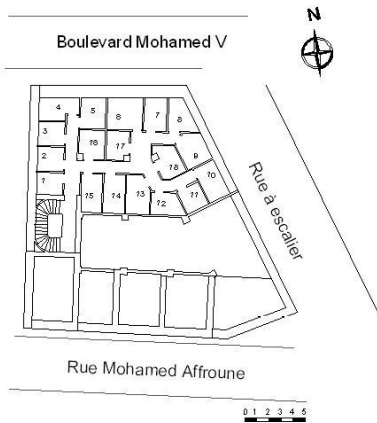
Source : Archives de la wilaya d'Alger, redessiné par R. OULDALI.



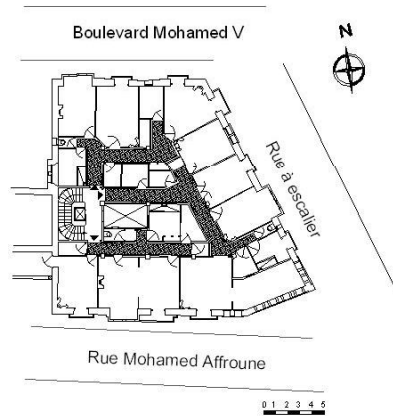
Plan de situation



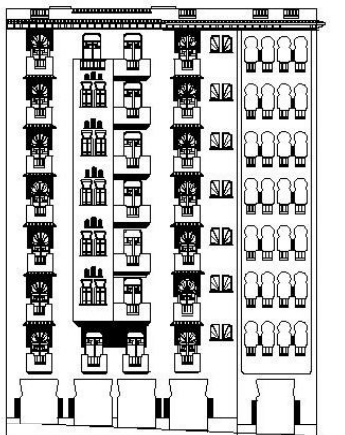
Plan de rez-de-chaussée



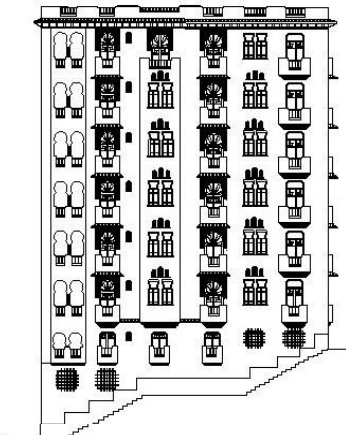
Plan de l'entresol



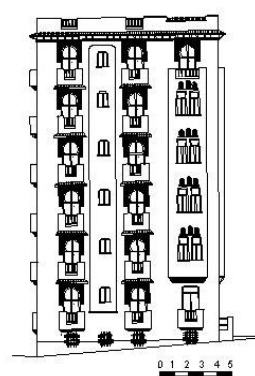
Plan des étages



Façade sur la rue Mohamed Affroune

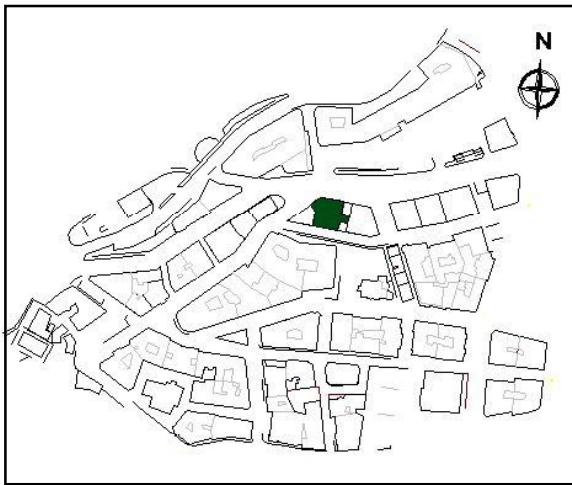


Façade sur la rue à escalier

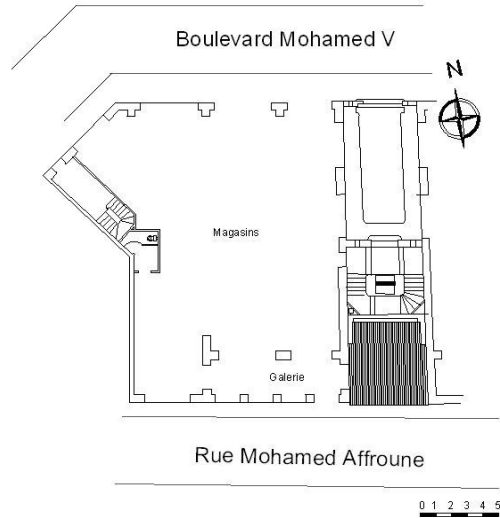


Façade sur le boulevard Mohamed V

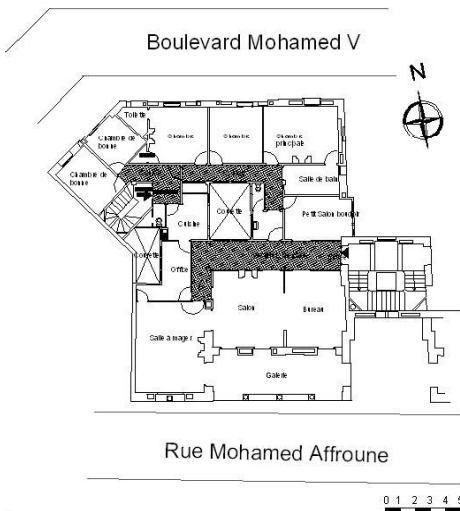
Source : Archives de la wilaya d'Alger, redessiné par R. OULDALI.



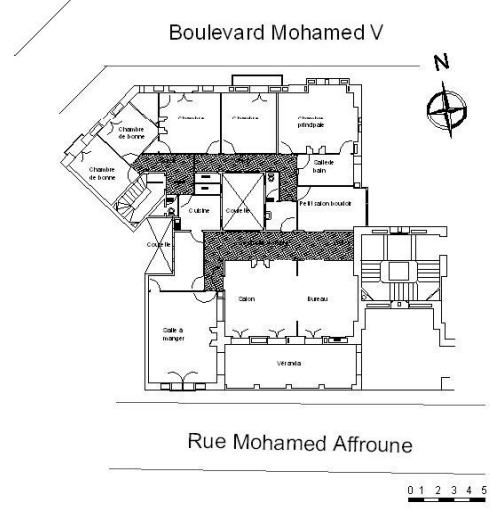
Plan de situation



Plan de rez-de-chaussée



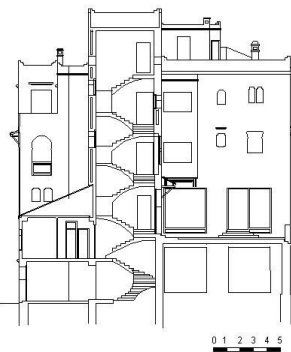
Plan du 1<sup>er</sup> étage



Plan du 2<sup>er</sup> étage



Façade sur le boulevard Mohamed V

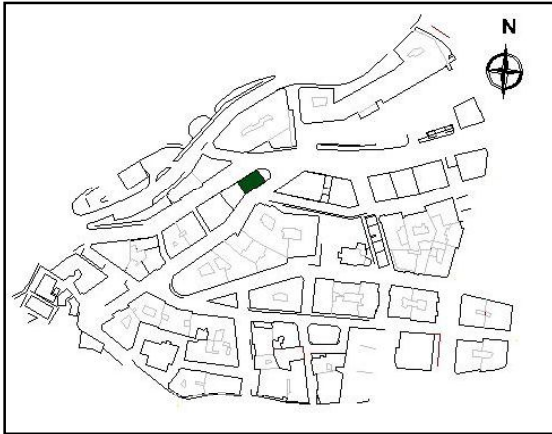


Coupe sur la cour d'entrée



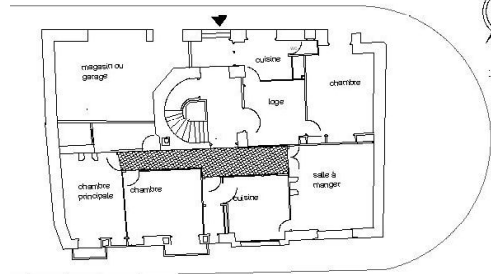
Façade sur la rue Mohamed Affroune

Source : Archives de la wilaya d'Alger, redessiné par R. OULDALI.



Plan de situation

Boulevard Mohamed V

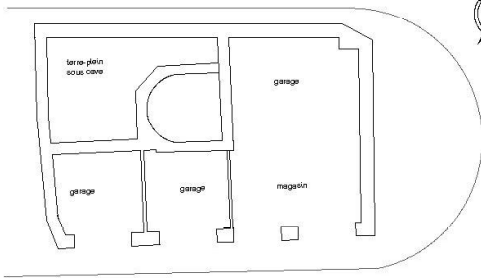


Avenue Sayed El Ouali

0 1 2 3 4 5

Plan de rez-de-chaussée

Boulevard Mohamed V

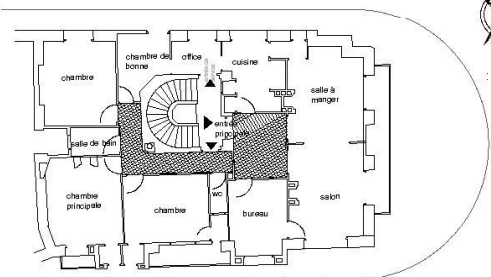


Avenue Sayed El Ouali

0 1 2 3 4 5

Plan du sous-sol

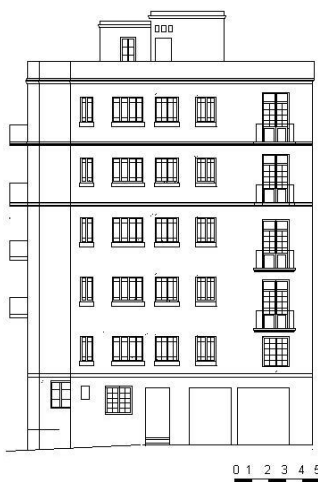
Boulevard Mohamed V



Avenue Sayed El Ouali

0 1 2 3 4 5

Plan des étages



Façade sur le boulevard Mohamed V

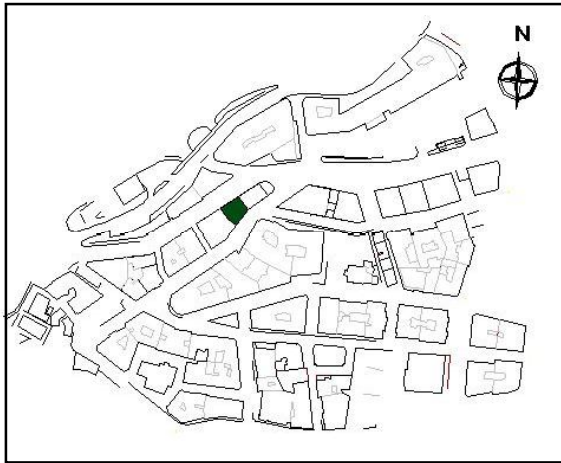


Façade sur l'intersection



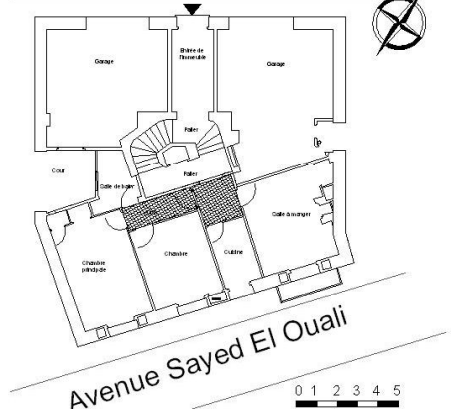
Façade sur l'avenue Sayed El Ouali

Source : Archives de la wilaya d'Alger, redessiné par R. OULDALI.



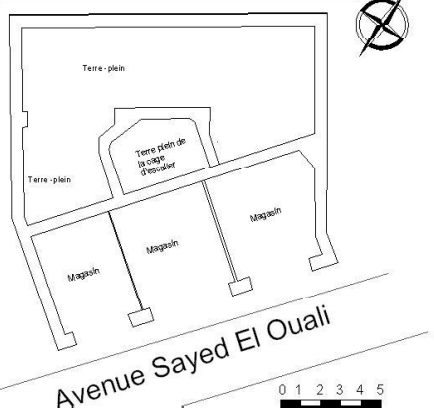
Plan de situation

Boulevard Mohamed V



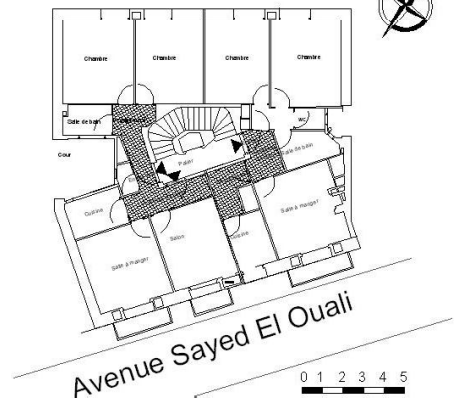
Plan de rez-de-chaussée

Boulevard Mohamed V

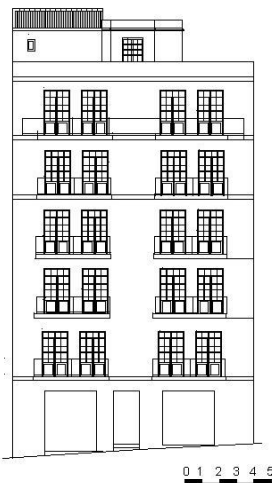


Plan de sous-sol

Boulevard Mohamed V



Plan des étages

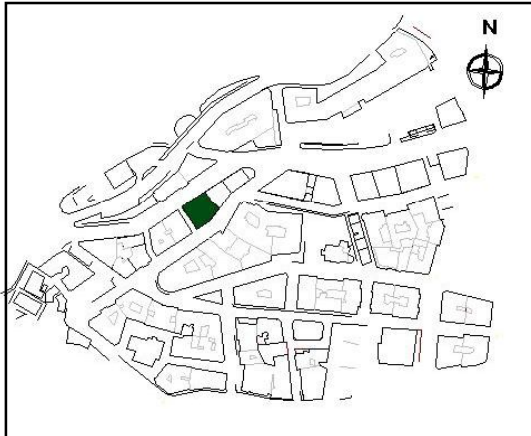


Façade sur le boulevard Mohamed V

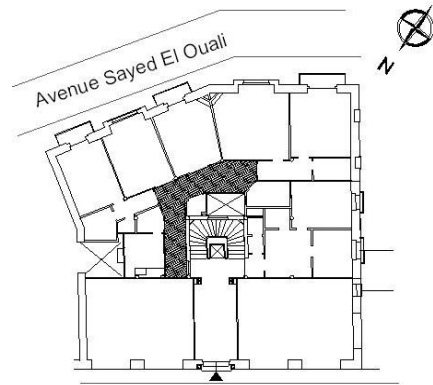


Façade sur l'avenue Sayed El Ouali

Source : Archives de la wilaya d'Alger, redessiné par R. OULDALI.



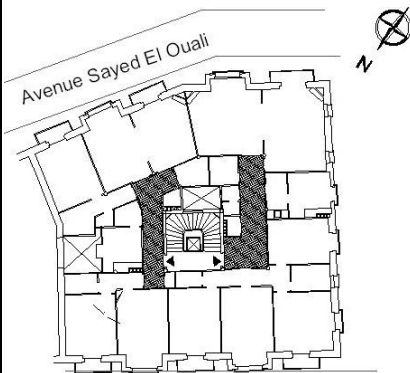
Plan de situation



Boulevard Mohamed V

0 1 2 3 4 5

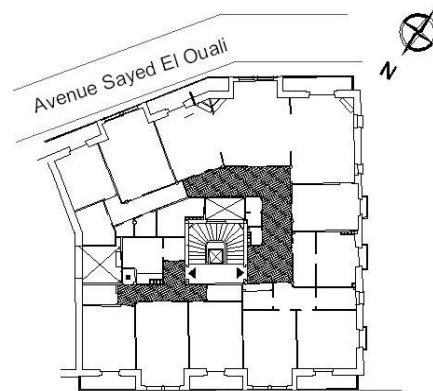
Plan de rez-de-chaussée



Boulevard Mohamed V

0 1 2 3 4 5

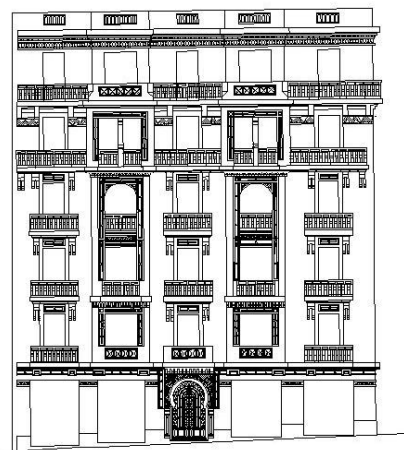
Plan des étages



Boulevard Mohamed V

0 1 2 3 4 5

Plan du 6° étage

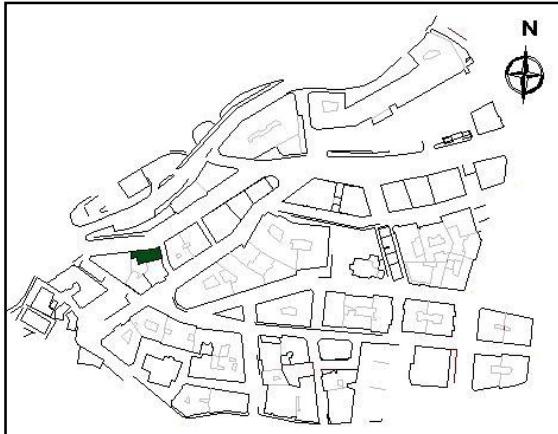


Façade sur le boulevard Mohamed V

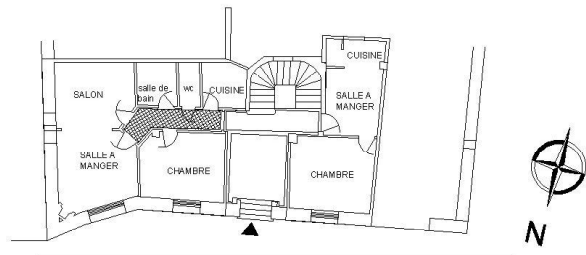


Façade sur l'avenue Sayed El Ouali

Source : Archives de la wilaya d'Alger, redessiné par R. OULDALI.

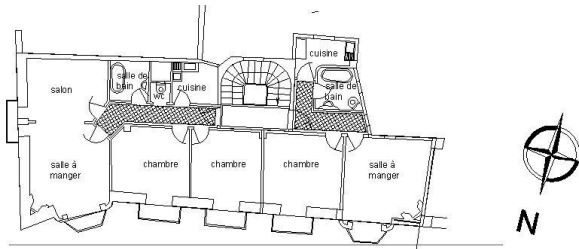


Plan de situation

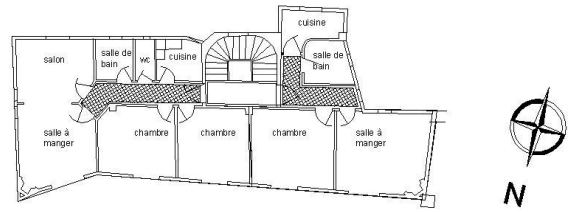


Boulevard Mohamed V

Plan de rez-de-chaussée



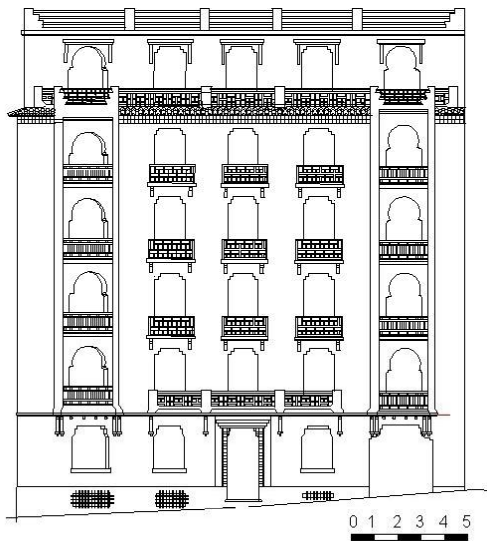
Boulevard Mohamed V



Boulevard Mohamed V

Plan des étages

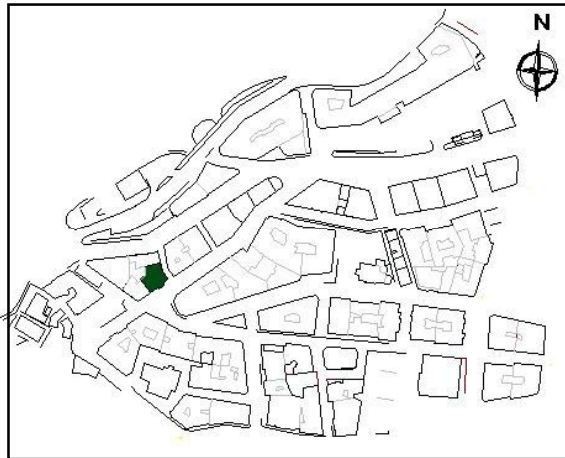
Plan de l'étage attique



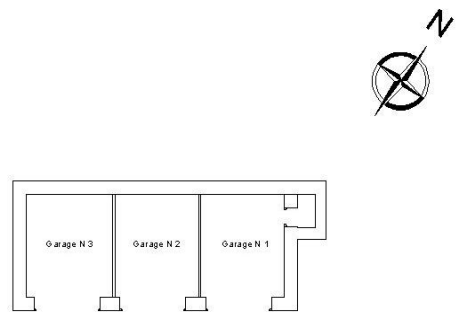
Façade sur le boulevard Mohamed V

PLANCHE 9

Immeuble n°27 avenue Sayed El Ouali



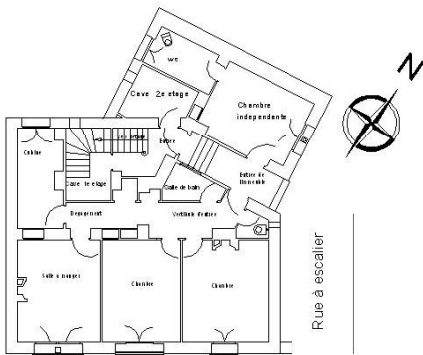
Plan de situation



Avenue Sayed El Ouali

0 1 2 3 4 5

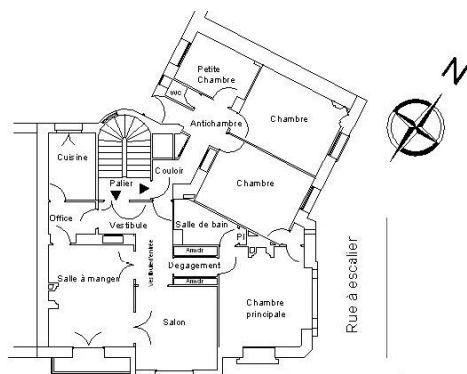
Plan de rez-de-chaussée



Avenue Sayed El Ouali

0 1 2 3 4 5

Plan de l'entresol



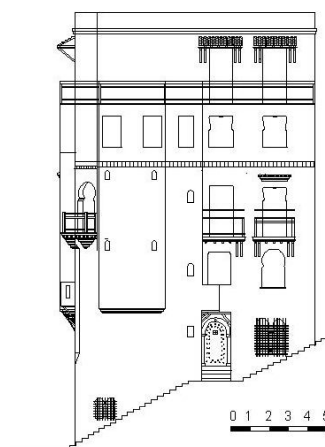
Avenue Sayed El Ouali

0 1 2 3 4 5

Plan du 1<sup>er</sup> étage



Façade sur l'avenue Sayed El Ouali

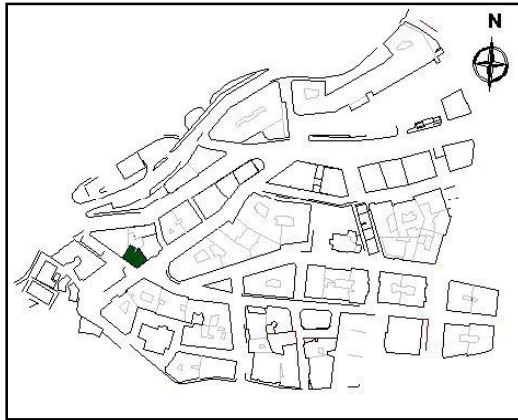


Façade sur la rue à escalier

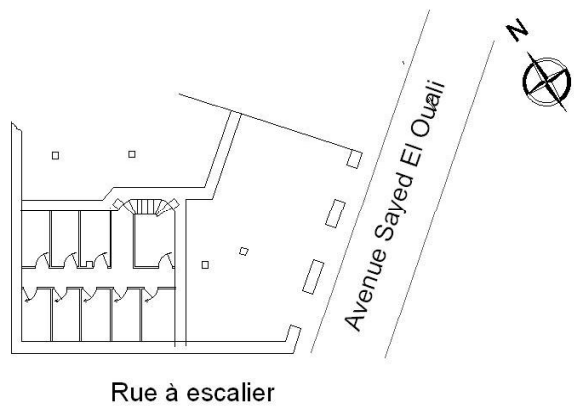
Source : Archives de la wilaya d'Alger, redessiné par R. OULDALI.

PLANCHE10

Immeuble n°25 avenue Sayed El Ouaji

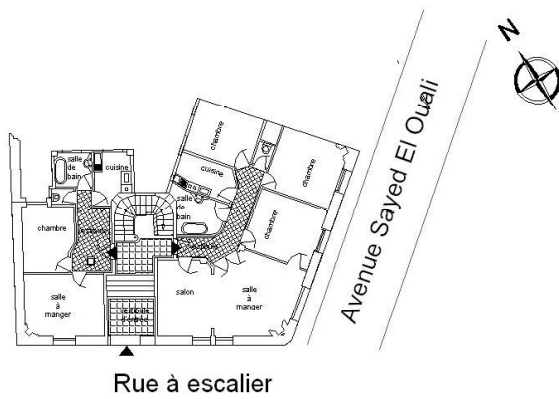


Plan de situation



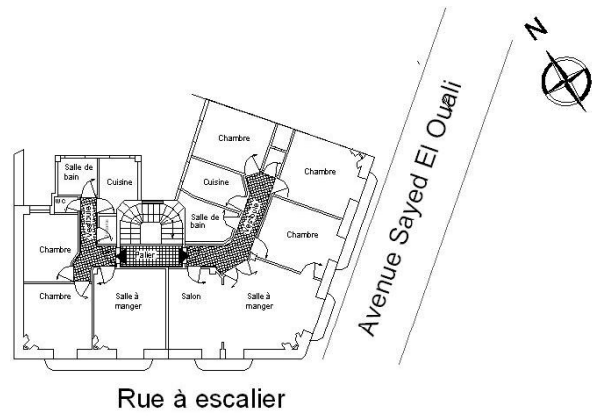
Rue à escalier

0 1 2 3 4 5



Rue à escalier

0 1 2 3 4 5

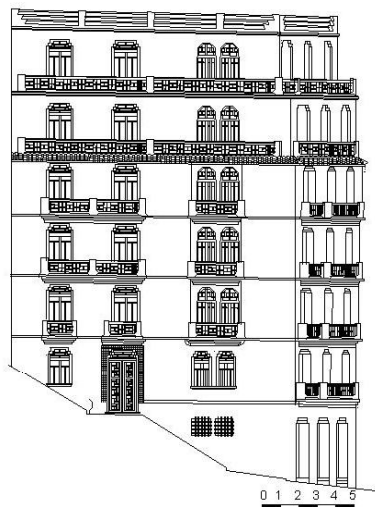


Rue à escalier

0 1 2 3 4 5

Plan de l'entresol

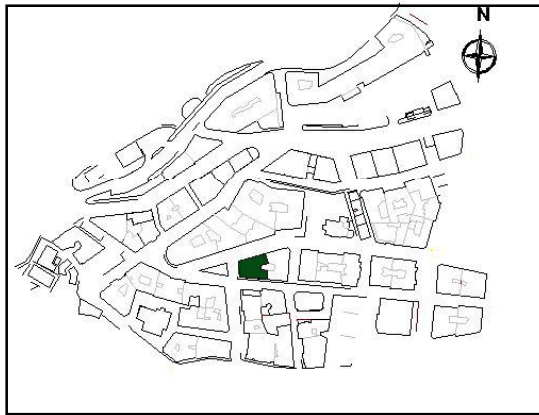
Plan des étages



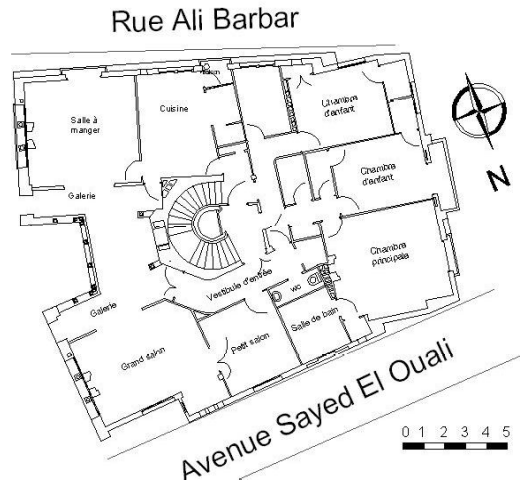
Façade sur la rue à escalier

0 1 2 3 4 5

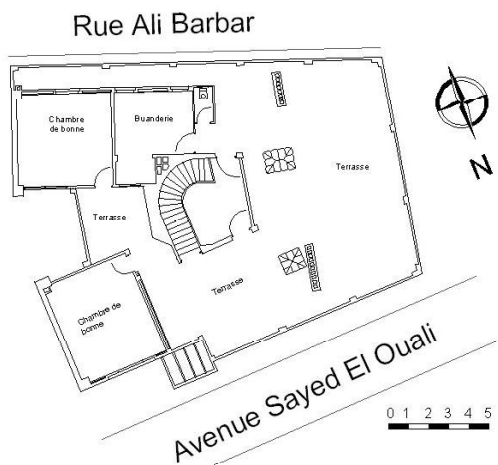
Source : Archives de la wilaya d'Alger, redessiné par R. OULDALI.



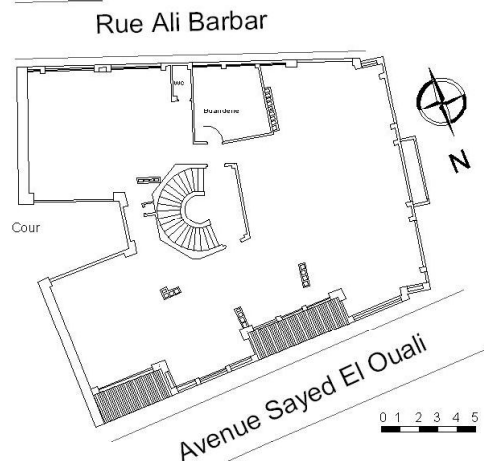
Plan de situation



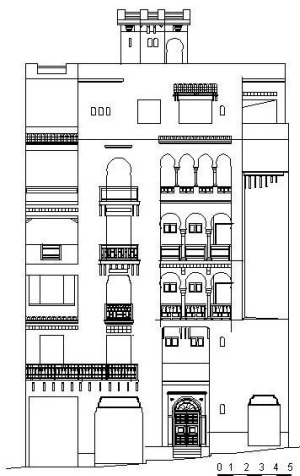
Plan de l'étage attique



Plan de la terrasse niveau chambres de bonnes



Plan de la terrasse



Façade sur l'avenue Sayed el Ouali



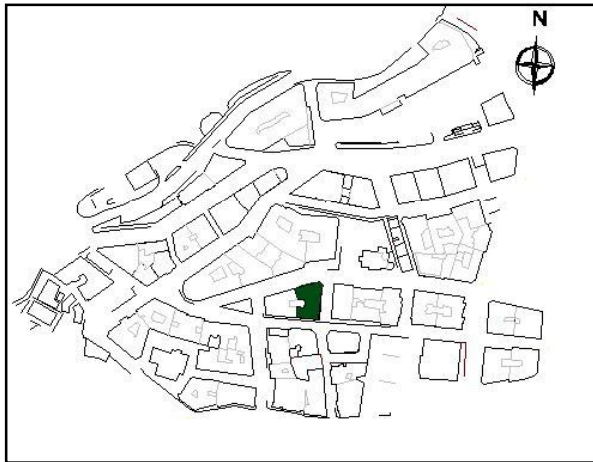
Façade sur le square



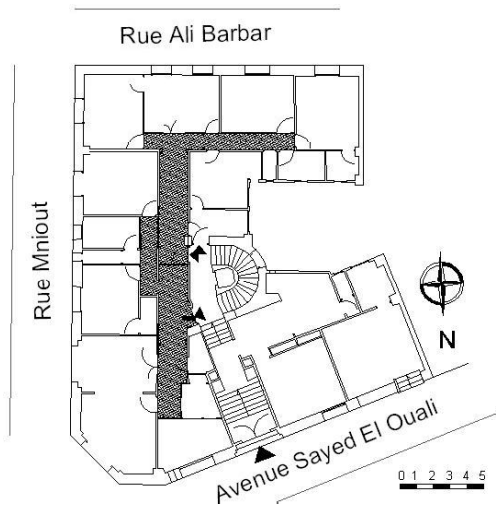
Façade sur la rue Ali Barbar

Source plans : Archives de la wilaya d'Alger, redessinés par R. OULDALI.

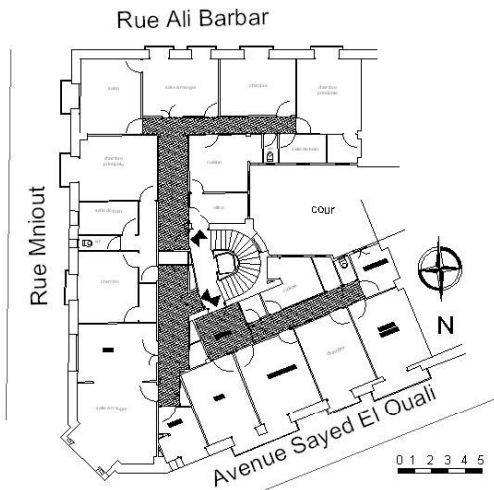
Source façade : K. SEMAR, 2004, p , redessinée et complétée par R.OULDALI



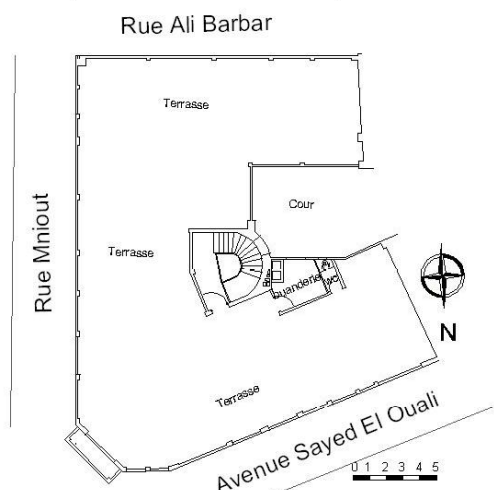
Plan de situation



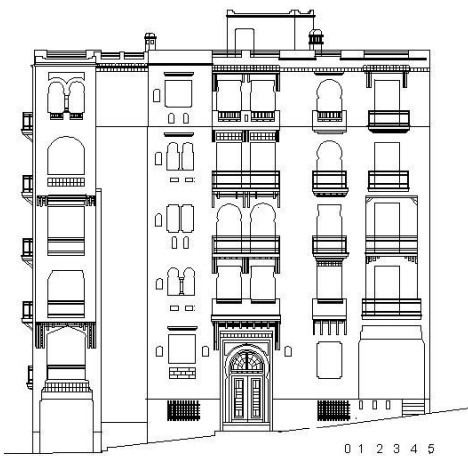
Plan de rez-de chaussée



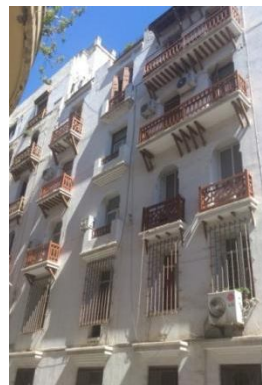
Plan des étages



Plan de la terrasse



Façade sur Sayed El Ouali



Façade sur Ali Barbar



Façade sur Si Salah Mniout

Source: Archives de la wilaya d'Alger, redessiné par R. OULDALI.

## Annexe :

### Tableau des correspondances des rues

Ancien nom	Nom actuel
Avenue Foureau Lamy	Avenue souidaniboudjema
Avenue de l'Oriental puis Claude Debussy	Avenue Mohamed Sayed El Ouali
Avenue Yusuf	Avenue Ghermoul Ahmed
Boulevard du Telemly	Rue Krim Belkacem
Boulevard Gallieni	Boulevard du colonel Bougara
Boulevard Verdun	Boulevard Abderrazak Hadad
Boulevard Baudin	Boulevard colonel Amirouche
Boulevard Bon Accueil puis Camille Saint Saëns	Boulevard Mohamed V
Boulevard Bru	Boulevard des Martyrs
Boulevard Laferrière	Boulevard Mohamed khmesti
Boulevard Laurent Pichat	Boulevard Abderrahmane Laàla
Chemin Beaurepaire	Chemin Bachir El Ibrahim
Chemin Bucknall	Chemin Tayebi Youcef
Chemin d'écosse	Chemin Hocine Belladjel
Chemin de la Madeleine	Chemin Abdelkader Gadouche
Chemin de la Rochelle	Chemin de la Rochelle
Chemin du parc de Gatlif	Chemin Ziryab
Chemin Laperlier	Rue Sfindja
Chemin Macklay	Chemin Abdelkader El Bakri
Chemin Poirson	Chemin Ibn Badis El Mouiz.
Rue Auber	Avenue Mohamed Chaabani
Rue Luciani	Rue Bourbia Rabah
Rue Marceau	Rue Ouatiki
Rue Albert 1er	Rue KhodjaDziriFathia
Rue Bourlon	Rue des frères Boulandour
Rue d'Isly	Rue Larbi Ben M'hidi
Rue de Constantine puis colonel Jean Colonna d'Ornano	Rue Abane Ramdane
Rue de Lucien Reynaud	Rue Slimane Amirate
Rue des cèdres	Rue Abdelkader Azil
Rue Drouillet	Rue Lt Boulhart
Rue Edith-Cawel	Rue Hocine Belladjel
Rue Elie De Beaumont	Rue Ibn Nafis
Rue Michelet	Rue Didouche Mourad
Rue Mogador	Rue Harrichet
Rue Monge	Rue sergent Addoun
Rue Richelieu	Rue Mohamed Ferroukhi
Rue Rovigo	Rue Debbih Cherif
Rue Sadi Carnot	Rue Hassiba Ben Bouali
Rue Vallée	Rue Areski